

# Budget primitif

**2020**

## INTRODUCTION

Le vote du budget primitif 2020 se déroule dans un contexte marqué par de multiples tensions. Tensions internationales liées aux nombreux conflits géopolitiques et commerciaux, mais aussi aux effets du changement climatique. Tensions sur le plan intérieur en raison des mouvements sociaux qui se multiplient et pénalisent durement notre économie.

Un contexte politique, économique et social incertain qui conforte la majorité régionale dans sa détermination à agir toujours plus activement en faveur des priorités qu'elle a fixées en début de mandature : **le développement de l'économie ligérienne et la réduction des fractures territoriales**. Des priorités qui, plus que jamais, demeurent d'actualité.

Le budget primitif 2020 illustre la volonté de **tenir le cap des engagements pris il y a quatre ans**, mais aussi **l'exigence de préparer l'avenir**. L'année 2020 marquera l'aboutissement de plusieurs démarches prospectives, initiées par la majorité : Ma région 2050, le SRADDET, le Contrat de plan État/Région, le Schéma de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ou la programmation des fonds structurels européens, qui dessinent l'ambition de la Région pour les années, voire les décennies qui viennent.

**Agir pour le quotidien des Ligériens et se tourner résolument vers l'avenir**, telles sont les dynamiques à l'œuvre dans ce budget primitif, et qui se traduisent par :

- **une ambition toujours plus forte en matière de transition écologique et énergétique**, ainsi que de **protection de la biodiversité** : lancement du plan Eau (46 millions d'euros d'ici à 2024) ; approfondissement de la stratégie hydrogène ; création de la SEM Croissance verte ; déploiement de plateformes de transition énergétique sur tout le territoire régional (PTRE) ; soutien à la rénovation thermique des logements sociaux ; instauration d'un tarif « pic de pollution » sur le réseau TER ; renforcement des MAEC et du Contrat nature ; lancement d'un appel à projets en faveur de la qualité de l'air ; déploiement du plan de prévention des déchets et en faveur du développement de l'économie circulaire, etc. Mais aussi, dans les domaines étroitement liés de l'alimentation et de la santé, lancement d'un plan d'actions inédit à l'échelle d'une région ;
- **un engagement sans faille au service du développement et de la compétitivité de notre économie**, à travers le soutien constant de la Région aux entreprises du territoire, quelle que soit leur taille, et nos mesures d'accompagnement spécifiques, en faveur de la transition numérique, de l'innovation, de l'ouverture à l'international, du commerce du futur, de l'économie sociale et solidaire ou encore de la cybersécurité. Un engagement pour l'attractivité économique qui passe également par un soutien appuyé à la recherche, à travers les dispositifs Étoiles montantes, Pulsar, Connect talent, l'extension du réseau des Technocampus ou bien encore le soutien au projet I-Site - Next et en particulier le lancement du projet de Campus santé sur l'île de Nantes ;

- **une ambition élevée pour l'emploi, à travers notre Plan de bataille pour l'emploi, en faveur de la formation et de l'orientation tout au long de la vie** : 10 000 offres de formation de plus dans le cadre du PACTE avec l'État (37 000 Ligériens, dont 34 000 demandeurs d'emploi, seront formés en 2020); poursuite du déploiement des 5 Orientibus dans les territoires; effort budgétaire exceptionnel en faveur des métiers du sanitaire et social en général et de ses étudiants en particulier. Cet effort se décline à la fois à travers la valorisation de la formation des aide-soignants et à travers l'amélioration de la condition de vie des étudiants, etc. Et, malgré la perte de la compétence apprentissage, un soutien dans la durée aux CFA, en fonctionnement comme en investissement;
- **la poursuite de nos engagements en faveur de la jeunesse** : déploiement progressif de la Stratégie pour l'investissement dans les lycées (ouverture du lycée de Nort-sur-Erdre, opérations d'entretien et de rénovation des bâtiments à travers l'ensemble des territoires, actions en faveur de la qualité de l'air au sein des établissements, etc.); maintien de la gratuité des manuels scolaires; raccordement numérique de 100 % des lycées; déploiement et enrichissement du e.pass jeune et des actions éducatives ligériennes, etc.;
- **l'accompagnement de nos agriculteurs** : crédits d'investissement renforcés en faveur de la modernisation des exploitations; programmation des fonds européens 2020 - 2026; soutien à la filière forêt-bois; lancement du label Ferme France Pays de la Loire; élaboration et déploiement du Plan alimentation santé; extension du réseau des Fermes bas carbone, etc.;
- **la montée en puissance de la compétence transports et mobilités** : adoption du Schéma régional des mobilités; négociation du contrat de revoyure avec la SNCF; préparation de l'ouverture à la concurrence du réseau TER; travaux de rénovation et de modernisation des infrastructures ferroviaires sur les axes Nantes - Bordeaux (La Roche-sur-Yon - La Rochelle), Retiers - Châteaubriant et Alençon - Le Mans, notamment; conclusion des études relatives à l'amélioration de l'accessibilité de l'aéroport Nantes Atlantique; inauguration de la nouvelle gare de Nantes; mise en application de la nouvelle billettique transports scolaires. Mais aussi élaboration d'une nouvelle stratégie de développement du Grand port maritime Nantes - Saint-Nazaire;
- **la continuité de nos efforts pour atténuer les fractures territoriales** : soutien aux projets d'investissements locaux, à travers le Pacte de la ruralité (932 projets déjà soutenus); lutte contre les déserts médicaux, via le Plan régional de santé et le financement, notamment, des Maisons de santé pluridisciplinaires (25 MSP financées depuis décembre 2015); création d'un fonds régional de soutien aux projets territoriaux de télémédecine; création d'un fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants; mise en œuvre du Plan routier en soutien des conseils départementaux; déploiement de la téléphonie mobile 4G et de la fibre optique (120 millions d'euros sur la mandature), etc.;
- **le soutien au bénévolat et à la solidarité** : lancement d'un Plan de soutien en faveur de la vie associative (2 millions d'euros); mise en œuvre de la Fondation régionale du bénévolat; poursuite du combat contre les violences faites aux femmes, avec notamment l'appui à des initiatives comme le bracelet d'alerte développé par l'association Resonantes, etc.;
- **le soutien au développement de la culture et du sport** : ouverture à l'été du Musée d'art moderne à l'Abbaye royale de Fontevraud; création à Nantes d'un nouveau site pour le Fonds régional d'art contemporain (Frac); restitution au printemps de la 1<sup>re</sup> saison de Culture au futur; déploiement de nouvelles actions pour l'accès à la culture des publics empêchés, et

notamment des personnes en situation de handicap; poursuite de l'opération Jazz au jardin; lancement du Musée virtuel de la mer; poursuite du chantier du CREPS; labellisation de la région « Paris 2024 : Terre de Jeux », etc.

**L'année 2020 sera ponctuée par de grands événements fédérateurs** : la 3<sup>e</sup> Rencontre régionale des maires qui permettra d'accueillir les maires nouvellement élus; la restitution de la démarche Ma région 2050 qui offre une vision de long terme de nos territoires, et qui a été bâtie sur la base d'une concertation très large des acteurs régionaux; sans oublier **les grands événements populaires auxquels la Région contribue activement**, le Vendée Globe ou les 24 Heures du Mans, et qui font l'attractivité de nos territoires.

2020 confortera l'ambition de la majorité régionale : **faire de la Région une collectivité de proximité qui veut répondre aux attentes quotidiennes des Ligériens, sans jamais perdre de vue les grands enjeux d'avenir**, et notamment démographiques (+ 30 000 habitants par an dans les Pays de la Loire), qui impactent l'ensemble des politiques publiques régionales. **Conjuguer le présent et le futur; le concret et l'audace** : telle est la démarche qui anime la majorité régionale.

Une démarche qui s'inscrit dans le cadre d'une **trajectoire financière sérieuse et transparente**, dont la majorité n'entend pas dévier jusqu'au terme du mandat, en particulier s'agissant de la maîtrise de la dette et des dépenses de fonctionnement.

Mais la discipline budgétaire n'est pourtant pas une fin en soi. Elle n'a d'intérêt que parce qu'elle permet à la Région de **conserver un haut niveau d'investissement** (480 millions d'euros de politiques publiques en 2020) au service des Ligériens, du développement et de l'attractivité de notre économie et de nos territoires.

# LE CADRE FINANCIER ET BUDGÉTAIRE DU BUDGET PRIMITIF 2020

## Un contexte budgétaire complexe et inédit

La préparation du budget primitif 2020 revêt un caractère inédit tant les facteurs financiers à prendre en considération dans l'élaboration des équilibres, par leur nombre et leur caractère exceptionnels, viennent complexifier l'équation budgétaire.

Les conséquences financières de la réforme de l'apprentissage, la montée en puissance de la contribution régionale au fonds de péréquation CVAE ou encore les nouvelles dispositions issues du Projet de loi de finances 2020 constituent des points majeurs de la préparation de ce budget primitif.

### L'impact financier de la réforme de l'apprentissage sur le budget régional

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a modifié en profondeur les mécanismes de gouvernance, de pilotage et de gestion de la politique apprentissage en confiant cette compétence aux entreprises et aux branches professionnelles.

À compter de 2020, les Régions perdent ainsi leur compétence en matière de régulation et de financement des centres de formation d'apprentis. Elles conservent un rôle destiné à garantir le développement économique et l'aménagement équilibré des territoires.

Ce mouvement de recentralisation de la compétence apprentissage a des conséquences importantes, traduites dans le projet de loi de finances pour 2020. En termes de méthodologie, l'État a fait le choix d'assimiler financièrement cette réforme à un transfert de compétences. Ainsi, en contrepartie des charges transférées à l'État, les Régions devront transférer à ce dernier un montant de ressources équivalent afin de garantir la neutralité budgétaire de ce transfert de compétences.

Par conséquent, l'État retire aux Régions les ressources dédiées à l'exercice de cette compétence, à savoir la taxe d'apprentissage, la fraction de TICPE « ressource régionale de l'apprentissage ».

Or, l'action ligérienne en faveur de l'apprentissage se caractérisait par une politique de soutien très volontariste qui dépassait le montant des ressources attribuées par l'État. Ainsi, la Région des Pays de la Loire, dont les dépenses d'apprentissage transférées sont supérieures aux recettes, se retrouve dans l'obligation, en 2020, de reverser à l'État une recette compensatrice de 8,4 millions d'euros, conformément à l'article 24 du projet de loi de finances pour 2020 (PLF 2020). *A contrario*, l'État prévoit une compensation au bénéfice des Régions qui transfèrent plus de recettes que de charges (ce dispositif représente un volume de 156,9 millions d'euros). Cette situation pénalise très injustement les Régions les plus volontaristes, alors que l'État, paradoxalement, n'a eu de cesse de défendre sa réforme en reprochant aux Régions de ne pas consacrer à la compétence apprentissage la totalité des recettes affectées.

De plus, en retirant aux Régions les ressources de taxe d'apprentissage, le législateur les prive d'une ressource budgétaire dédiée à la formation professionnelle. En effet, lors de la réforme de

l'apprentissage en 2015, la taxe d'apprentissage a remplacé l'ancienne contribution au développement de l'apprentissage, qui finançait également la formation professionnelle, pour un montant de 19,4 millions d'euros en Pays de la Loire.

De plus, les Régions perdent le financement des aides aux employeurs d'apprentis. En effet, jusqu'au 31 décembre 2018, les Régions versaient aux employeurs d'apprentis une aide annuelle de 1 000 € pour chaque contrat d'apprentissage signé au sein d'une entreprise de moins de 11 salariés. Ce dispositif d'aide était reconduit chaque année et couvrait la durée totale du contrat d'apprentissage.

L'article 22 du PLF 2020 supprime le principe de compensation aux Régions de ces primes. Or, si la Région n'attribue plus d'aides depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, elle devra toutefois assumer le paiement des primes pour les contrats conclus avant cette date. Pour la Région des Pays de la Loire, la suppression de ce principe de compensation représenterait, en 2020, une perte de recettes de fonctionnement estimée à 7,1 millions d'euros. **À ce jour, cette hypothèse n'est pas intégrée aux équilibres budgétaires, dans l'attente de l'issue des négociations entre l'État et Régions de France.**

Enfin, pour permettre aux Régions de prendre en charge la compétence résiduelle, le législateur a prévu d'octroyer aux Régions une dotation en fonctionnement et en investissement. Un arrêté ministériel en date du 21 octobre 2019 fixe le montant global de la dotation de fonctionnement à 138 millions d'euros pour l'ensemble des Régions. Pour la Région des Pays de la Loire, cette dotation de fonctionnement représente un montant prévisionnel de 11,6 millions d'euros.

S'agissant de la section d'investissement, la dotation serait d'un montant de 180 millions d'euros pour l'ensemble des Régions. Ce montant doit encore faire l'objet d'une confirmation par la publication d'un décret d'application. À titre prévisionnel, la Région se verrait attribuer une recette de 17,4 millions d'euros.

Par conséquent, de budget primitif à budget primitif, la Région des Pays de la Loire anticipe une baisse des dépenses de fonctionnement liées à l'apprentissage de 107,1 millions d'euros entre 2019 et 2020, ces dépenses passant ainsi de 135,6 millions d'euros au BP 2019 à 28,5 millions d'euros au BP 2020 (après retraitement des mesures en faveur de l'orientation). En parallèle, la Région prévoit une baisse de ses recettes de fonctionnement de 127,4 millions d'euros, passant de 146,1 millions d'euros au BP 2019 à 18,7 millions d'euros au BP 2020.

L'obligation de reversement de 8,4 millions d'euros présentée ci-dessus aggrave les conséquences financières de cette réforme. Ainsi, en section de fonctionnement, le manque à gagner, en épargne brute, représente 28,7 millions d'euros.

BP 2019		BP 2020	
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>146,1 M€</b>	<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>18,7 M€</b>
— ressources régionales de l'apprentissage	122,4 M€	— TICPE prime d'apprentissage	7,1 M€
— primes et aides aux employeurs d'apprentis	23,7 M€	— fonds de soutien aux CFA	11,6 M€
		<b>Évolution</b>	<b>- 127,4 M€</b>
<b>Dépenses de fonctionnement <sup>1</sup></b>	<b>135,6 M€</b>	<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>36,9 M€</b>
		— dispositifs apprentissage <sup>1</sup>	28,5 M€
		— reversement État	8,4 M€
		<b>Évolution</b>	<b>- 98,7 M€</b>
		<b>&gt; Impact sur l'épargne brute</b>	<b>- 28,7 M€</b>

<sup>1</sup> Après retraitement des mesures en faveur de l'orientation.

## Les autres mesures du Projet de loi de finances 2020 (PLF 2020)

Outre les mesures relatives à la réforme de l'apprentissage présentées ci-dessus, le PLF 2020 contient des dispositions législatives qui impactent l'exercice de préparation budgétaire.

Depuis 2008, l'État procède à des baisses de dotations versées aux collectivités locales en tant que « variables d'ajustement ».

En 2020, ces baisses sont estimées à 122 millions d'euros, dont 55 millions d'euros pour les Régions. Ces baisses sont opérées sur la Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle ainsi que sur les allocations compensatrices. En 2020, cette nouvelle baisse est estimée pour la Région des Pays de la Loire à 2 millions d'euros. Depuis 2017, année au cours de laquelle l'État a fait le choix d'intégrer la DCRTP et les allocations compensatrices régionales au périmètre des variables d'ajustement, la Région des Pays de la Loire a subi une perte de recettes de près de 10 millions d'euros (soit une baisse de 42 % entre 2017 et 2020).

Par ailleurs, l'État annonce qu'il prendra en charge l'indemnité de conseil des comptables publics versée initialement par les collectivités territoriales. En réalité, à la lecture du PLF et du rapport de la commission des finances, il est constaté que cette prise en charge par l'État est en réalité financée grâce à une baisse des dotations versées aux collectivités locales. Cette mesure représente un coût total de 25 millions d'euros. Pour la Région des Pays de la Loire, cette décision présente un coût financier estimé à 409 000 €.

## La montée en puissance de la contribution régionale au fonds de péréquation CVAE

À la suite de la réforme de la fiscalité directe locale de 2011 au cours de laquelle a été supprimée la taxe professionnelle au profit de la création de la CVAE, le législateur a souhaité créer un dispositif de

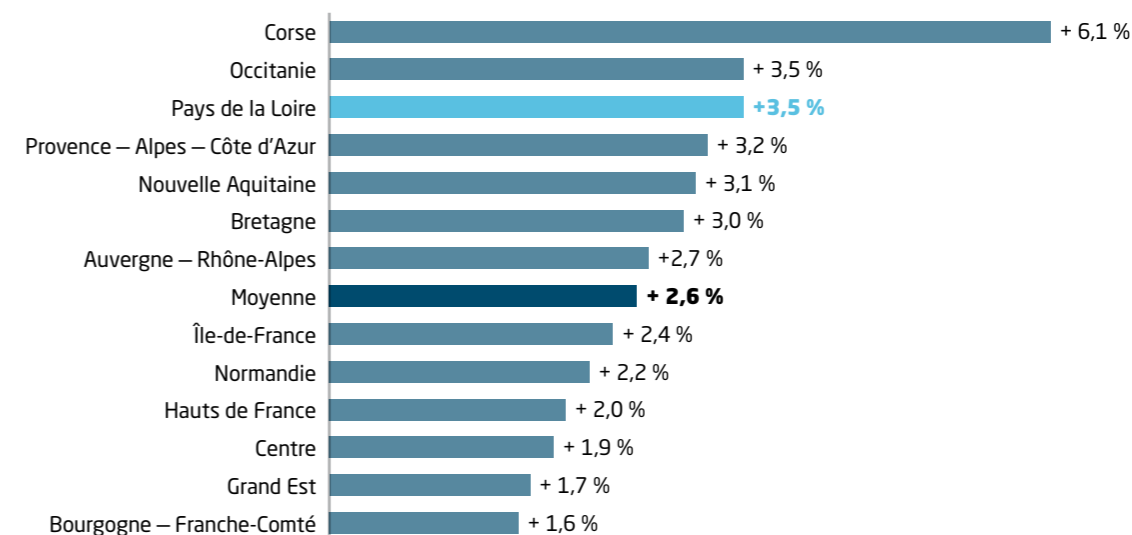
péréquation des ressources (article 78 de la loi de finances pour 2010) modifié par l'article 113 de la loi de finances pour 2013.

Ce fonds de péréquation, présenté à l'article L 4332-9 du CGCT, est corrélé au dynamisme des ressources fiscales perçues par les Régions avec, comme année de référence, l'année 2011. Ainsi :

- sont contributrices au fonds de péréquation les Régions dont le taux d'évolution des ressources (ratio entre les ressources 2011 et les ressources n-1) est supérieur au taux national;
- sont bénéficiaires les Régions dont le taux d'évolution des ressources est inférieur au taux national.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, le produit de CVAE de la Région des Pays de la Loire évolue plus vite que la moyenne nationale.

### ÉVOLUTION MOYENNE ANNUELLE DE LA CVAE 2012 - 2018



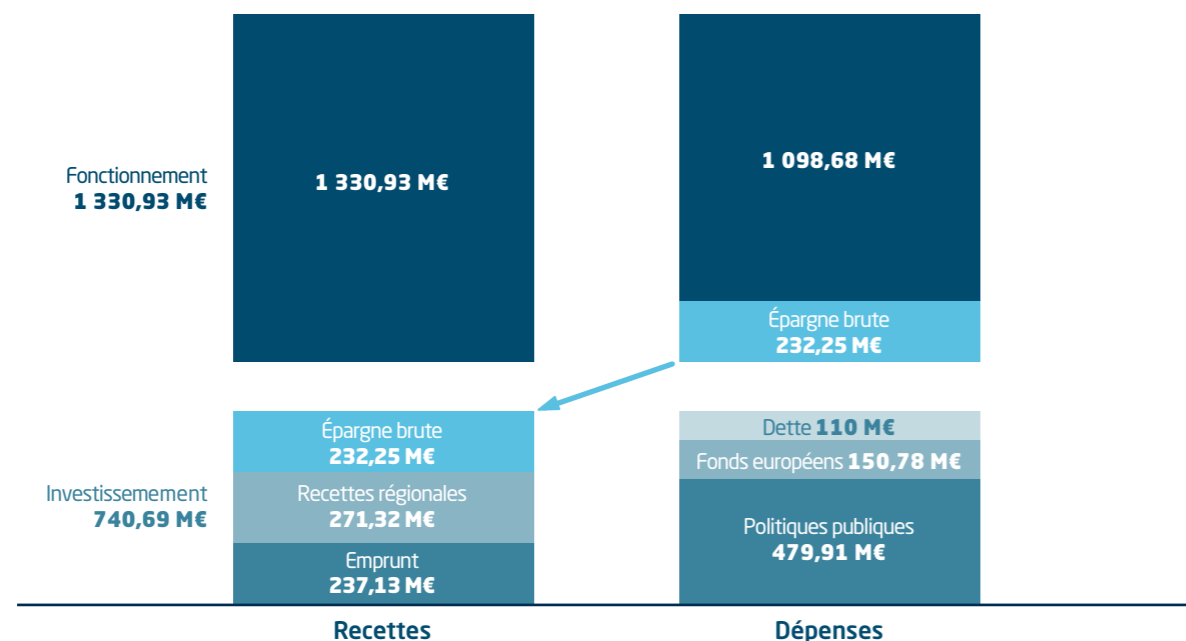
Ainsi, depuis 2014, la Région des Pays de la Loire est contributrice au fonds de péréquation CVAE, à hauteur de 4,1 millions d'euros en moyenne chaque année (moyenne lissée sur la période 2014-2018).

Or, en 2019, le montant de la contribution au fonds de péréquation est en très forte augmentation (contribution calculée sur le produit de CVAE 2018). Le 12 juillet dernier, les services de l'État ont indiqué à la Région que celle-ci devra s'acquitter, au cours de l'exercice 2019, d'un montant de 14,3 millions d'euros pour le fonds de péréquation CVAE, une dépense en hausse de 277 % par rapport à l'exercice 2018. Il s'agit là d'une évolution inédite depuis la mise en place du fonds de péréquation (le pic historique d'évolution était de + 17 %, constaté en 2015) et totalement déconnectée du dynamisme de la CVAE, qui a augmenté de 4,9 % en 2018.

Compte tenu du dynamisme de la CVAE constaté en 2019, qui s'élève à + 7,1 % selon la notification des services de l'État, la Région anticipe pour 2020 une nouvelle augmentation de la contribution au fonds de péréquation CVAE, à hauteur de 15,9 millions d'euros, soit une dotation en hausse de 12,1 millions d'euros par rapport à la dotation inscrite au budget primitif 2019.

## Présentation globale de l'équilibre budgétaire

L'équilibre général du budget primitif 2020, dont le montant s'élève à 1 839,37 millions d'euros, s'établit de la façon suivante :



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 330,93 millions d'euros, soit une baisse de 64,54 millions d'euros par rapport au budget primitif 2019 (- 4,6 %). Cette baisse s'explique, pour l'essentiel, par la réforme du financement de l'apprentissage. Pour rappel, la Région perd ses ressources d'apprentissage historiques au profit d'un nouveau panier de ressources dont une dotation de fonctionnement évaluée à 11,60 millions d'euros. Cette nouvelle dotation, conjuguée au maintien de la compensation financière des primes aux employeurs d'apprentis évaluée à 7,1 millions d'euros, permet d'anticiper un montant total de 18,70 millions d'euros au titre des ressources d'apprentissage, contre 146,13 millions d'euros au BP 2019, soit une baisse de 127,43 millions d'euros. Cette baisse est partiellement compensée par le dynamisme des recettes fiscales comme la CVAE, attendue en hausse de 16,73 millions d'euros par rapport au BP 2019, ou encore la TVA, pour laquelle la Région anticipe un dynamisme de + 7,83 millions d'euros par rapport au BP 2019. En outre, il est à noter une évolution importante des recettes liées aux politiques publiques de + 35,99 millions d'euros par rapport au BP 2019, principalement sous l'effet des recettes liées aux fonds européens (+ 15,69 millions d'euros) et la montée en puissance du plan investissement compétences (+ 19,6 millions d'euros).

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 098,68 millions d'euros au BP 2020, contre 1 141,56 millions d'euros au BP 2019, soit une baisse de 3,76 %.

Toutefois, l'année 2020 est une année inédite s'agissant du périmètre d'analyse des dépenses de fonctionnement, à plusieurs égards :

- **la perte de la compétence apprentissage** : les dépenses d'apprentissage (hors obligation de reversement à l'État) accusent une baisse prévisionnelle de 107,1 millions d'euros entre le BP 2019 et le BP 2020;

- **l'obligation de reversement d'une compensation financière au bénéfice de l'État**, d'un montant de 8,4 millions d'euros, dans le cadre de la recentralisation de la compétence apprentissage. La Région, du fait de sa politique volontariste, a en effet transféré à l'État des dépenses supérieures aux recettes dédiées, alors même que les Régions qui ont moins dépensé que leurs recettes dédiées vont bénéficier d'une dotation supplémentaire parfois significative;

- **la montée en puissance du Plan régional d'investissement dans les compétences** : les inscriptions 2020, en crédit de paiement, devraient s'élever à 59,9 millions d'euros contre 38,5 millions d'euros en 2019;

- **l'impact de l'ajustement comptable entre sections opéré en 2019 et amplifié en 2020** : la participation de la Région à l'expérimentation (démarche unique en France métropolitaine au niveau des Régions) à la certification des comptes et son engagement en faveur de la qualité comptable l'amènent à corriger progressivement ses pratiques financières pour les mettre aux standards les plus exigeants. Ainsi, une réflexion a été menée sur l'imputation comptable de certaines dépenses régionales. Les échanges menés avec le Payeur régional et la Chambre régionale des comptes ont permis à la Région d'identifier certaines subventions, autrefois inscrites en section d'investissement, qui nécessiteraient de faire l'objet d'un transfert en section de fonctionnement compte tenu de leur destination. En 2020, la Région poursuivra cet effort en faveur de l'amélioration de la qualité comptable. Ce travail nécessitera, dès le budget primitif, d'inscrire en section de fonctionnement des dépenses que la Région aurait précédemment inscrites en section d'investissement. L'impact financier de cet ajustement est estimé, pour l'exercice 2020, à + 8,8 millions d'euros en crédit de paiement;

- **l'augmentation de la contribution régionale au fonds de péréquation CVAE** : dotation en hausse de 12,1 millions d'euros par rapport à la dotation inscrite au budget primitif 2019.

Cette action en faveur d'une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement permet de préserver un niveau d'épargne brute de 232,25 millions d'euros malgré la réforme de l'apprentissage qui pénalise fortement la Région. Pour rappel, cette réforme engendre une baisse de l'épargne brute de 28,7 millions d'euros, toutes choses étant égales par ailleurs. En parallèle, la Région des Pays de la Loire poursuit son action en faveur du ralentissement de la dette. Ainsi, l'emprunt d'équilibre est en baisse : il s'élève à 237,13 millions d'euros au BP 2020 contre 239,92 millions d'euros au BP 2019.

Les dépenses prévues dans le cadre du budget primitif 2020 sont détaillées dans les différents rapports budgétaires thématiques.

## Les autorisations pluriannuelles

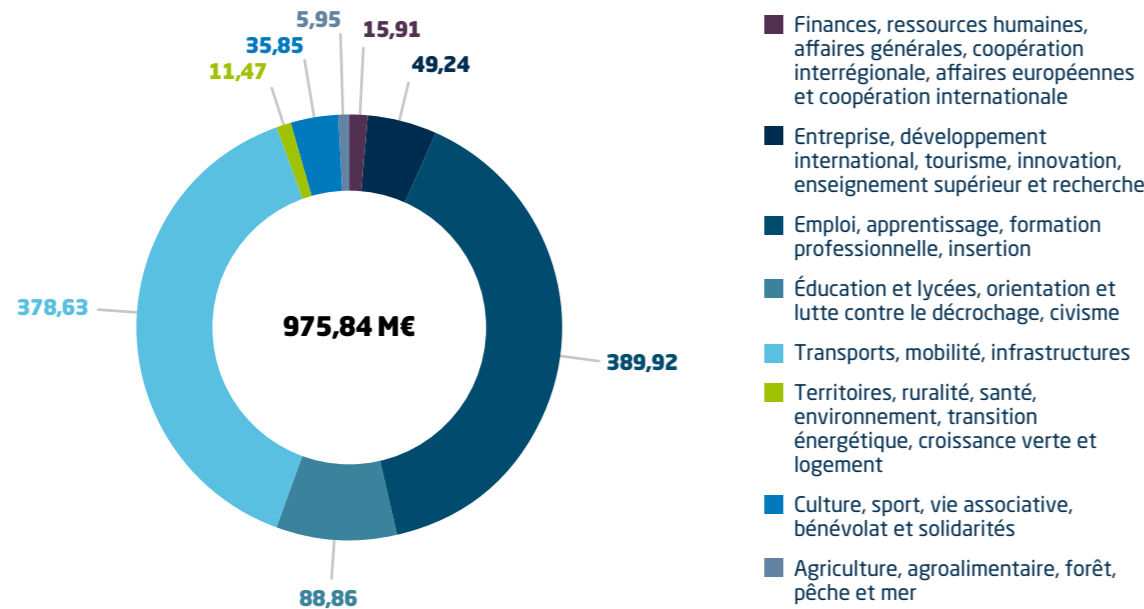
### Les autorisations d'engagement

En section de fonctionnement, le montant des autorisations d'engagement prévues en 2020 s'élève à 975,84 millions d'euros contre 814,27 millions d'euros au BP 2020.

Cette évolution traduit, pour l'essentiel, la montée en puissance des engagements pris par la Région afin de répondre aux objectifs nationaux en matière de formation professionnelle, dans le cadre du Plan d'investissement des compétences. Ainsi, près de 10 000 places de formation supplémentaires en faveur des demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés seront à mettre en œuvre. Dans ce cadre, l'année 2020 verra le lancement, sur chacun des départements de la région, du nouveau dispositif

intégré. Doté de plus de 750 places prévisionnelles par an, il a pour finalité l'insertion professionnelle de personnes très éloignées de l'emploi. Il devra permettre, dans un même continuum pédagogique, d'acquérir les compétences de base, de définir un projet professionnel et d'acquérir un premier niveau de qualification. Enfin, dans le cadre du Plan d'investissement des compétences, la Région ouvrira près de 200 places de formation d'aide-soignants supplémentaires.

RÉPARTITION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (EN M€)

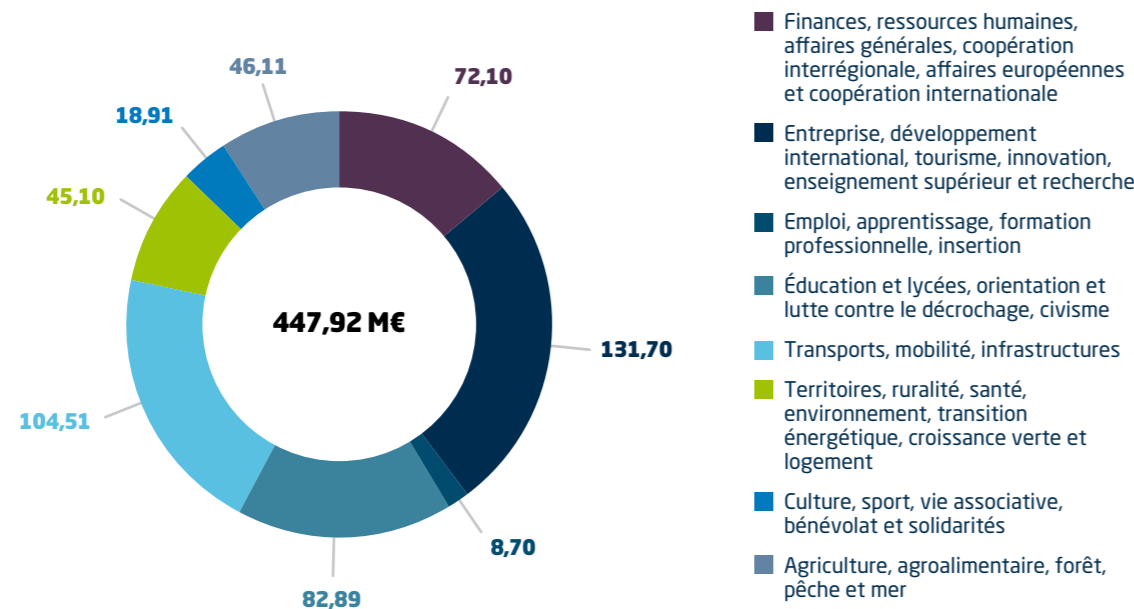


Les autorisations de programme

En section d'investissement, le volume des autorisations de programme proposées au vote s'établit à 510,02 millions d'euros contre 506,19 millions d'euros au BP 2019.

Hors fonds européens, le montant d'AP proposées au vote s'élève à 447,92 millions d'euros contre 452,49 millions d'euros au BP 2019.

RÉPARTITION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (EN M€)

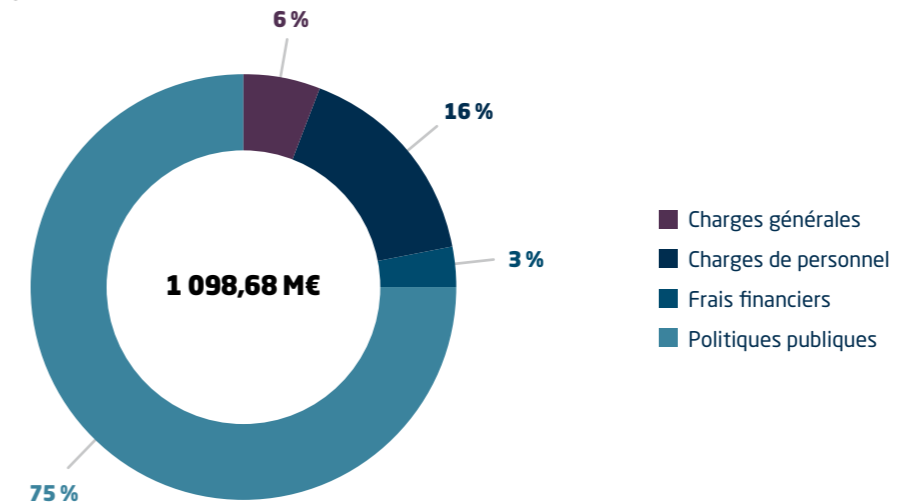


Les dépenses du budget primitif 2020

Il est proposé d'inscrire au budget primitif 2020 un montant de dépenses réelles totales de 1 839,37 millions d'euros, dont 1 098,68 millions d'euros au titre de la section de fonctionnement et 740,69 millions d'euros au titre de la section d'investissement.

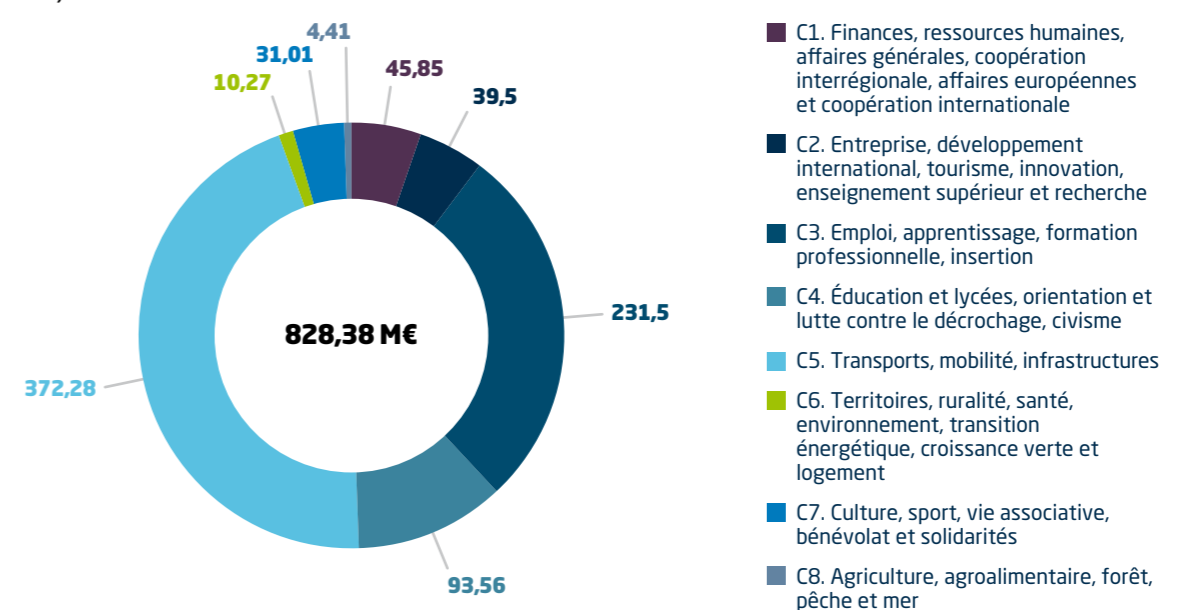
Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 098,68 millions d'euros, et se répartissent comme suit :



Les dépenses de politiques publiques

Les dépenses de politiques publiques s'élèvent à 828,38 millions d'euros, dont 4 millions d'euros de fonds européens, et représentent 75 % du budget de la Région. La répartition par commission (hors dette) s'établit comme suit :



## Les dépenses d'administration générale

Les dépenses liées au fonctionnement de l'administration régionale représentent 237,80 millions d'euros dont :

- 170,17 millions d'euros aux charges de personnel, soit 15,49 % de nos dépenses de fonctionnement. La Région des Pays de la Loire se place au premier rang des Régions pour les plus faibles dépenses de personnel par habitant (hors Île-de-France) avec 41 euros au CA 2018;

### DÉPENSES DE PERSONNEL PAR HABITANT (HORS ÎLE-DE-FRANCE)



- 50,95 millions d'euros au titre du reversement CVAE dont bénéficient les Départements ligériens dans le cadre des transferts de compétences opérés par la loi NOTRe;
- les autres charges d'administration se composent des dépenses d'entretien et consommations liées à notre patrimoine immobilier, de la gestion et de la modernisation de notre parc informatique et de notre architecture réseau, etc.

Ainsi, la très grande majorité des dépenses de fonctionnement bénéficie aux politiques mises en place en faveur des Ligériens, des territoires et des entreprises avec une administration régionale sobre et agile.

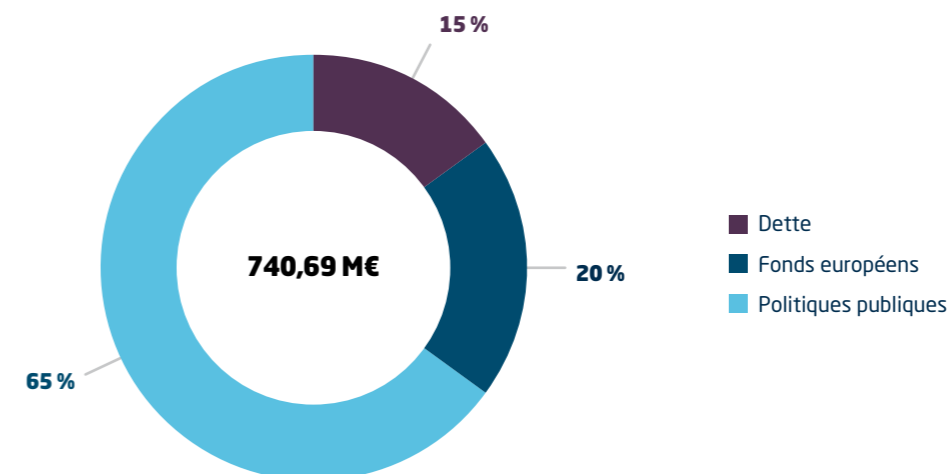
## Les frais financiers

Les frais financiers représentent 2,96 % du budget de fonctionnement, à hauteur de 32,5 millions d'euros. Pour 2020, dans un environnement de taux encore orienté à la baisse, et afin de trouver des investisseurs, la Région anticipe le fait de devoir augmenter la durée de certains de ses emprunts obligataires afin de garantir aux investisseurs un niveau de rendement minimum. Ainsi, alors qu'en 2019 les financements obligataires se sont concentrés sur des durées comprises entre quatre et seize ans, la Région pourrait être amenée en 2020, à l'instar de 2018, à choisir des durées plus longues, jusqu'à vingt ans, occasionnant un léger renchérissement du coût de la dette contrebalancé par la baisse des taux.

## Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 740,69 millions d'euros, dont 150,78 millions d'euros destinés aux fonds européens et 110 millions d'euros d'amortissement du capital de la dette. En excluant ces deux éléments, la Région investira sur son territoire 479,90 millions d'euros contre 472,88 millions d'euros au BP 2019.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT

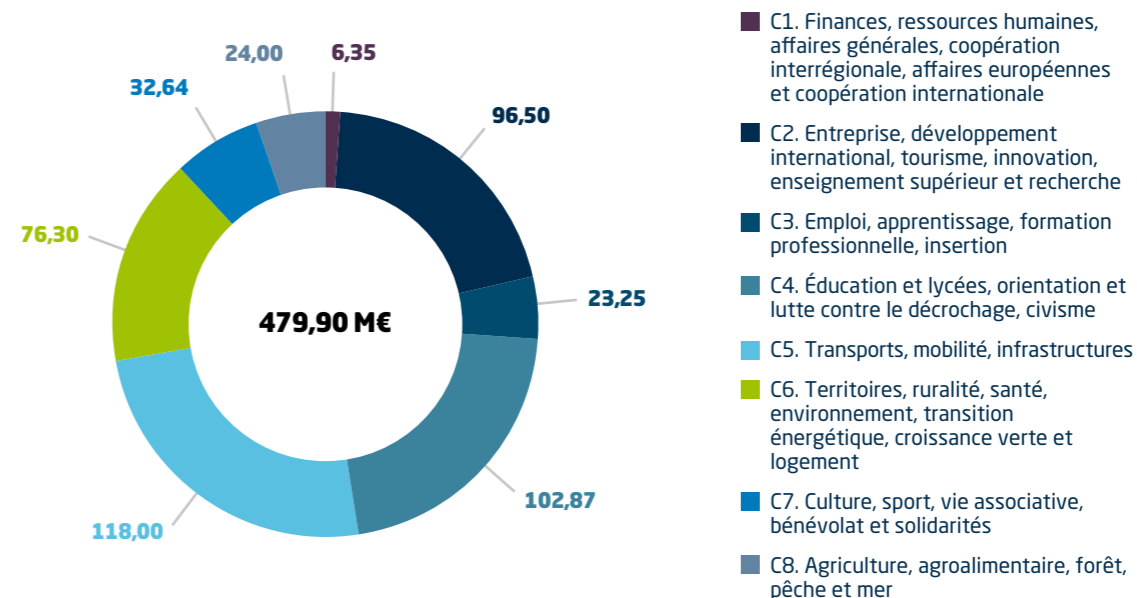


## Les politiques publiques et fonds européens

La Région prévoit un montant de 150,78 millions d'euros à destination des projets financés par les fonds européens, contre 144,46 millions d'euros inscrits au BP 2019. Les dotations sur l'investissement sont, en effet, en augmentation afin de suivre la courbe ascendante de l'actuelle programmation des fonds européens qui s'achève à la fin de l'exercice 2020.

Hors fonds européens, la Région propose d'inscrire 479,90 millions d'euros de dépenses d'investissement pour le financement de ses politiques publiques.

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR COMMISSIONS (HORS DETTE ET FONDS EUROPÉENS)



## La dette

Le remboursement du capital de la dette nécessite une inscription de 110 millions d'euros cette année, en recul de 20 millions d'euros par rapport à l'année précédente.



## Les recettes du Budget primitif 2020

Au BP 2020, il est proposé d'inscrire 1 330,93 millions d'euros de recettes au titre de la section de fonctionnement, contre 1 395,47 millions d'euros au BP 2019. En investissement, il est proposé d'inscrire 271,32 millions d'euros de recettes, en hausse de 17,81 millions d'euros par rapport au BP 2019.

### Section de fonctionnement

Afin d'appréhender l'évolution des recettes de fonctionnement entre le BP 2019 et le BP 2020, il convient de mettre en lumière les deux principaux facteurs qui bouleversent le périmètre d'analyse.

#### La réforme du financement de l'apprentissage, dans le cadre de la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Comme évoqué précédemment, la réforme du financement de l'apprentissage modifie en profondeur les ressources d'apprentissage perçues par les Régions. En section de fonctionnement, la Région des Pays de la Loire anticipe une perte de recettes dédiées à l'apprentissage de 127,4 millions d'euros.

#### La montée en puissance du Plan régional pour l'investissement dans les compétences

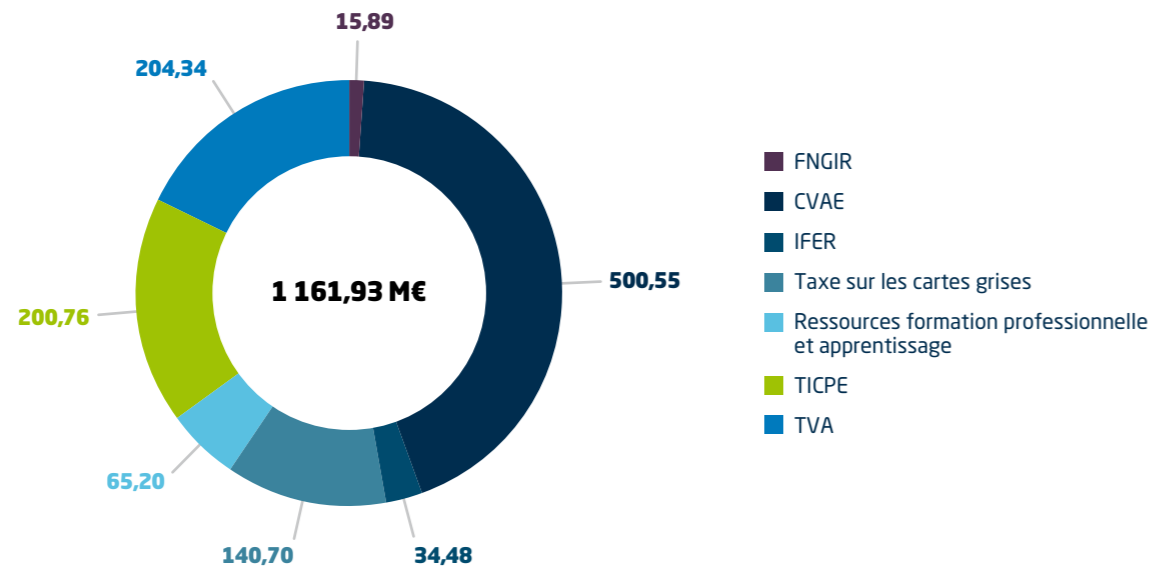
Au regard de ses objectifs de dépenses ambitieux en matière de formation professionnelle, la Région anticipe, en parallèle, une montée en puissance des ressources liées au PRIC, celui-ci étant équilibré en dépenses et en recettes sur la période couverte par le partenariat. Ainsi, pour le BP 2020, la Région prévoit une dotation à hauteur de 57,0 millions d'euros contre 37,4 millions d'euros au BP 2019.

### Les recettes fiscales

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel a retiré aux Régions leur compétence en matière d'apprentissage.

Les recettes régionales de l'apprentissage étaient assises sur de la fiscalité. Aussi, dans le cadre de la préparation du BP 2020, la Région anticipe une baisse de ses recettes fiscales de fonctionnement de 7,7 %.

Le produit de la fiscalité locale attendu s'élève à 1 161,93 millions d'euros en section de fonctionnement, soit - 97,39 millions d'euros (- 7,7 %) par rapport au BP 2019.



### La fiscalité directe

Le produit attendu au titre de la fiscalité directe devrait s'établir à 550,92 millions d'euros, soit une augmentation de 3,2 % par rapport au budget primitif 2019.

#### La Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)

La CVAE est due par les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros. La base d'imposition de cette cotisation correspond à la valeur ajoutée produite par les entreprises contributrices, à laquelle est appliqué un taux unique national fixé à 1,5 %. Cette assiette fait ainsi de la CVAE une recette fortement dépendante des aléas de la conjoncture. En outre, de façon schématique, le montant de CVAE perçu en année N correspond à la valeur ajoutée créée par les entreprises du territoire ligérien en N-2. Ainsi, la recette 2020 est fonction de la valeur ajoutée réalisée par les entreprises en 2018 et donc du dynamisme économique enregistré ladite année.

Or, selon les institutions financières nationales, pour l'année 2018 la croissance du PIB national s'établirait à 1,5 % (contre + 2,3 % en 2017).

En euro courant (inflation comprise), la croissance française s'établit à 2,5 % pour 2018. Par ailleurs, le PIB régional connaît une progression plus dynamique que la moyenne nationale, de 0,2 % depuis cinq ans.

Il est ainsi proposé une évolution du produit de la CVAE pour 2020 de + 2,7 %, soit le niveau de la croissance française (en euro courant) de 2018, + 2,5 %, augmenté du dynamisme constaté sur le PIB régional de + 0,2 %.

Cela porte à 500,55 millions d'euros le montant qu'il est proposé d'inscrire au BP 2020 au titre de la CVAE.

#### L'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)

Cette contribution indirecte qui se décompose en 2 recettes complémentaires, d'une part, l'IFER ferroviaire et, d'autre part, l'IFER télécom, est particulièrement atone.

S'agissant de l'IFER ferroviaire, il est proposé d'inscrire une recette de 13,50 millions d'euros, soit en augmentation par rapport à 2019 de 0,89 million d'euros (+ 7 %). Pour l'IFER télécom, il est proposé d'inscrire une recette de 20,98 millions d'euros, en diminution de 0,65 million d'euros (- 3 %) par rapport à 2019.

Au total, sur les recettes d'IFER, le dynamisme total est limité à + 0,7 % par rapport aux inscriptions du BP 2019.

#### Le Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR)

Ce reversement est non indexé, par conséquent il est proposé de le reconduire à un montant identique à celui définitivement notifié par l'État en 2019, soit 15,89 millions d'euros.

### La fiscalité indirecte

#### La TICPE et la taxe sur les cartes grises

Le montant global estimé pour 2020 au titre de ces 2 taxes est de 341,46 millions d'euros. Il est proposé d'inscrire un montant de 200,76 millions d'euros au titre de la TICPE, soit en augmentation de 2,97 millions d'euros (+ 1,5 %) par rapport au BP 2019.

La TICPE est composée de 2 parts :

- une part forfaitaire qui résulte des transferts de compétences, estimée à 157,64 millions d'euros pour 2020, en augmentation de 1,3 % par rapport au BP 2019;
- une part dite « modulation » estimée pour 2020 à 43,12 millions d'euros, en augmentation de 2,4 % par rapport à 2019, du fait du dynamisme constaté sur le territoire régional des assiettes de carburants sur lesquelles porte la TICPE.

S'agissant de la taxe sur les cartes grises, il est proposé d'inscrire un montant de 140,70 millions d'euros (contre 139 millions d'euros en 2019). Soit un léger dynamisme de + 1,2 %.

#### La TVA

L'article 149 de la loi de finances initiale pour 2017 octroie, à compter de 2018, une fraction de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui se substitue à la DGF. Il est proposé d'inscrire pour 2020, un montant de 204,34 millions d'euros, soit un dynamisme de + 4 % par rapport aux inscriptions 2019.

La TVA est une recette très dynamique, en lien étroit avec la croissance économique. Ainsi, les recettes de TVA effectivement attendues pour 2019 sont plus importantes que les recettes initialement inscrites au BP 2019 (+ 3,3 millions d'euros), ce qui explique le fort dynamisme appliqué aux inscriptions budgétaires de l'an passé pour cette recette.

#### Les recettes liées au financement de l'apprentissage

Comme évoqué dans les développements ci-dessus, la réforme du financement de l'apprentissage, initiée par la loi du 5 septembre 2018, modifie en profondeur les ressources d'apprentissage perçues par les Régions.

À compter de 2020, à titre prévisionnel, les composantes du panier des ressources régionales d'apprentissage, en section de fonctionnement, seront les suivantes :

- le fonds de soutien aux CFA : comme évoqué plus haut, les Régions conservent un rôle de péréquation territoriale destiné à garantir le développement économique et l'aménagement équilibré des territoires. Afin d'exercer leurs missions, les Régions se verront octroyer une enveloppe nationale estimée à 138 millions d'euros, soit, pour la Région des Pays de la Loire, une recette prévisionnelle de 11,6 millions d'euros;
- la TICPE « prime d'apprentissage » : cette recette est partiellement maintenue sur la période 2020-2022 afin de financer les contrats d'apprentissage conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (date d'entrée en vigueur du dispositif unique d'aide versée par l'État). Pour 2020, cette recette est attendue à 7,1 millions d'euros.

#### Les recettes de la formation professionnelle

Cette recette comprend les deux composantes suivantes :

- une part de TICPE dont l'assiette est nationale et figée depuis 2012 et dont la quote-part de la Région est inchangée depuis 2014. Par conséquent, il est proposé de reconduire son montant de 14 millions d'euros sur la période 2020-2022;

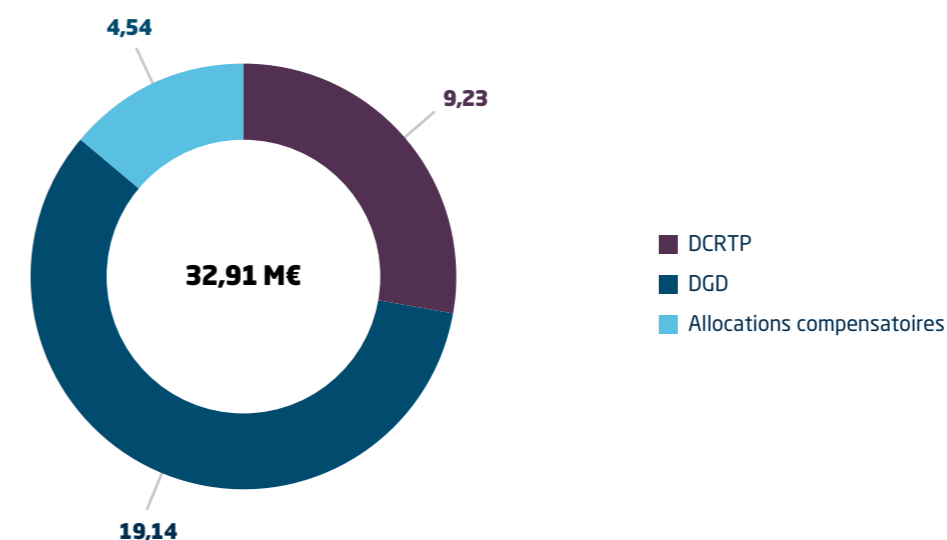
- les frais de gestion perçus par l'État au titre de la Taxe d'habitation et de la Cotisation économique territoriale. En rétrospective, cette recette connaissait un dynamisme annuel de + 2,5 %. Pour 2020, il est proposé de maintenir ce dynamisme, soit une dotation de 32,55 millions d'euros.

#### Les concours financiers de l'État

S'agissant de la section de fonctionnement, les concours financiers sont anticipés à hauteur de 32,91 millions d'euros, en baisse de 4,5 % par rapport aux inscriptions du BP 2019. Ces dotations sont détaillées ci-dessous :

- s'agissant de la DGD, il est proposé de reconduire en 2020 le montant notifié par les services de l'État au printemps 2019, soit 19,14 millions d'euros;
- la DCRTP pour 2020 est estimée à 9,23 millions d'euros, soit en baisse de 13,96 % par rapport à 2019;
- s'agissant des allocations compensatrices, il est proposé d'inscrire une recette de 4,53 millions d'euros, en baisse de 0,04 million d'euros par rapport aux inscriptions du BP 2019.

#### CONCOURS FINANCIERS DE L'ÉTAT



#### Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Au BP 2020, il est proposé d'inscrire un montant de 0,40 million d'euros en section de fonctionnement.

#### Les Opérations financières

Les recettes liées aux opérations financières sont proposées pour un montant de 2,4 millions d'euros, en hausse de 36,75 % par rapport au BP 2019. Elles regroupent les produits des opérations de marchés, les intérêts négatifs à percevoir sur les billets de trésorerie (liés aux emprunts de trésorerie à taux négatifs pour la Région) et les reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants.

## Les Recettes associées aux politiques régionales

En 2020, la mise en œuvre des politiques régionales permet d'anticiper la perception de 107,84 millions d'euros de recettes de fonctionnement, soit 50 % de plus qu'en 2019. Cette hausse provient de la mise en œuvre du Plan d'investissement dans les compétences et de l'accélération des remontées de dépenses au titre du Fonds social européen.

### Recettes de gestion

Les prévisions de recettes de gestion reculent très légèrement de 0,67 % par rapport au BP 2019 et sont proposées à hauteur de 14,9 millions d'euros. Ces recettes tarifaires sont générées par les politiques régionales dans le domaine de la culture (Pass culture sport et Folle journée) ou des transports (ferroviaires et routiers hors transports Loi NOTRe) et sont prévues à hauteur de 1,84 million d'euros. Les recettes du Fonds académique de rémunération des personnels d'internat (FARPI) sont maintenues à 10 millions d'euros et les divers remboursements liés aux charges de personnel ou aux charges de structure et de gestion se stabilisent autour de 2,25 millions d'euros en 2020.

### Redevances et loyers

Les recettes inscrites au titre des redevances et loyers s'affichent à 5,01 millions d'euros, soit en légère hausse de 0,37 %, pour suivre les quelques actualisations de tarifs prévues dans les diverses conventions d'occupation de locaux.

### Remboursement d'avances et de prêts

Les produits des intérêts liés aux différents prêts et avances attribués par la Région aux opérateurs économiques du territoire sont inscrits pour un montant prévisionnel de 0,86 million d'euros, soit en léger recul de 7,34 % par rapport au BP 2019.

### Recettes exceptionnelles

Pour 2020, les recettes exceptionnelles inscrites en fonctionnement sont estimées à 2,64 millions d'euros, soit en hausse de 1,47 million d'euros par rapport à 2019. Des reversements d'indemnisation sont attendus au titre des retards de livraison des rames Régio2N V200 et de rames Régiolis subis par la Région.

### Participations

Les participations reçues en fonctionnement progressent nettement en 2020, passant de 40,26 millions d'euros en 2019 à 59,22 millions d'euros en raison des modalités retenues pour la mise en œuvre du Pacte d'investissement dans les compétences. Les réalisations effectuées dans le cadre de la convention financière 2019 doivent pouvoir générer 19,65 millions d'euros de recettes alors que les estimations du premier versement relatif à la mise en œuvre de la convention financière 2020 se portent à hauteur de 37,35 millions d'euros de recettes. Ainsi, 57 millions d'euros de participations sont prévus au BP 2020 au titre de ce plan.

Les autres participations à portée culturelle, environnementale ou liées aux différentes charges de structure et de gestion, reçues en fonctionnement, progressent de 22 % par rapport au BP 2019, pour s'afficher à 2,22 millions d'euros. Cette progression s'explique en particulier par l'inscription de 0,76 million d'euros de financement prévu dans la convention de partenariat « 10 000 accompagnements de PME vers l'industrie du futur » avec Bpifrance.

## Fonds européens

Les remboursements effectifs du FSE progressent nettement grâce à l'accélération des remontées de dépenses. Ainsi, ces ressources sont fixées à 22,53 millions d'euros au BP 2020. Les recettes attendues au titre de l'assistance technique sur les 4 fonds (FEDER, FSE, FEAMP et FEADER) sont maintenues en 2020 à 3,47 millions d'euros. Ainsi au global, les recettes liées aux fonds européens évoluent de 10,30 millions d'euros en 2019 à 26 millions d'euros en 2020.

## Recettes de transports loi NOTRe

Les recettes tarifaires de transports maritimes et routiers issues du transfert de compétences dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe en date du 7 août 2015 sont proposées à 25,46 millions d'euros en 2020, soit en diminution de 8 %. Cette diminution s'explique par l'effet, en année pleine, de l'harmonisation des tarifs de transports scolaires sur l'ensemble du territoire de la région des Pays de la Loire, proposée à l'occasion de la séance du Conseil régional de décembre 2018. Les recettes de transports scolaires représentent les deux tiers de ces recettes, soit 17,17 millions d'euros. Les transports interurbains produisent 6,98 millions d'euros de produits alors que les transports maritimes génèrent 1,31 million d'euros de recettes.

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

### Recettes fiscales

Le produit de la fiscalité locale attendu en section d'investissement s'élève à 60,43 millions d'euros, soit + 39,3 % par rapport au BP 2019.

Il est proposé d'inscrire un montant de 43,03 millions d'euros au titre de la TICPE attendue en section d'investissement.

Par ailleurs, la nouvelle dotation pour l'apprentissage est inscrite au BP 2020 pour un montant total de 17,40 millions d'euros. Sans précision dans le PLF 2020 sur les modalités de versement de cette nouvelle recette d'apprentissage, la Région l'inscrit sur une nature comptable de TICPE. Cette imputation sera modifiée, si nécessaire, ultérieurement.

### Concours financiers

S'agissant des dotations de l'État reçues en section d'investissement, la Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES) est proposée au budget primitif 2020 à hauteur de 23,12 millions d'euros, soit un montant identique à celui des exercices précédents.

### Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Au BP 2020, l'inscription d'une recette d'investissement d'un montant de 18 millions d'euros est proposée.

## Recettes associées aux politiques régionales

En section d'investissement, les recettes générées par la mise en œuvre des politiques régionales reculent au BP 2020 de 0,59 million d'euros par rapport au BP 2019. Elles sont proposées à hauteur de 168,27 millions d'euros.

### Fonds européens

Le rythme de remontées de dépenses s'est accéléré en 2019 et se poursuivra en 2020. Ainsi, les recettes FEDER attendues en 2020 sont en hausse de 37 %, passant de 29 millions d'euros en 2019 à 40 millions d'euros en 2020. L'inscription des recettes FEADER et FEAMP dans le budget régional représente respectivement 98,44 millions d'euros et 4,29 millions d'euros à hauteur des dépenses inscrites en contrepartie.

### Remboursements de prêts et avances

Les remboursements en capital des différents prêts et avances attribués par la Région aux opérateurs économiques du territoire sont prévus à 9,57 millions d'euros en recettes d'investissement.

### Participations

Les participations attendues au BP 2020 en section d'investissement présentent une hausse de 6,8 millions d'euros par rapport au BP 2019, passant de 9,14 millions d'euros à 15,94 millions d'euros. Les principaux facteurs d'évolution résident dans l'avancée de projets significatifs comme la construction du futur CREPS à La Chapelle-sur-Erdre (4,3 millions d'euros de recettes inscrites), du projet d'aménagement du musée de Fontevraud (4 millions d'euros de recettes attendues du fonds de dotation de la fondation des époux Cligman), du projet de construction du Campus de Saumur (1,94 million d'euros). Les premiers travaux relatifs au volet formation du futur QHU déclencheront également 0,8 million d'euros de participations. Par ailleurs, en raison d'une co-maîtrise d'ouvrage entre la Région des Pays de la Loire et la ville d'Aizenay pour la construction du lycée et d'un ensemble d'équipements sportifs sur la commune, 1,8 million d'euros de recettes sont attendus de la ville d'Aizenay au titre du remboursement des dépenses engagées par la Région au nom et pour le compte de la ville pour la construction du gymnase. De même, concernant les travaux d'aménagement de la zone de solidarité de La Faute-sur-Mer, 1,46 million d'euros de recettes seront remboursés par la ville au regard des dépenses engagées par la Région au nom et pour le compte de la ville de La Faute-sur-Mer. D'autre part, 1,63 million d'euros seront perçus dans le cadre d'opérations de construction ou de réhabilitation des IUT d'Angers et du Mans, du Pôle régional de formation santé-social de Laval ou de l'Ensam Hall technologique. Enfin, le solde du financement de l'appel à projets « Entreprendre dans les territoires fragiles », mené en coopération avec Agence France Entrepreneur, est estimé à 0,25 million d'euros pour 2020.

### Autres recettes

Les autres recettes sont inscrites pour 30 000 euros et permettent de valoriser toutes les actions menées dans le cadre de la mise à jour de l'inventaire, et notamment les cessions d'immobilisation de mobiliers ou véhicules et en particulier des lycées.

### Opérations financières

Les recettes d'investissement liées aux opérations financières sont proposées à hauteur de 1,5 million d'euros et croissent de 12 % par rapport au BP 2019. Ces recettes proviennent de la récupération de TVA escomptée sur les opérations d'aménagements du musée de Fontevraud.

## DES POLITIQUES RÉGIONALES AMBITIEUSES AU SERVICE DES PRIORITÉS DU TERRITOIRE

### MISSION 1. Le combat pour l'emploi local

#### Action 1. Faire émerger les PME du futur

##### Accompagner les entreprises ligériennes dans leurs adaptations à l'économie du futur

L'économie est en perpétuel changement, les dispositifs d'accompagnement de la Région au bénéfice des entrepreneurs ligériens permettent de **répondre aux besoins relatifs à chaque étape de la vie de l'entreprise dans l'optique de faire émerger la PME du futur.**

Le dispositif **Parcours Entrepreneur**, qui fait suite au transfert de l'ancien dispositif national NACRE, **accompagne les porteurs de projet pour favoriser la création d'entreprise.** Fin août 2019, soit 24 mois après le lancement du dispositif, on compte 2 149 bénéficiaires, dont 894 ont créé une entreprise. Le nouveau marché est en cours de définition pour une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Par ailleurs, en Pays de la Loire, plus de 20 % des entrepreneurs souhaitent céder à moins d'un an, et 45 % des entrepreneurs ligériens ont cinquante ans et plus. Ainsi la continuité de l'activité de ces entreprises est un enjeu majeur, et en particulier pour les territoires ruraux. **La Région poursuit son effort d'accompagnement des cédants et des repreneurs au titre de la transmission/reprise d'entreprise.** La confédération des PME (CPME) des Pays de la Loire a élaboré un plan d'actions pour la période 2017 - 2020 afin de mieux cibler et mieux accompagner les cédants potentiels dans une recherche de pérennisation des TPE et PME et de rationaliser des coûts de cession. La première phase, conduite de septembre 2017 à mars 2018, consistait à **mener une étude préalable à l'accompagnement des cédants** en réalisant un diagnostic quantitatif et qualitatif auprès de dirigeants ligériens.

Ce travail a permis d'identifier les freins à la cession et les besoins des cédants selon la taille de leur entreprise, le secteur d'activité ou encore la localisation géographique, et d'élaborer un plan d'actions à mener. La seconde phase se déroulera sur 16 mois. Il s'agira **d'informer, de sensibiliser les cédants éventuels et d'accompagner individuellement les cédants effectifs.** La cible prioritaire retenue est celle des dirigeants d'entreprise de moins de 20 salariés. Le plan d'actions sera décliné sur tout le territoire ligérien. La première phase a été soutenue financièrement par la Région à hauteur de 21 146 €. Pour la seconde phase, une subvention de 60 877 € a été allouée lors de la Commission permanente de novembre 2018.

L'école des entrepreneurs Pays de la Loire Accélérateur, dont la troisième promotion a été lancée en octobre 2019 avec 15 entreprises, continuera son développement alors que le parcours de la première promotion s'est achevé en 2019.

**Le recul sur cette première promotion est très positif :** 89 % des dirigeants participants seraient prêts à intégrer un nouvel accélérateur (évolution moyenne du chiffre d'affaires de + 32 %, augmentation de 100 % du CA export, croissance moyenne des effectifs de 19 %).

Par ailleurs, la Région réitère son soutien à la **chaire Entrepreneuriat familial et société** créée par l'école de management Audencia en 2013. En 2017, la chaire a ouvert **un observatoire régional de l'entrepreneuriat familial, avec le soutien financier de la Région** à hauteur de 20 000 €.

La Région accompagne et conseille les PME, en particulier dans la phase de construction et de consolidation de leurs financements grâce à différents dispositifs. **Le dispositif unique Pays de la Loire Conseil, qui a soutenu 132 dossiers en 2019, est reconduit** avec une dotation complémentaire dans le cadre du Plan de bataille pour l'emploi pour la structuration de la fonction RH dans les entreprises. **En 2019, le dispositif Dinamic (soutenu par le Fonds européen pour le développement régional, mobilisé par la Région) a été rejoint par 120 nouvelles entreprises.** Depuis 2007, plus de 1 300 entreprises se sont engagées dans plus de 1 500 projets Dinamic.

Afin de répondre à l'évolution de la conjoncture, un nouveau module Industrie du futur a été lancé en 2019, pour préparer l'acquisition de nouvelles briques technologiques, ainsi que le développement d'un **module centré sur la proposition de valeur** de l'entreprise et le **renforcement du volet numérique** dans l'ensemble des modules existants.

Concernant le financement des entreprises, le **fonds de fonds**, projet phare pour la politique de soutien en fonds propres de la Région, s'est concrétisé en 2019. **L'accès au financement pour les entreprises est simplifié et l'action régionale est optimisée en privilégiant une intervention par les outils d'ingénierie financière** (prêts, garanties, fonds propres). Ce nouveau véhicule professionnalise l'activité d'investissement, diversifie les risques et optimise la performance globale du dispositif en investissant dans des fonds « sous-jacents ».

**En 2020, le fonds de fonds permettra de donner une meilleure visibilité sur l'engagement financier de la Région et de mobiliser de ressources financières complémentaires** (50,6 millions d'euros pourront ainsi être investis sur les cinq prochaines années, 90,8 millions d'euros sur les dix prochaines années, dont 48,1 millions d'euros pour le volet co-investissement et 42,7 millions d'euros sur le volet holding).

Ainsi, l'activité de holding du fonds de fonds permettra à la Région de poursuivre ses efforts pour **combler les failles du marché sur les segments moins bien couverts (amorçage et préamorçage, développement sur des petits tickets) mais aussi pour mener des actions offensives sur les secteurs d'activité/filières qui présentent des potentiels importants** (industrie du futur, croissance bleue, croissance verte).

À ce jour, 69 entreprises sont accompagnées sur l'activité de co-investissement pour un investissement global de 15,4 millions d'euros. L'activité de holding regroupe aujourd'hui 9 fonds sous-jacents pour un montant total de souscriptions de 28,5 millions d'euros. Ces fonds sous-jacents ont notamment pris des participations dans 139 entreprises en Pays de la Loire.

Outre l'activité de fonds de fonds, les dispositifs de financement de la vie de l'entreprise continueront en 2019 d'être abondés par la Région dans une **logique d'amélioration continue, de subsidiarité et d'optimisation de l'effet de levier.**

**Au total, 135 primes Pays de la Loire Prime création ont été allouées depuis le début du dispositif en 2017, soit 874 250 € de subventions, dont près de deux tiers concernent le volet création d'emplois, depuis le travail d'optimisation de son positionnement mené en 2018.**

De la même manière, le fonds Pays de la Loire Transmission reprise a fait l'objet d'un audit de positionnement fin 2018. Il vise à octroyer des prêts d'honneur (pouvant aller jusqu'à 40 000 € voire 60 000 € en cas de projet porté par plusieurs associés) à des repreneurs soutenus par les réseaux d'accompagnement locaux (Plateforme d'initiative locale, Réseau entreprendre...).

Il s'agit d'un financement supplémentaire afin de créer un effet-levier favorisant la réussite du projet, **en renforçant les fonds propres du repreneur, et ainsi de sécuriser une part du risque pris par la banque et les réseaux** dans le financement de la reprise. À côté du prêt d'honneur, le réseau apporte un parrainage ou des conseils pour ne pas rester isolé et être conseillé dans ses choix et sa posture de nouveau chef d'entreprise. **Au 30 septembre 2019 et depuis la création du fonds, 252 repreneurs ont été soutenus pour 4,7 millions d'euros de prêts engagés (soit 18 650 € de prêt moyen). Ainsi, 2 470 emplois ont été maintenus ou créés. Pour 2020, il est prévu d'accompagner 110 projets de reprise.**

Le dispositif **Pays de la Loire Commerce artisanat (PLCA)** a permis d'aider 89 entreprises de commerces en 2019, soit 10 de plus que l'année précédente. Il sera poursuivi en 2020, avec un objectif de 110 projets, pour un montant moyen de 13 000 €. Les mesures nouvelles en faveur du commerce du futur lancées en 2019 seront déployées et amplifiées en 2020. Dans le cadre de l'appel à projets régional « Entreprendre dans les territoires fragiles » lancé par la Région des Pays de la Loire et l'Agence France entrepreneurs, trois projets innovants ont été sélectionnés. **Ce partenariat d'un montant de 1 million d'euros sera déployé jusqu'en juin 2020.**

La mise en œuvre du **Plan Industrie du futur** se poursuit, avec en 2020 l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Industrie du futur destiné à faire bénéficier les entreprises d'un parcours individualisé de modernisation : 133 entreprises ont été accompagnées depuis juin 2017 dans le cadre de cet AMI, qui suscite une claire adhésion de la part des industriels en ce qu'il leur permet un engagement plus serein dans une démarche de modernisation. En 2020, l'ambition est d'accompagner environ 60 sociétés supplémentaires.

### Ouvrir les entreprises ligériennes aux opportunités de l'économie mondiale

Après le lancement officiel de la **Team France Export Pays de la Loire** en septembre 2018, avec les partenaires que sont la CCI, Business France et Bpifrance, l'année 2020 devra consolider sa mise en œuvre opérationnelle afin d'accompagner plus d'entreprises à l'export.

Comme rappelé par le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères, la Région sera le pilote avec ses partenaires pour faire évoluer favorablement les chiffres du commerce extérieur dans chaque région. En Pays de la Loire, cette feuille de route internationale – export et invest – sera pilotée au sein du Hub International qui réunit les représentants de l'État, de Business France, des Chambres consulaires, des CCEF, de Bpifrance, des douanes, de Solutions & Co... Les Pays de la Loire ont enclenché une dynamique positive au niveau du nombre de PME exportatrices entre 2015 et 2018 mais doivent poursuivre leurs efforts pour combler leur retard en la matière.

Par ailleurs, la Région amplifiera encore les **démarches d'accompagnement et de diagnostic des potentiels à l'export** en repérant de nouvelles entreprises bénéficiaires. Elle sera appuyée en cela par la mise en œuvre opérationnelle de la Team France Export Pays de la Loire qui s'est traduite, dans un premier temps, par le déploiement sur l'ensemble de la région de 13 conseillers internationaux issus de la CCI et de Business France et, dans un second temps, par la mise en place d'une plateforme numérique des solutions.

Cette équipe poursuivra la promotion et la mise en œuvre du **pack export renforcé en 2019 dans sa dimension RH. Pour rappel**, le dispositif Emploi export a connu sa première année complète de fonctionnement et la demande des entreprises est en nette augmentation. C'est un signe très positif prouvant que les entreprises souhaitent renforcer dans la durée leurs ressources humaines à l'international (46 PME ont recruté un Emploi export en CDI depuis septembre 2018). **En 2020, le pack export sera à nouveau étoffé** dans cette dimension en soutenant l'acquisition de compétences export par les salariés.

Suite au succès des missions collectives organisées en 2019 (dont le développement d'opportunités aéronautiques au Maroc et la forte mobilisation des entreprises sur les missions en Europe), la Région maintiendra, en lien avec ses partenaires économiques, son soutien aux initiatives collectives à l'export et proposera aux entreprises régionales des différentes filières d'excellence **un agenda régional 2020 de missions économiques et de salons internationaux stratégiques** (aéronautique, automobile, numérique/tech, IAA, pêche, végétal spécialisé, nautisme, industrie du futur, EMR, santé/biotech, etc.). Le croisement innovation et international sera toujours au cœur de la stratégie internationale.

Le dispositif des envoyés spéciaux (zone Asie, zone Amérique du Nord, zone Afrique) a quant à lui amplifié les missions collectives économiques dans l'ensemble des filières économiques du territoire et **commence à porter ses fruits sur la détection d'opportunités d'affaires pour nos entreprises** (French GourMay à Hong-Kong, Croissance bleue avec l'État de Washington, forte mobilisation des entreprises sur l'agroalimentaire en Côte d'Ivoire...).

**De plus, le « Book 2020, opportunités et tendances à l'international »** sera à nouveau publié en début d'année, compilant ainsi les orientations pays cibles/filières (y compris Europe, Maghreb et Moyen-Orient), fruit du travail de la direction Affaires internationales et des 3 envoyés spéciaux des Pays de la Loire.

Enfin, **la Région poursuivra la mise en œuvre du Contrat de croissance entreprise et inscrira le volet export dans ce dernier afin que les entreprises régionales déjà exportatrices deviennent de vraies ambassadrices auprès de leurs pairs.**

### Poursuivre l'accompagnement des agriculteurs ligériens

Avec 46,1 millions d'euros d'autorisations de programme (soit + 55 %) et 5,9 millions d'euros d'autorisations d'engagement, ce budget marque clairement une accélération. La mise en paiement des dossiers du PDRR (ARIAA, PCAE...) implique également une **forte mobilisation de crédits de paiement d'investissement** (24 millions d'euros).

La présence affirmée sur le territoire régional en 2018 (réunions départementales, appels à projets...) porte ses fruits, une augmentation significative du nombre de dossiers d'aide à l'investissement des entreprises agroalimentaires a été observée sur 2019.

**Pour cette année 2020, dernière année de la période de programmation des fonds européens 2014-2020, la Région maintiendra ses efforts pour la modernisation des exploitations agricoles. Il est attendu de l'État qu'il fasse de même**, en cohérence avec son ambition affichée dans le Grand plan d'investissement volet agricole.

En 2020, la Région veillera à décliner opérationnellement le plan de développement de la **filière Forêt-Bois voté en octobre 2019**. Ce plan est l'occasion d'impulser un engagement régional renforcé afin d'accompagner la dynamique de projets, de l'amont à l'aval de la filière.

En 2018, la Région a voté un plan ambitieux pour l'agriculture biologique. Ce plan a été mis en œuvre avec notamment 3,2 millions d'euros de crédits mobilisés et un appel à projets de 400 000 €. Sur 2020, **elle sera attentive à ce que le Plan ambition bio 2022 annoncé par l'État puisse répondre aux attentes des agriculteurs ligériens.**

S'agissant de la pêche et de l'aquaculture, il est prévu en 2020 une augmentation des besoins sur certains dispositifs (mesure 48 Investissements productifs en aquaculture, augmentation du financement dédié aux projets collectifs et à l'appel à projets annuel pêche aquaculture, augmentation du nombre d'installations en saliculture).

La Région, en lien avec 6 autres Régions d'Europe, accompagnera aussi la mise en œuvre du projet Interreg Régions4Foods qui vise à développer les échanges entre Régions sur l'ensemble de la chaîne de production alimentaire afin de créer des synergies et des opportunités en identifiant les bonnes pratiques mises en œuvre dans d'autres territoires.

## Action 2. Faire des grandes mutations un moteur de production

### Faire rayonner les filières d'excellence des Pays de la Loire

En 2019, la Région a travaillé en concertation avec les partenaires sur un parcours d'accompagnement à l'innovation facilitant la lisibilité pour les entreprises ligériennes. L'enjeu est désormais de **doter le territoire des moyens de rayonner au-delà de ses frontières**. En effet, ces dernières années les projets structurants se sont démultipliés et les différents acteurs (technopoles, pôles de compétitivité, centres de transfert de technologie) se sont structurés.

Ainsi, après une année consacrée à l'accompagnement des pôles de compétitivité (9 sur le territoire ligérien) dans le cadre de la phase IV des pôles pour la période 2019-2022, la Région poursuit son effort dans un contexte de **régionalisation des pôles** voulu par l'État. Les modalités de cette régionalisation sont encore à définir, notamment en termes de transfert des ressources concernées. En tout état de cause, la Région des Pays de la Loire s'est engagée à maintenir les montants régionaux consacrés au financement de ces pôles pour l'année 2020 et à différer la mise en place d'une part variable pour l'ensemble des pôles. Par ailleurs, en concertation avec les pôles, elle a mis en place un appel à projets d'innovation collaborative doté **de 3,3 millions d'euros** pour accompagner en priorité les PME.

**Le changement d'échelle et la mise en réseau des Technocampus existants et à venir se feront en 2020.** Après le transfert des missions du GIP Technocampus (dont la dissolution sera effective au premier trimestre 2020) à l'Agence régionale et la structuration de la **nouvelle offre de services sur le Technocampus smart factory, le Technocampus électronique et internet des objets a été inauguré en décembre 2019.**

**En 2020, les travaux du Technocampus acoustique seront lancés, et le Technocampus robotique et cobotique sera inauguré. La Région travaillera également à un audit des besoins du territoire en matière d'énergie qui permettra d'évaluer l'opportunité de lancer un nouveau technocampus sur ce domaine.**

Plus largement, la définition de l'offre de services aux entreprises dans le cadre des Technocampus fait l'objet d'un important travail de redéfinition, qui portera ses fruits en matière de communication en 2020, avec des briques R&D, formation et études industrielles formalisées. La mise en réseau des Technocampus s'incarnera également concrètement avec un travail collaboratif renforcé, notamment entre Proxinnov, WeNetwork et Clarté, dans le cadre de l'appel à projets national Plateforme d'accélération vers l'industrie du futur.

Parallèlement, en 2020, la Région poursuivra la **mise en œuvre des mesures du rapport Ensemble pour innover**, adopté lors de la session du budget supplémentaire en juin 2018.

**Deux nouvelles sessions test de l'Innovation tour**, démarche de *learning* régionale destinée à sensibiliser les dirigeants d'entreprise aux enjeux de l'innovation et à la découverte des ressources existantes en région, sont programmées pour l'année 2020. La session test de 2019 a permis de confirmer l'intérêt du dispositif pour les entreprises peu sensibilisées au parcours d'accompagnement à l'innovation. Un effort supplémentaire sera fait en 2020 pour amplifier le recrutement des entreprises bénéficiaires, souvent absentes des réseaux traditionnels soutenus par la Région, en s'appuyant notamment sur les EPCI.

Enfin, forte du succès du Printemps de l'innovation, désormais bien inscrit dans le paysage, la Région renouvellera l'expérience en mai et juin 2020.

La Région constate aussi le succès de l'initiative Résolutions, avec **16 appels à solutions Résolutions lancés depuis 2017, soit 63 binômes lauréats représentant 1,26 million d'euros d'aides directes aux entreprises**.

En 2020, **6 nouveaux appels à projets seront lancés**, avec 4 thématiques récurrentes (tourisme, sports et loisirs de demain; RH emploi; industrie du futur; agriculture et agroalimentaire du futur) et **2 nouvelles thématiques** (FINTECH et CLIPPER).

Avec le **Plan régional sur l'économie numérique** voté en juin 2017, la Région entend renforcer les atouts numériques du territoire, diffuser les enjeux de la numérisation dans les filières stratégiques de l'économie ligérienne, et être identifiée comme un **territoire d'excellence numérique**.

En 2019, la Région a répondu aux besoins des PME avec le **dispositif Pays de la Loire Investissement numérique** grâce à une enveloppe de 2,5 millions d'euros, permettant de traiter 240 dossiers (objectif initial de 200) d'une valeur moyenne proche de 10 500 € après en avoir soutenu 182 en 2018. L'innovation dans les entreprises numériques sera soutenue par les mesures Ensemble pour innover, ainsi que par le soutien aux acteurs clés du territoire.

La 4<sup>e</sup> année de mise en œuvre du Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) permettra de poursuivre l'ensemble des actions engagées, **de soutenir des projets structurants pour le territoire** (investissements privés, projets cyclables...) et de lancer de nouvelles actions pour soutenir la croissance touristique, notamment des clientèles internationales, des Pays de la Loire. **La Région des Pays de la Loire et Nantes Métropole ont ainsi obtenu l'organisation de la 15<sup>e</sup> édition du salon Rendez-vous en France / Atlantic Loire Valley les 24 et 25 mars 2020**. Cet événement, premier salon professionnel international de l'offre touristique française, offrira une magnifique vitrine internationale aux offres ligériennes. Les professionnels du tourisme exposants auront ainsi l'opportunité de rencontrer, durant deux journées, près de 900 prescripteurs internationaux qui seront par ailleurs invités à découvrir *in situ* les sites touristiques les plus emblématiques des Pays de la Loire à travers 15 « pré-tours ».

Avec le **Plan d'actions pour l'avenir du nautisme en Pays de la Loire**, adopté en juin 2018, la Région soutient une filière ligérienne d'excellence. Le thème **Port du futur** marquera le premier semestre 2020. Les résultats de l'appel à projets Pays de la Loire Port de plaisance innovant seront présentés en février 2020. D'autres éditions d'appels à projets portuaires pourront être lancées en 2020. La Région soutient également **l'émergence d'une filière d'excellence de la déconstruction et du recyclage** des bateaux de plaisance.

Les solides capacités industrielles, les compétences scientifiques et les infrastructures portuaires adaptées font des Pays de la Loire le premier pôle industriel français pour les énergies marines renouvelables, avec 37 % de l'emploi français. L'année 2019 a été marquée par l'obtention de l'autorisation d'exploiter le parc du banc de Guérande, qui constituera le premier parc commercial posé français, et les négociations relatives à la planification pluriannuelle de l'énergie. En 2020, il s'agira de **réussir à optimiser les retombées territoriales liées à ce premier parc et aboutir l'autorisation du parc Yeu-Noirmoutier**, en bonne intelligence avec les différents usagers de la mer, dont les pêcheurs. De plus, ce marché étant plus développé à l'international qu'en France, l'enjeu consiste à accompagner nos acteurs sur ces derniers, tout en maintenant un effort d'innovation. 2020 sera également l'année de l'accueil de l'événement international Seanergy qui sera l'occasion de mettre en valeur les savoir-faire locaux et de dynamiser l'attractivité de la filière (plus de 4000 participants attendus, incluant des délégations internationales).

Afin de favoriser l'émergence de la filière microalgues, en 2019, la Région a accompagné des actions *booster* : elle a notamment réuni à plusieurs reprises un groupe de travail représentatif de la filière, soutenu trois projets d'innovation à hauteur de 595 000 € et les travaux d'extension d'Algosolis à hauteur de 134 000 €, et s'est saisie de la problématique du règlement européen sur la production biologique des microalgues.

En 2020, il s'agira d'adopter la **Feuille de route collective en faveur de la filière microalgues**. D'ores et déjà, il ressort l'ambition de faire changer d'échelle cette filière en la faisant connaître et en favorisant le développement de ses applications et de la production, en s'appuyant notamment sur la R&D tout en déployant des services adaptés.

En 2020, une feuille de route dédiée à la **filière hydrogène** sera adoptée. Cette filière est à la fois contributrice de la Feuille de route transition énergétique pour la Région des Pays de la Loire, mais également un **axe stratégique pour le développement de l'emploi, l'aménagement du territoire et le déploiement des énergies propres**. C'est pourquoi il est prévu un budget afin de soutenir les projets économiques de nature à renforcer la chaîne de valeur.

### Poursuivre le soutien aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ligérienne

L'action régionale en faveur des entreprises de l'ESS se concrétise par **l'ouverture des dispositifs classiques d'accompagnement des entreprises aux porteurs de projet de l'économie sociale et solidaire**.

En phase avec les nouvelles orientations adoptées par la CRESS, la Région a choisi de concentrer son soutien aux réseaux départementaux de l'ESS sur **l'accompagnement auprès des porteurs de projet et sur le maillage du territoire en termes d'innovation sociale**.

Pour ce faire, **elle a organisé en 2019 des rencontres départementales : l'ESS Tour**, associant les EPCI, les développeurs économiques de l'Agence régionale, les partenaires d'accompagnement à la création « classiques » et les acteurs de l'ESS pour favoriser l'acculturation.

En termes d'innovation sociale, la Région a choisi en 2019 de doter les réseaux départementaux de l'ESS de moyens supplémentaires pour proposer un maillage sur l'ensemble du territoire en termes d'accompagnement des porteurs de projet et de professionnalisation des bénévoles en charge de cette activité. Elle a donc dégagé 210 000 € en plus de l'accompagnement classique de ces réseaux.

Un budget de 1,4 million d'euros a été voté en 2019 pour l'accompagnement de l'ESS et de l'innovation sociale. En 2020, la Région étudie le lancement d'un appel à projets au titre de l'innovation sociale, avec le soutien des partenaires du territoire et en cohérence avec la Stratégie régionale de l'ESS et le volet ESS du SRDEII.

### Créer les conditions d'une économie de la connaissance en Pays de la Loire

L'année 2020 sera marquée par les travaux d'élaboration du futur **Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** pour adoption à la session de juin 2020.

**La nouvelle ambition pour l'enseignement supérieur et la recherche, adoptée fin 2016, a fixé 3 grandes priorités à l'action régionale.**

La première priorité est de **renforcer les secteurs scientifiques de la région, reconnus pour leur excellence**. Ce soutien passe par l'investissement dans les projets des femmes et des hommes qui, grâce à leurs talents, font avancer les connaissances scientifiques à l'origine de l'économie de demain. Cette politique de soutien aux talents cible, d'une part, les chercheurs internationalement reconnus, et d'autre part, les jeunes chercheurs à haut potentiel.

Ainsi, le dispositif Connect talent soutient l'arrivée de chercheurs seniors en Pays de la Loire, afin qu'ils y développent de nouvelles dynamiques de portée mondiale, au bénéfice de la prospérité et de la visibilité de notre territoire. Dans un contexte de recrutement mondialisé, et dans le but de **renforcer la performance de notre territoire en matière d'attractivité**, une évaluation du dispositif Connect talent a été menée en 2019. **Grâce au retour d'expérience des lauréats, venus du monde entier et installés en région depuis 2015, ce dispositif sera bonifié au cours de l'année 2020.**

Pour **accompagner la nouvelle génération de chercheurs prometteurs**, la Région reconduira 2 dispositifs phares en 2020 :

- **le dispositif Étoiles montantes, élaboré en 2017, est conçu pour doper les ambitions de nos chercheurs prometteurs.** Il permet de soutenir leurs travaux en vue d'une candidature à la compétition européenne de l'ERC (meilleur chercheur en Europe par secteur scientifique). La Région incite ces chercheurs à atteindre, très rapidement, le meilleur niveau et à faire effet de levier sur les financements européens de la recherche;
- **le dispositif Pulsar - académie des jeunes chercheurs en Pays de la Loire, élaboré en 2019, vise à préparer la relève** en optimisant le démarrage de carrière des jeunes chercheurs nouvellement recrutés par les grands organismes nationaux (CNRS, INSERM...) et qui s'installent en Pays de la Loire.

À l'échelle collective, la Région investit dans la durée, pour **donner aux chercheurs les moyens d'une recherche compétitive**. Ainsi, grâce au financement continu de la Région aux infrastructures immobilières, équipements scientifiques et aux emplois hautement qualifiés, dans le cadre du CPER et au-delà, elle contribue à renforcer notre potentiel académique. L'année 2020 sera consacrée à l'élaboration du futur Contrat de projets (CPER), à négocier avec l'État et les collectivités locales, en articulation avec le futur Fonds européen pour le développement régional (FEDER) 2021-2027. Cette priorité se traduira également par un soutien affirmé aux projets d'excellence lauréats des investissements d'Avenir, citons notamment **NExT de l'AAP ISITE, le ressourcement scientifique de l'IRT Jules-Verne, l'EUR d'acoustique et les éventuels lauréats 2020 des appels en cours**. **En 2020, la Région envisage par ailleurs de prendre la maîtrise d'ouvrage du projet de Campus santé sur l'Île de Nantes, projet stratégique et fondamental pour la santé du futur, qui doit permettre le rayonnement national et international du site nantais.**

La deuxième priorité est concentrée sur **l'accroissement des liens avec les entreprises pour mobiliser les compétences académiques au bénéfice de l'innovation, du développement de l'économie et de l'emploi**. C'est la raison pour laquelle la Région a financé depuis plusieurs années le programme RFI, dont le but était le décloisonnement de la recherche, de la formation et de l'innovation dans des secteurs stratégiques pour notre territoire : santé, matériaux, numérique, électronique, agriculture et agroalimentaire, végétal, tourisme, EMR...

Parmi ses 12 RFI, la Région souhaite capitaliser sur les réseaux constitués qui ont fait la preuve de leur reconnaissance nationale et internationale, et tout particulièrement ceux en mesure de contribuer à la montée en puissance des Technocampus au cœur de la Stratégie régionale de développement économique. En effet, les dépenses de R&D des entreprises des Pays de la Loire restent en retrait par rapport aux objectifs nationaux (1 % du PIB contre un objectif de 2 %). C'est la raison pour laquelle l'année 2020 verra le **renforcement des synergies entre les politiques de développement économique et d'enseignement supérieur et de recherche, socle de l'économie de la connaissance**.

Dès 2018 avec l'adoption des mesures Ensemble pour innover, la Région a imprimé cette volonté. L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre opérationnelle du nouveau **dispositif Exp'R qui sera amplifié en 2020**. Il permet une première expérience de recherche industrielle aux étudiants de master au sein des entreprises régionales. Ce dispositif est à présent doté d'une plateforme en ligne au service de la mise en relation entreprises - étudiants. Par ailleurs, le **dispositif de chaires industrielles** entrera pleinement en fonction en 2020. Ainsi, des partenariats durables entre entreprises et laboratoires régionaux seront encouragés **pour stimuler à la fois les transferts de technologies des laboratoires vers le tissu économique régional et nourrir les travaux de recherche de problématiques industrielles**.

Enfin, **l'investissement pour la réussite des jeunes et leur insertion professionnelle** constitue le dernier volet de notre stratégie en matière d'enseignement supérieur. Les Pays de la Loire font face à un défi démographique de la population estudiantine, sans précédent et durable. Les dépenses prévues sur la période 2018-2021 **accompagnent donc les investissements structurants** pour :

- accompagner le défi démographique;
- soutenir le développement de l'offre de formation des établissements publics et privés, y compris via de nouveaux usages du numérique;
- garantir de bonnes conditions d'accueil des étudiants sur tous les territoires universitaires régionaux.

En effet, la Région fait de la réussite professionnelle des jeunes une priorité. Ainsi, les modifications législatives intervenues en septembre 2018 prévoient à présent le partage de compétence entre État et Région en matière d'orientation des jeunes. Après le vote de la Feuille de route régionale en matière d'orientation votée en juin 2019, l'année 2020 sera consacrée à la mise en œuvre des mesures. La Région soutiendra notamment le projet Étoile, lauréat du PIA Territoire d'innovation pédagogique, porté conjointement avec les universités, le rectorat et le Carif-Oref, pour une mobilisation de l'enseignement supérieur au profit d'une meilleure orientation des jeunes. À cette occasion, en 2020, **la politique d'accompagnement à la réussite des jeunes sur tous les territoires régionaux (urbains et ruraux) sera amplifiée**.

Enfin, à la suite des travaux de la Conférence régionale de l'enseignement supérieur (CRESUP) menés en 2019, les partenariats internationaux stratégiques des établissements ligériens seront encouragés et la construction d'une offre de formation d'excellence sera accompagnée pour faire rayonner notre territoire, à l'échelle européenne tout particulièrement.



### Action 3. Faire de la formation la garantie des emplois de demain

Face aux changements institutionnels et aux évolutions d'un monde du travail toujours en mouvement, **la Région adapte en permanence l'ensemble des actions de formation**, du lycée à l'enseignement supérieur et de l'apprentissage à la formation professionnelle, afin de faciliter l'accès à l'emploi des Ligériens. Pour une mise en œuvre la plus efficace possible, **la Région fédère l'ensemble des acteurs impliqués autour de sa compétence renforcée en matière d'orientation.**

#### Mettre en œuvre des solutions pragmatiques et innovantes pour une orientation tout au long de la vie

Trouver sa voie, découvrir ses talents, détecter les métiers de demain, rebondir, favoriser les rencontres entre le monde de l'entreprise et de l'éducation, s'orienter tout au long de la vie : la Région voit son rôle renforcé en matière d'orientation avec la loi **Pour la liberté de choisir son avenir professionnel** du 5 septembre 2018.

La Région va désormais mettre en œuvre des actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves, des apprentis et des étudiants comme de leurs familles, en partenariat avec le Rectorat. En complément de cette nouvelle mission, elle continuera à jouer un rôle de coordination avec les acteurs de l'orientation qui interviennent auprès des salariés et des demandeurs d'emploi.

Un **Plan régional pour l'orientation** a été voté par le Conseil régional le 17 juin dernier à l'issue d'une large consultation et de l'organisation d'un Grenelle de l'orientation rassemblant tous les acteurs de l'orientation : plus de 250 personnes auditionnées, plus de 6 000 jeunes sondés et près de 500 personnes réunies lors de notre Grenelle.

Le Plan pour l'orientation tout au long de la vie qui vous est présenté dans ce rapport est le fruit de ce travail d'écoute, de concertation et de proposition. Il s'articule en **4 axes et 23 mesures**. Les trois premiers axes sont consacrés à la découverte, au choix et au rebond vers un métier. Le quatrième axe coordonne l'ensemble de ces mesures. Ce plan est au service d'une seule ambition, celle de permettre, d'encourager et de faciliter l'orientation de tous les Ligériens tout au long de la vie.

Les premières briques de ce plan ont été lancées en octobre 2019 avec notamment le **lancement des 2 premiers Orientibus** qui ont vocation à sillonner le territoire pour atteindre l'objectif d'un Orientibus par département d'ici à la fin du mandat.

Bien au-delà des faibles moyens transférés par l'État pour exercer cette compétence, la Région investit dans la compétence humaine pour mettre en œuvre et innover dans l'exercice de cette nouvelle politique publique en créant une **Direction de l'orientation, animation territoriale et insertion professionnelle** pour être au plus près des partenaires de l'orientation sur le terrain. Cette direction, en cours d'installation, sera opérationnelle début 2020.

Enfin, ce plan est aussi l'occasion de porter une attention à l'orientation des publics les plus fragiles, notamment les décrocheurs, avec la création d'un service décrochage et insertion professionnelle à travers notamment l'expérimentation d'un appui des plateformes de suivi du décrochage. La Région marque ainsi son attachement à investir tous les champs permettant de favoriser une bonne orientation vers l'insertion professionnelle, qui est la marque de fabrique du Plan de bataille pour l'emploi.

### Prendre un nouveau rôle dans le domaine de l'apprentissage

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, la réforme d'ampleur de l'apprentissage issue de la loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 entraîne un changement complet du modèle de l'apprentissage. La régulation des formations par apprentissage est désormais assurée par France Compétences, nouvelle agence publique quadripartite (État, organisations syndicales, organisations professionnelles d'employeurs, Régions). Le financement est confié aux branches professionnelles et à leurs opérateurs de compétences (OPCO). Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les CFA seront financés « au contrat » par les OPCO.

Cette réforme intervient alors que le Plan de relance issu du Grenelle régional de l'apprentissage s'est traduit par **une progression des effectifs sans précédent dans les CFA régionaux**. Avec 33 092 apprentis au 15 novembre 2019, les CFA régionaux comptent 6 340 apprentis supplémentaires par rapport à 2015, soit une progression des effectifs de 24 % en quatre rentrées. **La proportion d'apprentis** parmi les jeunes de 16 - 25 ans en Pays de la Loire (6,3 %) est **la plus élevée de France**.

Cette évolution est le reflet du rôle pivot que la Région a pu jouer pour articuler les différents acteurs de l'apprentissage et, plus fondamentalement, pour redonner confiance aux jeunes, aux familles et aux entreprises dans l'excellence de cette voie de formation professionnelle initiale.

La loi du 5 septembre 2018 confère à la Région un tout nouveau rôle, bien plus circonscrit. La Région pourra contribuer « *au financement des centres de formation des apprentis quand des besoins d'aménagement du territoire et de développement économique qu'elle identifie le justifient* ».

Comme cela a été présenté lors de la session des 17 et 18 octobre 2019, ces missions vont s'opérer dans un contexte financier très contraint par la décision de l'État de ne pas compenser le produit de formation continue de 19,4 millions d'euros contenu dans la fraction régionale de la taxe d'apprentissage.

En matière de **dépenses de fonctionnement**, à l'aide d'une enveloppe dite de soutien, la Région interviendra pour « *majorer la prise en charge des contrats d'apprentissage réalisée par les opérateurs de compétences* ».

Les modalités d'intervention sont étroitement liées au montant de l'enveloppe qui sera attribuée définitivement à la Région et aux niveaux de financement déterminés par ailleurs. Au moment de la finalisation du budget primitif 2020, l'État n'a toujours pas précisé ces points. Dans ce contexte très incertain, les futures modalités d'intervention de la Région restent donc à définir.

En matière de **dépenses d'investissement**, cette contribution prendra la forme de subventions aux CFA.

Dans sa lettre adressée à Régions de France le 17 septembre 2019, le Premier ministre fixe à hauteur de 180 millions d'euros le montant de l'enveloppe nationale destinée aux investissements dans les CFA. Le montant estimé pour la Région des Pays de la Loire sur la base de l'actuel projet de loi de finances est de 17 millions d'euros (correspondant à la moyenne des réalisations en 2017 et 2018).

Dans ce contexte, en matière de **travaux**, la Région consacrera en 2020 les ressources perçues au financement des crédits de paiement des dépenses déjà engagées, parmi lesquels :

- le projet d'Université régionale des métiers et de l'artisanat (URMA) relatif à la restructuration des cinq sites de formation départementaux des CFA de la Chambre des métiers et de l'artisanat de région;

- la restructuration des ateliers du site de Narcé du CFA Éducation nationale Maine-et-Loire;
- la construction des implantations de l'AFPI et de la Jules Verne Manufacturing Academy à Bouguenais (Loire-Atlantique);
- la restructuration des locaux du CFA Agri Nature à La Roche-sur-Yon.

En matière d'**équipements** des CFA, les financements régionaux contribueront à l'adaptation des équipements à l'évolution des référentiels de diplômes, à la pédagogie et aux usages numériques. Ils répondront également aux besoins liés aux ouvertures de formation, ainsi qu'à l'aménagement intérieur des nouveaux locaux.

Dans le cadre d'une réforme nationale de l'apprentissage chargée d'incertitudes pour l'avenir, il s'agira pour la Région, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée par l'État à cet effet, de **moderniser l'appareil de formation**, dans le but de poursuivre l'amélioration des conditions d'enseignement et de vie des jeunes en apprentissage.

### Améliorer continuellement la politique de l'emploi et la formation professionnelle continue

L'offre RÉGION FORMATION à destination des demandeurs d'emploi est la politique de formation professionnelle continue de la Région depuis 2017. Elle est désormais **structurée en trois programmes formant le continuum d'un parcours vers l'emploi** :

- Programme REGION FORMATION - PRÉPA : **pour aider les demandeurs d'emploi les plus en difficulté** à définir un projet professionnel réaliste et / ou acquérir les savoirs de base;
- Programme REGION FORMATION - VISA : **pour permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir un premier niveau de qualification ou d'accroître celui qu'ils possèdent déjà**, en les formant aux métiers pour lesquels des besoins de recrutement sont signalés;
- Programme REGION FORMATION - ACCÈS : **pour faciliter l'accès direct à un emploi repéré**, ou à la création / reprise d'entreprise.

Cette nouvelle offre RÉGION FORMATION a permis d'obtenir de bons résultats en 2018. L'enquête d'insertion réalisée par le Carif-Oref des Pays de la Loire six mois après la sortie de formation indique que 87 % des stagiaires ayant répondu à l'enquête sont :

- en emploi (63 %);
- en contrat en alternance (3 %);
- en poursuite de formation (19 %);
- en création reprise d'entreprise (2 %).

S'agissant de l'insertion professionnelle ou de retour à l'emploi, le taux de 63 % (près de 2 sur 3) se décline comme suit selon les familles de dispositifs :

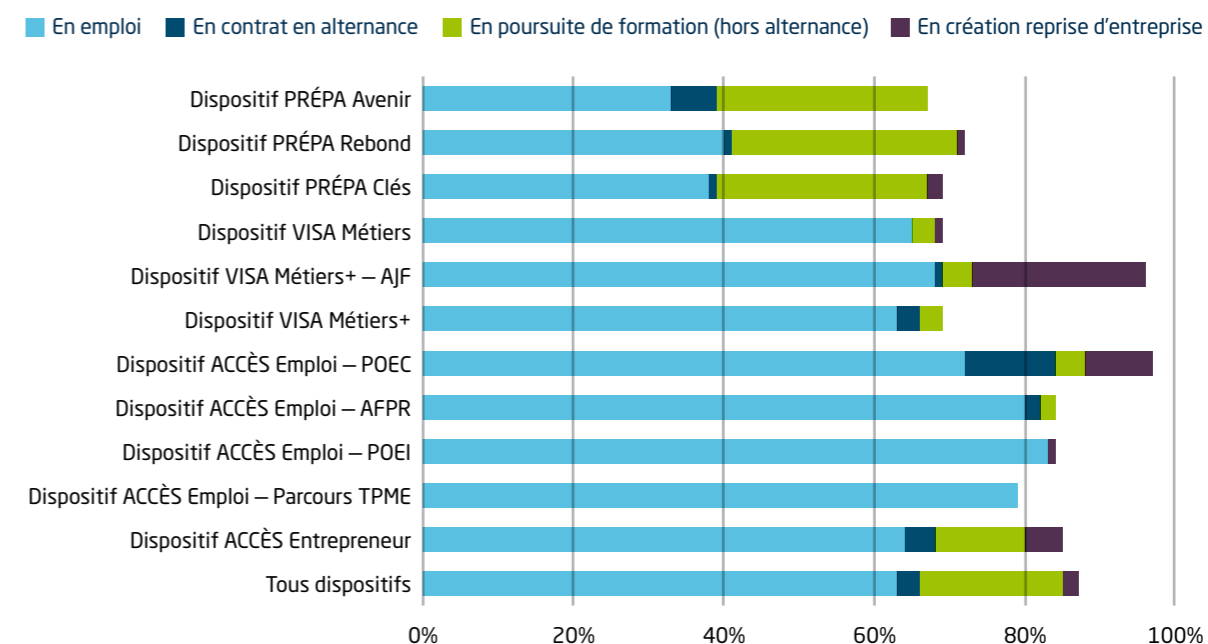
- 36 % des stagiaires en formation de remise à niveau et de découverte des métiers (ensemble du Programme RÉGION FORMATION - PRÉPA) sont en emploi et 27 % en formation;

- 67 % des stagiaires en formation qualifiante (dont le dispositif RÉGION FORMATION - VISA Métiers) sont en emploi;
- 75 % des stagiaires en formation d'adaptation à l'emploi (RÉGION FORMATION - ACCÈS Emploi) sont en emploi.

L'emploi occupé reste très corrélé à la formation suivie (dans 78 % des cas), on note par ailleurs que 33 % des formés sont en CDI. Plus de **80 % des stagiaires se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la formation suivie**. Ce taux de satisfaction varie peu dans le temps et reste stable.

Dans le détail de chaque dispositif, sur les 21 669 demandeurs d'emploi formés en 2018 (hors dispositif RÉGION FORMATION - Sanitaire et social), 3 787 anciens stagiaires ont répondu à l'enquête (soit un échantillon représentatif de 17,4 % de la population dite mère) :

### « RÉGION FORMATION » A PERMIS À 87 % DES STAGIAIRES D'AVOIR RETROUVÉ UNE SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION



Source : Carif-Oref enquête 2018.

Les formations du dispositif RÉGION FORMATION - VISA Sanitaire et social sont évaluées dans leur exhaustivité tous les deux ans (puisque'il a été observé que les résultats sont stables et ne varient pas dans le temps). La prochaine enquête portera sur l'année 2019. Celle de 2017 montrait que 89 % des stagiaires étaient en emploi six mois après leur formation.

Ces résultats permettent de **compléter le bilan à un an du Plan de bataille pour l'emploi** communiqué lors de la séance plénière de mars 2019. Ce bilan montrait en première analyse que 7 724 recrutements réussis étaient immédiatement attribuables au Plan de bataille pour l'emploi (dont 4 520 grâce à une formation courte d'adaptation à l'emploi et 3 204 à la suite d'une période de deux semaines de mise en situation en milieu professionnel).

En prenant en compte l'insertion professionnelle à six mois des stagiaires formés par la Région, **16 911 recrutements ont été réussis en 2018**, dont 13 650 à la suite d'une action de formation

professionnelle continue financée par la Région ou par ses partenaires (Pôle emploi, OPCA / OPCO). Ces résultats collectifs sont le fruit d'une organisation territoriale pragmatique. Sur les 18 territoires uniques de solutions, les Comités locaux emploi formation et orientation professionnelles identifient en proximité les besoins et organisent des solutions. La Région, avec la souplesse de ses dispositifs (fonds territorial d'expérimentation, formations d'adaptation à l'emploi, marchés publics de formation en accords-cadres ajustables et adaptables) a su répondre et créer les conditions de la réussite collective.

Pour la réalisation de ces programmes en 2020, des crédits de paiement à hauteur de 200 millions d'euros sont proposés en fonctionnement, complétés par 5,8 millions d'euros en investissement. Des autorisations d'engagement et de programme à hauteur respective de 372 millions d'euros en fonctionnement et de 8,6 millions d'euros en investissement sont proposées. Ainsi, **plus de 37 000 Ligériens seront formés en 2020 (dont 34 000 demandeurs d'emploi) grâce à l'intervention de la Région.**

**L'action régionale en 2020 permettra de créer de meilleures conditions de formation pour les apprenants en formation sanitaire et sociale,** avec le lancement des études pour le pôle sarthois des formations sanitaires et sociales (regroupement des 11 instituts de formation de l'agglomération mancelle en un bâtiment mutualisé, permettant l'accueil et la formation de 1 300 apprenants). Par ailleurs, les locaux de l'IFAS et IFSI de Saint-Nazaire seront reconstruits sur le site d'Heinlex, permettant non seulement d'offrir un bâtiment davantage fonctionnel (à moindre coût que la réhabilitation lourde du site actuel) tout en rapprochant les étudiants du Centre hospitalier et des sites universitaires.

**La Région propose également à l'État d'améliorer la gouvernance de la formation professionnelle, en donnant à la Région l'ensemble des leviers pour piloter les formations à destination des demandeurs d'emploi.** Ainsi, dans le cadre du Contrat de projets État-Région, les Pays de la Loire proposent à l'État d'expérimenter une nouvelle convention intégrée avec Pôle emploi, portant non plus sur une partie des formations d'adaptation à l'emploi, mais sur leur totalité. Par ailleurs, la Région initiera les contrats d'objectifs sectoriels à l'échelle des 11 OPCO de branche, portant sur 4 axes : l'observation de l'évolution des besoins et la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, la formation professionnelle continue et l'accès à l'emploi, l'alternance et le soutien partagé à l'apprentissage, la valorisation des métiers et le soutien à l'orientation des jeunes comme des actifs. Enfin, elle poursuivra au côté de l'État le financement du GIP Carif-Oref pour l'observation de l'emploi et des formations, l'information des professionnels comme du grand public sur l'emploi, les métiers, et l'offre de formation professionnelle initiale et continue qui y conduit, l'évaluation des formations conduites.

**Enfin, dans un contexte de faible niveau de chômage mais d'incertitudes sur le maintien d'une hausse des créations d'emploi, la Région mobilisera les moyens du PACTE régional d'investissement dans les compétences pour faciliter la rencontre entre les besoins de compétences des entreprises et les demandeurs d'emploi, notamment les moins formés et les plus éloignés de l'emploi.** Ainsi, la Région s'engage à maintenir un haut niveau de dépenses (socle de 103 millions d'euros en crédits de paiement) pour la formation de près de 23 000 demandeurs d'emploi. Elle bénéficie pour 2020 d'un engagement de l'État à hauteur de 83 millions d'euros pour la formation de plus de 10 000 demandeurs d'emploi pas ou peu qualifiés supplémentaires. La convention d'application financière annuelle à passer avec l'État en 2020 précisera cet objectif.

Les principales actions qu'elle engagera dans ce cadre seront :

- **de sécuriser les conditions de formation des apprenants,** dans un contexte de réforme de l'assurance chômage, dont l'impact financier pour la Région demeure incertain et non compensé par l'État. Elle expérimentera pour quelques actions de formation un

complément à la rémunération publique des stagiaires de la formation professionnelle. Cette expérimentation sera suivie par la DARES, afin d'en tirer des conclusions sur la levée des freins à l'accès comme au maintien en formation;

- **d'offrir aux demandeurs d'emploi les plus en difficulté de réels parcours de formation sans rupture : de la découverte des métiers à la qualification jusqu'à l'emploi.** Un nouveau dispositif intégré sera lancé dans les bassins d'emploi les moins pourvus en offre de formation, à hauteur de 1 000 places, alliant accompagnement renforcé et qualification pour les demandeurs d'emploi, prioritairement ceux au chômage depuis un an;
- **d'ouvrir 200 places supplémentaires de formation d'aide-soignant,** afin de pourvoir les besoins importants de recrutement dans ce secteur en tension. Parallèlement, la Région travaille avec l'ARS à une campagne d'information du grand public sur ce métier, afin d'en revaloriser l'image. De son côté, avec son plan Ehpad, l'ARS engage une importante action d'amélioration des conditions de travail et de lutte contre la pénibilité. D'autre part, la Région a demandé au ministère de la Santé de revaloriser le métier d'aide-soignant et de reconnaître ce diplôme au niveau 4 (baccalauréat).

La Région **consacrera en 2020 un effort budgétaire exceptionnel** en faveur des métiers du sanitaire et social en général et de ses étudiants en particulier. Cet effort se décline d'une part à travers la valorisation de la formation des aide-soignants et d'autre part à travers l'amélioration de la condition de vie des étudiants.

Ainsi, une **campagne de valorisation du métier d'aide-soignant** sera réalisée en partenariat avec l'ARS, ainsi qu'un **effort exceptionnel d'ouverture de 200 places d'aide-soignants supplémentaires** dans le cadre du PACTE pour un montant estimé de **1,3 million d'euros en année pleine.**

Par ailleurs, **les étudiants bénéficieront de plusieurs mesures contre la précarité.** La plus importante, à destination des étudiants, est **la prise en charge des indemnités kilométriques de stage sur la base d'un aller-retour par jour et non par semaine.** Ces mesures représentent un effort financier pour la collectivité de près de 4 millions d'euros. Elles s'ajoutent à celles déjà votées par la majorité en 2019.

### Préparer l'avenir de nos jeunes en investissant dans les lycées

L'année 2020 sera marquée par **l'ouverture d'un nouveau lycée,** en septembre, à **Nort-sur-Erdre,** ainsi que par l'amplification du concept du « lycée 4.0 » et **la mise en œuvre de la DACF réformée** (augmentation de la dotation annuelle de crédits de fonctionnement aux lycées publics).

**La Stratégie d'investissement dans les lycées (SIL),** instituée sur la période 2018-2024, en sera à sa troisième année de mise en œuvre, avec toujours la même ambition : **créer les meilleures conditions possibles de réussite** de tous les jeunes en Pays de la Loire, par la **qualité des bâtiments et des lieux de vie,** et des **conditions d'accueil optimisées,** au service de tous les parcours de formation, et sur l'ensemble du territoire.

L'année 2020 s'inscrit dans la continuité, par la poursuite des opérations déjà engagées, et le lancement d'opérations retenues à l'issue d'un examen annuel des priorités assurant une prise en compte souple et évolutive des besoins. Les enjeux démographiques sont maîtrisés. Le label « Lycée 4.0 » va se concrétiser tout autant dans les opérations sur le patrimoine existant qu'au travers des projets de nouveaux lycées.

En réponse à l'exigence de pragmatisme et de sobriété dans les réponses apportées, les projets immobiliers, qu'ils concernent des bâtiments neufs ou un patrimoine existant, sont réalisés dans le respect du Référentiel de sobriété architecturale, technique et économique. Les lycées neufs sont construits et certifiés HQE, pour répondre à des objectifs de performance de niveau supérieur, sur le plan énergétique et des matériaux biosourcés : Label « E+C - Effinergie BBC 2017 » (E3C1) et Label « biosourcé niveau 1 à 3 ».

Sur la période 2018-2024, la Région déploiera la SIL avec 4 priorités :

### 1. Répondre à l'urgence démographique et améliorer les conditions d'accueil pédagogique et fonctionnel sur tout le territoire ligérien, qui représente 40 % de l'effort régional.

En 2020, cette priorité se traduira par la poursuite de la construction des nouveaux lycées de Nort-sur-Erdre, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Aizenay et Pontchâteau. Par ailleurs, la finalisation du programme et le lancement des études de conception **de la construction du nouveau lycée à Saint-Philbert-de-Grandlieu, et l'enclenchement de la concertation en vue de la construction d'un nouveau lycée à Vertou** à horizon 2027, vont concourir à apporter une réponse au défi démographique du Sud Loire de la métropole nantaise. Évidemment, cette priorité sera également déclinée au bénéfice des lycées existants afin de répondre aux évolutions de besoins par des travaux de restructuration, d'extension, et de réaménagement de locaux.

### 2. Promouvoir des lycées bien entretenus, sobres, sûrs, accessibles et exemplaires en matière de transition énergétique et écologique.

Cette priorité représente également 40 % de l'effort régional qui bénéficiera à tous les territoires, même en l'absence de tension démographique.

L'année 2020 verra se poursuivre la campagne de mise à jour des **diagnostics amiante**, le déploiement de la démarche de **surveillance de la qualité de l'air** intérieur de l'ensemble des établissements secondaires conformément à la réglementation, et la réalisation des mesures de **radon** sur les 77 lycées concernés par cette réglementation.

L'excellence environnementale souhaitée pour la SIL se traduira par des opérations de performance énergétique sur le parc immobilier existant, et visera à surpasser la réglementation et obtenir les labels « Énergie positive et bas carbone » et « Bâtiment biosourcé » pour les lycées neufs. Par ailleurs, l'amélioration de la sûreté des lycées reste une priorité pour la mandature, qui conduira en 2020 à la mise en œuvre d'un **5<sup>e</sup> Plan sûreté**, doté d'une enveloppe dédiée de 1,5 million d'euros en complément des 6,5 millions d'euros déjà consacrés à la sûreté depuis 2016.

La volonté de la Région en matière de performance énergétique se déclinera en 2020 en plus des actions déjà engagées dans le cadre de la Feuille de route de transition énergétique, par la poursuite de **l'expérimentation d'une Équipe d'exploitation énergie** des lycées de l'agglomération de Nantes qui a débuté en mai 2019 pour une période de deux années jusqu'à mai 2021. Cette équipe est rattachée à la Direction du patrimoine immobilier. S'inscrivant également dans le cadre de la Feuille de route managériale des agents des lycées, cette expérimentation vise à permettre une diminution des consommations et de la facture énergétique, une amélioration de la qualité de maintenance et des niveaux de confort et de sécurité, et une valorisation des compétences existant dans les EPLE.

### 3. Améliorer l'environnement de travail des agents régionaux dans les lycées (10 % de l'effort régional).

En cohérence avec la feuille de route managériale dans les lycées, il s'agit de travailler sur le champ de la restauration, des locaux de travail, des vestiaires, ateliers et lieux de vie. Des opérations nouvelles sont d'ores et déjà identifiées au lycée Carcouët à Nantes, dans les établissements Perrin-Goussier à Rezé, au lycée Clemenceau à Chantonnay, à Heinlex à Saint-Nazaire...

### 4. Rester agile et soutenir les formes d'innovations éducatives (10 % de l'effort régional).

La Région continuera d'accompagner les effets des réformes du bac et de la voie professionnelle, et aussi soutiendra des projets territoriaux innovants, par exemple les études de la restructuration du lycée Albert-Camus à Nantes, en lien avec le projet de requalification du quartier (cité éducative).

Pour la mise en œuvre de la SIL, le budget 2020, en hausse par rapport à l'an passé, intègre 43 millions d'euros d'autorisations de programme et 3,6 millions d'euros d'autorisations d'engagement nouvelles ainsi que 68,4 millions d'euros de crédits de paiement d'investissement (+6 millions d'euros) et 3,6 millions d'euros de crédits de fonctionnement. Ce plan annuel constitue **la priorisation de besoins examinés et actualisés en continu** : prise en compte des études capacitaires, de la mise à jour des prospectives démographiques, des besoins des EPLE évoqués dans les revues de gestion immobilière, des recommandations de la prévention professionnelles, des retours des visites de terrain et des réunions managériales 360°.

L'ambition régionale pour le numérique se traduira par la **fiabilisation des infrastructures informatiques** dans les lycées publics, l'accompagnement des **nouveaux usages numériques** liés pour la pédagogie, la poursuite de la gestion des impacts de la réforme du baccalauréat et de la voie professionnelle (dont le renouvellement des PC) **et le développement du nouvel environnement numérique de travail (ENT)**.

En parallèle, la Région poursuivra son plan de modernisation des équipements des lycées publics afin d'élever le niveau de formation des jeunes, d'adapter les équipements aux besoins des formations notamment professionnelles et d'améliorer leurs conditions de vie. L'intervention régionale consistera aussi à accompagner les agents régionaux dans le choix de leurs équipements de travail pour tenir compte de l'évolution de leurs métiers et de l'ergonomie de leurs postes de travail.

La démarche régionale des **3R (réemployer; revendre aux enchères; mettre au rebut)**, inscrite dans le Plan d'actions régional économie circulaire 2018-2025, est désormais déployée dans l'ensemble des établissements.

L'année 2020 verra l'application de la **réforme de la DACF** (Dotation annuelle de crédits de fonctionnement), à la suite du vote de l'Assemblée régionale des 17 et 18 octobre 2019. Les nouvelles modalités de calcul aboutissent à un **abondement-cible de 3,35 millions d'euros des dotations qui sera lissé jusqu'en 2022. Sur 2020, l'effort supplémentaire à budgéter par la Région s'élèvera à 1,2 million d'euros**. L'année 2020 verra également la déclinaison de ce travail auprès des lycées agricoles publics afin de prendre en compte leurs spécificités.

La Région continuera d'accompagner **l'équité entre établissements publics et privés, notamment au regard des forfaits obligatoires** de fonctionnement à verser aux établissements privés sous contrat d'association. Leur évolution correspond à la prise en charge contractualisée de la croissance des effectifs. S'agissant du soutien à l'investissement de l'enseignement privé, **la Région contribuera à la réalisation d'opérations structurantes** présentées par les lycées privés sous contrat, confrontés aux mêmes problématiques que l'enseignement public, notamment en matière démographique.

En 2020, la Région reconduira l'ensemble des dispositifs d'aides sociales visant à l'allègement du budget rentrée des familles (**Gratuité des ressources pédagogiques, Dotation de crédits d'équipement professionnel, Fonds social lycéen régional, Bourse au mérite**).

La prochaine année scolaire 2020-2021 sera encore marquée par les suites de la réforme du baccalauréat et de la voie professionnelle décidée par le ministre de l'Éducation nationale, impactant notre dispositif de gratuité des ressources pédagogiques. La Région des Pays de la Loire a engagé un bilan post rentrée de l'utilisation de la Dotation ressources pédagogiques attribuée en 2019, des choix stratégiques des équipes éducatives, de la transition vers le numérique éducatif, et des besoins complémentaires éventuels des établissements. **Ce bilan sera partagé avec le Rectorat sur le plan pédagogique, permettra d'envisager des ajustements éventuels du dispositif approuvé en 2019, tout en réaffirmant l'objectif de gratuité pour les familles et le respect de la liberté pédagogique des équipes éducatives.**

L'effort régional à la suite du vote de l'AE de 12,8 millions d'euros en 2019 pourra être réexaminé à l'aune de ces éléments.

Le Pacte éducatif régional, adopté en 2017, dont l'ambition est de favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle des lycéens et apprentis ligériens, rencontre un succès grandissant cette année encore. **L'appel à projets s'est étoffé, à compter de cette année scolaire, d'un 5<sup>e</sup> axe transition écologique et énergétique.**

Dans sa lutte contre le décrochage scolaire, la Région a fait le choix de soutenir, dès 2016, le **développement d'un réseau d'écoles de production** en Pays de la Loire comme une offre alternative de formation. Ce dispositif est monté en puissance durant l'année 2019, avec l'ouverture d'une nouvelle école à Saumur et l'accueil de 20 % de jeunes supplémentaires dans les écoles existantes. Il poursuivra son déploiement en 2020, avec notamment la volonté d'ouvrir des écoles en Sarthe et Mayenne, afin d'aboutir à terme, avec le soutien de la FNEP (Fédération nationale des écoles de production), à au moins une école par département. Cette mesure vient compléter plusieurs autres dispositifs d'accompagnement de la persévérance scolaire, notamment au travers de la reconduction de 2 appels à projets et actions innovantes pour les jeunes en difficultés dans leurs établissements ou pour les jeunes en rupture.

## MISSION 2. Le combat pour l'équité territoriale

### Définir des orientations stratégiques pour l'avenir avec Ma région 2050 et le SRADDET

Depuis le printemps 2017, la Région des Pays de la Loire a entamé un **large processus de concertation** pour élaborer son nouveau schéma régional d'aménagement prévu par la loi NOTRe, le SRADDET : Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires. Celui-ci comporte un caractère intégrateur de 4 schémas sectoriels et un caractère prescriptif sur 3 grands domaines sur lesquels la Région est chef de file : aménagement du territoire, environnement et transports.

La décision du gouvernement d'abandonner le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, infrastructure majeure de désenclavement des Pays de la Loire, est venue suspendre le processus d'élaboration, avec la demande, acceptée par l'État, d'un report de l'adoption du SRADDET. Ce report a permis de mener en 2019 une **démarche prospective territoriale pour reconstruire collectivement une vision partagée de notre avenir : Ma région 2050.**

Cette démarche, qui se poursuit, a permis de recueillir au cours du premier semestre près de **6 000 contributions de la société civile** (résultats consultables sur le site internet dédié), du Ceser (rapport de juin 2019 *L'avenir se construit aujourd'hui*, qui sera notamment suivi de contributions spécifiques sur l'énergie et l'industrie du futur), de la CCIR (Visions territoriales 2050 selon le monde économique), du Medef (Pays de la Loire une région-rive) ainsi que de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat, de la Chambre régionale d'agriculture, du Réseau rural régional, du Réseau agricole des îles atlantiques, sans oublier la contribution des groupes politiques du Conseil régional. De nombreuses rencontres individuelles et collectives ont été organisées sur les plans régional, national et international avec des experts, des acteurs de la société civile organisée et les élus locaux, au travers notamment de **5 rencontres départementales** au printemps qui ont rassemblé près de 500 participants.

Ces contributions sont venues alimenter le diagnostic prospectif du Schéma régional d'aménagement ainsi que les objectifs de la stratégie régionale. Ces objectifs avec les projets de règles afférents sont en cours de concertation avec les acteurs sectoriels et avec les intercommunalités et établissements publics, dont les documents de planification (Schéma de cohérence territoriale, Plan de déplacement urbain, Plan climat air énergie territorial et Charte de parc naturel régional) seront orientés par le futur Schéma. Par-delà les réunions des instances sectorielles comme le Comité régional biodiversité, la Commission régionale énergie climat, la Commission consultative déchets, la Conférence régionale des partenaires du transport public, deux réunions spécifiques sur les règles ont été organisées à cette fin avec les EPCI, rassemblant près de 200 participants le 16 octobre et le 13 novembre.

### Action 4. Développer les infrastructures et les réseaux de demain

#### Adopter une stratégie de développement de l'offre du réseau de transport régional

##### Préparer l'avenir des transports en Pays de la Loire

L'année 2020 sera une nouvelle année très importante pour la politique publique suivie par la commission Transports, mobilité et infrastructures. En effet en 2020, **le budget des investissements s'élève à 104 millions d'euros en autorisations de programme et 103 millions d'euros en crédits de paiement.**

Tout d'abord, un **Schéma régional des mobilités sera présenté au vote de l'Assemblée régionale au premier semestre 2020**. Celui-ci définira les grandes orientations à l'horizon 2030 mais aussi 2050 en matière d'évolution de l'offre du réseau régional Aléop, de programmation des besoins d'infrastructures en résultant, ainsi que de développement des solutions de mobilité sur l'ensemble des territoires et de gouvernance associée. Le Schéma constituera en bonne partie le volet transports et infrastructures du SRADDET.

Dès à présent, la Région annonce son projet de lancer dans ce cadre un appel à projets innovants dans le domaine de la mobilité début 2020, doté de 1,25 million d'euros. D'autres initiatives seront présentées à l'appui du Schéma des mobilités.

Ces travaux interviennent dans un contexte de nouvelle évolution en matière de compétence transport pour la Région, après les lois SRU de 2002 (transfert définitif de la compétence des trains TER aux Régions), et la loi NOTRe de 2015 (transfert aux Régions en 2017 des transports autocars des lignes régulières, des circuits scolaires et des transports à la demande, gérés auparavant par les Départements). L'année 2020 verra l'application de la loi d'orientation des mobilités (LOM), qui renforce le rôle de la

Région en matière de transports et de mobilités. Près d'une centaine de décrets d'application de la loi sont prévus dans les six mois suivant sa promulgation début 2020.

Dans ce nouveau cadre législatif, la Région entend conforter son rôle d'autorité organisatrice de la mobilité (AOM) en se positionnant comme cheffe de file des mobilités sur son ressort territorial, tout en restant à l'écoute des EPCI pour adapter son offre à leurs besoins. Pour assurer cette co-construction du réseau, les Contrats opérationnels de mobilité introduits par la LOM constitueront un outil adapté pour mener des plans d'actions partagés entre la Région et les territoires, à l'échelle des bassins de mobilité. Par ailleurs, les EPCI devront se prononcer sur la prise de compétence transports et mobilités d'ici à fin 2020 pour une mise en œuvre pour ceux qui le souhaitent au plus tard au 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Une large concertation avec l'ensemble des élus des EPCI, sous l'égide de la Région et en partenariat avec les Départements, les Associations départementales des Maires de France, l'Assemblée des Communautés de France, la FRAMEL (Fédération régionale des associations de maires et élus ligériens), et l'Association des maires ruraux, est en cours pour élaborer le Schéma régional des mobilités. Il s'agit là d'une initiative unique en France pour travailler avec les acteurs locaux à la mise en œuvre de la LOM.

En ce qui concerne le transport ferroviaire, la Région travaillera en 2020 sur la **revoiture de la Convention Région - SNCF relative au financement du réseau TER Aléop** pour la seconde moitié de la durée de la convention, avec pour objectif entre autres de définir une nouvelle trajectoire financière et économique pour la période 2021 - 2023, cette dernière année marquant la fin de la convention. **Au titre de l'année 2020, la Région prévoit à son budget 155,5 millions d'euros pour le fonctionnement du TER.** Cette dotation intègre la mise en place du 8<sup>e</sup> aller-retour de trains empruntant la virgule de Sablé fin 2019, et la mise en œuvre en décembre 2020 d'une hausse de l'offre du service ferroviaire TER sur les axes Nantes - Ancenis, Nantes - Angers et Nantes - Cholet, en lien avec les investissements financés par la Région pour la mise en service du terminus technique d'Ancenis et la rénovation de la ligne Clisson - Cholet, ainsi qu'un développement de l'offre TER le week-end sur différents axes du réseau (Nantes - Angers, Nantes - Le Mans, Nantes - Le Croisic/Redon et Nantes - Saint-Gilles/Pornic).

Les travaux **de préparation de l'ouverture à la concurrence du réseau de transport régional ferroviaire** se poursuivront. Le Schéma régional des mobilités présentera la stratégie globale d'allotissement de la Région, et un avis de préinformation au *Journal officiel de l'Union européenne* (JOUE) sera publié, préalable à l'avis d'appel public à la concurrence (appel d'offres) qui interviendra au moins un an après.

#### Investir pour le transport collectif routier

**Au titre des transports interurbains et scolaires, le budget 2020 prévoit 202,7 millions d'euros de crédits**, en progression par rapport à 2019 du fait notamment de la nécessité de déployer à la rentrée scolaire de septembre dernier 40 circulations d'autocars supplémentaires liées à la dynamique démographique constatée en Loire-Atlantique et Vendée.

Le début de l'année 2020 verra par ailleurs la mise en application de la billettique scolaire.

L'année 2020 sera aussi marquée par le renouvellement de la délégation de service public (DSP) des lignes routières en Sarthe, qui prend fin au 31 août 2020, et de celle des lignes régionales dites historiques en Vendée. Il s'agira aussi de procéder au renouvellement de marchés de lignes régulières en Mayenne, qui prévoient la mise en place de véhicules à motorisations alternatives.

#### Moderniser et rénover le matériel ferroviaire

Des opérations importantes seront engagées sur une série du parc de matériel roulant ferroviaire afin de procéder à la rénovation à mi-vie des automotrices concernées (les ZTER). Un montant de 52,5 millions d'euros y sera consacré en AP (10 millions d'euros en CP pour cette seule opération). 2,5 millions d'euros en autorisation de programme seront aussi consacrés au programme relatif aux comptages automatiques permis sur certaines séries du parc régional.

En ce qui concerne les **infrastructures ferroviaires**, un montant d'autorisation de programme de 21 millions d'euros et de crédits de paiement de 41 millions d'euros est inscrit au BP 2020, soit un quasi-doublement des crédits. Ce budget traduit la mise en œuvre d'opérations structurantes, en particulier celles inscrites au contrat d'avenir signé début 2019. Plusieurs d'entre elles découlent de la volonté de la Région de moderniser les lignes existantes afin de maintenir leur pérennité et leurs performances.

Ainsi, les travaux de modernisation de l'axe Nantes - Bordeaux, sur la section La Roche-sur-Yon - La Rochelle vont être lancés. Les travaux préparatoires pour le chantier de rénovation de la ligne Retiers - Châteaubriant seront engagés et ceux de la première phase sur l'axe Alençon - Le Mans réalisés (entre septembre et décembre).

Les études préliminaires sur la régénération de la ligne La Roche-sur-Yon - Bressuire, afin de préciser la nature des travaux, leur montant et le calendrier, vont aussi être réalisées dans la mesure où cette ligne, elle aussi, est affectée par un état de vétusté prononcé.

L'opération de contournement ferroviaire de la raffinerie de Donges se poursuivra. Il s'agit d'une opération majeure pour assurer le développement de l'activité de la raffinerie, vitale pour l'économie de la basse Loire et le trafic du Grand Port maritime de Nantes - Saint-Nazaire.

L'opération Massy - Valenton sera relancée après plusieurs années de suspension par suite d'un incendie sur des installations électriques qui ont conduit à stopper l'avancement du chantier.

En 2020 seront également lancées des études préliminaires du nœud ferroviaire de la gare de Nantes (refonte de la signalisation et du plan de voie).

L'année 2020 verra enfin aboutir les conclusions de l'étude en cours, menée dans le cadre d'un partenariat entre Nantes Métropole, la Région et l'État, relative à la définition d'un Schéma directeur d'accessibilité, en transport en commun entre autres, de la plateforme aéroportuaire Nantes Atlantique.

#### Relier tous les territoires de la région

En ce qui concerne les **infrastructures routières**, la Région poursuivra la mise en œuvre du plan routier en soutien des Conseils départementaux. Au-delà des opérations en cours telles que la réalisation des échangeurs de Viais et de Connerré, la mise en 2x2 voies de l'axe La Roche-sur-Yon - Challans, le contournement nord de Château-Gontier et la déviation de Saumur, huit nouvelles opérations devraient être engagées avec 23 millions d'euros d'autorisations de programme inscrites au budget 2020, le montant des crédits de paiement s'élevant à 20,4 millions d'euros.

Quant à l'étude exploratoire portant sur l'analyse d'un nouveau franchissement de la Loire, celle-ci arrivera à son terme à la fin du printemps. Il conviendra dès lors de définir avec les partenaires les modalités de poursuite des études selon les conclusions apportées.

La procédure de remplacement du navire *Insula Oya II* sera poursuivie. Les candidats retenus dans le cadre du premier tour du Dialogue compétitif seront auditionnés fin janvier. Le calendrier doit permettre de notifier le marché au chantier naval retenu en fin d'année 2020.

Côté investissements dans les gares et l'intermodalité, un montant d'autorisations de programme de 3,187 millions d'euros est prévu, ainsi qu'un montant de 16,2 millions d'euros en crédits de paiement. L'année 2020 sera marquée par l'engagement financier auprès de SNCF Réseau pour la convention des travaux de la nouvelle gare du Mans Hôpital et la poursuite de la réalisation de la nouvelle gare de Nantes et de ses abords, avec l'engagement des travaux des espaces publics au sud, dont la conception de la future gare routière pour les autocars régionaux. La poursuite de la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du réseau Aléop (gares, points d'arrêt routiers) sera poursuivie.

### Des projets stratégiques pour le Grand port maritime Nantes - Saint-Nazaire

Le Grand port maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMNSN) n'est pas simplement une zone d'activité et un espace de transport : il héberge ou alimente des industries stratégiques tant pour notre région que pour le pays. C'est pourquoi la Région souhaite faire du GPMNSN un outil de développement économique régional à vocation internationale avec les professionnels et les collectivités concernées. Dans le cadre de la réflexion large et structurante sur l'avenir du Grand port ouverte par le Premier ministre et l'adoption de la prochaine Stratégie nationale portuaire, la Région des Pays de la Loire propose une vision stratégique pour cette infrastructure d'envergure. La Région considère que le projet de développement réussira si le Port dispose d'une feuille de route lui conférant une latitude exécutive, d'une gouvernance stratégique souple et si l'État assume ses responsabilités. À cet effet, la prise par la Région des Pays de la Loire de la présidence et de la vice-présidence du conseil de surveillance du Grand port maritime permettra aux collectivités de peser davantage dans la prise de décision du Port et d'accroître ainsi la prise en compte des intérêts territoriaux. La Région entend affirmer le Port de Nantes Saint-Nazaire comme le Port du Grand Ouest; dans cette perspective de conquête de son *hinterland*, le conseil de développement du GPMNSN accueille désormais comme membres des représentants des Régions Bretagne et Centre-Val de Loire.

Dans le cadre du Budget primitif 2020, une dotation de 1,1 million d'euros d'autorisations de programme est proposée pour poursuivre les opérations nécessaires au développement du GPMNSN.

Dans le cadre de l'élaboration du futur projet stratégique du GPMNSN qui débutera en 2020, la Région veillera à proposer une méthodologie de travail permettant de répondre et d'assimiler au mieux les enjeux prioritaires de transition énergétique, industrielle et numérique, tout en intégrant pleinement les besoins de développement des acteurs de la place portuaire et du territoire ligérien dans un contexte concurrentiel important.

Outre le développement des infrastructures portuaires, la Région poursuit également la mise en œuvre de la stratégie régionale pour l'année 2020 par l'engagement concret d'une politique commerciale ambitieuse avec la création d'une véritable « place portuaire » : BeMyPort. Outre une action de sensibilisation auprès des chargeurs du territoire ligérien sur les potentialités de service du Port, en 2019, le PASCA a participé avec un panel d'opérateurs de la place portuaire à des salons internationaux. Ces participations seront relancées en 2020. Le PASCA a également animé des ateliers thématiques, notamment sur le Brexit et le développement à l'international des entreprises du Port. Un site internet BeMyPort a été lancé ainsi qu'un film promotionnel sur chacune des grandes filières du Port.

### Tendre vers une couverture totale du territoire en haut débit

La totalité des départements ligériens a engagé en 2019 des travaux de déploiement de la fibre optique, pour développer un réseau de fibre optique à l'abonné. Dans chaque département, des offres « fibre » sont déjà proposées aux habitants et aux entreprises.

La Région doit donc **maintenir son soutien auprès des maîtres d'ouvrage**, les prévisions de construction des réseaux départementaux poursuivant leur progression en 2020. À ce titre, 15 millions d'euros de crédits de paiement sont inscrits au budget 2020.

L'objectif de couvrir 100 % du territoire régional en fibre optique sera conforté par le soutien aux départements lançant leur seconde phase de travaux. Ainsi, la seconde phase de déploiements du projet vendéen sera soutenue à hauteur de 18 millions d'euros.

En ce qui concerne l'évolution de la qualité de la couverture mobile, la Région poursuit le financement de nouvelles campagnes de mesures via la contribution statutaire versée à GIGALIS pour financer son centre de ressources. En 2020, deux grandes campagnes de mesures sont d'ores et déjà prévues.

De plus, dans le cadre du *New deal*, la Région et l'État ont mis en place une coordination régionale afin de prioriser les sites à retenir pour l'implantation des nouveaux pylônes de téléphonie mobile. Depuis 2016, ce sont au total 90 communes qui sont concernées par un projet d'implantation de pylône. Le contrat d'avenir prévoit sur trois ans la construction de 140 nouveaux pylônes. En 2019, 32 sites ont été validés. En 2020, ce seront 38 nouveaux sites qui seront à identifier parmi les communes les plus en difficulté en termes de couverture mobile.

### Action 5. Agir au plus près des habitants

Agir au plus près des habitants, c'est à la fois **développer les projets portés par les élus locaux et défendre les projets des Ligériens au niveau européen**. Les Pays de la Loire tirent leur force d'un modèle d'aménagement territorial équilibré entre un maillage serré de communes rurales, une solide armature de villes moyennes, auxquels s'ajoutent de grandes agglomérations et la métropole nantaise.

### Soutenir les projets d'investissement locaux

**La stratégie territoriale mise en place par la Région** intervient dans un contexte de nouvelle donne institutionnelle, budgétaire et territoriale qui risque de créer une fracture profonde entre les territoires, notamment urbains et ruraux. En effet, le modèle de développement ligérien, jusqu'ici équilibré, est aujourd'hui bousculé par ce mouvement de fond qui alimente le sentiment de déclassement chez beaucoup de nos concitoyens, en particulier des zones rurales. La stratégie territoriale s'est déclinée par l'adoption du **Pacte régional pour la ruralité** en juin 2016. La **réforme de la contractualisation** adoptée en 2017 a complété cette ambition. Ce sont notamment **932 projets d'investissement communaux qui ont été aidés et 63 CTR** (couvrant 68 intercommunalités et la Commune de l'Île d'Yeu) ainsi que les trois Contrats de développement métropolitain de Nantes Métropole, d'Angers Loire Métropole et de Le Mans Métropole qui ont été approuvés. L'année 2019 a vu **l'achèvement du déploiement de la politique contractuelle**, soit 180 millions d'euros affectés.

Avec **plus de 246 millions d'euros déjà affectés au bénéfice des projets des territoires** depuis l'adoption du Pacte régional pour la ruralité, l'effort annoncé à hauteur de 200 millions d'euros par la Région au titre du soutien aux collectivités a été atteint et même dépassé.

Le Pacte régional pour la ruralité va s'adapter en 2020 avec deux nouvelles mesures. La convention avec l'association Ping, pour le **soutien à l'inclusion numérique dans les territoires ruraux**, permettra de favoriser l'accès numérique aux services publics. Cette initiative palliera l'enclavement de certains territoires et le manque de maîtrise de l'outil informatique de leurs habitants, permettant ainsi d'assurer l'égalité d'accès au service public. Elle permettra aussi de développer la connaissance des techniciens et élus des territoires ruraux sur les tiers lieux. D'autre part, un appel à projets ouvert sur l'année 2020, à destination des zones non desservies par les transports en commun, encouragera ces territoires à mener des **expérimentations ou des actions innovantes en matière de mobilité du quotidien**.

Enfin, après la première Rencontre des maires qui avait réuni plus de 560 maires et élus locaux le 16 novembre 2018 à l'hôtel de Région, le 8 novembre dernier s'est tenue une deuxième rencontre à Sablé-sur-Sarthe, sur la thématique de la santé, qui a permis de faire un **point d'étape sur la mise en œuvre du Plan santé**, de faire connaître les initiatives des territoires et d'illustrer les différents leviers pour renforcer l'accès aux soins et débattre sur les perspectives d'évolution de la santé à l'horizon 2050.

### Permettre un accès facilité aux services de santé dans tous les territoires

Le **Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous**, adopté en 2017, a pour objectif d'apporter des réponses concrètes à cet enjeu essentiel d'égalité sur tous les territoires de la région. En effet, la désertification médicale touche durement de nombreux territoires ruraux mais également certains quartiers urbains. Celle-ci se caractérise notamment par l'inégalité qui existe entre nos concitoyens alors qu'un **accès garanti à la santé partout et pour tous est nécessaire**.

L'enjeu principal de l'accès aux soins est **d'encourager le maintien et l'installation durable des professionnels de santé** dans les territoires qui en manquent aujourd'hui ou qui en manqueront demain. La condition majeure à ces installations est que **les professionnels en place se regroupent de manière pluriprofessionnelle et coordonnée au service du patient** à une échelle territoriale pertinente bien souvent au-delà de la commune, condition qui se traduit par un projet local de santé.

Ainsi, à travers ses 15 mesures, le Plan régional d'accès à la santé 2017-2020 **propose une boîte à outils illustrant la volonté forte de la Région**, dans le cadre de ses compétences, de prendre toute sa part et de consacrer des moyens dans la recherche de solutions à cette problématique.

En 2018, **certains dispositifs de soutien du Plan santé ont été enrichis** (ingénierie locale en santé; construction ou rénovation de centres de santé pluriprofessionnels; démarche de laboratoire d'innovation de la Confédération des centres de santé...).

Depuis fin 2018, la Région s'affirme comme **le premier soutien financier des collectivités** qui investissent dans les maisons de santé, cabinets médicaux d'urgence et désormais centres de santé salariés. Ainsi, **25 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ont été financées depuis le début du mandat, regroupant 226 nouveaux professionnels de santé**, dont 77 médecins généralistes. Ce sont également 9 cabinets qui ont été aménagés en urgence pour être loués à des professionnels libéraux, ainsi que 3 centres de santé polyvalents (médecin/infirmier). Ces investissements vont se poursuivre, particulièrement dans les territoires les plus fragiles (mesure 8 du plan santé).

En 2020, la Région accentuera son effort en amplifiant une politique de santé publique régionale en partenariat étroit avec l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire et l'ensemble des acteurs du système de santé régional (CPAM, collectivités locales, professionnels de santé et acteurs associatifs) afin de faire progresser la santé des Ligériens. Ce partenariat se poursuivra et s'intensifiera en 2020, particulièrement au service des territoires de la région les plus exposés à des problématiques

d'accès aux soins en mettant cette année un accent particulier sur le lien hôpital - ville comme levier supplémentaire de renforcement de l'offre locale de santé. Une approche territoriale plus fine, à l'écoute des besoins et solutions locales, est en effet recherchée, que ce soit dans ce domaine de l'accès aux soins ou dans le domaine de la prévention à la santé des jeunes.

Ainsi, **3 nouveaux types de soutien pour encourager le maintien et l'installation durable des professionnels de santé et faciliter l'accès aux soins seront donc proposés à ce budget 2020 : la création d'un fonds régional de soutien aux projets territoriaux de télémédecine, la création d'un fonds régional de soutien aux équipements hospitaliers innovants dédiés aux soins, et le plan santé territoires avec la faculté de médecine d'Angers**.

Avec les 6 mesures du Plan régional de prévention et d'éducation à la santé des jeunes, adopté en juin 2017, **la Région entend prioriser son action vers les lycéens et les apprentis**, avec la volonté d'aborder leur santé et leur bien-être de la manière la plus large possible sur un ensemble de thématiques (nutrition, vie affective et sexuelle, santé mentale) et **en accordant une attention particulière aux addictions**.

Ce plan s'articule de manière complémentaire avec le Pacte éducatif régional pour **structurer et professionnaliser davantage les actions de sensibilisation et de prévention** auprès des établissements et des jeunes.

Après le lancement en septembre 2018 du e.pass santé en version dématérialisée, 2019 a permis un large déploiement de ce nouveau dispositif qui vise à encourager les jeunes à **adopter des comportements responsables** pour leur santé et à les rendre autonomes dans leur parcours de soins. La dématérialisation permet d'en favoriser l'accès, de faciliter son traitement et de conforter le partenariat engagé avec la CPAM. **Plus de 11 000 e.pass santé ont déjà été ouverts** depuis son lancement.

En 2020, la Région souhaite amplifier son action en faveur de la **promotion de la santé des jeunes en signant un partenariat avec les 5 Maisons des adolescents des Pays de la Loire**. Ces structures sont des relais essentiels sur le territoire et ont un accès direct aux jeunes, permettant ainsi de les sensibiliser aux problématiques de santé et de mener des actions concrètes contribuant à la promotion de la santé des jeunes.

Enfin, si l'action visant à maintenir une offre de soins locale dans les territoires est essentielle, l'action sur les déterminants de la santé de la population via **la prévention et la promotion de la santé** l'est tout autant.

Il ressort de l'ensemble des études que l'alimentation est un déterminant majeur de la santé. Elle peut jouer comme un facteur de protection ou, au contraire, un facteur de risque. A l'occasion de cette session budgétaire du conseil régional, une première étape **pour l'élaboration d'une Stratégie régionale alimentation santé** va être partagée et présentée dans un rapport d'orientation (Ambition régionale alimentation santé). À ce titre, certaines orientations seront intégrées dans le plan d'actions de la Région en termes de prévention, sensibilisation des jeunes et moins jeunes et de la structuration de l'observation sur ce sujet.

### Utiliser les fonds européens comme levier pour les territoires

La stratégie européenne de la Région a pour triple objectif de **mieux porter les priorités régionales sur la scène européenne, de développer de nouvelles opportunités de financements européens et d'optimiser la mobilisation des fonds européens**, qu'il s'agisse des Fonds européens structurels



et d'investissement (FESI), gérés par la Région, ou les programmes sectoriels (portés par la Commission européenne) et Interreg (au profit de la coopération territoriale européenne).

Les fonds européens permettent de **créer plus de richesses, d'activités et d'emplois dans nos territoires** :

- **accompagner et soutenir plus fortement les porteurs de projets européens.** Parallèlement et en complément des Fonds européens structurels et d'investissement (FESI), relais privilégié des politiques publiques régionales, le Conseil régional a souhaité renforcer l'accès pour les porteurs ligériens à des opportunités, souvent méconnues, de financements européens alloués par la Commission européenne, les programmes sectoriels et Interreg. Pour ce faire, la Région des Pays de la Loire a mis en place le dispositif ACE 2020 (Appui conseil Europe) qui est une offre d'accompagnement pour les acteurs ligériens qui souhaitent participer aux appels à projets de la Commission européenne. Après deux premières années de succès, un nouveau marché est opérationnel depuis le mois de novembre 2019, avec la mise en place d'un forfait unique de 60 heures d'accompagnement par un cabinet d'experts en fonds européens;
- **poursuivre le lobbying pour mieux porter les priorités régionales et développer de nouveaux partenariats.** La Région assure la Présidence de la Commission Arc Atlantique (CAA) depuis 2016. En effet, lors de l'Assemblée générale de la Commission en juin 2018, la Région a été réélue à l'unanimité, pour deux ans supplémentaires. Elle continuera à déployer des initiatives pour renforcer la visibilité de la CAA et la prise en compte de ses demandes sur la scène européenne;
- **fédérer les énergies locales en développant un réseau efficace.** Le projet CLIPPER améliore la compétitivité des PME du secteur des industries maritimes et valorise le potentiel régional à l'échelle européenne. Il a notamment produit un diagnostic territorial des industries maritimes en Pays de la Loire, qui a abouti au mois de juin 2019 au vote par l'Assemblée régionale d'un plan d'actions en lien avec les acteurs ligériens du secteur.

**En 2020, la Région continuera à utiliser la gestion des fonds européens comme un levier de développement pour les territoires ligériens.**

Sur le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** tout d'abord, 2019 aura notamment été marquée par l'atteinte des objectifs du cadre de performance pour l'ensemble des axes à la fois sur le plan financier et du point de vue des indicateurs de résultat, grâce à une forte mobilisation des porteurs de projets et des services régionaux. Avec l'avancée de la programmation, les paiements vont continuer à monter en puissance. Ils ont ainsi permis cette année de sécuriser très tôt l'enveloppe financière en écartant le risque de dégageant d'office. La progression dynamique de la programmation se poursuivra afin de préparer la finalisation du programme actuel et d'atteindre les cibles définitives de performance en 2023. La Région s'est renforcée récemment pour atteindre cet objectif. Parallèlement, la mobilisation nécessaire à la préparation du programme 2021 - 2027 sera amplifiée, en lien avec les partenaires de la Région.

Le FEDER viendra soutenir en 2020 une grande variété d'initiatives, dont la construction de pôles d'échanges multimodaux, le déploiement du très haut débit, la modernisation d'équipements scientifiques, le soutien à l'innovation et la R&D, l'aide à la création d'entreprises, la rénovation énergétique de collèges, ou encore la création de liaisons douces cyclables... Le dialogue avec les 9 agglomérations engagées dans le cadre de l'approche territoriale (dispositif iTi) continuera en 2020 afin de permettre la programmation des dossiers figurant encore dans leurs plans d'action et d'optimiser

l'utilisation de leur enveloppe financière sur les 3 axes qui leur sont dédiés : l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement et l'inclusion sociale.

**La thématique principale du Fonds social européen (FSE) reste l'orientation** avec l'instruction des derniers dossiers relatifs à l'orientation amont des femmes et des seniors, le développement des nouveaux Orientibus au titre du renforcement du Service public régional de l'orientation, et l'accès et la réussite dans l'enseignement supérieur.

Sur le **Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), l'accent sera porté sur la gestion de la fin de la programmation et la transition** avec la prochaine. La préparation de la PAC 2021 - 2027 fera l'objet d'une concertation approfondie avec les parties prenantes afin de contribuer à l'élaboration du plan stratégique national et en particulier sur le descriptif des mesures qui bénéficieront au territoire ligérien.

Ce travail devra être mené en parallèle de la gestion de la programmation 2014 - 2020 qui permettra d'optimiser la consommation des crédits FEADER, en particulier sur le dispositif **Leader, afin d'accélérer les paiements des aides aux bénéficiaires.** La Région s'est encore spécifiquement renforcée à cet effet en décembre.

Sur le **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), l'année 2020 sera consacrée à la fin de la programmation 2014 - 2020** en faveur de la pêche et de l'aquaculture ligériennes qui, au vu des projets dont nous avons connaissance, devrait atteindre les 100 %. La prochaine période fera l'objet de réunions régulières avec l'autorité de gestion et au sein de Régions de France ainsi qu'avec le partenariat régional.

L'année 2020 sera également marquée par de nombreux travaux d'évaluation sur les programmes pour mesurer les impacts des fonds européens dont les thèmes seront les suivants :

- mutualisée FEADER/FEDER : adaptation au changement climatique et utilisation efficace de ressources, environnement;
- FEADER : renouvellement des générations, productions agroalimentaires;
- FEDER : TIC;
- FSE : structuration et professionnalisation des acteurs du service public régional de l'orientation, notamment avec la mise en œuvre de l'Apprentibus;
- FSE : construction de projets professionnels pour des publics très éloignés de l'emploi comme les personnes détenues ou ayant besoin d'acquisition de compétences clés.

**En 2020, le Bureau de la Région à Bruxelles** continuera son aide à la recherche de financements européens pour la Région et ses acteurs (identification des appels à projets pertinents, organisation de rencontres à Bruxelles, recherche de partenaires via une participation active dans les réseaux influents à Bruxelles, organisation de réunions de consortium...) et à réaliser des actions de lobbying pour défendre les intérêts des acteurs ligériens auprès des institutions européennes. L'Association Pays de la Loire Europe rassemble **la Région, les 3 chambres consulaires régionales, les 5 départements, la ville d'Angers, Angers Loire Métropole, La-Roche-sur-Yon et la Carène.** Son rôle sera d'autant plus important en 2020 pour reconstruire des liens forts avec les nouveaux députés européens élus en mai 2019, et la nouvelle présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, et son équipe dont la prise de fonction aura lieu fin 2019. La sortie effective du Royaume-Uni de l'Union européenne en 2020

ainsi que la finalisation de la préparation de la prochaine programmation 2021-2027 impliqueront également un engagement renouvelé des élus régionaux sur la scène européenne.

Enfin, l'année 2020 sera celle de la conclusion **de l'élaboration des programmes européens 2021 - 2027**. Lancé dès le début de l'année 2019, et malgré les incertitudes liées aux textes toujours en débat et discussion au Parlement européen et au Conseil, **la Région va continuer et amplifier l'exercice de concertation du partenariat régional et du grand public** sur l'ensemble de fonds qu'elle va gérer en tant qu'autorité de gestion (FEDER, FSE, FEADER) ou en tant qu'organisme intermédiaire (FEAMP).

Après une année 2019 consacrée à la rédaction du **diagnostic stratégique territorial** servant de socle commun à l'ensemble des fonds et présenté lors du séminaire du 19 novembre 2019, la Région va mettre en place des **groupes de travail** dédiés à des thématiques plus spécifiques à chaque fonds dans l'objectif de pouvoir transmettre à la Commission européenne les programmes (FEDER - FSE) au plus tard à la rentrée 2020 et assurer ainsi une mise en œuvre effective des programmes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Concernant le FEADER, le calendrier est décalé et les travaux menés doivent aboutir à la mise en œuvre des programmes début 2022.

## Action 6. Renforcer notre qualité de vie

### Accélérer la transition énergétique des Pays de la Loire

**Le budget dédié à la transition écologique s'établit à 27,1 millions d'euros en AP et 8,2 millions d'euros en AE en 2020, soit une hausse respective de 3 millions d'euros et 1,1 million d'euros par rapport à 2019.** Cette hausse traduit de nouvelles initiatives fortes que va porter la Région en 2020, avec la volonté d'accélérer cette transition en Pays de la Loire.

La Région va notamment poursuivre la mise en œuvre de la Feuille de route régionale sur la transition énergétique (FRTE) 2017 - 2021 adoptée en décembre 2016. Parmi les actions phares de 2020 figurent : la mise en œuvre **de la SEM Croissance verte (avec une prise de participation au capital de 5 millions d'euros par la Région), l'adoption du Schéma régional biomasse et l'évaluation des premiers projets SMILE.**

La Région a l'ambition de se doter en 2020 **d'un plan régional ambitieux sur l'hydrogène**, pour amplifier le déploiement des projets et la dynamique mise en place par la Trajectoire hydrogène. Ce plan va permettre de basculer de l'expérimentation au déploiement de l'hydrogène, et de lui donner sa place dans le mix énergétique des Pays de la Loire. **La Région va mobiliser 2,7 millions d'euros dès 2020 pour :**

- le soutien aux projets ligériens déposés à l'ADEME en octobre 2019, en particulier sur leur volet production - distribution;
- l'accompagnement du développement des usages avec un dispositif de soutien à l'acquisition de véhicules hydrogène;
- l'accompagnement dans l'amorçage d'écosystèmes territoriaux (production - distribution - usages), via notamment la mise en place d'un appel à projets.

L'année 2020 verra également la Région rehausser encore son implication en matière **d'efficacité énergétique des bâtiments**. En effet, la Région a choisi d'élaborer un Programme régional d'efficacité énergétique (PREE), comme le lui permet la loi de 2015, sur la transition énergétique et la croissance verte. Ce travail, mené en concertation avec tous les acteurs du bâtiment et du logement, permettra

de renforcer les modalités d'accompagnement de la rénovation énergétique chez les particuliers, les bâtiments publics et le petit tertiaire. La Région développera plusieurs outils en ce sens :

- **la création de la SEM Croissance verte**, qui assurera, entre autres, une offre régionale d'animation, d'expertise et de service en matière de développement de l'efficacité énergétique des bâtiments. Elle apportera une offre de service aux EPCI dans la mise en place de leur plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE), en apportant une expertise et une offre de service de niveau régional dans l'accompagnement des particuliers. La SEM développera également des actions avec les banques, les notaires, les agents immobiliers et les fédérations professionnelles du bâtiment, destinées à faire levier dans la décision des particuliers de rénover leur logement;
- **un soutien financier aux ECPI pour la mise en place de leur PTRE** via :
  - le dispositif SARE (Service d'accompagnement de la rénovation énergétique) mis en place récemment par l'État, pour lequel la Région a annoncé sa volonté d'être porteur unique associé;
  - la mise en place d'un soutien financier de la Région, à hauteur de 25 % minimum du montant éligible au SARE;
- **un soutien au projet de rénovation de logements sociaux Energiesprong, à hauteur de 2 millions d'euros.**

### Agir pour l'environnement et la biodiversité en Pays de la Loire

La majorité régionale a affirmé mi 2017 son engagement pour améliorer la qualité de l'eau en Pays de la Loire. Aujourd'hui en effet seulement 11 % de nos cours d'eau sont en bon état écologique. Elle renforce encore cet engagement en demandant **la compétence d'animation et de concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques**, mission qui devrait lui être attribuée début 2020.

La Région et l'État se sont engagés, lors de la signature du Contrat d'avenir le 8 février 2019, à élaborer conjointement un **Plan pour la reconquête de la ressource en eau en Région**. Ce Plan, qui est présenté à cette session, acte les efforts communs de l'État et de la Région des Pays de la Loire à travailler étroitement et avec l'ensemble des partenaires à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. En particulier, la Région s'engage à renforcer les moyens humains et financiers consacrés à la politique de l'eau :

- **mobiliser 4 millions d'euros de crédits supplémentaires pour renforcer dès 2020 l'action de la Région ou soutenir de nouvelles actions** dont :
  - 1 million d'euros pour renforcer le soutien aux projets de territoires et à l'ingénierie territoriale, soit + 5 millions d'euros sur cinq ans (2020 - 2024). Le Plan prévoit en particulier le déploiement des Contrats territoriaux eau (CTEau), contrats uniques regroupant à la fois les aides de l'Agence de l'eau, de la Région et des Départements, et permettant ainsi une simplification de l'accès au financement public pour les maîtres d'ouvrages et la définition d'objectifs communs à l'échelle des bassins versants;
  - 300 000 € pour soutenir la dynamique d'ouverture de nouveaux territoires MAEC Eau;

- 1 million d'euros pour lancer par anticipation certains projets inscrits dans le projet Life Revers'eau. Malgré un refus de l'Europe en 2019, ce projet sera redéposé dès mars 2020. En attente d'un nouvel avis européen, et afin de capitaliser la dynamique collective mise en place, certaines actions qui devaient débiter au plus tôt pourront être engagées grâce à ce financement régional;

- 1 million d'euros en soutien au projet Jourdain, projet innovant d'expérimentation de la réutilisation d'eaux usées traitées pour la production d'eau potable;

- 700 000 € en soutien aux actions sur les zones de captages prioritaires;

– **créer 3 postes supplémentaires au sein des services de la Région, pour mieux accompagner et mobiliser les territoires et faire émerger les projets dans les bassins.** Ces postes, qui s'ajoutent aux 2 postes nouveaux créés en 2018, sont intégrés dans la **nouvelle convention entre la Région et l'Agence de l'eau Loire Bretagne**, présentée également à cette session;

– Au total, **ce seront 46 millions d'euros mobilisés par la Région pour l'eau sur cinq ans**, entre 2020 et 2024, dont 32,5 millions d'euros pour le soutien aux projets de territoires et à l'ingénierie territoriale, et 7,2 millions d'euros pour la Loire. Le **Contrat pour la Loire et ses annexes**, issu de la stratégie collective de restauration du fonctionnement écologique de la Loire, va en effet entrer dans une nouvelle phase avec les premiers travaux de restauration du lit mineur du fleuve.

Conjointement, l'État s'engage au travers de ce Plan à poursuivre la mobilisation de ses services sur la politique de l'eau et 3,26 millions d'euros sont prévus dans le Projet de loi de finances 2020 dans le cadre du Programme des interventions territoriales de l'État (PITE). L'Agence de l'eau est également susceptible, en fonction des projets déposés, dans le respect de son 11<sup>e</sup> programme et conformément aux engagements pris dans le Contrat d'avenir, de consacrer un budget d'intervention de 400 millions d'euros sur la période 2019 - 2024 en Pays de la Loire.

Ainsi plus de 450 millions d'euros vont être consacrés à la nouvelle dynamique de reconquête de la qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques en région des Pays de la Loire.

La Région a adopté en octobre 2019 un **Plan régional de prévention et de gestion des déchets, contenant un Plan d'actions en faveur de l'économie circulaire**. De premières actions marquantes ont déjà été mises en place en 2019, elles seront poursuivies et amplifiées en 2020 (structuration d'un observatoire des déchets, lancement d'un nouvel appel à projets économie circulaire...).

Également, en tant que chef de file, **la Région a élaboré en 2018 une Stratégie régionale de biodiversité**. En 2020, l'enjeu sera sa mise en œuvre, avec quelques actions phares telles que la formalisation d'un partenariat avec l'Agence française de la biodiversité et l'État, la poursuite du déploiement du dispositif Territoires engagés pour la nature et le déploiement de Entreprises engagées pour la nature. L'idée est de faire de la biodiversité un enjeu positif à travers plusieurs de ses aspects : tourisme lié à notre patrimoine naturel, agriculture, emplois créés pour la restauration de la biodiversité, innovation liée au végétal...

Enfin, la Région des Pays de la Loire poursuivra en 2020 le travail engagé sur les **impacts du changement climatique en Pays de la Loire**, et les suites à donner : partage avec les acteurs régionaux des résultats de l'étude, mise en place d'un groupe d'experts régionaux sur le climat.

## Mettre en œuvre une stratégie culturelle et patrimoniale pour tous et sur tous les territoires

L'ambition régionale dans le domaine de la culture et du patrimoine se prolonge en 2020 par le déploiement de la stratégie adoptée en 2017.

L'ouverture prochaine d'un **musée d'art moderne à l'Abbaye royale de Fontevraud**, axe majeur de la politique culturelle de la Région, autour des œuvres de la **collection Cligman**, constitue une illustration emblématique de cette ambition. Plus de 4,9 millions d'euros de crédits de paiement en investissement seront mobilisés en faveur de ce nouveau musée en 2020.

L'engagement de la Région se déclinera également, en 2020, par **la création d'un nouveau site pour le Fonds régional d'art contemporain (Frac)** à Nantes, complémentaire au site historique de Carquefou davantage consacré à la collection.

Un temps fort dédié au grand public comme aux professionnels clôturera la première saison de la manifestation **Culture au futur** et illustrera la richesse de la rencontre entre la création, l'innovation et la recherche.

Avec l'élargissement de la Folle Journée de Nantes en région à deux nouvelles villes, un nombre accru de concerts de l'ONPL dans le cadre du festival Loire et Océan, l'accompagnement à une nouvelle tournée d'auteur sur le territoire – cette année l'écrivain anglo-ghanéen Nii Parks –, la Région soutient la diffusion culturelle sur tout le territoire. Et pour favoriser **l'accès de tous les habitants à l'offre culturelle**, la Région déploiera en 2020 de nouvelles actions en direction des publics qui en sont éloignés, notamment les personnes en situation de handicap.

Elle poursuit également son engagement auprès de tous les acteurs de la filière, avec notamment le renforcement du fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle ainsi que la reconduction des appels à projets musiques actuelles dans le cadre du Contrat de filière avec l'État et le CNV. Afin d'améliorer la visibilité des compagnies régionales et de favoriser la diffusion de leur travail au niveau national, la Région a opté pour l'accueil des compagnies régionales dans un nouveau lieu du **Festival d'Avignon**, l'été prochain.

Avec la reconduction du festival Loire et Océan, initié en 2019, le lancement du **Musée virtuel de la mer et la parution d'une Histoire maritime et fluviale des Pays de la Loire à l'automne 2020**, la Région déclinera le volet culturel de son ambition maritime régionale.

Le nouveau temps fort régional dédié aux **parcs et jardins a connu un véritable succès en juin 2019. Il sera reconduit en 2020** pour conforter et renforcer la dynamique régionale engagée en 2017 en matière de patrimoine et de culture. Cette territorialisation de l'action régionale en matière de patrimoine, dont la compétence obligatoire de l'Inventaire du patrimoine culturel est un organe essentiel, sera aussi déclinée grâce au lancement des deux parcours culturels, l'un dédié aux Plantagenêt et l'autre aux jardins remarquables.

De la même manière, le soutien aux actions **du pôle Patrimoine créé en octobre 2018** – Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire – témoignera de la volonté de la Région de fédérer et d'accroître la visibilité des acteurs régionaux.

## Les Pays de la Loire terre de sport pour tous et d'excellence

Le champ sportif est de plus en plus ouvert à de nouveaux acteurs et de nouveaux enjeux et les transformations en cours ont inévitablement un impact sur la politique sportive régionale. L'intervention de la

collectivité en matière de sport est plurielle : professionnalisation des acteurs, accès aux pratiques sportives, animation des territoires et soutien aux grands événements. Elles croisent aussi les autres politiques régionales, que celles-ci relèvent ou non de compétences obligatoires. C'est aussi à travers sa **politique sportive** que la Région mise sur **l'accessibilité et la diversité** en faisant autant pour l'accompagnement du sport de haut niveau que pour le soutien des pratiques amateurs, des sports largement développés jusqu'aux disciplines les plus confidentielles. L'inclusion par le sport, particulièrement pour les personnes en situation de handicap, est également un axe prioritaire de son intervention.

Outre l'accompagnement des sportifs ligériens qui participeront aux **Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo en 2020**, la Région, candidate au label « Terre de Jeux Paris 2024 », veut affirmer son soutien à cet événement international organisé en France et mettre le sport au service des Ligériens comme un héritage au service de la cohésion sociale. La mise en place d'un plan d'actions en vue des JO 2024 aura pour objectifs de dynamiser le territoire et d'optimiser l'impact des Jeux sur la pratique sportive, l'attractivité touristique, l'aménagement territorial, les coopérations internationales... Avec le futur CREPS, la Région veut aussi être un Centre de préparation aux Jeux en accueillant des équipes étrangères qui viendront s'entraîner en France avant les épreuves. Elle souhaite ainsi assurer la promotion de cet établissement, tourné vers l'innovation et la performance, qu'elle livrera à l'été 2021.

La Région continuera bien évidemment à apporter son **soutien aux ligues, aux clubs et aux grands événements, sources de rayonnements économique et médiatique, tels que le Vendée Globe** dont le départ de la neuvième édition sera donné en novembre 2020.

### Faire du bénévolat et de la solidarité des priorités régionales

**Le soutien à la vie associative et au bénévolat** fait l'objet d'une attention toute particulière, c'est pourquoi un Plan de soutien en faveur de la vie associative, d'un montant de 2 millions d'euros est voté au BP 2020. En parallèle, la mise en œuvre de la Fondation régionale du bénévolat permettra d'avoir une action importante auprès des bénévoles qui œuvrent dans nombre d'associations ligériennes. Le soutien de mécènes viendra renforcer cette fondation et en faire un outil au service de l'animation du territoire pour en favoriser le dynamisme.

Les associations ont été associées à cette réflexion lors de rendez-vous réguliers de la vie associative, y compris dans chaque département et au plus près des acteurs locaux. Ces différentes manifestations seront reconduites, elles permettent de créer un lien fort avec les responsables associatifs sur le terrain. La Conférence régionale consultative de la vie associative (CRCVA) sera mise en œuvre en 2020.

**La Région amplifiera son soutien à l'amélioration des conditions de vie des jeunes.** Elle rendra l'ensemble de ses aides en direction des jeunes Ligériens plus accessibles, via les outils numériques et le e.pass jeunes notamment.

**L'égalité entre les femmes et les hommes, la lutte contre les violences faites aux femmes** sont des sujets sur lesquels la Région est très mobilisée, l'augmentation du budget en témoigne. La Région a décidé de soutenir des projets d'innovation sociale en élargissant des initiatives comme le maillage territorial contre les violences qui a pour objectif d'orienter et d'accueillir des femmes éloignées des grands centres d'information. **En 2020**, la Région organisera de nouveau une manifestation **sur l'égalité entre les hommes et les femmes** afin de prolonger la réflexion qui avait prévalu en 2019 à Fontevraud.

La lutte contre la grande précarité fait également l'objet d'un effort financier conséquent de la part de la Région qui souhaite lutter contre ce fléau qui sévit toujours, laissant nombre de concitoyens sur le bord de la route.

## MISSION 3. Le combat pour l'efficacité régionale

Plus que jamais, l'ensemble des administrations publiques de notre pays se doivent d'être **exemplaires dans la gestion des deniers publics**. Au-delà des économies indispensables, il s'agit de construire, avec les agents de la collectivité, **une administration régionale moderne, innovante et agile** qui tire le meilleur parti des transformations à l'œuvre dans la société, au premier chef de la révolution numérique, pour **bâtir un service public de proximité, simplifié, qui réponde aux attentes des usagers ligériens**.

### Action 7. Des politiques régionales mieux évaluées et plus économes

#### Poursuivre les travaux relatifs à la démarche d'expérimentation de la certification des comptes publics régionaux

La Cour des comptes a souligné dans son bilan intermédiaire de l'expérimentation, remis au Gouvernement pour présentation au Parlement, les efforts accomplis par les collectivités expérimentatrices de la démarche de certification et la dynamique de changement insufflée, mais aussi le long chemin à parcourir encore pour répondre aux attentes du certificateur.

En 2019, la Région a travaillé à la **mise en œuvre de la nouvelle norme budgétaire et comptable**, l'instruction M57. Les travaux ont permis des avancées significatives sur la fiabilité des comptes concernant la gestion des immobilisations avec le rapprochement de l'inventaire comptable et l'état de l'actif : **pour la première fois dans l'histoire de la collectivité, au 31 décembre 2019, les deux états seront strictement conformes**. Les travaux ont également permis le rattrapage des amortissements à hauteur de 832 millions d'euros à la DM3, ainsi que la fiabilisation des données de l'inventaire comptable avec l'inventaire physique ou la régularisation des opérations d'investissement réalisées pour le compte de tiers. De nouvelles procédures ont également été mises en place pour améliorer la classification des dépenses en investissement, pour enregistrer le rattachement des charges et des produits conformément aux normes comptables et pour renforcer le contrôle des régies (25 millions d'euros de charges ont été rattachés en 2018).

La collectivité a décliné en 2019 **10 dispositifs de contrôle interne comptables et financiers et 5 dispositifs de contrôle généraux sur les systèmes d'information**. Ces actions se sont accompagnées de phases d'information au sein des services, de formations internes et de l'élaboration d'un outil spécifique. La démarche est particulièrement structurante pour les services et constitue un outil d'aide à la décision pour le management et les élus.

Ainsi en 2019, le contrôle interne a été décliné de façon opérationnelle sur des domaines représentatifs du fonctionnement de l'administration tels que l'élaboration des rapports et délibérations proposés à l'examen des élus, la rémunération des agents, la commande publique, les charges d'intervention, les dettes financières, les prêts aux entreprises, les régies, les procédures d'émission de titres de recettes et de mandats.

La Région a **amélioré la sécurité de ses outils informatiques et de son système d'information**. En 2019, la collectivité a réalisé une cartographie de son système d'information, formalisé sa politique de sécurité des systèmes d'information et son plan de continuité d'activité. La Région a également progressé dans la fiabilisation des données en conduisant un chantier sur l'architecture des données. La

question des habilitations et des accès aux outils financiers notamment a aussi été sécurisée. Elle doit se poursuivre en approfondissant la gestion de l'information sous l'angle des sources documentaires.

Afin d'être cohérent avec la démarche de certification des comptes, l'année 2020 s'attachera à mettre en œuvre des dispositifs de contrôle interne significatifs relevés dans les audits ciblés. A titre d'exemple, le **dispositif de contrôle interne relatif aux actifs corporels et incorporels** peut désormais être déployé compte tenu des régularisations apportées depuis deux exercices.

La fiabilisation des états financiers nécessite des mesures d'envergure pour mettre à niveau la collectivité, ce qui implique des efforts budgétaires soutenus (par exemple avec une imputation comptable en fonctionnement plutôt qu'en investissement de 8,8 millions d'euros en 2020) afin de présenter une image fidèle et sincère de la situation financière.

L'année 2020 sera également une année charnière pour la mise en production effective des projets en cours pour la **modernisation des systèmes d'information financière**.

Début 2020, la collectivité disposera d'un dernier diagnostic ciblé, conduit fin 2019 par la Cour, sur le suivi des recommandations du diagnostic global d'entrée communiqué en 2018 et sur la mise en place des dispositifs de maîtrise des risques et du contrôle interne comptable et financier.

L'expérimentation de la certification se poursuivra à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2020 par l'intervention de l'équipe interjuridictions financières afin de dresser le bilan de la mise en œuvre des recommandations issues des différents diagnostics et celle du commissaire aux comptes en vue de la première certification « à blanc », dont la procédure de mise en concurrence a été lancée par décision de la Commission permanente en date du 27 septembre dernier.

### Poursuivre les efforts de sobriété des services régionaux

Des efforts très significatifs de **réduction de la dépense publique** ont été engagés depuis 2016 au titre des moyens généraux de la collectivité, avec une **baisse consolidée de près de 17 % depuis le BP 2015**, à périmètre constant (l'intégration des transports scolaires et interurbains des cinq départements a généré 180 000 € de dépenses en 2018 – kilométrages supplémentaires, carburants, affranchissements...).

Pour le BP 2020, il est proposé **une quasi-stabilité des dépenses** malgré les hausses du coût du carburant et du nombre de kilomètres parcourus, notamment en raison du développement de nouveaux services – orientation, conseillers métiers pour les lycées... –, ou le **renouvellement de petits mobiliers** (par exemple les chaises qui ont plus de vingt ans). Le renouvellement du marché d'entretien des locaux devrait aussi générer une légère augmentation.

**Le budget des dépenses de communication est identique à celui de l'année dernière après une forte baisse de 30 % en trois ans.**

Plus globalement, **les dépenses réelles de fonctionnement** de la Région sont particulièrement maîtrisées puisqu'elles **sont les plus faibles de toutes les Régions** (à périmètre constant) : 222 € par habitant en 2018, contre 232 € par habitant pour la 2<sup>e</sup> Région, et 265 € en moyenne pour l'ensemble des Régions (hors Corse, source Régions de France), ce qui est très significatif en montant total (avec une population de 3,8 millions d'habitants en Pays de la Loire, cela représente 163 millions d'euros de moins de dépenses de fonctionnement au regard du taux moyen de dépenses des autres régions).

### Action 8. Des agents mieux accompagnés et mieux valorisés

En 2020, la Région **poursuivra l'impulsion donnée à la politique des ressources humaines depuis le début de la mandature** afin de mieux prendre en compte les attentes des collaborateurs de la Région.

Le dernier bilan social indique, au 31 décembre 2018, 3 954 collaborateurs au Conseil régional des Pays de la Loire, dont 82 apprentis. À cette date, 1041 exercent leurs fonctions au siège et 2 913 dans les lycées. La nouvelle majorité régionale a pris depuis 2016 toutes ses responsabilités pour **développer une politique de ressources humaines volontariste**.

Ainsi, **204 collaborateurs sont venus renforcer les effectifs des lycées**. Il s'agissait de rompre, dès le début de la mandature, avec la gestion des effectifs de l'ancienne majorité qui s'était manifestée par une diminution des effectifs sur emplois permanents, le gel de l'enveloppe consacrée aux remplacements dans les lycées et le recours à des contrats aidés précaires et moins coûteux pour compenser le manque de personnel. Cette nouvelle politique de gestion des ressources humaines dans les lycées, proposant la création de postes nécessaires au bon fonctionnement des services et la facilitation des remplacements, a permis une stabilisation de l'absentéisme après des années de hausse continue. **Au siège, les recrutements ont permis de répondre aux besoins créés par la nouvelle compétence sur les transports** (transfert de compétence), mais aussi à des **enjeux stratégiques transversaux** tels que le renforcement de l'expertise financière, l'appui à la certification des comptes, la transformation numérique, ou encore la mise en œuvre de politiques publiques prioritaires (par exemple la transition écologique et énergétique). Cette remise à niveau des effectifs est compatible avec la gestion rigoureuse des effectifs puisque **la Région des Pays de la Loire est la plus sobre de toutes les Régions françaises en nombre d'emplois régionaux par habitant (0,84 emploi pour 1 000 habitants, données 2017)**.

**La majorité régionale fait également le choix de mettre en œuvre une politique volontariste à l'égard des agents régionaux dans un contexte budgétaire contraint et maîtrisé.** Ce volontarisme s'est notamment manifesté par la mise en œuvre du RIFSEEP pour les agents du siège puis des lycées et par l'attribution d'un régime indemnitaire à tous les contractuels (ce que ne permettait pas la délibération votée par l'ancienne majorité). Pour l'exercice budgétaire 2019, les mesures contraintes représentent + 2,640 millions d'euros (soit 54,6 % de la hausse) alors que les décisions régionales (RIFSEEP pour les agents des EPLE, créations de postes) représentent 2,14 millions d'euros. **Les dépenses de personnel par habitant restent nettement moindres que dans les autres Régions : en 2018, la Région des Pays de la Loire est la plus sobre de toutes les Régions françaises sur cet aspect.**

En matière de prévention, la majorité a décidé de **relever la participation employeur** dans le cadre de la convention de prévoyance de 20 à 24 € en janvier 2018 et relevée à 30 € à partir de janvier 2020. De même, 10 % de la Stratégie d'investissement des lycées est consacrée aux **conditions de travail des agents régionaux**. De plus, un effort a été mis en œuvre pour **renforcer le réseau des assistants de prévention, les acteurs de la prévention** (médecins, ACFI, techniciens de prévention) et le **déploiement des outils de pilotage de la prévention** (document unique et orientation RPS). Cette politique de prévention va se poursuivre, notamment dans les lycées, avec la généralisation des pratiques de préparation physique au travail, la passation d'un marché pour les équipements de protection individuelle et l'expérimentation de solutions cobotiques.

Afin de permettre aux agents de développer leurs compétences et d'évoluer professionnellement au sein de la collectivité, **la Région renforce l'accompagnement du parcours professionnel** des collaborateurs. Les Rendez-vous de la mobilité au siège ont permis de favoriser la mobilité interne. En

2020, des rendez-vous de la mobilité se tiendront pour la première fois dans les lycées à l'occasion des mouvements de personnel de début d'année afin de mieux accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel. Par ailleurs, un effort budgétaire significatif a été fourni en matière de formation (+ 37 % d'augmentation de budget exécuté entre 2017 et 2018). Ces dispositifs sont accompagnés d'un dialogue de gestion avec les directions, lequel permet un partage d'indicateurs ressources humaines et la détermination d'une trajectoire budgétaire par direction. Cela permet de développer progressivement des outils de prospective.

En 2020, le volet ressources humaines du projet d'administration « Ma Région, Faire ensemble » présenté en juin 2019 sera mis en œuvre. Des réseaux métiers seront développés avec la mise en place d'une école de formation interne, l'Académie, un plan de formation sera adopté et le compte personnel de formation sera mis en place.

Par ailleurs, des recrutements supplémentaires permettront de mettre en œuvre la compétence orientation (conseillers orientations, assistants de PSAD, Orientibus...) et d'engager nos actions en faveur de la protection de l'eau.

Ainsi, pour 2020, l'évolution de la masse salariale sera contenue à une hausse de 2 % (de 166,5 à 170 millions d'euros).

Les principaux facteurs de hausse au titre de la politique RH de la Région sont les suivants :

- mise en œuvre du RIFSEEP pour les agents des lycées en année pleine : 800 000 €;
- facilitation d'accès au grade d'ATP1 pour les agents des lycées : 300 000 €;
- coût en année pleine des postes créés lors du BS et de la DM3 2019 (9 postes au siège et 15 postes dans les lycées) : 1,1 million d'euros;
- renforcement de la part employeur pour la prévoyance : 300 000 €.

## Action 9. Une administration plus innovante

### Amplifier et sécuriser la transformation numérique en 2020

Le Schéma directeur numérique du Conseil régional des Pays de la Loire a fixé un cap pour l'ensemble de la mandature. Il constitue une stratégie globale pour **faire de la Région une collectivité agile, qui anticipe les changements, innove en proposant de nouveaux usages et des expérimentations numériques** au sein de ses politiques publiques.

3 grands axes structurent l'ambition numérique de la collectivité :

- sécuriser nos outils et nos pratiques;
- faciliter le travail des agents et la vie des usagers;
- davantage fiabiliser et mieux exploiter les données.

En 2020, un effort important sera effectué sur la **sécurisation du système d'information** : lutte contre la cybercriminalité, collaboration avec l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI), adoption du référentiel de sécurité de l'ANSSI (7 pratiques, 40 mesures). Par ailleurs, une

cartographie des risques des systèmes d'information sera effective, conformément aux exigences de sécurité de la démarche de certification.

De plus, pour faciliter le travail des agents et la vie des usagers, **la Région poursuivra la dématérialisation des processus internes de la collectivité**. Ces actions conduiront à moderniser et fiabiliser les outils du Conseil régional. Des outils métiers transverses comme la gestion du personnel, des finances, du courrier, du transport régional mais aussi des outils verticaux, en soutien des politiques publiques, comme la gestion de l'orientation, la gestion des fonds européens, feront l'objet, en 2020, d'une modernisation.

La Région **modernisera également en 2020 sa relation avec les Ligériens et les entreprises**. Un effort conséquent sera poursuivi sur le développement des téléprocédures pour l'octroi des aides et des subventions et la mise en œuvre d'un système de gestion des documents dématérialisés (GED). En 2016, seules 5 téléprocédures existaient, alors qu'en 2019 les 60 procédures les plus utilisées sont dématérialisées. De nouveaux services web seront également développés, notamment les dispositifs d'inscription en ligne pour le transport scolaire ou les politiques publiques à destination des jeunes ligériens (Pass Orientation).

Par ailleurs, la Région renforce le développement de sa stratégie de la donnée avec l'ouverture de ses jeux de données (*open data*) en partenariat avec toutes les collectivités infrarégionales et la facilitation des échanges avec les usagers via des outils de gestion de la relation client (GRU). Enfin, les systèmes d'information s'appuieront sur la construction de référentiels de données fiabilisées (dénommés *Master data management*, MDM), socle indispensable pour garantir la plus grande fiabilité des données.

### Mettre en œuvre des processus innovants portés par les agents de la collectivité

Relancée en 2017, la politique d'innovation publique de la collectivité vise à **imaginer collectivement des solutions pour rendre le service public plus efficient**. Pour atteindre cet objectif, la Région organise son action autour de deux axes : la sensibilisation des agents et le pilotage de projets avec une démarche centrée autour des utilisateurs (design de service).

Après la création et l'animation d'un réseau d'agents volontaires en 2017, l'année 2018 a été marquée par la structuration d'une direction de projets rattachée à la direction générale adjointe Stratégie, prospective et ressources, et l'incarnation dans un lieu dédié et ouvert à tous, le Labsolu. Ce renforcement sensible de la politique d'innovation publique lui a permis de monter en puissance en 2018 et 2019.

Aujourd'hui, le Labsolu est la salle la plus utilisée du campus régional. Une vingtaine d'événements y ont été organisés (conférences, ateliers, formations), au bénéfice de plus de 150 agents en 2018 et 210 en 2019, notamment dans le cadre de la Semaine de l'innovation publique, événement national, qui s'est déroulée à la Région, pour sa première édition, en novembre 2018.

L'équipe innovation (directeur de projet + 2 designers) a répondu à plus d'une centaine de projets issus des demandes des directions et agents pour résoudre des problématiques internes (circulation des parapheurs, animation de séminaires, fonctionnement de la reprographie ou du centre de ressources, etc.) ou liées au déploiement de politiques publiques (organisation des espaces dans les lycées, aides en faveur des entreprises, orientation, etc.).

Enfin, dans le but de favoriser la créativité de tous, la première édition des Challenges innovation a été lancée en septembre 2018 et a permis, par un vote des agents et décision du jury, de sélectionner 4

idées (parmi 90 déposés et 2 000 votes), mises en place à partir de janvier 2019, avec l'accompagnement du Labsolu : modifier la musique d'attente, réduire les TMS, proposer des produits locaux au sein des distributeurs alimentaires et initier « une journée ailleurs ». En 2019, la 2<sup>e</sup> édition des Challenges innovation a fait émerger 58 idées d'amélioration du service public régional. Sur les 12 finalistes, 4 idées ont été lauréates et 1 idée a obtenu le prix spécial du jury. Ainsi, à partir de janvier 2020, le Labsolu accompagnera la mise en œuvre d'une conciergerie, d'un potager urbain, l'arrondi sur salaire, le développement de formations numériques dans les lycées et un concours photo.

En 2020, l'objectif est de poursuivre les actions d'inspirations, de conseils et d'accompagnements auprès de tous les agents et managers et de développer des partenariats extérieurs avec d'autres institutions publiques et acteurs privés qui concourent à l'innovation au niveau régional (École de design, agences d'innovation, entreprises innovantes, etc.).

Les actions d'innovation permettent des avancées significatives pour la qualité des travaux réalisés par les services du Conseil régional. Certaines de ces actions ont d'ailleurs obtenu des distinctions. Le 21 novembre 2019, le chef de projet contrôle interne a remporté le trophée Coup du cœur du jury, remis par l'Association des directeurs financiers et de contrôle de gestion. Ce trophée récompense la démarche de mise en place du contrôle interne au sein de la collectivité et en particulier le développement en interne d'une application de suivi.

Parmi les projets accompagnés par le Labsolu, la réfection des espaces communs pour le LPA Haut-Anjou s'est vu décerner en décembre 2019 le prix 1 étoile des Trophées de la participation et de la concertation, organisés par *La Gazette des communes* et Décider ensemble, pour la démarche centrée utilisateurs déployée auprès de la communauté éducative des lycéens et des agents régionaux des lycées.

## LES CONDITIONS DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

L'équilibre formel du budget et de chacune de ses 2 sections de fonctionnement et d'investissement fait intervenir des crédits de dépenses et de recettes destinées aux opérations dites d'ordre. Ces dernières sont cependant exclues des calculs financiers déterminant l'épargne et l'emprunt de l'exercice.

### Les opérations d'ordre

Les opérations d'ordre, généralement équilibrées en dépenses et en recettes, sont destinées à affiner l'information comptable relative au résultat de l'exercice et au patrimoine de la collectivité. Elles sont imputées sur des chapitres budgétaires spécifiques et ne donneront pas nécessairement lieu à exécution budgétaire.

#### L'amortissement des immobilisations

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à 400 millions d'euros à inscrire en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Les dispositions adoptées pour atténuer l'impact budgétaire de ces mouvements sont proposées à hauteur de 300 millions d'euros (recettes de fonctionnement / dépenses d'investissement). Également, 100 millions d'euros de recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement sont nécessaires à la reprise comptable de subventions d'investissement, ce mécanisme concernant principalement la Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES).

#### Les opérations patrimoniales

Les opérations patrimoniales sont des opérations d'ordre impactant la seule section d'investissement. Il s'agit le plus souvent de modifications d'imputations faisant suite à des changements de nature des éléments constitutifs du patrimoine régional. 10 millions d'euros sont proposés à ce titre, en dépenses et recettes d'investissement.

#### L'ajustement du virement entre sections budgétaires

Les dépenses de fonctionnement budgétées au titre du virement entre sections budgétaires constituent la variable d'ajustement de cette section; il s'agit d'un résultat prévisionnel ne donnant pas lieu à la passation d'écritures comptables.

Recettes et dépenses réelles et d'ordre de la section de fonctionnement faisant ainsi apparaître un excédent de 232 millions d'euros, ce montant fait l'objet d'un transfert en section d'investissement matérialisé par une dépense de fonctionnement complémentaire et une recette d'investissement équivalente.

#### Les opérations de gestion active de la dette

Les opérations neutres de gestion active de la dette inscrites à hauteur de 15 M€ en dépenses et en recettes, sont constituées d'opérations réelles et d'opérations d'ordre. À ce titre, 15 millions d'euros

sont inscrits en mouvements réels et 15 millions d'euros en mouvements d'ordre, en dépenses comme en recettes.

Au total, les opérations d'ordre s'établissent comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>Fonctionnement</b>	<b>632 245 995 €</b>	<b>400 000 000 €</b>
— amortissement des immobilisations / neutralisation	400 000 000 €	300 000 000 €
— reprise des subventions (DRES)		100 000 000 €
— virement entre sections	232 245 995 €	
<b>Investissement</b>	<b>425 000 000 €</b>	<b>657 245 995 €</b>
— gestion active de la dette	15 000 000 €	15 000 000 €
— amortissement des immobilisations / neutralisation	300 000 000 €	400 000 000 €
— reprise des subventions (DRES)	100 000 000 €	
— virement entre sections		232 245 995 €
— opérations patrimoniales	10 000 000 €	10 000 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 057 245 995 €</b>	<b>1 057 245 995 €</b>

Après intégration des opérations d'ordre, l'équilibre comptable du budget primitif 2020 est donc obtenu dans les conditions schématisées comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
<b>Fonctionnement</b>	<b>1 730 930 208 €</b>	<b>1 730 930 208 €</b>
— opération réelles	1 098 684 213 €	1 330 930 208 €
— reprise des subventions (DRES)	632 245 995 €	400 000 000 €
<b>Investissement</b>	<b>1 180 692 516 €</b>	<b>1 180 692 516 €</b>
— opération réelles	740 692 516 €	508 446 521 €
— gestion de la dette	15 000 000 €	15 000 000 €
— opérations d'ordre	400 000 000 €	632 245 995 €
— opérations patrimoniales	10 000 000 €	10 000 000 €
— gestion de la dette (ordre)	15 000 000 €	15 000 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 911 622 724 €</b>	<b>2 911 622 724 €</b>

## Épargne et emprunt

Les propositions budgétaires permettent de dégager une épargne brute de 232 millions d'euros, qui viendra ainsi autofinancer l'effort d'investissement annuel.

Déduction faite de l'amortissement de la dette, l'épargne nette s'établit à 122 millions d'euros.

	BP 2019	BP 2020
Recettes de fonctionnement	1 395 472 501 €	1 330 930 208 €
— Dépenses de fonctionnement	1 141 560 757 €	1 098 684 213 €
<b>= Épargne brute</b>	<b>253 911 744 €</b>	<b>232 245 995 €</b>
— Amortissement de la dette	130 000 000 €	110 000 000 €
<b>= Épargne nette</b>	<b>123 911 744 €</b>	<b>122 245 995 €</b>

La préservation d'un haut niveau d'autofinancement des investissements, par l'épargne et diverses recettes de la section d'investissement, conduit à maîtriser l'emprunt à 237 millions d'euros.

	BP 2019	BP 2020
Dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette)	617 344 669 €	630 692 516 €
— Épargne nette	123 911 744 €	122 245 995 €
— Recettes d'investissement	253 512 587 €	271 318 477 €
<b>= Emprunt de l'exercice</b>	<b>239 920 338 €</b>	<b>237 128 044 €</b>





**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**REGION : REGION DES PAYS DE LA LOIRE (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23440003400026

POSTE COMPTABLE : Payeur Pays de la Loire

**M. 57**

**Budget primitif  
voté par fonction**

BUDGET : Exercice 2020 (3)

**ANNEE 2020**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



## SOMMAIRE

		Page			Page
<b>I - Informations générales</b>			<b>II - Présentation générale du budget</b>		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	6	A1	Vue d'ensemble - Vote et reports	13
B	Modalités de vote	7	A2	Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre	14
C1	Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	8	B1	Présentation des AP votées	15
C2	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Dépenses	9	B2	Présentation des AE votées	26
C3	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Recettes	11	C	Récapitulation par groupes fonctionnels	40
			D1	Equilibre financier du budget - Investissement	46
			D2	Equilibre financier du budget - Fonctionnement	48
			E1	Balance générale - Dépenses	50
			E2	Balance générale - Recettes	52
<b>III - Vote du budget</b>					
<b>A - Section d'investissement - Vue d'ensemble</b>		54	<b>B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble</b>		91
A.900	Services généraux	58	B.930	Services généraux	95
A.900-5	Gestion des fonds européens	61	B.930-5	Gestion des fonds européens	98
A.901	Sécurité	62	B.931	Sécurité	99
A.902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	66	B.932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	100
A.903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	68	B.933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	103
A.904	Santé et action sociale (hors RSA)	69	B.934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	106
A.904-4	RSA	72	B.934-3	APA	109
A.905	Aménagement des territoires et habitat	73	B.934-4	RSA / Régularisation de RMI	110
A.906	Action économique	76	B.935	Aménagement des territoires et habitat	111
A.907	Environnement	78	B.936	Action économique	114
A.908	Transports	81	B.937	Environnement	116
A.921	Taxes non affectées	85	B.938	Transports	119
A.922	Dotations et participations	86	B.940	Impositions directes	123
A.923	Dettes et autres opérations financières	87	B.941	Autres impôts et taxes	124
A.925	Opérations patrimoniales	88	B.942	Dotations et participations	125
A.926	Transferts entre les sections	89	B.943	Opérations financières	126
A.95	Chapitres de prévision sans réalisation	90	B.944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	127
			B.945	Provisions et autres opérations mixtes	128
			B.946	Transferts entre les sections	129
			B.947	Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	130
			B.95	Chapitres de prévision sans réalisation	131

**SOMMAIRE**

IV - Annexes	Page	Joint	Sans objet	
<b>A - Présentation croisée</b>				
A1	<u>Section d'investissement - Vue d'ensemble</u>	132	X	
A1.01	Opérations non ventilables	134	X	
A1.900	Fonction 0 - Services généraux	135	X	
A1.900-5	Fonction 0-5 -Gestion des fonds européens	138	X	
A1.901	Fonction 1 - Sécurité	139	X	
A1.902	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	140	X	
A1.903	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	143	X	
A1.904	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	146	X	
A1.904-4	Fonction 4-4 - RSA	149	X	
A1.905	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	150	X	
A1.906	Fonction 6 - Action économique	153	X	
A1.907	Fonction 7 - Environnement	155	X	
A1.908	Fonction 8 - Transports	158	X	
A2	<u>Section de fonctionnement - Vue d'ensemble</u>	162	X	
A2.01	Opérations non ventilables	164	X	
A2.930	Fonction 0 - Services généraux	165	X	
A2.930-5	Fonction 0-5 -Gestion des fonds européens	171	X	
A2.931	Fonction 1 - Sécurité	172	X	
A2.932	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	173	X	
A2.933	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	176	X	
A2.934	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	179	X	
A2.934-3	Fonction 4-3 - APA	182	X	
A2.934-4	Fonction 4-4 - RSA / Régularisation de RMI	183	X	
A2.935	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	184	X	
A2.936	Fonction 6 - Action économique	187	X	
A2.937	Fonction 7 - Environnement	189	X	
A2.938	Fonction 8 - Transports	192	X	

<b>B - Annexes patrimoniales</b>				
B1.1	Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	196	X	
B1.2	Etat de la dette - Répartition par nature de dette	197	X	
B1.3	Etat de la dette - Répartition par structure de taux	205	X	
B1.4	Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	206	X	
B1.5	Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	207	X	
B1.6	Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	209		sans objet
B1.7	Etat de la dette - Autres dettes	210		sans objet
B.2	Méthodes utilisées pour les amortissements	211	X	
B3 .1	Etat des provisions constituées	212	X	
B3 .2	Etalement des provisions	233		sans objet
B4	Etat des charges transférées	234		sans objet
B5	Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	235	X	
B6	Prêts	247	X	
B7.1	Etat des emprunts garantis	254	X	
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	255	X	
B8.1	Subventions versées	256	X	
B8.2	Etat des contrats de crédit-bail	258		sans objet
B8.3	Etat des contrats de PPP	259		sans objet
B8.4	Etat des autres engagements donnés	260	X	
B8.5	Etat des engagements reçus	261		sans objet
B9	Etat du personnel	262	X	
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	263	X	
B11-1	Liste des organismes de regroupement	271	X	
B11-2	Liste des établissements publics créés	273		sans objet
B11-3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	274		sans objet

<b>C - Annexes budgétaires</b>				
C1.1	Equilibre budgétaire - Dépenses	275	X	
C1.2	Equilibre budgétaire - Recettes	276	X	

<b>D - Autres éléments d'information</b>				
D1	Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	277	X	
D2	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés au budget annexe	278	X	
D3.1	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	279	X	
D3.2	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	280	X	
D4	Décisions en matière de taux	281	X	
D5.1	Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	282		sans objet
D5.2	Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	283		sans objet
D6.1	Etat des Autorisations de Programme et d'Engagement	285	X	
D6.2	Etat des Crédits de Paiement	293	X	
D6.3	Etat des Recettes	301	X	
D6.4	Etat des Restes à Payer	305	X	

<b>V - Arrêtés et signatures</b>				
A	Arrêtés et signatures	308	X	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 .

les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 - opérations non ventilables ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 737 632

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	178.57

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	293.95
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	356.09
3	Dépenses d'équipement brut / population	162.56
4	Encours de dette / population (2)	429.98
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	15.2 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	91.9 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	45.7 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	120.8 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	17.45 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonct. et d'inv. hors charge de personnel.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2	0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

<b>Chap. / Art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>941</b>	<b>Autres impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>942</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>0,00</b>
<b>943</b>	<b>Opérations financières</b>	<b>0,00</b>
<b>944</b>	<b>Frais de fonctionnement groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE</b>	<b>A2</b>

**VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	755 692 516,00	425 000 000,00	1 180 692 516,00	523 446 521,00	657 245 995,00	1 180 692 516,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 098 684 213,00	632 245 995,00	1 730 930 208,00	1 330 930 208,00	400 000 000,00	1 730 930 208,00
<b>Total budget (hors RAR N-1 et reports)</b>	<b>1 854 376 729,00</b>	<b>1 057 245 995,00</b>	<b>2 911 622 724,00</b>	<b>1 854 376 729,00</b>	<b>1 057 245 995,00</b>	<b>2 911 622 724,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 166 2005/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 166 2004/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 257 2006/1	257-PAS international CER 2000/2006	906	0,00
D 532 2016/1	Abbaye Royale de Fontevraud	903	3 500 000,00
D 1402 2006/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	0,00
D 1402 2016/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	2 000 000,00
D 1402 2011/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	0,00
D 187 2011/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 187 2005/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 187 2006/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 185 2006/1	Accès à tous les savoirs	902	0,00
D 89 1998/1	Achèvement du programme des conditions d'accueil des personnes âgées	904	0,00
D 231 2006/1	Actions Internationales hors Coopération Décentralisée	900	0,00
D 1101 2006/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 1101 2011/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 1101 2016/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 529 2016/1	Actions européennes	900	0,00
D 530 2016/1	Actions musicales structurantes	903	275 000,00
D 74 1991/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2006/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 1998/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2005/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2004/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2016/1	Actions territoriales	903	745 000,00
D 74 2011/1	Actions territoriales	903	0,00
D 410 2011/1	Agence France Locale	906	0,00
D 310 2006/1	Agriculture et développement durable	906	0,00
D 310 2016/1	Agriculture et développement durable	906	14 080 000,00
D 310 2011/1	Agriculture et développement durable	906	0,00
D 275 2005/1	Aide Humanitaire d'Urgence	900	0,00
D 275 2006/1	Aide Humanitaire d'Urgence	900	0,00
D 226 1998/1	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	906	0,00
D 226 2011/1	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	906	0,00
D 128 1998/1	Aides aux infrastructures industrielles (avances remboursables)	906	0,00
D 128 2005/1	Aides aux infrastructures industrielles (avances remboursables)	906	0,00
D 26 2005/1	Aides aux maisons familiales rurales	902	0,00
D 26 2006/1	Aides aux maisons familiales rurales	902	0,00
D 22 2005/1	Aides aux établissements privés d'enseignement général (loi Falloux)	902	0,00



AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 22 1998/1	Aides aux établissements privés d enseignement général (loi Falloux)	902	0,00
D 22 2006/1	Aides aux établissements privés d enseignement général (loi Falloux)	902	0,00
D 23 2005/1	Aides aux établissements privés d enseignement technologique - Travaux	902	0,00
D 23 2006/1	Aides aux établissements privés d enseignement technologique - Travaux	902	0,00
D 338 2006/1	Aides sociales	902	0,00
D 338 2016/1	Aides sociales	902	50 000,00
D 338 2011/1	Aides sociales	902	0,00
D 129 2011/1	Aides à la création d entreprises	906	0,00
D 113 2016/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	24 780 000,00
D 113 2006/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2011/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2005/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2004/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 1998/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 399 2016/1	Amélioration des conditions de travail	902	0,00
D 399 2011/1	Amélioration des conditions de travail	902	0,00
D 227 2011/1	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	906	0,00
D 227 1998/1	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	906	0,00
D 194 2006/1	Aménagement et gestion des milieux halieutiques et aquacoles	906	0,00
D 378 2011/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 378 2006/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 378 2016/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 516 2006/1	Animation économique	906	0,00
D 516 2011/1	Animation économique	906	0,00
D 516 1998/1	Animation économique	906	0,00
D 516 1991/1	Animation économique	906	0,00
D 309 2011/1	Animation économique et expertises pour l économie de proximi & la création d entr	906	0,00
D 517 2006/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2005/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2004/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 1998/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 1991/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2011/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2016/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	963 700,00
D 510 1998/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 1991/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2005/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2006/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2011/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2016/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2004/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 193 2006/1	Aquaculture	906	0,00
D 193 2005/1	Aquaculture	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 193 2011/1	Aquaculture	906	0,00
D 193 2016/1	Aquaculture	906	910 000,00
D 75 1998/1	Art vivant et développement culturel	903	0,00
D 75 1991/1	Art vivant et développement culturel	903	0,00
D 198 1998/1	Arts de la scène	903	0,00
D 198 2006/1	Arts de la scène	903	0,00
D 198 2011/1	Arts de la scène	903	0,00
D 198 2016/1	Arts de la scène	903	40 000,00
D 315 2011/1	Arts visuels	903	0,00
D 315 2006/1	Arts visuels	903	0,00
D 315 2016/1	Arts visuels	903	2 240 000,00
D 77 2011/1	Audiovisuel régional	903	0,00
D 77 1998/1	Audiovisuel régional	903	0,00
D 388 2016/1	Autonomie des jeunes	904	0,00
D 388 2012/1	Autonomie des jeunes	904	0,00
D 346 2006/1	Axe Accessibilité aux services de transports	900	0,00
D 347 2006/1	Axe Dimension Urbaine	900	0,00
D 345 2006/1	Axe Innovation et Economie de la Connaissance	900	0,00
D 268 2005/1	Axe Ligérien	907	0,00
D 268 2006/1	Axe Ligérien	907	0,00
D 268 2011/1	Axe Ligérien	907	0,00
D 421 2014/1	Axe1 -FEDER Recherche, developpement technologique et innovation	9005	34 618 000,00
D 422 2014/1	Axe2 FEDER -Accès aux TIC	9005	0,00
D 423 2014/1	Axe3 FEDER -Compétitivité PME	9005	2 532 000,00
D 424 2014/1	Axe4 FEDER -Transition énergétique	9005	12 000 000,00
D 425 2014/1	Axe5 FEDER Préventions des risques et préservation de l environnement	9005	4 825 000,00
D 426 2014/1	Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	9005	8 125 000,00
D 266 2005/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2006/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2011/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2016/1	Biodiversité et littoral	907	4 105 000,00
D 184 2006/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 184 2005/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 184 1998/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 290 2005/1	CER Programme complémentaire	908	0,00
D 290 2006/1	CER Programme complémentaire	908	0,00
D CADUC 2006/1	Caducité - investissement	998	0,00
D CADUC 2011/1	Caducité - investissement	998	0,00
D 15 2006/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 2005/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 2004/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 1998/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 1991/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 356 2006/1	Contrat Etat - Région - investissements	902	0,00
D 356 2011/1	Contrat Etat - Région - investissements	902	0,00
D 93 2004/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 93 2006/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 93 2005/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 228 2006/1	Contrat Etat-Région - Investissements (fonds de concours)	902	0,00
D 120 1998/1	Contrats Région - Ville	905	0,00
D 120 1991/1	Contrats Région - Ville	905	0,00
D 119 2004/1	Contrats de ville : cohésion sociale et territoriale (2000-2004)	905	0,00
D 119 1998/1	Contrats de ville : cohésion sociale et territoriale (2000-2004)	905	0,00
D 282 2006/1	Contrats territoriaux uniques transitoires	905	0,00
D 282 2005/1	Contrats territoriaux uniques transitoires	905	0,00
D 305 2006/1	Désenclavement urbain et rural	908	0,00
D 305 2011/1	Désenclavement urbain et rural	908	0,00
D 222 1998/1	Développement de l'autonomie protéique des élevages	906	0,00
D 265 2006/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2016/1	Développement et animation des territoires	905	13 000 000,00
D 265 2011/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2004/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2005/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 115 2004/1	Développement local des Pays	905	0,00
D 115 1998/1	Développement local des Pays	905	0,00
D 429 2011/1	Eau et Loire	907	0,00
D 429 2016/1	Eau et Loire	907	7 160 000,00
D 264 2004/1	Echangeurs autoroutiers	908	0,00
D 389 2011/1	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	907	0,00
D 389 2016/1	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	907	420 000,00
D 114 2004/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2006/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2005/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2011/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2016/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	4 719 400,00
D 114 1998/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 514 2016/1	Economie résidentielle	906	1 100 000,00
D 514 2011/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 2006/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 1991/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 1998/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 180 2004/1	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	907	0,00
D 180 1998/1	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	907	0,00
D 215 2006/1	Environnement Energie dans les entreprises (Ademe-Région)	906	0,00
D 112 2005/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 112 2004/1	Environnement et agriculture	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 112 2006/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 112 1998/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 332 2016/1	Equipements des E.P.L.E.	902	8 550 000,00
D 332 2006/1	Equipements des E.P.L.E.	902	0,00
D 332 2011/1	Equipements des E.P.L.E.	902	0,00
D 259 2011/1	Equipements et autres centres d accueil sportifs	903	0,00
D 259 2005/1	Equipements et centres d accueil sportifs	903	0,00
D 259 2006/1	Equipements et centres d accueil sportifs	903	0,00
D 259 2016/1	Equipements et centres d accueil sportifs	903	795 000,00
D 127 1998/1	Equipements informatiques et multimédias	902	0,00
D 82 1998/1	Equipements liés aux activités touristiques en développement	906	0,00
D 92 1998/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2005/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2006/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2016/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	4 489 000,00
D 92 2011/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 271 2011/1	Etablissement public foncier régional	905	0,00
D 403 2011/1	Etudes et actions énegétiques	900	0,00
D 403 2016/1	Etudes et actions énergétiques	900	0,00
D 138 1998/1	Etudes et expertises	906	0,00
D 337 2011/1	Etudes et promotions	902	0,00
D 337 2016/1	Etudes et promotions	902	10 000,00
D 337 2006/1	Etudes et promotions	902	0,00
D 37 2006/1	Etudes expertises promotion	902	0,00
D 37 2005/1	Etudes expertises promotion	902	0,00
D 380 2016/1	Etudes préalables	900	0,00
D 380 2011/1	Etudes préalables	900	0,00
D 20 2006/1	Etudes techniques	902	0,00
D 20 2004/1	Etudes techniques	902	0,00
D 274 2005/1	FRASICOD là-bas	900	0,00
D 274 2006/1	FRASICOD là-bas	900	0,00
D 274 2011/1	FRASICOD là-bas	900	0,00
D 245 2004/1	Filière bois	907	0,00
D 245 1998/1	Filière bois	907	0,00
D 391 2011/1	Financement du syndicat mixte aéroportuaire	908	0,00
D 330 2006/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	0,00
D 330 2011/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	0,00
D 330 2016/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	180 000,00
D 104 1998/1	Fonctionnement du réseau de transport régional	908	0,00
D 351 2016/1	Fonds Annuel d Intervention	902	2 500 000,00
D 351 2011/1	Fonds Annuel d Intervention	902	0,00
D 351 2006/1	Fonds Annuel d Intervention	902	0,00
D 251 1991/1	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	900	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 251 1998/1	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	900	0,00
D 293 2006/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 293 2011/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 293 2016/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 131 2011/1	Fonds d appui à la performance indust et au parcours d innovation des entrep	906	0,00
D 131 2006/1	Fonds d appui à la performance indust et au parcours d innovation des entrep	906	0,00
D 131 1998/1	Fonds d appui à la performance industr. et au parcours d innovation des entrepri	906	0,00
D 316 2011/1	Fonds d intervention territorial	906	0,00
D 19 2005/1	Fonds de concours	902	0,00
D 19 1998/1	Fonds de concours	902	0,00
D 308 2011/1	Fonds de soutien aux entreprises de l économie sociale et solidaire	906	0,00
D 307 2011/1	Fonds de soutien à l artisanat, aux Métiers d Art et au commerce	906	0,00
D 350 2006/1	Fonds régional de solidarité communale	905	0,00
D 286 2005/1	Gestion de l eau dans les bassins versants	907	0,00
D 286 2011/1	Gestion de l eau dans les bassins versants	907	0,00
D 286 2006/1	Gestion de l eau dans les bassins versants	907	0,00
D 236 2004/1	Gestion des milieux aquatiques	907	0,00
D 236 1998/1	Gestion des milieux aquatiques	907	0,00
D 246 2006/1	Grand Port Maritime de Nantes - Saint Nazaire	908	0,00
D 246 2005/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	0,00
D 246 2011/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	0,00
D 246 2016/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	1 106 760,00
D 1400 2005/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	0,00
D 1400 1998/1	Grands équipements structurants et équipement des centres de recherche	906	0,00
D 1400 2004/1	Grands équipements structurants et équipement des centres de recherche	906	0,00
D 1400 2011/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	0,00
D 1400 2006/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	0,00
D 1400 2016/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	6 098 000,00
D 283 2005/1	Habitat et logement social	905	0,00
D 283 2006/1	Habitat et logement social	905	0,00
D 283 2011/1	Habitat et logement social	905	0,00
D 344 2016/1	Information géographique régionale	900	800 000,00
D 344 2011/1	Information géographique régionale	900	0,00
D 344 2006/1	Information géographique régionale	900	0,00
D 340 2006/1	Informatisation des agents dans les EPLE	900	0,00
D 334 2006/1	Informatisation des lycées publics et ENT	902	0,00
D 334 2011/1	Informatisation des lycées publics et ENT	902	0,00
D 334 2016/1	Informatisation des lycées publics et ENT	902	5 500 000,00
D 247 2006/1	Infrastructures aéroportuaires	908	0,00
D 107 2011/1	Infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2016/1	Infrastructures ferroviaires	908	21 017 000,00
D 107 2006/1	Infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2005/1	Infrastructures ferroviaires	908	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 107 2004/1	Infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 1998/1	Infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 523 2016/1	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	902	0,00
D 273 2011/1	Innovation numérique	906	0,00
D 273 2006/1	Innovation numérique	906	0,00
D 166 2016/1	Internationalisation de l'économie	906	3 300 000,00
D 166 2011/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 166 2006/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 210 2011/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 210 2006/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 210 2005/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 373 2011/1	Investissement sanitaire et social	902	0,00
D 373 2006/1	Investissement sanitaire et social	902	0,00
D 373 2016/1	Investissement sanitaire et social	902	8 600 000,00
D 191 2011/1	Investissements Apprentissage	902	0,00
D 191 2016/1	Investissements Apprentissage	902	0,00
D 210 1998/1	Investissements en formation professionnelle continue	902	0,00
D 69 2005/1	Investissements en matériel pédagogiques, informatiques et multimédias	902	0,00
D 191 2006/1	Investissements et équipements des CFA	902	0,00
D 191 2005/1	Investissements et équipements des CFA	902	0,00
D 15002 2006/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2005/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2004/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2016/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2011/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 68 1998/1	Investissements immobiliers	902	0,00
D 68 2006/1	Investissements immobiliers	902	0,00
D 357 2011/1	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	902	0,00
D 357 2006/1	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	902	0,00
D 357 2016/1	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	902	34 400 000,00
D 15003 2016/1	Investissements informatiques	900	0,00
D 15003 2011/1	Investissements informatiques	900	0,00
D 199 2006/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2004/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 1998/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2011/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2016/1	Livre et lecture	903	150 000,00
D 430 2011/1	Logement et efficacité énergétique	907	0,00
D 430 2016/1	Logement et efficacité énergétique	907	10 750 000,00
D 325 2011/1	Logement pour les jeunes	905	0,00
D 325 2006/1	Logement pour les jeunes	905	0,00
D 126 2004/1	Logement social	905	0,00
D 182 1998/1	Lutte contre la marée noire (Erika)	907	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 16 1991/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 1998/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2006/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2004/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2005/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 106 1998/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2005/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2006/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2011/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2016/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	55 175 000,00
D 186 1998/1	O.R.A.H.	905	0,00
D 186 1991/1	O.R.A.H.	905	0,00
D 116 2004/1	ORAC	905	0,00
D 116 1998/1	ORAC	905	0,00
D 165 1998/1	Opérations collectives régionales à l international	906	0,00
D 255 2016/1	Orientation et valorisation des métiers	902	100 000,00
D 1404 2014/1	PRI et développement technologique	906	0,00
D 1404 2011/1	PRI et développement technologique	906	0,00
D 197 2006/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2005/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2016/1	Patrimoine	903	5 870 000,00
D 197 2011/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 1998/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2004/1	Patrimoine	903	0,00
D 73 1991/1	Patrimoine et musées	903	0,00
D 404 2016/1	Plan d entretien et de maintenance dans les lycées	902	0,00
D 404 2011/1	Plan d entretien et de maintenance dans les lycées	902	0,00
D 70 1998/1	Plan régional de développement du sport de haut niveau	903	0,00
D 70 2004/1	Plan régional de développement du sport de haut niveau	903	0,00
D 221 1998/1	Points d arrêt et investissements en faveur de l intermodalité	908	0,00
D 221 2004/1	Points d arrêt et investissements en faveur de l intermodalité	908	0,00
D 221 2005/1	Points d arrêt et investissements en faveur de l intermodalité	908	0,00
D 221 2011/1	Points d arrêt et investissements en faveur de l intermodalité	908	0,00
D 221 2016/1	Points d arrêt et investissements en faveur de l intermodalité	908	3 187 800,00
D 221 2006/1	Points d arrêt et investissements en faveur de l intermodalité	908	0,00
D 509 2016/1	Politique routière d intérêt régional	908	23 022 000,00
D 267 2006/1	Programme Forêts Bois (Contrat Etat-Région)	907	0,00
D 1401 2011/1	Programmes de recherche interrégionaux	906	0,00
D 1401 2006/1	Programmes de recherche interrégionaux	906	0,00
D 304 2016/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	10 400 000,00
D 304 2011/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	0,00
D 304 2006/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	0,00
D 235 1998/1	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels	907	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 235 2004/1	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels	907	0,00
D 192 2004/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2016/1	Pêche Maritime	906	265 000,00
D 192 2011/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2006/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2005/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 1100 2016/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1100 2006/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1100 2011/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1405 2011/1	Rayonnement de la science et coordination scientifique	906	0,00
D 519 2011/1	Rayonnement à l'international	900	0,00
D 519 2016/1	Rayonnement à l'international	900	500 000,00
D 111 2006/1	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	906	0,00
D 374 2011/1	Renforcement des fonds propres - avances régionales	906	0,00
D 136 2011/1	Renforcement des fonds propres - fonds partenariaux	906	0,00
D 349 2016/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 349 2011/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 349 2006/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 18 1998/1	Rénovation des logements de fonctions	902	0,00
D 188 2016/1	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	904	4 200 000,00
D 188 2011/1	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	904	0,00
D 188 2006/1	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	904	0,00
D 188 1998/1	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	904	0,00
D 531 2016/1	Schéma Directeur Numérique 2017-2021	900	0,00
D 94 2006/1	Schéma Routier d'Intérêt Régional	908	0,00
D 94 2004/1	Schéma Routier d'Intérêt Régional	908	0,00
D 94 1998/1	Schéma Routier d'Intérêt Régional	908	0,00
D 250 2011/1	Schéma directeur des systèmes d'information	900	0,00
D 250 1998/1	Schéma directeur des systèmes d'information	900	0,00
D 360 2006/1	Solidarité	904	0,00
D 302 2006/1	Soutien aux opérations d'équipement des grdes assoc. caritatives Dép. ou Rég.	904	0,00
D 512 2006/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2005/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2004/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 1998/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 1991/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2016/1	Soutien aux transitions	906	2 400 000,00
D 512 2011/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 270 2011/1	Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	908	0,00
D 270 2006/1	Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	908	0,00
D 518 2016/1	Soutien à l'innovation	906	28 019 540,00
D 518 2014/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2019/1	Soutien à l'innovation	906	0,00



AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 518 2005/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2006/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 1998/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2004/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 2011/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 518 1991/1	Soutien à l innovation	906	0,00
D 511 2005/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2006/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2011/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2016/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	30 950 000,00
D 511 1998/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 1991/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 511 2004/1	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	906	0,00
D 513 2004/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 1998/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 1991/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2011/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2006/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2005/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	0,00
D 513 2016/1	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	906	2 450 000,00
D 525 2016/1	Sport	903	580 000,00
D 287 2006/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2011/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2016/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2005/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 288 2016/1	Sport pour tous	903	0,00
D 288 2011/1	Sport pour tous	903	0,00
D 288 2006/1	Sport pour tous	903	0,00
D 288 2005/1	Sport pour tous	903	0,00
D 336 2006/1	Subvention d investissement aux établissements privés sous contrat d association	902	0,00
D 336 2011/1	Subvention d investissement aux établissements privés sous contrat d association	902	0,00
D 336 2016/1	Subvention d investissement aux établissements privés sous contrat d association	902	25 576 274,00
D 431 1991/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2016/1	Tourisme	906	8 010 000,00
D 431 1998/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2004/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2011/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2005/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2006/1	Tourisme	906	0,00
D 294 2011/1	Tourisme social et associatif	906	0,00
D 285 2011/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2006/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2005/1	Transition énergétique	907	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 285 2016/1	Transition énergétique	907	4 662 000,00
D 534 2019/1	Transports interurbains	908	1 250 000,00
D 263 2016/1	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	908	50 000,00
D 533 2019/1	Transports scolaires	908	810 000,00
D 533 2016/1	Transports scolaires	908	0,00
D 17 2004/1	Travaux d urgence	902	0,00
D 331 2011/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	0,00
D 331 2006/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	0,00
D 331 2016/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	40 520 000,00
D 520 2016/1	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	906	1 355 000,00
D 329 2006/1	Vie associative	903	0,00
D 200 2006/1	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	903	0,00
D 390 2011/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	903	0,00
D 376 2016/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	904	230 000,00
D 376 2011/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	904	0,00
D 71 1998/1	Vie sportive régionale	903	0,00
D 71 2004/1	Vie sportive régionale	903	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>500 016 474,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		950	10 000 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>510 016 474,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 1000 2011/2	1000-Animation réseaux	932	0,00
D 1000 2006/2	1000-Animation réseaux	932	0,00
D 1001 2006/2	1001-Promotion sociale	932	0,00
D 1001 2011/2	1001-Promotion sociale	932	0,00
D 13 2005/2	13-Dotation d utilisation des équipements sportifs	932	0,00
D 189 2005/2	189-Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 189 2006/2	189-Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 189 2011/2	189-Soutien Fonctionnement Apprentissage	932	0,00
D 189 2016/2	189-Soutien Fonctionnement Apprentissage	932	11 600 000,00
D 190 2016/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 190 2011/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 190 2006/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 190 2005/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 202 2011/2	202-Accompagnement des parcours	932	0,00
D 202 2006/2	202-Accompagnement des parcours	932	0,00
D 203 2011/2	203-Actions qualifiantes	932	0,00
D 203 2006/2	203-Actions qualifiantes	932	0,00
D 204 2011/2	204-Aides individuelles	932	0,00
D 204 2006/2	204-Aides individuelles	932	0,00
D 205 2006/2	205-Développement des compétences pour l entreprise	932	0,00
D 207 2016/2	207-Rémunérations et protection sociale des stagiaires	932	0,00
D 207 2006/2	207-Rémunérations et protection sociale des stagiaires	932	0,00
D 207 2011/2	207-Rémunérations et protection sociale des stagiaires	932	0,00
D 209 2006/2	209-Ingénierie de formation	932	0,00
D 209 2011/2	209-Ingénierie de formation	932	0,00
D 209 2016/2	209-Ingénierie de formation	932	0,00
D 225 2005/2	225-Nouveaux services emploi jeunes	932	0,00
D 242 2005/2	242-Fonds régional d aides aux initiatives en matière d enseignement supé	932	0,00
D 244 2006/2	244-Indemnités aux employeurs d apprentis	932	0,00
D 244 2011/2	244-Indemnités aux employeurs d apprentis	932	0,00
D 244 2016/2	244-Indemnités aux employeurs d apprentis	932	0,00
D 249 2016/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	20 000,00
D 249 2006/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 249 2011/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	0,00
D 253 2011/2	253-Manifestations à caractère économique	936	0,00
D 253 2006/2	253-Manifestations à caractère économique	936	0,00
D 258 2011/2	258-Bourses Sanitaires et Sociales	932	0,00
D 258 2016/2	258-Bourses Sanitaires et Sociales	932	0,00
D 258 2006/2	258-Bourses Sanitaires et Sociales	932	0,00
D 276 2006/2	276-FRASICOD ici	930	0,00
D 276 2011/2	276-FRASICOD ici	930	0,00
D 280 2006/2	280-Offre de formation territorialisée	932	0,00
D 280 2011/2	280-Offre de formation territorialisée	932	0,00
D 280 2005/2	280-Programmes territorialisés FPC	932	0,00
D 281 2005/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 281 2006/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 281 2011/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 281 2016/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 295 2005/2	295 - Manifestations santé solidarité	934	0,00
D 295 2006/2	295 - Manifestations santé solidarité	934	0,00
D 298 2006/2	298-INITIATIVES CITOYENNES ET DEMOCRATIE DE PROXIMITE	930	0,00
D 298 2016/2	298-Initiatives de proximité	930	130 000,00
D 298 2011/2	298-Initiatives de proximité	930	0,00
D 32 2006/2	32-Programme FAIRE	932	0,00
D 32 2005/2	32-Programme FAIRE	932	0,00
D 67 2006/2	67-Dépenses de fonctionnement	932	0,00
D 532 2016/2	Abbaye Royale de Fontevraud	933	5 041 000,00
D 202 2004/2	Accompagnement des parcours	932	0,00
D 1402 2005/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	0,00
D 1402 2016/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	5 612 000,00
D 1402 2011/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	0,00
D 1402 2006/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	0,00
D 185 2011/2	Accès à tous les savoirs	932	0,00
D 185 2006/2	Accès à tous les savoirs	932	0,00
D 397 2011/2	Acquisition et développement des compétences clés	932	0,00
D 342 2011/2	Action d accompagnement de la	932	0,00
D 342 2006/2	Action d accompagnement de la	932	0,00
D 231 2006/2	Actions Internationales hors Coopération Décentralisée	930	0,00
D 231 2011/2	Actions Internationales hors Coopération Décentralisée	930	0,00
D 1101 2006/2	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	936	0,00
D 1101 2011/2	Actions communes en faveur des filières pêches et aquaculture	936	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 1101 2016/2	Actions communes en faveur des filières pêches et aquaculture	936	0,00
D 230 2006/2	Actions de coopération décentralisée	930	0,00
D 230 2011/2	Actions de coopération décentralisée	930	0,00
D 529 2011/2	Actions européennes	930	0,00
D 529 2005/2	Actions européennes	930	0,00
D 529 2006/2	Actions européennes	930	0,00
D 529 2016/2	Actions européennes	930	841 700,00
D 530 2016/2	Actions musicales structurantes	933	5 332 134,00
D 74 2006/2	Actions territoriales	933	0,00
D 74 1998/2	Actions territoriales	933	0,00
D 74 2011/2	Actions territoriales	933	0,00
D 74 2016/2	Actions territoriales	933	1 786 000,00
D 541 2016/2	Actions territoriales orientation et emploi	932	1 204 545,00
D 323 2006/2	Actions éducatives	932	0,00
D 323 2016/2	Actions éducatives	932	0,00
D 323 2011/2	Actions éducatives	932	0,00
D 379 2016/2	Agenda 21 - coordination	930	0,00
D 379 2011/2	Agenda 21 - coordination	930	0,00
D 379 2006/2	Agenda 21 - coordination	930	0,00
D 310 2016/2	Agriculture et développement durable	936	1 030 000,00
D 310 2011/2	Agriculture et développement durable	936	0,00
D 310 2006/2	Agriculture et développement durable	936	0,00
D 275 2011/2	Aide Humanitaire d Urgence	930	0,00
D 38 2011/2	Aide à la mobilité sortante	932	0,00
D 38 2006/2	Aide à la mobilité sortante	932	0,00
D 38 2016/2	Aide à la mobilité sortante	932	2 933 000,00
D 38 2005/2	Aide à la mobilité sortante	932	0,00
D 226 2011/2	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	936	0,00
D 204 1998/2	Aides individuelles	932	0,00
D 338 2016/2	Aides sociales	932	4 181 000,00
D 338 2011/2	Aides sociales	932	0,00
D 338 2006/2	Aides sociales	932	0,00
D 129 1998/2	Aides à la création d entreprises	936	0,00
D 113 2016/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	2 305 000,00
D 113 2011/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2006/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2005/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2004/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 113 1998/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 399 2016/2	Amélioration des conditions de travail	932	0,00
D 399 2011/2	Amélioration des conditions de travail	932	0,00
D 227 2011/2	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	936	0,00
D 194 2006/2	Aménagement et gestion des milieux halieutiques et aquacoles	936	0,00
D 378 2011/2	Aménagement numérique	936	0,00
D 378 2006/2	Aménagement numérique	936	0,00
D 378 2016/2	Aménagement numérique	936	190 000,00
D 79 2011/2	Animation et promotion des filières de tourisme	936	0,00
D 1000 1991/2	Animation réseaux	932	0,00
D 516 2006/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2011/2	Animation économique	936	0,00
D 516 1991/2	Animation économique	936	0,00
D 516 1998/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2004/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2016/2	Animation économique	936	15 789 750,00
D 137 2011/2	Animation économique et expertises industrielles	936	0,00
D 309 2011/2	Animation économique et expertises pour l'économie de proximité & la création d'entr	936	0,00
D 517 2005/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2004/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 1998/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 1991/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2011/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2016/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	8 143 300,00
D 517 2006/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 348 2011/2	Appui à la gestion des fonds structurels européens 2007-2013	930	0,00
D 428 2014/2	Appui à la gestion fonds européens 14-20	930	0,00
D 510 2016/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	1 996 000,00
D 510 1991/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2005/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2006/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2011/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 1998/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2004/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 193 2004/2	Aquaculture	936	0,00
D 193 1998/2	Aquaculture	936	0,00
D 193 2005/2	Aquaculture	936	0,00
D 193 2011/2	Aquaculture	936	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 198 2005/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2004/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 1998/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 1991/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2006/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2011/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2016/2	Arts de la scène	933	6 792 000,00
D 315 2006/2	Arts visuels	933	0,00
D 315 2011/2	Arts visuels	933	0,00
D 315 2016/2	Arts visuels	933	2 207 000,00
D 77 2004/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 1998/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 2005/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 1991/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 2011/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 2016/2	Audiovisuel régional	933	720 000,00
D 388 2012/2	Autonomie des jeunes	934	0,00
D 388 2016/2	Autonomie des jeunes	934	2 470 000,00
D 388 2011/2	Autonomie des jeunes	933	0,00
D 268 2011/2	Axe Ligérien	937	0,00
D 268 2006/2	Axe Ligérien	937	0,00
D 427 2014/2	Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur	9305	0,00
D 266 2005/2	Biodiversité et littoral	937	0,00
D 266 2006/2	Biodiversité et littoral	937	0,00
D 266 2011/2	Biodiversité et littoral	937	0,00
D 266 2016/2	Biodiversité et littoral	937	3 060 000,00
D CADUC 2011/2	Caducité - fonctionnement	999	0,00
D CADUC 2006/2	Caducité - fonctionnement	999	0,00
D CADUC 2016/2	Caducité - fonctionnement	999	0,00
D 538 2016/2	Cariforef et prospective Orientation, Formation et Emploi	932	1 918 500,00
D 522 2016/2	Conditions de vie des apprenants	932	53 348 000,00
D 343 2006/2	Conseil Régional des Jeunes	930	0,00
D 519 2006/2	Contrat Etat Région - Actions internationales	930	0,00
D 539 2016/2	Contrats objectifs sectoriels emploi, formation et orientation professionnelle	932	344 400,00
D 354 2006/2	Coopérations européennes	930	0,00
D 371 2006/2	Dispositif régional de sécurisation des parcours	932	0,00
D 313 2006/2	Déconcentration crédits éducatifs à partir de 2006/2007	932	0,00
D 34 2005/2	Déconcentration des crédits d équipement professionnel	932	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 540 2016/2	Décrochage et Insertion professionnelle	932	4 086 200,00
D 269 2006/2	Démarches indiv. form. et VAE	932	0,00
D 269 2016/2	Démarches individuelles de formation et VAE	932	0,00
D 269 2011/2	Démarches individuelles de formation et VAE	932	0,00
D 67 1998/2	Dépenses de fonctionnement	932	0,00
D 67 2004/2	Dépenses de fonctionnement	932	0,00
D 222 1998/2	Développement de l'autonomie protéique des élevages	936	0,00
D 1403 1998/2	Développement des sciences de l'information	936	0,00
D 265 2006/2	Développement et animation des territoires	935	0,00
D 265 2016/2	Développement et animation des territoires	935	1 229 000,00
D 265 2011/2	Développement et animation des territoires	935	0,00
D 265 2005/2	Développement et animation des territoires	935	0,00
D 115 1998/2	Développement local des Pays	935	0,00
D 429 2016/2	Eau et Loire	937	1 267 000,00
D 429 2011/2	Eau et Loire	937	0,00
D 389 2011/2	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	937	0,00
D 389 2016/2	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	937	620 000,00
D 114 2006/2	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	936	0,00
D 114 2016/2	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	936	2 145 000,00
D 114 2011/2	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	936	0,00
D 514 2016/2	Economie résidentielle	936	2 353 250,00
D 514 2011/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2006/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2005/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 1998/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2004/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 392 2011/2	Emplois de solidarité	932	0,00
D 377 2006/2	Energies	937	0,00
D 377 2011/2	Energies	937	0,00
D 180 1998/2	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	937	0,00
D 180 2004/2	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	937	0,00
D 215 2004/2	Environnement Energie dans les entreprises (Ademe-Région)	936	0,00
D 112 2005/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 112 2004/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 112 2006/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 112 1998/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 332 2016/2	Equipements des E.P.L.E.	932	150 000,00
D 259 2006/2	Equipements et centres d'accueil sportifs	933	0,00



AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 259 2011/2	Equipements et centres d accueil sportifs	933	0,00
D 259 2016/2	Equipements et centres d accueil sportifs	933	444 000,00
D 271 2011/2	Etablissement public foncier régional	935	0,00
D 403 2011/2	Etudes et actions énergétiques	930	0,00
D 403 2016/2	Etudes et actions énergétiques	930	10 000,00
D 138 2004/2	Etudes et expertises	936	0,00
D 138 2006/2	Etudes et expertises	936	0,00
D 402 2016/2	Etudes et projets des partenaires sociaux	932	0,00
D 402 2011/2	Etudes et projets des partenaires sociaux	932	0,00
D 387 2011/2	Etudes et promotion	932	0,00
D 324 2006/2	Etudes et promotion	938	0,00
D 387 2016/2	Etudes et promotion	932	0,00
D 337 2011/2	Etudes et promotions	932	0,00
D 337 2016/2	Etudes et promotions	932	30 000,00
D 337 2006/2	Etudes et promotions	932	0,00
D 380 2016/2	Etudes préalables	930	50 000,00
D 380 2011/2	Etudes préalables	930	0,00
D 401 2011/2	Expertise au profit des entreprises en difficulté	936	0,00
D 306 2006/2	Expertises industrielles et charges diverses	936	0,00
D 420 2011/2	FSE - Actions 2014 des CFA	932	0,00
D 535 2016/2	Fiabilisation des comptes	930	2 000 000,00
D 245 2004/2	Filière bois	937	0,00
D 245 1998/2	Filière bois	937	0,00
D 391 2011/2	Financement du syndicat mixte aéroportuaire	938	0,00
D 330 2006/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	0,00
D 330 2011/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	0,00
D 330 2016/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	35 194 630,00
D 335 2006/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	0,00
D 335 2011/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	0,00
D 335 2016/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	38 994 624,00
D 189 2004/2	Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 189 1998/2	Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 104 2006/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 104 2005/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 104 2016/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	168 046 427,00
D 104 2011/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 104 2004/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 355 2011/2	Fonctionnement et initiatives	932	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 355 2006/2	Fonctionnement et initiatives	932	0,00
D 355 2016/2	Fonctionnement et initiatives	932	2 000 000,00
D 351 2016/2	Fonds Annuel d Intervention	932	2 000 000,00
D 351 2011/2	Fonds Annuel d Intervention	932	0,00
D 351 2006/2	Fonds Annuel d Intervention	932	0,00
D 169 1991/2	Fonds Regional d Intervention, d Etudes et de Promotion (F.R.I.E.P.)	930	0,00
D 169 1998/2	Fonds Regional d Intervention, d Etudes et de Promotion (F.R.I.E.P.)	930	0,00
D 251 1998/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2004/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2006/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2011/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2016/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	95 000,00
D 293 2005/2	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	936	0,00
D 293 2006/2	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	936	0,00
D 293 2011/2	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	936	0,00
D 316 2006/2	Fonds d intervention territorial	936	0,00
D 308 2011/2	Fonds de soutien aux entreprises de l économie sociale et solidaire	936	0,00
D 350 2006/2	Fonds régional de solidarité communale	935	0,00
D 434 2016/2	Form. courtes d adaptation à l emploi	932	0,00
D 322 2006/2	Formation des salariés licenciés économiques	932	0,00
D 286 2006/2	Gestion de l eau dans les bassins versants	937	0,00
D 286 2005/2	Gestion de l eau dans les bassins versants	937	0,00
D 286 2011/2	Gestion de l eau dans les bassins versants	937	0,00
D 236 1998/2	Gestion des milieux aquatiques	937	0,00
D 236 2004/2	Gestion des milieux aquatiques	937	0,00
D 58 2016/2	Gestion financière de l ensemble des dép. de fonctionnement et r et rémunérati	932	0,00
D 58 2006/2	Gestion financière de l ensemble des dép. de fonctionnement et rémunérations	932	0,00
D 58 2011/2	Gestion financière de l ensemble des dép. de fonctionnement et rémunérations	932	0,00
D 246 2016/2	Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire	938	40 000,00
D 1400 2011/2	Grands équipements structurants et équipement de centres de recherche	936	0,00
D 1400 2016/2	Grands équipements structurants et équipement de centres de recherche	936	120 000,00
D 283 2011/2	Habitat et logement social	935	0,00
D 283 2006/2	Habitat et logement social	935	0,00
D 344 2016/2	Information géographique régionale	930	0,00
D 344 2011/2	Information géographique régionale	930	0,00
D 344 2006/2	Information géographique régionale	930	0,00
D 340 2006/2	Informatisation des agents dans les EPLE	930	0,00
D 334 2011/2	Informatisation des lycées publics et ENT	932	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 334 2016/2	Informatisation des lycées publics et ENT	932	1 630 000,00
D 334 2006/2	Informatisation des lycées publics et ENT	932	0,00
D 247 2006/2	Infrastructures aéroportuaires	938	0,00
D 209 1998/2	Ingénierie de formation	932	0,00
D 209 2004/2	Ingénierie de formation	932	0,00
D 386 2011/2	Ingénierie	932	0,00
D 386 2016/2	Ingénierie	932	0,00
D 521 2016/2	Ingénierie et études - Apprentissage	932	0,00
D 523 2016/2	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	932	9 965 000,00
D 327 2006/2	Initiatives ligérienne coopé	930	0,00
D 273 2006/2	Innovation numérique	936	0,00
D 273 2011/2	Innovation numérique	936	0,00
D 166 2016/2	Internationalisation de l économie	936	2 080 000,00
D 166 2011/2	Internationalisation de l économie	936	0,00
D 15002 2016/2	Investissements Immobiliers	930	0,00
D 68 1991/2	Investissements immobiliers	932	0,00
D 357 2016/2	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	932	0,00
D 409 2011/2	Je crée ou je reprends une entreprise	932	0,00
D 407 2011/2	Je m oriente, je me prépare	932	0,00
D 408 2011/2	Je me qualifie	932	0,00
D 328 2006/2	Jeunesse	933	0,00
D 435 2016/2	Jeunesse et civisme	934	0,00
D 352 2006/2	Jeunesse et vie associative	933	0,00
D 396 2011/2	Laboratoire des mutations	930	0,00
D 199 2005/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2004/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 1998/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2006/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2011/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2016/2	Livre et lecture	933	1 591 000,00
D 430 2011/2	Logement et efficacité énergétique	937	0,00
D 430 2016/2	Logement et efficacité énergétique	937	2 236 000,00
D 325 2006/2	Logement pour les jeunes	935	0,00
D 536 2016/2	MISSION D INSPECTION GENERALE	930	620 000,00
D 190 2004/2	Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 398 2016/2	Mobilité internationale	932	0,00
D 398 2011/2	Mobilité internationale	932	0,00
D 359 2006/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 359 2011/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	0,00
D 359 2016/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	2 069 875,00
D 225 1998/2	Nouveaux services emploi jeunes	932	0,00
D 225 2004/2	Nouveaux services emploi jeunes	932	0,00
D 301 2005/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 301 2011/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 301 2006/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 301 2016/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 208 2011/2	Observation, études	932	0,00
D 208 2006/2	Observation, études	932	0,00
D 165 2011/2	Opérations collectives régionales à l international	936	0,00
D 165 2006/2	Opérations collectives régionales à l international	936	0,00
D 255 2006/2	Orientation - Valorisation des métiers	932	0,00
D 255 2016/2	Orientation et valorisation des métiers	932	4 916 000,00
D 255 2011/2	Orientation et valorisation des métiers	932	0,00
D 432 2011/2	Orientation et valorisation des métiers	932	0,00
D 432 2016/2	Orientation et valorisation des métiers	932	823 000,00
D 433 2011/2	Orientation prof. - Analyse et prospective de l emploi et des formations	932	0,00
D 433 2016/2	Orientation prof. - Analyse et prospective de l emploi et des formations	932	0,00
D 1404 2011/2	PRI et développement technologique	936	0,00
D 1404 2014/2	PRI et développement technologique	936	0,00
D 1404 1998/2	PRI et développement technologique	936	0,00
D 339 2006/2	Pacte éducatif régional	932	0,00
D 339 2016/2	Pacte éducatif régional	932	4 290 000,00
D 339 2011/2	Pacte éducatif régional	932	0,00
D 197 2006/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 2005/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 2016/2	Patrimoine	933	1 211 000,00
D 197 2011/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 1998/2	Patrimoine	933	0,00
D 404 2016/2	Plan d entretien et de maintenance dans les lycées	932	0,00
D 404 2011/2	Plan d entretien et de maintenance dans les lycées	932	0,00
D 436 2016/2	Plan national - 500 000 formations	932	0,00
D 70 2004/2	Plan régional de développement du sport de haut niveau	933	0,00
D 70 1998/2	Plan régional de développement du sport de haut niveau	933	0,00
D 509 2016/2	Politique routière d intérêt régional	938	150 000,00
D 174 1998/2	Programme Industries de la mode	936	0,00
D 1401 2011/2	Programmes de recherche interrégionaux	936	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 1401 2005/2	Programmes de recherche interrégionaux	936	0,00
D 1401 2006/2	Programmes de recherche interrégionaux	936	0,00
D 304 2016/2	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	936	821 000,00
D 304 2011/2	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	936	0,00
D 304 2006/2	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	936	0,00
D 235 2004/2	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels	937	0,00
D 192 2016/2	Pêche Maritime	936	16 000,00
D 192 2011/2	Pêche Maritime	936	0,00
D 192 2006/2	Pêche Maritime	936	0,00
D 192 2005/2	Pêche Maritime	936	0,00
D 1100 2016/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 1100 2011/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 1100 2006/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 1100 2005/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 502 2016/2	REGION FORMATION - ACCES Emploi	932	16 100 000,00
D 503 2016/2	REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur	932	2 800 000,00
D 1405 2006/2	Rayonnement de la science et coordination scientifique	936	0,00
D 1405 2011/2	Rayonnement de la science et coordination scientifique	936	0,00
D 1405 2016/2	Rayonnement de la science et coordination scientifique	936	1 320 000,00
D 519 2016/2	Rayonnement à l international	930	760 000,00
D 519 2011/2	Rayonnement à l international	930	0,00
D 111 2006/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 111 2005/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 111 1998/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 111 2004/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 524 2016/2	Region Formation - Visa sanitaire et social	932	48 349 635,00
D 110 2006/2	Renouvellement des actifs agricoles	936	0,00
D 500 2016/2	RÉGION FORMATION - PRÉPA	932	117 275 000,00
D 501 2016/2	RÉGION FORMATION - VISA	932	114 000 000,00
D 381 2006/2	Région - Formation - Accès évolution	932	0,00
D 381 2016/2	Région - Formation - Accès évolution	932	2 300 000,00
D 381 2011/2	Région - Formation - Accès évolution	932	0,00
D 524 2019/2	Région - Formation - Visa Sanitaire et Social	932	0,00
D 312 2011/2	Région - Formation - Visa sanitaire	932	0,00
D 312 2016/2	Région - Formation - Visa sanitaire	932	0,00
D 312 2006/2	Région - Formation - Visa sanitaire	932	0,00
D 311 2006/2	Région - Formation - Visa social	932	0,00
D 311 2011/2	Région - Formation - Visa social	932	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 311 2016/2	Région - Formation - Visa social	932	0,00
D 311 2014/2	Région - Formation - Visa social - TVA	932	0,00
D 370 2016/2	Région - Formation des personnes détenues	932	1 710 300,00
D 370 2006/2	Région - Formation des personnes détenues	932	0,00
D 370 2011/2	Région - Formation des personnes détenues	932	0,00
D 18 2006/2	Rénovation des logements de fonctions	932	0,00
D 18 2004/2	Rénovation des logements de fonctions	932	0,00
D 18 1998/2	Rénovation des logements de fonctions	932	0,00
D 188 2016/2	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	934	2 017 000,00
D 188 2011/2	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	934	0,00
D 188 2006/2	Santé publique, vieillissement et politique du handicap	934	0,00
D 531 2016/2	Schéma Directeur Numérique 2017-2021	930	9 280 000,00
D 250 2011/2	Schéma directeur des systèmes d information	930	0,00
D 250 1998/2	Schéma directeur des systèmes d information	930	0,00
D 360 2006/2	Solidarité	934	0,00
D 314 2006/2	Soutien aux initiatives des acteurs de la vie universitaire et aux projets d ets	932	0,00
D 400 2011/2	Soutien aux partenaires sociaux	930	0,00
D 400 2016/2	Soutien aux partenaires sociaux	930	148 200,00
D 512 2005/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2004/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 1998/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2016/2	Soutien aux transitions	936	1 327 500,00
D 512 2011/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2006/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 518 2016/2	Soutien à l innovation	936	850 000,00
D 518 2014/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2004/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2005/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 1998/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2006/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2011/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 1991/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 511 2005/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 2006/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 2016/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	400 000,00
D 511 2004/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 1991/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 1998/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 513 1998/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 1991/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2004/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2011/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2006/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2005/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2016/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	2 340 000,00
D 525 2016/2	Sport	933	5 763 000,00
D 287 2006/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 287 2011/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 287 2016/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 287 2005/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 288 2016/2	Sport pour tous	933	0,00
D 288 2011/2	Sport pour tous	933	0,00
D 288 2006/2	Sport pour tous	933	0,00
D 288 2005/2	Sport pour tous	933	0,00
D 431 1991/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2016/2	Tourisme	936	355 800,00
D 431 1998/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2006/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2011/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2004/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2005/2	Tourisme	936	0,00
D 294 2011/2	Tourisme social et associatif	936	0,00
D 285 2011/2	Transition énergétique	937	0,00
D 285 2006/2	Transition énergétique	937	0,00
D 285 2005/2	Transition énergétique	937	0,00
D 285 2016/2	Transition énergétique	937	1 045 000,00
D 190 1998/2	Transport - Hébergement - Restauration des apprentis	932	0,00
D 534 2016/2	Transports interurbains	938	22 997 840,00
D 534 2019/2	Transports interurbains	938	35 242 488,00
D 263 2016/2	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	938	5 500 000,00
D 533 2019/2	Transports scolaires	938	122 055 065,00
D 533 2016/2	Transports scolaires	938	22 376 655,00
D 17 2004/2	Travaux d urgence	932	0,00
D 17 2006/2	Travaux d urgence	932	0,00
D 331 2011/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	0,00
D 331 2006/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 331 2016/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	1 566 000,00
D 520 2016/2	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	936	458 833,00
D 329 2006/2	Vie associative	933	0,00
D 200 2004/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 200 2005/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 200 2006/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 200 1998/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 390 2011/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	933	0,00
D 390 2016/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	933	0,00
D 376 2016/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	3 210 000,00
D 376 2011/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	0,00
D 376 2006/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	0,00
D 71 1998/2	Vie sportive régionale	933	0,00
D 71 2004/2	Vie sportive régionale	933	0,00
D 372 2006/2	sécurisation de l emploi des salariés par la formation	932	0,00
D 341 2006/2	-Bourse étudiants étrangers	932	0,00
D 341 2011/2	-Bourse étudiants étrangers	932	0,00
D 341 2016/2	-Bourse étudiants étrangers	932	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>973 837 651,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		952	2 000 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>975 837 651,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS</b>	<b>C</b>

SECTION	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
<b>AP VOTEES</b>			<b>0,00</b>	<b>510 016 474,00</b>	<b>510 016 474,00</b>
Dont dépenses imprévues (950)			<b>0,00</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>10 000 000,00</b>
<b>AE VOTEES</b>			<b>0,00</b>	<b>975 837 651,00</b>	<b>975 837 651,00</b>
Dont dépenses imprévues (952)			<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>2 000 000,00</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 222 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>
90 Opérations ventilées	617 344 669,00	0,00	630 692 516,00	630 692 516,00	630 692 516,00
- en AP/CP (2)	512 253 041,00	0,00	527 101 676,00	527 101 676,00	527 101 676,00
- hors AP/CP (2)	105 091 628,00	0,00	103 590 840,00	103 590 840,00	103 590 840,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	416 571,00	416 571,00	416 571,00
92 Opérations non ventilées	605 000 000,00	0,00	550 000 000,00	550 000 000,00	550 000 000,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 222 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>
90 Opérations ventilées	235 512 587,00	0,00	235 888 477,00	235 888 477,00	235 888 477,00
- Recettes affectées	230 984 829,00	0,00	231 447 477,00	231 447 477,00	231 447 477,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	4 527 758,00	0,00	4 441 000,00	4 441 000,00	4 441 000,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	742 920 338,00	0,00	712 528 044,00	712 528 044,00	712 528 044,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement	243 911 744,00		232 245 995,00	232 245 995,00	232 245 995,00
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 760 472 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>
93 Services ventilés	1 051 864 311,00	0,00	988 975 914,00	988 975 914,00	988 975 914,00
- en AE/CP	865 120 954,00	0,00	796 989 487,00	796 989 487,00	796 989 487,00
- hors AE/CP	186 743 357,00	0,00	191 986 427,00	191 986 427,00	191 986 427,00
94 Services communs non ventilés	464 696 446,00	0,00	509 708 299,00	509 708 299,00	509 708 299,00
953 Virement à la section d'investissement	243 911 744,00		232 245 995,00	232 245 995,00	232 245 995,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 760 472 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>
93 Services ventilés	99 546 829,00	0,00	133 295 763,00	133 295 763,00	133 295 763,00
94 Services communs non ventilés	1 660 925 672,00	0,00	1 597 634 445,00	1 597 634 445,00	1 597 634 445,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)</b>	<b>C</b>

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
---------	---	--	--	--------------------------------	--	--	---

<b>AP VOTEES</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>62 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 986 274,00</b>	<b>18 684 000,00</b>	<b>4 430 000,00</b>
Dont dépenses imprévues (950)	10 000 000,00						
<b>AE VOTEES</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>13 954 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>483 709 834,00</b>	<b>30 887 134,00</b>	<b>7 697 000,00</b>
Dont dépenses imprévues (952)	2 000 000,00						

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>550 000 000,00</b>	<b>7 666 640,00</b>	<b>150 779 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>143 794 855,00</b>	<b>32 280 000,00</b>	<b>2 760 400,00</b>
90 Opérations ventilées		7 666 640,00	150 779 800,00	0,00	143 794 855,00	32 280 000,00	2 760 400,00
- en AP/CP (2)		6 801 600,00	48 054 000,00	0,00	143 794 855,00	32 280 000,00	2 760 400,00
- hors AP/CP (2)		865 040,00	102 725 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	550 000 000,00						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>944 804 039,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 725 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 693 682,00</b>	<b>9 800 000,00</b>	<b>0,00</b>
90 Opérations ventilées		0,00	142 725 800,00	0,00	28 693 682,00	9 800 000,00	0,00
- Recettes affectées		0,00	142 725 800,00	0,00	26 163 682,00	9 800 000,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	2 530 000,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	712 528 044,00						
954 Produit des cessions d'immobilisations	30 000,00						
951 Virement de la section de fonctionnement	232 245 995,00						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>741 954 294,00</b>	<b>95 385 477,00</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>432 225 550,00</b>	<b>30 025 409,00</b>	<b>5 332 000,00</b>
93 Services ventilés		95 385 477,00	4 000 000,00	0,00	432 225 550,00	30 025 409,00	5 332 000,00
- en AE/CP		10 632 700,00	4 000 000,00	0,00	330 977 950,00	28 289 359,00	5 330 000,00

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
- hors AE/CP		84 752 777,00	0,00	0,00	101 247 600,00	1 736 050,00	2 000,00
94 Services communs non ventilés	<b>509 708 299,00</b>						
953 Virement à la section d'investissement	<b>232 245 995,00</b>						
002 Résultat de fonctionnement reporté	<b>0,00</b>						
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 597 634 445,00</b>	<b>6 533 514,00</b>	<b>24 150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 239 465,00</b>	<b>832 777,00</b>	<b>494 000,00</b>
93 Services ventilés		6 533 514,00	24 150 000,00	0,00	68 239 465,00	832 777,00	494 000,00
94 Services communs non ventilés	<b>1 597 634 445,00</b>						
002 Résultat de fonctionnement reporté	<b>0,00</b>						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)</b>	<b>C</b>

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
---------	-----------------------------	--	---	---	-------------------------------------	----------------------------------	---

<b>AP VOTEES</b>		0,00	13 000 000,00	141 800 640,00	27 097 000,00	105 618 560,00	
Dont dépenses imprévues (950)							
<b>AE VOTEES</b>	0,00	0,00	1 229 000,00	49 653 433,00	8 228 000,00	378 478 350,00	
Dont dépenses imprévues (952)							

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		0,00	44 228 000,00	112 067 885,00	28 563 000,00	108 551 936,00	
90 Opérations ventilées		0,00	44 228 000,00	112 067 885,00	28 563 000,00	108 551 936,00	
- en AP/CP (2)		0,00	44 228 000,00	112 067 885,00	28 563 000,00	108 551 936,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	416 571,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		0,00	1 461 000,00	10 177 995,00	0,00	43 030 000,00	
90 Opérations ventilées		0,00	1 461 000,00	10 177 995,00	0,00	43 030 000,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	9 727 995,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	1 461 000,00	450 000,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	0,00	0,00	871 600,00	37 416 878,00	7 401 000,00	376 318 000,00	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	871 600,00	37 416 878,00	7 401 000,00	376 318 000,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	871 600,00	37 416 878,00	7 401 000,00	372 070 000,00	

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 248 000,00	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 635 939,00</b>	<b>251 500,00</b>	<b>28 158 568,00</b>	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	4 635 939,00	251 500,00	28 158 568,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT</b>	<b>D1</b>

**OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)**

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
<b>90 Opérations ventilées</b>	<b>630 692 516,00</b>	<b>235 888 477,00</b>
900 Services généraux	7 666 640,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	150 779 800,00	142 725 800,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	143 794 855,00	28 693 682,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	32 280 000,00	9 800 000,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	2 760 400,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	44 228 000,00	1 461 000,00
906 Action économique	112 067 885,00	10 177 995,00
907 Environnement	28 563 000,00	0,00
908 Transports	108 551 936,00	43 030 000,00
909 Fonction en réserve		
<b>92 Opérations non ventilées</b>	<b>125 000 000,00</b>	<b>287 528 044,00</b>
921 Taxes non affectées	0,00	17 400 000,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	18 000 000,00
923 Dettes et autres opérations financières	125 000 000,00	252 128 044,00
<b>95 Chapitres de prévision sans réalisation</b>		<b>30 000,00</b>
954 Produit des cessions d'immobilisations		30 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 755 692 516,00</b>	<b>II 523 446 521,00</b>

**OPERATIONS D'ORDRE**

925 Opérations patrimoniales	25 000 000,00	25 000 000,00
926 Transferts entre les sections (2)	400 000 000,00	400 000 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement		232 245 995,00
<b>TOTAL</b>	<b>III 425 000 000,00</b>	<b>IV 657 245 995,00</b>

**AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :..... 232 245 995,00**

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 180 692 516,00</b>	II + IV + VI + VII	<b>1 180 692 516,00</b>
----------------------------	-------------	-------------------------	--------------------	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT</b>	<b>D2</b>

**OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)**

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
<b>93 Services ventilés</b>	<b>988 975 914,00</b>	<b>133 295 763,00</b>
930 Services généraux	95 385 477,00	6 533 514,00
930-5 Gestion des fonds européens	4 000 000,00	24 150 000,00
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	432 225 550,00	68 239 465,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	30 025 409,00	832 777,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	5 332 000,00	494 000,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	871 600,00	0,00
936 Action économique	37 416 878,00	4 635 939,00
937 Environnement	7 401 000,00	251 500,00
938 Transports	376 318 000,00	28 158 568,00
939 Fonction en réserve		
<b>94 Services communs non ventilés</b>	<b>109 708 299,00</b>	<b>1 197 634 445,00</b>
940 Impositions directes	75 192 237,00	550 921 933,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	611 004 918,00
942 Dotations et participations	0,00	33 307 594,00
943 Opérations financières	32 530 000,00	1 100 000,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	911 000,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	1 075 062,00	1 300 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 1 098 684 213,00</b>	<b>II 1 330 930 208,00</b>

**OPERATIONS D'ORDRE**

946 Transferts entre les sections (2)	400 000 000,00	400 000 000,00
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	232 245 995,00	
<b>TOTAL</b>	<b>III 632 245 995,00</b>	<b>IV 400 000 000,00</b>

<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 : .....</b>	<b>232 245 995,00</b>
---	-----------------------

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
--	--------	---------

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>1 730 930 208,00</b>	II + IV + VI	<b>1 730 930 208,00</b>
----------------------------	-------------	-------------------------	--------------	-------------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>E1</b>

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 222 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>797 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>755 692 516,00</b>	<b>755 692 516,00</b>	<b>755 692 516,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	180 000 000,00	0,00	125 000 000,00	125 000 000,00	125 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	5 820 380,00	0,00	5 049 000,00	5 049 000,00	5 049 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018)	505 077 786,00	0,00	502 705 125,00	502 705 125,00	502 705 125,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	20 257 999,00	0,00	18 523 540,00	18 523 540,00	18 523 540,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 018)	63 452 160,00	0,00	81 298 000,00	81 298 000,00	81 298 000,00
26	Participations et créances rattachées	2 100 000,00	0,00	2 746 000,00	2 746 000,00	2 746 000,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	20 636 344,00	0,00	19 954 280,00	19 954 280,00	19 954 280,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	416 571,00	416 571,00	416 571,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>425 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>425 000 000,00</b>	<b>425 000 000,00</b>	<b>425 000 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (3)	365 000 000,00	0,00	400 000 000,00	400 000 000,00	400 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	60 000 000,00	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>E1</b>

	FONCTIONNEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>1 760 472 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>
	<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>	<b>1 141 560 757,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 098 684 213,00</b>	<b>1 098 684 213,00</b>	<b>1 098 684 213,00</b>
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	269 664 034,00	0,00	290 713 273,00	290 713 273,00	290 713 273,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	162 395 259,00	0,00	167 020 900,00	167 020 900,00	167 020 900,00
014	Atténuations de produits	54 746 197,00	0,00	75 192 237,00	75 192 237,00	75 192 237,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	620 835 018,00	0,00	532 271 741,00	532 271 741,00	532 271 741,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	890 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
66	Charges financières	32 295 249,00	0,00	31 500 000,00	31 500 000,00	31 500 000,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	735 000,00		1 075 062,00	1 075 062,00	1 075 062,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>618 911 744,00</b>		<b>632 245 995,00</b>	<b>632 245 995,00</b>	<b>632 245 995,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	375 000 000,00		400 000 000,00	400 000 000,00	400 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	243 911 744,00		232 245 995,00	232 245 995,00	232 245 995,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>E2</b>

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>1 222 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>543 432 925,00</b>	<b>0,00</b>	<b>523 446 521,00</b>	<b>523 446 521,00</b>	<b>523 446 521,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	61 370 371,00	0,00	78 430 000,00	78 430 000,00	78 430 000,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	159 942 727,00	0,00	176 544 482,00	176 544 482,00	176 544 482,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	289 920 338,00	0,00	252 128 044,00	252 128 044,00	252 128 044,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3)	13 168 898,00	0,00	1 815 100,00	1 815 100,00	1 815 100,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 018) (3)	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	14 502 833,00	0,00	8 557 895,00	8 557 895,00	8 557 895,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	4 527 758,00	0,00	4 441 000,00	4 441 000,00	4 441 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>678 911 744,00</b>	<b>0,00</b>	<b>657 245 995,00</b>	<b>657 245 995,00</b>	<b>657 245 995,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	<i>375 000 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>400 000 000,00</i>	<i>400 000 000,00</i>	<i>400 000 000,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>60 000 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>25 000 000,00</i>	<i>25 000 000,00</i>	<i>25 000 000,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>243 911 744,00</i>	<i>0,00</i>	<i>232 245 995,00</i>	<i>232 245 995,00</i>	<i>232 245 995,00</i>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>E2</b>

FONCTIONNEMENT		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 760 472 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>1 395 472 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 330 930 208,00</b>	<b>1 330 930 208,00</b>	<b>1 330 930 208,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	28 926 288,00	0,00	26 689 927,00	26 689 927,00	26 689 927,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	212 398 666,00	0,00	220 230 728,00	220 230 728,00	220 230 728,00
731	Fiscalité locale	1 046 917 662,00	0,00	941 696 123,00	941 696 123,00	941 696 123,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	97 479 551,00	0,00	130 649 016,00	130 649 016,00	130 649 016,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	6 416 912,00	0,00	7 940 975,00	7 940 975,00	7 940 975,00
76	Produits financiers	2 062 422,00	0,00	1 963 939,00	1 963 939,00	1 963 939,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	12 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	625 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	633 500,00	0,00	447 000,00	447 000,00	447 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>365 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3)</i>	<i>365 000 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>400 000 000,00</i>	<i>400 000 000,00</i>	<i>400 000 000,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>	<b>A</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>	<b>617 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 016 474,00</b>	<b>630 692 516,00</b>	<b>630 692 516,00</b>	<b>527 101 676,00</b>	<b>103 590 840,00</b>	<b>630 692 516,00</b>
900	Services généraux	8 432 880,00	0,00	1 300 000,00	7 666 640,00	7 666 640,00	6 801 600,00	865 040,00	7 666 640,00
900-5	Gestion des fonds européens	144 378 128,00	0,00	62 100 000,00	150 779 800,00	150 779 800,00	48 054 000,00	102 725 800,00	150 779 800,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	132 385 815,00	0,00	125 986 274,00	143 794 855,00	143 794 855,00	143 794 855,00	0,00	143 794 855,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	26 321 689,00	0,00	18 684 000,00	32 280 000,00	32 280 000,00	32 280 000,00	0,00	32 280 000,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	1 805 300,00	0,00	4 430 000,00	2 760 400,00	2 760 400,00	2 760 400,00	0,00	2 760 400,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	45 010 700,00	0,00	13 000 000,00	44 228 000,00	44 228 000,00	44 228 000,00	0,00	44 228 000,00
906	Action économique	123 890 465,00	0,00	141 800 640,00	112 067 885,00	112 067 885,00	112 067 885,00	0,00	112 067 885,00
907	Environnement	28 450 000,00	0,00	27 097 000,00	28 563 000,00	28 563 000,00	28 563 000,00	0,00	28 563 000,00
908	Transports	106 669 692,00	0,00	105 618 560,00	108 551 936,00	108 551 936,00	108 551 936,00	0,00	108 551 936,00
909	Fonction en réserve								
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>	<b>605 000 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>550 000 000,00</b>	<b>550 000 000,00</b>		<b>550 000 000,00</b>	<b>550 000 000,00</b>
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	180 000 000,00	0,00		125 000 000,00	125 000 000,00		125 000 000,00	125 000 000,00
925	Opérations patrimoniales	60 000 000,00			25 000 000,00	25 000 000,00		25 000 000,00	25 000 000,00
926	Transferts entre les sections	365 000 000,00			400 000 000,00	400 000 000,00		400 000 000,00	400 000 000,00
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>			<b>10 000 000,00</b>					
950	Dépenses imprévues			10 000 000,00					
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 222 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>510 016 474,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>527 101 676,00</b>	<b>653 590 840,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>

<b>001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>TOTAL</b>	<b>1 180 692 516,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>						<b>A</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>	<b>235 512 587,00</b>	<b>0,00</b>	<b>235 888 477,00</b>	<b>235 888 477,00</b>	<b>235 888 477,00</b>
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	133 216 037,00	0,00	142 725 800,00	142 725 800,00	142 725 800,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	26 820 981,00	0,00	28 693 682,00	28 693 682,00	28 693 682,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	3 300 000,00	0,00	9 800 000,00	9 800 000,00	9 800 000,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	955 000,00	0,00	1 461 000,00	1 461 000,00	1 461 000,00
906	Action économique	9 600 306,00	0,00	10 177 995,00	10 177 995,00	10 177 995,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	61 620 263,00	0,00	43 030 000,00	43 030 000,00	43 030 000,00
909	Fonction en réserve					
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>	<b>742 920 338,00</b>	<b>0,00</b>	<b>712 528 044,00</b>	<b>712 528 044,00</b>	<b>712 528 044,00</b>
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	17 400 000,00	17 400 000,00	17 400 000,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	18 000 000,00	0,00	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	289 920 338,00	0,00	252 128 044,00	252 128 044,00	252 128 044,00
925	Opérations patrimoniales	60 000 000,00		25 000 000,00	25 000 000,00	25 000 000,00
926	Transferts entre les sections (3)	375 000 000,00		400 000 000,00	400 000 000,00	400 000 000,00
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>243 911 744,00</b>	<b>0,00</b>	<b>232 275 995,00</b>	<b>232 275 995,00</b>	<b>232 275 995,00</b>
951	Virement de la section de fonctionnement	243 911 744,00		232 245 995,00	232 245 995,00	232 245 995,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 222 344 669,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>

<b>001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL</b>	<b>1 180 692 516,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 1 300 000,00

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 361 040,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 361 040,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 361 040,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 521 000,00
- Hors AP-CP (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	840 040,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 900</b>

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 900</b>

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,Intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	80 000,00	0,00	200 600,00	7 666 640,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	80 000,00	0,00	200 600,00	7 666 640,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	80 000,00	0,00	200 600,00	7 666 640,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	200 600,00	6 801 600,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	865 040,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 900-5</b>

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens **AP (1) = 62 100 000,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	48 054 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	150 779 800,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	48 054 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	150 779 800,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	48 054 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	150 779 800,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	48 054 000,00	0,00	0,00	48 054 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	98 436 000,00	4 289 800,00	102 725 800,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	40 000 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	142 725 800,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	40 000 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	142 725 800,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	40 000 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	142 725 800,00
Recettes affectées	0,00	40 000 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	142 725 800,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 901</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 901 – Sécurité AP (1) = 0,00

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage AP (1) = 125 986 274,00

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
		90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
		<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 213 500,00	19 601 200,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 213 500,00	19 601 200,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 213 500,00	19 601 200,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 213 500,00	19 601 200,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 968 412,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 968 412,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 968 412,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 168 412,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 902</b>

**CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
			90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>17 680 155,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 400 000,00</b>	<b>5 847 000,00</b>
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	17 680 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 400 000,00	5 847 000,00
Vote de l'assemblée (2)	17 680 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 400 000,00	5 847 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	17 680 155,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 400 000,00	5 847 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	<b>3 525 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	3 525 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Vote de l'assemblée (2)	3 525 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Recettes affectées	2 795 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Financement par le tiers de l'opération	730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 902</b>

**CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	143 794 855,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	143 794 855,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	143 794 855,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	143 794 855,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 693 682,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 693 682,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 693 682,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 163 682,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 530 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs AP (1) = 18 684 000,00

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	1 705 000,00	29 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	1 705 000,00	29 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	1 705 000,00	29 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	1 705 000,00	29 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 903</b>

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 903</b>

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 280 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 280 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 280 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 280 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904</b>

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA)      AP (1) =      4 430 000,00

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	90-418 Autres actions
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904</b>

**CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904</b>

**CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 400,00	2 760 400,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 400,00	2 760 400,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 400,00	2 760 400,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 400,00	2 760 400,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904-4</b>

CHAPITRE 904-4 – RSA    **AP (1) =            0,00**

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 905</b>

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat AP (1) = 13 000 000,00

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 905</b>

**CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Libellé	90-52	90-53	90-54	90-55				
	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural et autres espaces de dév.	Habitat (Logement)				
				90-551	90-552	90-553	90-554	90-555
				Parc privé de la collectivité	Aide au secteur locatif	Aide à l'accession à la propriété	Aire d'accueil des gens du voyage	Logement social
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	44 091 000,00	0,00	0,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	44 091 000,00	0,00	0,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	44 091 000,00	0,00	0,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	44 091 000,00	0,00	0,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	1 461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	1 461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	1 461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	1 461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 905</b>

**CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 228 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 228 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 228 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 228 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461 000,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 906</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 906 – Action économique AP (1) = 141 800 640,00

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	49 757 243,00	5 715 321,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	49 757 243,00	5 715 321,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	49 757 243,00	5 715 321,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000 000,00	49 757 243,00	5 715 321,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	272 420,00	9 091 281,00	256 794,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	272 420,00	9 091 281,00	256 794,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	272 420,00	9 091 281,00	256 794,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	272 420,00	9 091 281,00	256 794,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 906</b>

**CHAPITRE 906 –Action économique (suite)**

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	32 595 321,00	0,00	112 067 885,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	32 595 321,00	0,00	112 067 885,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	32 595 321,00	0,00	112 067 885,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	32 595 321,00	0,00	112 067 885,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	416 571,00	0,00	416 571,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	557 500,00	0,00	10 177 995,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	557 500,00	0,00	10 177 995,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	557 500,00	0,00	10 177 995,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	107 500,00	0,00	9 727 995,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 907</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 907 – Environnement    **AP (1) = 27 097 000,00**

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 907</b>

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>225 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 907</b>

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	19 138 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 563 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	19 138 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 563 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	19 138 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 563 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	19 138 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 563 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 105 618 560,00

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820	90-821	90-822	90-823	90-824	90-825	90-828
			Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	810 000,00	0,00	1 250 000,00	21 554 663,00	0,00	1 050 000,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	810 000,00	0,00	1 250 000,00	21 554 663,00	0,00	1 050 000,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	810 000,00	0,00	1 250 000,00	21 554 663,00	0,00	1 050 000,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	810 000,00	0,00	1 250 000,00	21 554 663,00	0,00	1 050 000,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	700 000,00	20 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	700 000,00	20 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	700 000,00	20 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	700 000,00	20 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	57 235 337,00	0,00	5 551 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 551 936,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	57 235 337,00	0,00	5 551 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 551 936,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	57 235 337,00	0,00	5 551 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 551 936,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	57 235 337,00	0,00	5 551 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 551 936,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	43 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 030 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	43 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 030 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	43 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 030 000,00
Recettes affectées	0,00	43 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 030 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 921</b>

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	17 400 000,00	17 400 000,00	17 400 000,00
10223	TICPE 2e part	0,00	0,00	17 400 000,00	17 400 000,00	17 400 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 922</b>

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>18 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 000 000,00</b>	<b>18 000 000,00</b>	<b>18 000 000,00</b>
10222	FCTVA	18 000 000,00	0,00	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Reversement de dotations (trop perçu).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 923</b>

**CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>180 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>125 000 000,00</b>	<b>125 000 000,00</b>	<b>125 000 000,00</b>
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	35 000 000,00	0,00	42 600 000,00	42 600 000,00	42 600 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	94 750 000,00	0,00	67 150 000,00	67 150 000,00	67 150 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>289 920 338,00</b>	<b>0,00</b>	<b>252 128 044,00</b>	<b>252 128 044,00</b>	<b>252 128 044,00</b>
1641	Emprunts en euros	239 920 338,00	0,00	237 128 044,00	237 128 044,00	237 128 044,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	10 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 925</b>

*CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales*

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>60 000 000,00</b>	<b>25 000 000,00</b>	<b>25 000 000,00</b>
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	50 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
2313	Constructions	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>60 000 000,00</b>	<b>25 000 000,00</b>	<b>25 000 000,00</b>
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	50 000 000,00	15 000 000,00	15 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 926</b>

*CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections*

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE (3)</b>	<b>365 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	<b>365 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
1393122	<i>Dotation régionale d'équipement scolaire</i>	35 000 000,00	100 000 000,00	100 000 000,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	330 000 000,00	300 000 000,00	300 000 000,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)</b>	<b>375 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
	<i>Amortissement des immobilisations</i>	<b>375 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
28031	<i>Frais d'études</i>	375 000 000,00	400 000 000,00	400 000 000,00
	<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION</b>	<b>A 95</b>

**95 – Chapitre de prévision sans réalisation**

Chapitre	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	<b>DEPENSES</b>				<b>10 000 000,00</b>
950	Dépenses imprévues				10 000 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>243 911 744,00</b>	<b>232 275 995,00</b>	<b>232 275 995,00</b>	
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	243 911 744,00	232 245 995,00	232 245 995,00	
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00	30 000,00	30 000,00	

(1) Le contenu de la colonne « Pour mémoire budget précédent » est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>	<b>1 051 864 311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>973 837 651,00</b>	<b>988 975 914,00</b>	<b>988 975 914,00</b>	<b>796 989 487,00</b>	<b>191 986 427,00</b>	<b>988 975 914,00</b>
930	Services généraux	87 667 458,00	0,00	13 954 900,00	95 385 477,00	95 385 477,00	10 632 700,00	84 752 777,00	95 385 477,00
930-5	Gestion des fonds européens	5 000 000,00	0,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	510 155 593,00	0,00	483 709 834,00	432 225 550,00	432 225 550,00	330 977 950,00	101 247 600,00	432 225 550,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	28 592 034,00	0,00	30 887 134,00	30 025 409,00	30 025 409,00	28 289 359,00	1 736 050,00	30 025 409,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	5 579 000,00	0,00	7 697 000,00	5 332 000,00	5 332 000,00	5 330 000,00	2 000,00	5 332 000,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	593 906,00	0,00	1 229 000,00	871 600,00	871 600,00	871 600,00	0,00	871 600,00
936	Action économique	32 027 972,00	0,00	49 653 433,00	37 416 878,00	37 416 878,00	37 416 878,00	0,00	37 416 878,00
937	Environnement	6 166 000,00	0,00	8 228 000,00	7 401 000,00	7 401 000,00	7 401 000,00	0,00	7 401 000,00
938	Transports	376 082 348,00	0,00	378 478 350,00	376 318 000,00	376 318 000,00	372 070 000,00	4 248 000,00	376 318 000,00
939	Fonction en réserve								
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>	<b>464 696 446,00</b>	<b>0,00</b>		<b>509 708 299,00</b>	<b>509 708 299,00</b>		<b>509 708 299,00</b>	<b>509 708 299,00</b>
940	Impositions directes	54 746 197,00	0,00		75 192 237,00	75 192 237,00		75 192 237,00	75 192 237,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	33 325 249,00	0,00		32 530 000,00	32 530 000,00		32 530 000,00	32 530 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	890 000,00	0,00		911 000,00	911 000,00		911 000,00	911 000,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	735 000,00			1 075 062,00	1 075 062,00		1 075 062,00	1 075 062,00
946	Transferts entre les sections (4)	375 000 000,00			400 000 000,00	400 000 000,00		400 000 000,00	400 000 000,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
95	Chapitre de prévision sans réalisation	243 911 744,00		2 000 000,00	232 245 995,00	232 245 995,00		232 245 995,00	232 245 995,00
952	Dépenses imprévues			2 000 000,00					
953	Virement à la section d'investissement	243 911 744,00			232 245 995,00	232 245 995,00		232 245 995,00	232 245 995,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 760 472 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>975 837 651,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>796 989 487,00</b>	<b>933 940 721,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>

<b>002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)</b>	0,00
---	------

<b>TOTAL</b>	<b>1 730 930 208,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(4) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>	<b>99 546 829,00</b>	<b>0,00</b>	<b>133 295 763,00</b>	<b>133 295 763,00</b>	<b>133 295 763,00</b>
930	Services généraux	6 128 286,00	0,00	6 533 514,00	6 533 514,00	6 533 514,00
930-5	Gestion des fonds européens	8 949 519,00	0,00	24 150 000,00	24 150 000,00	24 150 000,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	49 858 286,00	0,00	68 239 465,00	68 239 465,00	68 239 465,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	1 058 334,00	0,00	832 777,00	832 777,00	832 777,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	494 000,00	0,00	494 000,00	494 000,00	494 000,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	2 705 632,00	0,00	4 635 939,00	4 635 939,00	4 635 939,00
937	Environnement	389 210,00	0,00	251 500,00	251 500,00	251 500,00
938	Transports	29 963 562,00	0,00	28 158 568,00	28 158 568,00	28 158 568,00
939	Fonction en réserve					
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>	<b>1 660 925 672,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 597 634 445,00</b>	<b>1 597 634 445,00</b>	<b>1 597 634 445,00</b>
940	Impositions directes	533 948 983,00	0,00	550 921 933,00	550 921 933,00	550 921 933,00
941	Autres impôts et taxes	725 367 345,00	0,00	611 004 918,00	611 004 918,00	611 004 918,00
942	Dotations et participations	34 854 344,00	0,00	33 307 594,00	33 307 594,00	33 307 594,00
943	Opérations financières	1 130 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (3)	625 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
946	Transferts entre les sections (3)	365 000 000,00	0,00	400 000 000,00	400 000 000,00	400 000 000,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 760 472 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>

<b>002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

<b>TOTAL</b>	<b>1 730 930 208,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(3) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930</b>

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 13 954 900,00

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	250 000,00	58 717 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 465 577,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	250 000,00	58 717 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 465 577,00
Vote de l'assemblée (2)	250 000,00	58 717 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 465 577,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 579 200,00
- Hors AE-CP	250 000,00	58 717 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 886 377,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	623 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 594 910,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	623 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 594 910,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	623 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 594 910,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930</b>

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éducat., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	4 899 050,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	4 899 050,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	4 899 050,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	4 899 050,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930</b>

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	1 269 500,00	0,00	784 000,00	95 385 477,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	1 269 500,00	0,00	784 000,00	95 385 477,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	1 269 500,00	0,00	784 000,00	95 385 477,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	1 269 500,00	0,00	784 000,00	10 632 700,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 752 777,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	315 604,00	0,00	0,00	6 533 514,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	315 604,00	0,00	0,00	6 533 514,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	315 604,00	0,00	0,00	6 533 514,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930-5</b>

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens AE (1) = 0,00

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	22 529 000,00	0,00	1 500 000,00	121 000,00	24 150 000,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	22 529 000,00	0,00	1 500 000,00	121 000,00	24 150 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	22 529 000,00	0,00	1 500 000,00	121 000,00	24 150 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 931</b>

CHAPITRE 931 – Sécurité

AE (1) = 0,00

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 932</b>

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

AE (1) = 483 709 834,00

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
		93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	3 022 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 293 700,00	37 081 600,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	3 022 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 293 700,00	37 081 600,00
Vote de l'assemblée (2)	3 022 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 293 700,00	37 081 600,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	3 022 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 046 100,00	37 081 600,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 247 600,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 127 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 127 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 127 000,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 932</b>

**CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
			93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	5 913 450,00	0,00	13 927 248,00	12 160 248,00	65 082 604,00	1 446 916,00	48 370 480,00	8 106 916,00	31 661 570,00	48 231 620,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	5 913 450,00	0,00	13 927 248,00	12 160 248,00	65 082 604,00	1 446 916,00	48 370 480,00	8 106 916,00	31 661 570,00	48 231 620,00
Vote de l'assemblée (2)	5 913 450,00	0,00	13 927 248,00	12 160 248,00	65 082 604,00	1 446 916,00	48 370 480,00	8 106 916,00	31 661 570,00	48 231 620,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	5 913 450,00	0,00	13 927 248,00	12 160 248,00	65 082 604,00	1 446 916,00	48 370 480,00	8 106 916,00	31 661 570,00	48 231 620,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>										
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	32 500,00	0,00	19 492 000,00	1 995 000,00	19 712 000,00	0,00	12 287 000,00	3 515 000,00	0,00	1 078 965,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	32 500,00	0,00	19 492 000,00	1 995 000,00	19 712 000,00	0,00	12 287 000,00	3 515 000,00	0,00	1 078 965,00
Vote de l'assemblée (2)	32 500,00	0,00	19 492 000,00	1 995 000,00	19 712 000,00	0,00	12 287 000,00	3 515 000,00	0,00	1 078 965,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 932</b>

**CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 926 300,00	0,00	432 225 550,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	15 926 300,00	0,00	432 225 550,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	15 926 300,00	0,00	432 225 550,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	15 926 300,00	0,00	330 977 950,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 247 600,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 239 465,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 239 465,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 239 465,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs AE (1) = 30 887 134,00

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	16 419 359,00	6 893 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	16 419 359,00	6 893 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	16 419 359,00	6 893 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	16 419 359,00	5 546 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	1 347 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	720 000,00	112 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	720 000,00	112 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	720 000,00	112 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32					
	Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	388 950,00	0,00	6 324 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	388 950,00	0,00	6 324 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	388 950,00	0,00	6 324 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 324 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	388 950,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

**CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 025 409,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 025 409,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 025 409,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 289 359,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 736 050,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832 777,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832 777,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	832 777,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) AE (1) = 7 697 000,00

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 000,00</b>

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

**CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)**

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

**CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)**

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 332 000,00	5 332 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 332 000,00	5 332 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 332 000,00	5 332 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 330 000,00	5 330 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934-3</b>

CHAPITRE 934-3 – APA    **AE (1) =            0,00**

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934-4</b>

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI      **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat **AE (1) = 1 229 000,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

**CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	871 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	871 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	871 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	871 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Restes à réaliser N-1</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Propositions nouvelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Vote de l'assemblée (2)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

**CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			Autres actions			
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 600,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 600,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 600,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 600,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 936</b>

CHAPITRE 936 – Action économique AE (1) = 49 653 433,00

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 825 700,00	22 422 049,00	259 751,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 825 700,00	22 422 049,00	259 751,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 825 700,00	22 422 049,00	259 751,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	5 825 700,00	22 422 049,00	259 751,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 806,00	1 572 726,00	53 407,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 806,00	1 572 726,00	53 407,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 806,00	1 572 726,00	53 407,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 936</b>

**CHAPITRE 936 –Action économique (suite)**

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintenance et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	8 909 378,00	0,00	37 416 878,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	8 909 378,00	0,00	37 416 878,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	8 909 378,00	0,00	37 416 878,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	8 909 378,00	0,00	37 416 878,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	3 006 000,00	0,00	4 635 939,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	3 006 000,00	0,00	4 635 939,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	3 006 000,00	0,00	4 635 939,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) = 8 228 000,00

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine						
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine		
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoyage	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Propositions nouvelles	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Vote de l'assemblée (2)	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	7 401 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	7 401 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	7 401 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	7 401 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	251 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	251 500,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	251 500,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 378 478 350,00

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	144 431 720,00	4 248 000,00	58 240 328,00	163 433 952,00	0,00	5 794 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	144 431 720,00	4 248 000,00	58 240 328,00	163 433 952,00	0,00	5 794 000,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	144 431 720,00	4 248 000,00	58 240 328,00	163 433 952,00	0,00	5 794 000,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	144 431 720,00	0,00	58 240 328,00	163 433 952,00	0,00	5 794 000,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	4 248 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	17 169 720,00	495 550,00	6 977 430,00	2 153 268,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	17 169 720,00	495 550,00	6 977 430,00	2 153 268,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	17 169 720,00	495 550,00	6 977 430,00	2 153 268,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83						
	Transports de marchandises						
	93-830	93-831	93-832	93-833	93-834	93-835	93-838
	Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 318 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 318 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 318 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	372 070 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 248 000,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 158 568,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 158 568,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 158 568,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 940</b>

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>54 746 197,00</b>	<b>0,00</b>	<b>75 192 237,00</b>	<b>75 192 237,00</b>	<b>75 192 237,00</b>
739178	Autres	0,00	0,00	8 355 299,00	8 355 299,00	8 355 299,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	50 950 000,00	0,00	50 950 000,00	50 950 000,00	50 950 000,00
739224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	3 796 197,00	0,00	15 886 938,00	15 886 938,00	15 886 938,00
	<b>RECETTES</b>	<b>533 948 983,00</b>	<b>0,00</b>	<b>550 921 933,00</b>	<b>550 921 933,00</b>	<b>550 921 933,00</b>
73112	Cotisation sur la VAE	483 816 431,00	0,00	500 552 775,00	500 552 775,00	500 552 775,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	34 241 824,00	0,00	34 478 430,00	34 478 430,00	34 478 430,00
73221	FNGIR	15 890 728,00	0,00	15 890 728,00	15 890 728,00	15 890 728,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 941</b>

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>725 367 345,00</b>	<b>0,00</b>	<b>611 004 918,00</b>	<b>611 004 918,00</b>	<b>611 004 918,00</b>
731421	TICPE - LRL	197 770 844,00	0,00	200 764 918,00	200 764 918,00	200 764 918,00
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	139 000 000,00	0,00	140 700 000,00	140 700 000,00	140 700 000,00
731771	Taxe d'apprentissage	98 472 922,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731772	TICPE - Ressource région. apprentissage	23 909 461,00	0,00	11 600 000,00	11 600 000,00	11 600 000,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	32 029 881,00	0,00	32 545 892,00	32 545 892,00	32 545 892,00
731774	TICPE FPA	13 929 133,00	0,00	13 954 108,00	13 954 108,00	13 954 108,00
731775	TICPE - Primes employeurs apprentis	23 747 166,00	0,00	7 100 000,00	7 100 000,00	7 100 000,00
735	Fraction de TVA	196 507 938,00	0,00	204 340 000,00	204 340 000,00	204 340 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 942</b>

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>34 854 344,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 307 594,00</b>	<b>33 307 594,00</b>	<b>33 307 594,00</b>
744	FCTVA	388 633,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
74631	DGD des régions	19 143 562,00	0,00	19 143 562,00	19 143 562,00	19 143 562,00
748312	D.C.R.T.P.	10 729 702,00	0,00	9 231 971,00	9 231 971,00	9 231 971,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	24 456,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	4 567 991,00	0,00	4 532 061,00	4 532 061,00	4 532 061,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 943</b>

**CHAPITRE 943 – Opérations financières**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>33 325 249,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 530 000,00</b>	<b>32 530 000,00</b>	<b>32 530 000,00</b>
627	Services bancaires et assimilés	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 295 249,00	0,00	27 000 000,00	27 000 000,00	27 000 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6688	Autres	3 500 000,00	0,00	4 000 000,00	4 000 000,00	4 000 000,00
	<b>RECETTES (4)</b>	<b>1 130 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>1 100 000,00</b>
7688	Autres	1 130 000,00	0,00	1 100 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00

**Pour information : détail du calcul des ICNE**

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	8 707 578,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 207 578,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	500 000,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 944</b>

## CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	<b>DEPENSES</b>	<b>890 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>911 000,00</b>	<b>911 000,00</b>	<b>911 000,00</b>
65861	Frais de personnel	890 000,00	0,00	911 000,00	911 000,00	911 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 945</b>

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>735 000,00</b>	<b>1 075 062,00</b>	<b>1 075 062,00</b>
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	735 000,00	1 075 062,00	1 075 062,00
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>625 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	625 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 946</b>

*CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections*  
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3) (5)</b>	<b>375 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	<b>375 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	375 000 000,00	400 000 000,00	400 000 000,00
	<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES (4) (5)</b>	<b>365 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement</b>	<b>365 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>400 000 000,00</b>
7768	<i>Neutral. amort., dépréc. et provisions</i>	330 000 000,00	300 000 000,00	300 000 000,00
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte résult</i>	35 000 000,00	100 000 000,00	100 000 000,00
	<b>Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 947</b>

*CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement*

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS</b>	<b>B 95</b>

**95 – Chapitre de prévision sans réalisation**

Articles	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	<b>DEPENSES</b>	<b>243 911 744,00</b>	<b>232 245 995,00</b>	<b>232 245 995,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
952	Dépenses imprévues				2 000 000,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>243 911 744,00</i>	<i>232 245 995,00</i>	<i>232 245 995,00</i>	

(1) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>125 000 000,00</b>	<b>7 666 640,00</b>	<b>150 779 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>143 794 855,00</b>	<b>32 280 000,00</b>	<b>2 760 400,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	125 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	5 046 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	580 600,00	150 779 800,00	0,00	49 113 855,00	32 280 000,00	2 760 400,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	533 540,00	0,00	0,00	14 880 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	79 798 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>287 558 044,00</b>	<b>0,00</b>	<b>142 725 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 693 682,00</b>	<b>9 800 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	142 725 800,00	0,00	25 268 682,00	8 300 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 128 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	2 530 000,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A1</b>

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>44 228 000,00</b>	<b>112 067 885,00</b>	<b>28 563 000,00</b>	<b>108 551 936,00</b>		<b>755 692 516,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		125 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		5 049 000,00
204	Subventions d'équipement versées	44 228 000,00	88 957 534,00	28 563 000,00	105 441 936,00		502 705 125,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	3 110 000,00		18 523 540,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		81 298 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	2 746 000,00	0,00	0,00		2 746 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	19 947 780,00	0,00	0,00		19 954 280,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	416 571,00	0,00	0,00		416 571,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 461 000,00</b>	<b>10 177 995,00</b>	<b>0,00</b>	<b>43 030 000,00</b>		<b>523 446 521,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		30 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	43 030 000,00		78 430 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	250 000,00	0,00	0,00		176 544 482,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		252 128 044,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 015 100,00	0,00	0,00		1 815 100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 462 895,00	0,00	0,00		8 557 895,00
45	Opérations pour compte de tiers	1 461 000,00	450 000,00	0,00	0,00		4 441 000,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>125 000 000,00</b>
163	Emprunts obligataires	42 850 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	67 150 000,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>287 558 044,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	35 400 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers	237 128 044,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 361 040,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 961 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 540,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	515 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., édu., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 600,00</b>	<b>7 666 640,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	80 000,00	0,00	200 600,00	580 600,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 986 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 540,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	515 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES</b>		0,00	48 054 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	150 779 800,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	48 054 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	150 779 800,00
<b>RECETTES</b>		0,00	40 000 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	142 725 800,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	40 000 000,00	98 436 000,00	4 289 800,00	142 725 800,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
			90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
			<b>DEPENSES</b>		<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 601 200,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 600 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 433 500,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 968 412,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 123 412,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
				90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>17 680 155,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 400 000,00</b>	<b>5 847 000,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 001 555,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 300 000,00	3 161 100,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	8 678 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 685 900,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 525 270,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	1 945 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	730 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>143 794 855,00</b>
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	49 113 855,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 700 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 798 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 693 682,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 145 270,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 123 412,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 530 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		0,00	1 705 000,00	29 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 705 000,00	29 465 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 110 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>32 280 000,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 280 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 800 000,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 300 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées		90-428 Autres interventions sociales
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 400,00	2 760 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 400,00	2 760 400,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	44 091 000,00	0,00	0,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	44 091 000,00	0,00	0,00	137 000,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	1 461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	1 461 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 228 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 228 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 461 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 000 000,00</b>	<b>49 757 243,00</b>	<b>5 715 321,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	21 254 000,00	29 809 463,00	5 715 321,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 746 000,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 947 780,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 420,00</b>	<b>9 091 281,00</b>	<b>256 794,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015 100,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	272 420,00	7 826 181,00	256 794,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 595 321,00</b>	<b>0,00</b>	<b>112 067 885,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	32 178 750,00	0,00	88 957 534,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 746 000,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 947 780,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	416 571,00	0,00	416 571,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>557 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 177 995,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 015 100,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	107 500,00	0,00	8 462 895,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	19 138 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 563 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	19 138 000,00	9 200 000,00	0,00	0,00	28 563 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>810 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 250 000,00</b>	<b>21 554 663,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 050 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	21 554 663,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	810 000,00	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	1 050 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83						
		Transports de marchandises						
		90-830	90-831	90-832	90-833	90-834	90-835	90-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
	<b>DEPENSES</b>	700 000,00	20 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	700 000,00	20 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	57 235 337,00	0,00	5 551 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 551 936,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	57 235 337,00	0,00	5 551 936,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 441 936,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 110 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	43 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 030 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	43 030 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 030 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>109 708 299,00</b>	<b>95 385 477,00</b>	<b>4 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>432 225 550,00</b>	<b>30 025 409,00</b>	<b>5 332 000,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	1 000 000,00	26 830 877,00	0,00	0,00	104 485 372,00	30 100,00	2 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	61 282 350,00	0,00	0,00	99 819 600,00	1 705 950,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	75 192 237,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	7 272 250,00	4 000 000,00	0,00	227 920 578,00	28 289 359,00	5 330 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	911 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	31 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	1 075 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 197 634 445,00</b>	<b>6 533 514,00</b>	<b>24 150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 239 465,00</b>	<b>832 777,00</b>	<b>494 000,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	320 000,00	0,00	0,00	127 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	552 000,00	0,00	0,00	237 500,00	112 777,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	220 230 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	941 696 123,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	33 307 594,00	2 746 604,00	24 150 000,00	0,00	67 001 000,00	720 000,00	440 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 914 910,00	0,00	0,00	861 465,00	0,00	54 000,00	0,00
76	Produits financiers	1 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>871 600,00</b>	<b>37 416 878,00</b>	<b>7 401 000,00</b>	<b>376 318 000,00</b>		<b>1 098 684 213,00</b>
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	158 364 924,00		290 713 273,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	4 213 000,00		167 020 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		75 192 237,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	871 600,00	37 416 878,00	7 401 000,00	213 740 076,00		532 271 741,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		911 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		31 500 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 075 062,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 635 939,00</b>	<b>251 500,00</b>	<b>28 158 568,00</b>		<b>1 330 930 208,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		447 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	450 000,00	1 500,00	25 336 150,00		26 689 927,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		220 230 728,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		941 696 123,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	766 000,00	250 000,00	1 267 818,00		130 649 016,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	2 556 000,00	0,00	1 554 600,00		7 940 975,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	863 939,00	0,00	0,00		1 963 939,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		12 500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 300 000,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>109 708 299,00</b>
627	Services bancaires et assimilés	1 000 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	941 000,00
661	Charges d'intérêts	27 500 000,00
668	Autres charges financières	4 000 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 075 062,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	75 192 237,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 197 634 445,00</b>
731	Fiscalité locale	941 696 123,00
732	Fiscalité reversée	15 890 728,00
735	Fraction de TVA	204 340 000,00
744	FCTVA	400 000,00
746	Dotation générale de décentralisation	19 143 562,00
748	Autres attributions et participations	13 764 032,00
768	Autres produits financiers	1 100 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	1 300 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>250 000,00</b>	<b>58 717 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 465 577,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 054 675,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 056 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	905 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 007 250,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 074 452,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 192 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	42 685 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	15 537 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 695 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 200,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>623 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 594 910,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 000,00
747	Participations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 251 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 759 910,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
758	Produits divers de gestion courante	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>4 899 050,00</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	4 899 050,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., édu., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 269 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>784 000,00</b>	<b>95 385 477,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 198 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 054 675,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	830 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 056 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	905 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 237 250,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 269 500,00	0,00	0,00	6 343 952,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	784 000,00	784 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 192 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 685 040,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 537 310,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 365 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 695 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 899 050,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 200,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>315 604,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 533 514,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	462 000,00
747	Participations	0,00	0,00	315 604,00	0,00	0,00	2 586 604,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 759 910,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 155 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES</b>		4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
657	Subventions	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000 000,00
<b>RECETTES</b>		22 529 000,00	0,00	1 500 000,00	121 000,00	24 150 000,00
747	Participations	22 529 000,00	0,00	1 500 000,00	121 000,00	24 150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
			93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
			<b>DEPENSES</b>		<b>3 022 898,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 001 500,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 000,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 563 500,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500 000,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 100,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 894 600,00	37 081 600,00
657	Subventions	2 937 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 127 000,00</b>	<b>0,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
				93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>5 913 450,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 927 248,00</b>	<b>12 160 248,00</b>	<b>65 082 604,00</b>	<b>1 446 916,00</b>	<b>48 370 480,00</b>	<b>8 106 916,00</b>	<b>31 661 570,00</b>	<b>48 231 620,00</b>
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	12 491 450,00	12 160 248,00	65 082 604,00	0,00	0,00	4 800 000,00	3 214 570,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	2 933 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 370 480,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 760 000,00	0,00
657	Subventions	2 870 450,00	0,00	1 435 798,00	0,00	0,00	1 446 916,00	0,00	3 306 916,00	8 687 000,00	48 231 620,00
<b>RECETTES</b>		<b>32 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 492 000,00</b>	<b>1 995 000,00</b>	<b>19 712 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 287 000,00</b>	<b>3 515 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 078 965,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 300,00
747	Participations	0,00	0,00	19 492 000,00	1 995 000,00	19 712 000,00	0,00	12 287 000,00	3 515 000,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841 465,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 926 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>432 225 550,00</b>
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 001 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	590 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 433 872,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 563 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 100,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 341 480,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 736 200,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	15 926 300,00	0,00	84 842 898,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>68 239 465,00</b>
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 300,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 001 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841 465,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>16 419 359,00</b>	<b>6 893 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
618	Divers	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	975 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	16 419 359,00	5 546 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>720 000,00</b>	<b>112 777,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	112 777,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	720 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>388 950,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 324 000,00</b>
618	Divers	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	265 000,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	1 950,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	694 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 630 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 025 409,00</b>
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 240 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 950,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	694 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 595 359,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>832 777,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 777,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	720 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000 000,00</b>
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 000,00</b>
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées		93-428 Autres interventions sociales
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 332 000,00	5 332 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 020 000,00	2 020 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 310 000,00	3 310 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	494 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	440 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	871 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	871 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 600,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	871 600,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 825 700,00</b>	<b>22 422 049,00</b>	<b>259 751,00</b>
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	5 825 700,00	22 422 049,00	259 751,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 806,00</b>	<b>1 572 726,00</b>	<b>53 407,00</b>
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	3 806,00	806 726,00	53 407,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 909 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 416 878,00</b>
656	Participations	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	8 679 378,00	0,00	37 186 878,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 006 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 635 939,00</b>
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	450 000,00	0,00	450 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	766 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	1 556 000,00	0,00	1 556 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	863 939,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>626 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
657	Subventions	626 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	7 401 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 275 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	7 401 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	251 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>144 431 720,00</b>	<b>4 248 000,00</b>	<b>58 240 328,00</b>	<b>163 433 952,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 794 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	862 371,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	122 055 065,00	0,00	35 242 488,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	3 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 126 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	162 571 581,00	0,00	5 794 000,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	22 376 655,00	0,00	22 997 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>17 169 720,00</b>	<b>495 550,00</b>	<b>6 977 430,00</b>	<b>2 153 268,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 312 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 000,00</b>
706	Prestations de services	0,00	17 169 720,00	0,00	6 807 430,00	0,00	0,00	1 312 000,00	0,00	47 000,00
747	Participations	0,00	0,00	495 550,00	170 000,00	602 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	1 551 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83						
		Transports de marchandises						
		93-830	93-831	93-832	93-833	93-834	93-835	93-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
617	Etudes et recherches	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>376 318 000,00</b>
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	882 371,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 297 553,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 060 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 365 581,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 374 495,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>3 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>28 158 568,00</b>
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 336 150,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 267 818,00
752	Revenus des immeubles	0,00	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 551 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE *						B1.1
B1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2020	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 01/01/2020
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie		230 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - 9619444015	31/01/2019	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - 9619444047	27/03/2019	90 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - Contrat de Réservation	23/05/2019	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - CP0567	22/07/2019	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
LT - 44-25834095CT8REGPDL	22/07/2019	35 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie		200 000 000,00	1 500 000 000,00	-523 000,00	1 350 000 000,00	0,00
Programme Billets de Trésorerie	26/03/2010	200 000 000,00	1 500 000 000,00	-523 000,00	1 350 000 000,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>430 000 000,00</b>	<b>1 500 000 000,00</b>	<b>-523 000,00</b>	<b>1 350 000 000,00</b>	<b>0,00</b>

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2019 arrêté au 27/11/2018

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>718 600 000,00</b>									
Obligataire - 20086	BNP PARIBAS	19/12/2008	19/12/2008	19/12/2009	5 000 000,00	V	Euribor 12 M + 1 %	4,17	4,23	EUR	A	C	O	A-1
Obligataire - 20121	HSBC Obligataire	20/02/2012	22/02/2012	22/02/2022	43 000 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20122	NATIXIS OBLIGATAIRE	19/10/2012	19/10/2012	19/10/2023	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3,13 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20131	HSBC Obligataire	13/06/2013	13/06/2013	13/06/2025	40 000 000,00	F	Taux fixe à 2,73 %	2,73	2,73	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20132	SOCIETE GENERALE	14/06/2013	14/06/2013	14/06/2024	25 000 000,00	F	Taux fixe à 2,571 %	2,57	2,57	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20141	HSBC Obligataire	11/04/2014	11/04/2014	11/04/2029	53 000 000,00	F	Taux fixe à 3 %	3,00	3,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20142	HSBC Obligataire	30/04/2014	05/05/2014	05/05/2034	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	3,15	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20143 (stand alone)	NATIXIS OBLIGATAIRE	24/07/2014	01/08/2014	30/07/2026	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2,057 %	2,06	2,06	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20144 (stand alone)	NATIXIS OBLIGATAIRE	24/07/2014	01/08/2014	16/12/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2,517 %	2,52	2,52	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20146	NATIXIS OBLIGATAIRE	12/12/2014	12/12/2014	12/12/2032	30 000 000,00	F	Taux fixe à 2 %	2,00	2,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20148	Nomura Obligataire	19/12/2014	23/12/2014	23/12/2020	11 600 000,00	V	Eur 3 M + 0,36 %	0,44	0,45	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20153	BRED Obligataire	01/06/2015	03/06/2015	03/06/2021	20 000 000,00	V	Eur 3 M + 0,35 %	0,34	0,34	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20155	BRED Obligataire	14/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	20 000 000,00	V	Eur 3 M + 0,39 %	0,35	0,36	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20156	Nomura Obligataire	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2020	11 000 000,00	F	Taux fixe à 0,643 %	0,64	0,64	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20157	SOCIETE GENERALE	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2035	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2,02 %	2,02	2,02	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20162	EMISSION OBLIGATAIRE	01/08/2016	03/08/2016	03/08/2034	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,134 %	1,13	1,13	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20163	BRED Obligataire	03/08/2016	05/08/2016	05/08/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,654 %	0,65	0,65	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20164	CACIB OBLIGATAIRE	05/08/2016	08/08/2016	08/08/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 0,973 %	0,97	0,97	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20165	EMISSION OBLIGATAIRE	08/08/2016	10/08/2016	10/08/2026	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	0,60	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20172	EMISSION OBLIGATAIRE	20/04/2017	20/04/2017	20/04/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,165 %	1,16	1,16	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20173	EMISSION OBLIGATAIRE	04/04/2017	06/04/2017	06/04/2027	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,279 %	1,28	1,28	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20174	EMISSION OBLIGATAIRE	06/04/2017	10/04/2017	10/04/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,722 %	0,72	0,72	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20175	EMISSION OBLIGATAIRE	20/04/2017	20/04/2017	29/10/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	1,01	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20177	HSBC Obligataire	06/12/2017	08/12/2017	08/12/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,075 %	1,08	1,08	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20178	HSBC Obligataire	06/12/2017	08/12/2017	08/12/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,33 %	1,33	1,33	EUR	X	F	O	A-1

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Obligataire - 20181	EMISSION OBLIGATAIRE	31/05/2018	04/06/2018	04/06/2030	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,218 %	1,22	1,22	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20182	EMISSION OBLIGATAIRE	31/05/2018	04/06/2018	04/06/2027	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0,977 %	0,98	0,98	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire-20183	EMISSION OBLIGATAIRE	12/10/2018	12/10/2018	12/10/2030	50 000 000,00	F	Taux fixe à 1,219 %	1,22	1,22	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire-20184	EMISSION OBLIGATAIRE	12/10/2018	12/10/2018	12/10/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 1,392 %	1,39	1,39	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire-20185	EMISSION OBLIGATAIRE	23/10/2018	23/10/2018	23/10/2040	25 000 000,00	F	Taux fixe à 1,704 %	1,70	1,70	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20192	EMISSION OBLIGATAIRE	12/03/2019	12/03/2019	13/03/2023	10 000 000,00	V	Taux fixe à 1,392 %	0,00	0,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20193	EMISSION OBLIGATAIRE	15/03/2019	15/03/2019	15/03/2035	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20	1,20	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20194	EMISSION OBLIGATAIRE	12/03/2019	12/03/2019	12/03/2024	10 000 000,00	V	Taux fixe à 1,704 %	0,00	0,00	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20195	EMISSION OBLIGATAIRE	03/04/2019	03/04/2019	03/04/2028	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0,52 %	0,52	0,52	EUR	X	F	O	A-1
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>1 560 871 985,01</b>									
1641 Emprunts en euros (total)					1 520 871 985,01									
20061	CACIB	22/11/2006	22/11/2006	22/02/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	4,02	EUR	T	C	O	A-1
20062	CREDIT FONCIER DE FRANCE	05/12/2006	05/12/2006	05/03/2007	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3,795 %	3,80	3,91	EUR	T	C	O	A-1
20063	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	15/12/2006	15/12/2006	01/03/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,87 %	3,87	3,98	EUR	T	C	O	A-1
20071	BEI Banque Européenne d'Investissement	24/11/2006	22/06/2007	01/02/2008	75 000 000,00	V	Eur 6M - 0,045 %	4,24	4,37	EUR	T	C	O	A-1
20072	CACIB	03/10/2007	03/10/2007	03/10/2008	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3,1 %	3,10	3,18	EUR	A	C	O	A-1
200733	DEXIA CL	02/11/2007	02/11/2007	01/03/2008	30 000 000,00	V	TAG 3M + 0,002 %	4,04	4,16	EUR	T	C	O	A-1
20074	DEXIA CL	10/12/2007	10/12/2007	01/12/2008	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3,85 %	3,85	3,91	EUR	A	C	O	A-2
20075	CACIB	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4,15 %	4,15	4,28	EUR	T	C	O	A-1
200811	DEXIA CL	19/12/2009	01/01/2008	01/01/2009	56 666 666,67	C	Taux fixe à 4,36 %	4,36	4,50	EUR	T	C	O	A-1
20082	DEXIA CL	21/12/2009	21/12/2007	01/10/2009	53 333 333,34	V	Eonia + 0,1 %	4,21	4,25	EUR	T	C	O	A-1
20084	The Royal Bank of Canada	07/04/2008	07/04/2008	07/07/2008	40 000 000,00	F	Si Eur 12M ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max entre 2,2 x Eur 12M -7 et 0, marge cumulative	-1,53	-1,54	EUR	T	C	O	D-1
20085	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24/07/2008	24/07/2008	01/11/2008	50 000 000,00	V	Livret A + 1,05 %	4,55	4,55	EUR	T	C	O	A-1
200871	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10/12/2008	18/12/2008	01/03/2009	66 000 000,00	V	Eur 3M - 0,05 %	3,10	3,19	EUR	T	C	O	A-1
200877	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/03/2009	11/03/2009	01/06/2009	20 000 000,00	V	Eur 3M - 0,05 %	1,64	1,67	EUR	T	C	O	A-1

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20092	SOCIETE GENERALE	01/06/2009	01/06/2009	01/09/2009	50 000 000,00	C	Taux fixe annuable à 3,62 %	3,62	3,72	EUR	T	C	O	A-1
20101 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	6 061 735,00	V	Eur 3M + 0,63 %	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20102 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	7 066 500,00	V	Eur 3M + 0,63 %	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20103 - Intermédié CE	BEI Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	5 243 750,00	V	Eur 3M + 0,63 %	1,37	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20105	CREDIT FONCIER DE FRANCE	21/12/2007	31/12/2009	30/03/2010	40 000 000,00	V	TAG 3M + 0,055 %	0,41	0,42	EUR	T	C	O	A-1
20111	CREDIT FONCIER DE FRANCE	15/12/2011	15/12/2011	15/03/2012	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2,1075 %	2,11	2,12	EUR	T	C	O	A-1
20133	BEI Banque Européenne d'Investissement	20/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	70 000 000,00	V	Eur 3M + 0,613 %	0,91	0,93	EUR	T	C	O	A-1
20145	BEI Banque Européenne d'Investissement	19/09/2013	14/08/2014	14/11/2014	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1,926 %	1,93	1,94	EUR	T	X	O	A-1
20147	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	23/12/2014	23/03/2016	40 000 000,00	F	Taux fixe à 1,514 %	1,51	1,52	EUR	T	C	O	A-1
20151	BEI Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	07/04/2015	07/04/2016	45 000 000,00	F	Taux fixe à 0,8 %	0,80	0,80	EUR	T	C	O	A-1
201510	Agence France Locale	23/10/2015	10/11/2015	21/03/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,55 %	1,55	1,58	EUR	T	X	O	A-1
201511- Tirage 1	BEI Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	03/12/2015	03/03/2016	79 000 000,00	F	Taux fixe à 1,364 %	1,36	1,37	EUR	T	C	O	A-1
20152	Agence France Locale	02/04/2015	13/05/2015	21/03/2016	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1,34 %	1,34	1,37	EUR	T	X	O	A-1
20158	BEI Banque Européenne d'Investissement	08/10/2015	08/10/2015	08/01/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,393 %	1,39	1,40	EUR	T	C	O	A-1
20161	BEI Banque Européenne d'Investissement	21/04/2016	11/05/2016	11/08/2016	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0,813 %	0,81	0,82	EUR	T	C	O	A-1
20166	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2016	01/12/2016	01/12/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	X	O	A-1
20167	Agence France Locale	12/12/2016	23/12/2016	20/03/2017	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0,9 %	0,90	0,92	EUR	T	C	O	A-1
20168	BEI Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	23/12/2016	23/03/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,988 %	0,99	0,99	EUR	T	C	O	A-1
20171	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	22/11/2016	01/12/2017	01/03/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,98 %	0,98	0,98	EUR	T	P	O	A-1
201710	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/05/2017	15/05/2017	01/03/2019	24 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,35	1,35	EUR	T	C	O	A-1
20176	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/06/2017	01/07/2017	01/07/2019	35 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A-1
20179	CAISSE CENTRALE DE CREDIT COOPERATIF	06/10/2017	29/12/2017	01/01/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,39 %	1,39	1,40	EUR	T	X	O	A-1
20186	European Investment Bank	04/08/2015	03/12/2018	04/03/2019	18 000 000,00	F	Taux fixe à 1,221 %	1,22	1,23	EUR	T	C	O	A-1
20191	Agence France Locale	07/12/2018	12/02/2019	20/03/2019	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1,80 %	1,15	1,17	EUR	T	C	O	A-1



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
02	DEXIA CL	15/12/2006	15/12/2006	31/12/2008	50 000 000,00	V	Eonia + 0,002 %	0,11	0,19	EUR	A	C	O	A-1
03	DEXIA CL	25/10/2005	25/10/2005	31/12/2006	35 000 000,00	V	Eonia + 0,038 %	0,15	0,23	EUR	A	C	O	A-1
38	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28/11/2011	25/11/2016	25/11/2017	90 500 000,00	V	Livret A + 0,75 %	1,50	1,50	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					40 000 000,00									
05 REVOL/200411484	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2004	20/12/2004	02/01/2012	40 000 000,00	V	Eonia + 0,08 %	2,16	2,21	EUR	X	X	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
<b>Total général</b>					<b>2 279 471 985,01</b>									

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>2 250 000,00</b>		<b>715 850 000,00</b>					<b>42 850 000,00</b>	<b>12 711 569,69</b>	<b>16 679,14</b>	<b>6 338 823,35</b>
Obligataire - 20086	O	2 250 000,00	A-1	2 250 000,00	8,97	F	Euribor 12 M + 1 %	4,22	250 000,00	112 156,69	16 679,14	515,00
Obligataire - 20121	N		A-1	43 000 000,00	2,14	F	Taux fixe à 4 %	4,00	0,00	1 720 000,00		1 470 928,96
Obligataire - 20122	N		A-1	30 000 000,00	3,8	F	Taux fixe à 3,13 %	3,00	0,00	900 000,00		177 500,00
Obligataire - 20131	N		A-1	40 000 000,00	5,45	F	Taux fixe à 2,73 %	2,73	0,00	1 092 000,00		597 566,67
Obligataire - 20132	N		A-1	25 000 000,00	4,45	F	Taux fixe à 2,571 %	2,57	0,00	642 750,00		352 191,78
Obligataire - 20141	N		A-1	53 000 000,00	9,28	F	Taux fixe à 3 %	3,00	0,00	1 590 000,00		1 143 916,67
Obligataire - 20142	N		A-1	50 000 000,00	14,34	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	0,00	1 575 000,00		1 035 616,44
Obligataire - 20143 (stand alone)	N		A-1	5 000 000,00	6,58	F	Taux fixe à 2,057 %	2,06	0,00	102 850,00		43 394,25
Obligataire - 20144 (stand alone)	N		A-1	15 000 000,00	13,96	F	Taux fixe à 2,517 %	2,52	0,00	377 595,22		15 513,90
Obligataire - 20146	N		A-1	30 000 000,00	12,95	F	Taux fixe à 2 %	2,00	0,00	600 000,00		30 000,00
Obligataire - 20148	N		A-1	11 600 000,00	0,98	V	Eur 3 M + 0,36 %	0,00	11 600 000,00	0,00		
Obligataire - 20153	N		A-1	20 000 000,00	1,42	V	Eur 3 M + 0,35 %	0,00	0,00	0,00		0,00
Obligataire - 20155	N		A-1	20 000 000,00	0,71	V	Eur 3 M + 0,39 %	-0,01	20 000 000,00	-3 162,22		
Obligataire - 20156	N		A-1	11 000 000,00	0,71	F	Taux fixe à 0,643 %	0,64	11 000 000,00	70 730,00		
Obligataire - 20157	N		A-1	20 000 000,00	15,71	F	Taux fixe à 2,02 %	2,02	0,00	404 000,00		114 466,67
Obligataire - 20162	N		A-1	20 000 000,00	14,59	F	Taux fixe à 1,134 %	1,13	0,00	226 800,00		93 205,48
Obligataire - 20163	N		A-1	10 000 000,00	6,59	F	Taux fixe à 0,654 %	0,65	0,00	65 400,00		26 518,36
Obligataire - 20164	N		A-1	25 000 000,00	13,6	F	Taux fixe à 0,973 %	0,97	0,00	243 250,00		96 633,56
Obligataire - 20165	N		A-1	20 000 000,00	6,61	F	Taux fixe à 0,6 %	0,60	0,00	120 000,00		47 013,70
Obligataire - 20172	N		A-1	10 000 000,00	6,3	F	Taux fixe à 1,165 %	1,16	0,00	116 500,00		81 390,41
Obligataire - 20173	N		A-1	10 000 000,00	7,26	F	Taux fixe à 1,279 %	1,28	0,00	127 900,00		94 260,55
Obligataire - 20174	N		A-1	10 000 000,00	4,27	F	Taux fixe à 0,722 %	0,72	0,00	72 200,00		52 419,18
Obligataire - 20175	N		A-1	10 000 000,00	5,83	F	Taux fixe à 1,01 %	1,01	0,00	101 000,00		17 432,88
Obligataire - 20177	N		A-1	10 000 000,00	8,94	F	Taux fixe à 1,075 %	1,08	0,00	107 500,00		6 773,97
Obligataire - 20178	N		A-1	10 000 000,00	11,94	F	Taux fixe à 1,33 %	1,33	0,00	133 000,00		8 380,82

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Obligataire - 20181	N		A-1	10 000 000,00	10,42	F	Taux fixe à 1,218 %	1,22	0,00	121 800,00		69 696,67
Obligataire - 20182	N		A-1	40 000 000,00	7,42	F	Taux fixe à 0,977 %	0,98	0,00	390 800,00		223 624,44
Obligataire - 20183	N		A-1	50 000 000,00	10,78	F	Taux fixe à 1,219 %	1,22	0,00	609 500,00		133 589,04
Obligataire - 20184	N		A-1	25 000 000,00	13,78	F	Taux fixe à 1,392 %	1,39	0,00	348 000,00		76 273,97
Obligataire - 20185	N		A-1	25 000 000,00	20,81	F	Taux fixe à 1,704 %	1,70	0,00	426 000,00		80 531,51
Obligataire - 20192	N		A-1	10 000 000,00	3,2	V	Taux fixe à 1,392 %	0,00	0,00	0,00		0,00
Obligataire - 20193	N		A-1	20 000 000,00	15,21	F	Taux fixe à 1,2 %	1,20	0,00	240 000,00		191 342,47
Obligataire - 20194	N		A-1	10 000 000,00	4,2	V	Taux fixe à 1,704 %	0,00	0,00	0,00		0,00
Obligataire - 20195	N		A-1	15 000 000,00	8,26	F	Taux fixe à 0,52 %	0,52	0,00	78 000,00		58 126,03
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>139 750 393,01</b>		<b>891 271 173,58</b>					<b>62 103 478,08</b>	<b>13 437 587,04</b>	<b>602 164,25</b>	<b>1 161 598,66</b>
1641 Emprunts en euros (total)		139 750 393,01		891 271 173,58					62 103 478,08	13 437 587,04	602 164,25	1 161 598,66
20061	N		A-1	24 000 000,00	11,89	F	Taux fixe à 3,9 %	4,02	2 000 000,00	921 808,33		92 950,00
20062	N		A-1	4 000 000,00	1,93	F	Taux fixe à 3,795 %	3,91	2 000 000,00	125 393,13		5 175,00
20063	N		A-1	24 000 000,00	11,92	F	Taux fixe à 3,87 %	3,98	2 000 000,00	914 771,25		70 950,00
20071	O	38 265 306,24	A-1	38 265 306,24	12,34	F	Eur 6M - 0,045 %	1,89	3 061 224,48	986 747,42	287 213,11	43 025,90
20072	N		A-1	7 999 999,96	2,76	F	Taux fixe à 3,1 %	3,84	2 666 666,67	305 440,00		48 140,00
200733	N		A-1	15 600 000,00	12,92	V	TAG 3M + 0,002 %	0,00	1 200 000,00	0,00		0,00
20074	N		A-2	4 000 000,04	2,92	V	Taux fixe à 3,85 %	2,04	1 333 333,33	81 773,92		4 444,44
20075	N		A-1	3 000 000,00	2,96	V	Taux fixe à 4,15 %	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
200811	N		A-1	9 622 641,51	2	F	Taux fixe à 4,36 %	4,23	4 276 729,56	334 253,14		55 404,44
20082	N		A-1	16 888 888,85	4,5	F	Eonia + 0,1 %	2,86	3 555 555,56	441 233,33		94 033,34
20084	N		D-1	17 000 000,00	8,27	F	Si Eur 12M ≤ 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max entre 2,2 x Eur 12M -7 et 0, marge cumulative	3,74	2 000 000,00	598 975,68		128 793,06
20085	O	21 875 000,00	A-1	21 875 000,00	8,58	V	Livret A + 1,05 %	-0,57	2 500 000,00	214 256,22	259 312,47	48 934,36
200871	O	15 750 000,00	A-1	29 700 000,00	8,92	V, F	Eur 3M - 0,05 %	3,70	3 300 000,00	552 277,81	-71 077,51	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
200877	N		A-1	9 250 000,00	9,17	V	Eur 3M - 0,05 %	0,00	1 000 000,00	0,00		0,00
20092	N		A-1	15 000 000,14	4,42	F	Taux fixe annuable à 3,62 %	3,66	3 333 333,32	496 120,62		34 504,17
20101 - Intermédié CE	O	3 106 639,18	A-1	3 106 639,09	10,23	F	Eur 3M + 0,63 %	4,01	303 086,76	125 173,10	6 553,28	96,38
20102 - Intermédié CE	O	3 621 581,35	A-1	3 621 581,25	10,23	F	Eur 3M + 0,63 %	4,01	353 325,00	145 921,21	7 639,52	112,35
20103 - Intermédié CE	O	2 687 421,76	A-1	2 687 421,68	10,23	F	Eur 3M + 0,63 %	4,01	262 187,52	108 281,93	5 668,96	83,37
20105	N		A-1	13 333 333,20	5	V	TAG 3M + 0,055 %	0,00	2 666 666,68	0,00		0,00
20111	N		A-1	1 666 666,56	0,96	F	Taux fixe à 2,1075 %	2,12	1 666 666,56	21 953,12		
20133	O	54 444 444,48	A-1	54 444 444,48	13,97	F	Eur 3M + 0,613 %	1,39	3 888 888,88	843 125,89	106 854,42	2 652,06
20145	N		A-1	23 906 250,00	12,62	F	Taux fixe à 1,926 %	1,94	1 875 000,00	446 892,18		54 218,91
20147	N		A-1	33 333 333,28	14,98	F	Taux fixe à 1,514 %	1,52	2 222 222,24	492 050,00		9 158,77
20151	N		A-1	38 219 178,04	15,27	F	Taux fixe à 0,8 %	0,80	2 465 753,44	298 356,17		65 945,21
201510	N		A-1	12 631 578,96	15,97	F	Taux fixe à 1,55 %	1,58	789 473,68	194 931,20		5 098,68
201511- Tirage 1	N		A-1	65 833 333,36	15,92	F	Taux fixe à 1,364 %	1,37	0,00	897 966,68		67 347,50
20152	N		A-1	27 075 471,68	10,22	F	Taux fixe à 1,34 %	1,37	2 641 509,44	356 371,17		9 094,86
20158	N		A-1	12 631 578,96	15,77	F	Taux fixe à 1,393 %	1,40	789 473,68	171 833,87		37 574,33
20161	N		A-1	40 384 615,40	11,36	F	Taux fixe à 0,813 %	0,82	0,00	328 326,92		44 688,94
20166	N		A-1	26 666 666,66	16,92	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00
20167	N		A-1	33 333 333,36	11,97	F	Taux fixe à 0,9 %	0,92	0,00	305 000,00		9 166,67
20168	N		A-1	25 384 615,36	11,98	F	Taux fixe à 0,988 %	0,99	0,00	250 800,00		4 876,67
20171	N		A-1	18 461 538,48	12,92	F	Taux fixe à 0,98 %	0,98	0,00	180 261,96		14 521,10
201710	N		A-1	22 222 222,24	13,42	F	Taux fixe à 1,35 %	1,35	0,00	298 493,12		24 045,28
20176	N		A-1	33 055 555,56	17,5	F	Taux fixe à 0 %	0,00	0,00	0,00		0,00
20179	N		A-1	18 823 529,44	17,75	F	Taux fixe à 1,39 %	1,40	0,00	261 647,04		64 684,96
20186	N		A-1	16 714 285,72	13,93	F	Taux fixe à 1,221 %	1,23	1 285 714,28	198 194,48		14 128,71
20191	N		A-1	28 421 052,64	18,97	F	Taux fixe à 1,80 %	1,17	0,00	332 289,48		9 986,84
02	N		A-1	10 000 000,00	3	V	Eonia + 0,002 %	0,00	3 333 333,00	0,00		0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE*</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
03	N		A-1	4 666 667,00	2	V	Eonia + 0,038 %	0,00	2 333 334,00	0,00		0,00
38	N		A-1	80 444 444,44	16,9	V	Livret A + 0,75 %	1,50	0,00	1 206 666,67		97 762,35
1643 Emprunts en devises (total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)				0,00					0,00	0,00		0,00
05 REVOL/200411484	N		A-1	0,00	0	V	Eonia + 0,08 %	0,00	0,00	0,00		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
<b>168 Emprunts et dettes assimilées (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
1687 Autres dettes (total)												
<b>Total général</b>		<b>142 000 393,01</b>		<b>1 607 121 173,58</b>					<b>104 953 478,08</b>	<b>26 149 156,73</b>	<b>618 843,39</b>	<b>7 500 422,01</b>

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX*</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
20074	DEXIA CL	20 000 000,00	4 000 000,04	2	15		2,095*Inflation INSEE hors tabac + Tunnel mini : 2,00%	2,095*Inflation INSEE hors tabac + Tunnel maxi : 5,75%		5,75%	2,04	81 773,92		0,25
<b>TOTAL (A)</b>		<b>20 000 000,00</b>	<b>4 000 000,04</b>									<b>81 773,92</b>		<b>0,25</b>
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>TOTAL (B)</b>														
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>														
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
20084	The Royal Bank of Canada	40 000 000,00	17 000 000,00	1	20	07/04/2008 - 07/04/2010 07/04/2010 - 07/04/2023 07/04/2023 - 07/04/2028	Taux fixe à 3,26%	Si EUR 12 M ≤ 4,4 alors 3,26% sinon 3,26 + Max entre 2,2 X EUR 12 M - 7 et 0, marge cumulative		Si EUR 12 M ≤ 4,4 alors 3,26% sinon 3,26 + Max entre 2,2 X EUR 12 M - 7 et 0, marge cumulative	3,74	598 975,68		1,06
<b>TOTAL (D)</b>		<b>40 000 000,00</b>	<b>17 000 000,00</b>									<b>598 975,68</b>		<b>1,06</b>
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>TOTAL (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>60 000 000,00</b>	<b>21 000 000,04</b>									<b>680 749,60</b>		<b>1,31</b>

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS*</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	74	1				
	% de l'encours	98,69%	0,25%				
	Montant en euros	1 586 121 174 €	4 000 000 €				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	1,06%					
	Montant en euros	17 000 000 €					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE*</b>	<b>B1.5</b>

### B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2020	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		<b>102 125 392,74</b>					<b>102 125 393,01</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Couverture n°2	Obligataire - 20086	2 250 000,00	19/12/2028	Crédit Coopératif	swap	taux	2 250 000,00	19/12/2011	19/12/2028	A			
Couverture n° 3	200871	29 700 000,00	01/12/2028	Société Générale	swap	taux	15 750 000,00	08/12/2008	01/12/2028	T			
Couverture n°5	20101 - Intermédié CE	3 106 639,09	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	3 106 639,18	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°5	20102 - Intermédié CE	3 621 581,25	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	3 621 581,35	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n°5	20103 - Intermédié CE	2 687 421,68	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	2 687 421,76	27/06/2011	25/03/2030	T			
Couverture n° 6	20133	54 444 444,48	20/12/2033	ARKEA	swap	taux	54 444 444,48	20/06/2017	20/12/2033	T			
Couverture n° 7	20071	38 265 306,24	03/05/2032	ARKEA	swap	taux	38 265 306,24	01/08/2017	03/05/2032	T			
<b>Taux variable simple (total)</b>		<b>21 875 000,00</b>					<b>21 875 000,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Couverture n°4	20085	21 875 000,00	01/08/2028	Crédit Agricole CIB	swap	taux	21 875 000,00	01/11/2008	01/08/2028	T			
<b>Taux complexe</b>													
<b>Total</b>		<b>124 000 392,74</b>					<b>124 000 393,01</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE*</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						<b>10 094 617,31</b>	<b>2 566 374,04</b>		
Couverture n°2	Obligataire - 20086	Taux fixe à 4,155 %	4,22	Euribor 12M + 1	0,74	1 233 919,59	423 177,83	A-1	A-1
Couverture n° 3	200871	Taux fixe à 3,599 %	3,7	Euribor 3M - 0,05	-0,46	10 767 645,67	1 138 693,15	A-1	A-1
Couverture n° 5	20101 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,89 %	4,01	Euribor 3M + 0,63	0,23	1 606 864,34	311 104,69	A-1	A-1
Couverture n° 5	20102 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,89 %	4,01	Euribor 3M + 0,63	0,23	1 873 210,75	362 671,97	A-1	A-1
Couverture n° 5	20103 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,89 %	4,01	Euribor 3M + 0,63	0,23	1 390 030,17	269 123,47	A-1	A-1
Couverture n° 6	20133	Taux fixe à 1,366 %	1,39	Euribor 3M + 0,613	0,21	2 746 714,02	524 453,55	A-1	A-1
Couverture n° 7	20071	Taux fixe à 1,851 %	1,89	Euribor 3M + 1,172	0,78	2 477 798,03	1 099 020,35	A-1	A-1
<b>Taux variable simple (total)</b>						<b>1 547 351,39</b>	<b>7 611 152,82</b>		
Couverture n°4	20085	Euribor 3M - 0,16)	-0,57	((0,25*(Moyenne de Euribor 3M + T4M)) + (0,5*Inflation française hors tabac(Préfixé))) + 1,05	1,40	1 547 351,39	7 611 152,82	A-1	A-1
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
<b>Total</b>						<b>11 641 968,70</b>	<b>10 177 526,86</b>		

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		22/12/2017
	<b>Catégories de biens amortis</b>		
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du mat, des études ou des aides consenties aux E	5	22/12/2017
L	Subventions finançant des biens immobiliers ou des installations	30	22/12/2017
L	Subventions finançant des infrastructures d'intérêt national	40	22/12/2017
L	Subventions d'équipement versées aux tiers - fonds européens	1	22/12/2017
L	Subventions pour acquisition de matériels ferroviaires versées entre 2005 et 2012	30	22/12/2017
L	Subventions pour acquisition d'infrastructures ferroviaires versées entre 2005 et 2012	50	22/12/2017
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	22/12/2017
L	Frais de recherche et de développement	5	22/12/2017
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	22/12/2017
L	Concessions et droits similaires	2	22/12/2017
L	Autres immobilisations incorporelles	5	22/12/2017
L	Agencements et aménagements de terrains	15	22/12/2017
L	Construction (neuve ou réhabilitation) Extension	30	22/12/2017
L	Travaux d'adjonction ou d'amélioration	25	22/12/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements de construction	15	22/12/2017
L	Construction sur sol d'autrui	0	22/12/2017
L	Réseaux	15	22/12/2017
L	Matériel et outillage technique + Autres installations, matériel et outillage techniques	12	22/12/2017
L	Collections et œuvres d'art	0	22/12/2017
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	22/12/2017
L	Matériel de transport ferroviaire	30	22/12/2017
L	Bateaux	20	22/12/2017
L	Autres matériels de transport	5	22/12/2017
L	Matériel informatique	3	22/12/2017
L	Matériel de bureau et mobiliers	10	22/12/2017
L	Matériel de téléphonie	10	22/12/2017
L	Matériel de téléphonie mobile	2	22/12/2017
L	Autres immobilisations corporelles	10	22/12/2017
L	Plantations d'arbres et d'abustes	15	22/12/2017
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	22/12/2017
L	Constructions, réhabilitations (remises à neuf) ou extensions	30	22/12/2017

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		14 346 202,50	14 346 202,50	0,00	14 346 202,50
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		14 346 202,50	14 346 202,50	0,00	14 346 202,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital avance remboursable, titre 2011/2	0,00	17/12/2013	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, rmbst capital avance modernisation de navire, titre 2011/3052	0,00	17/12/2013	3 448,67	3 448,67	0,00	3 448,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, rbst capital avance modernisation de navire, titre 2011/3053	0,00	17/12/2013	3 434,47	3 434,47	0,00	3 434,47
Débiteur sous liquidation judiciaire, rbsnt capital avance modernisation de navire, titre 2012/2163	0,00	17/12/2013	13 737,86	13 737,86	0,00	13 737,86
Débiteur sous liquidation judiciaire, rmbst capital avance modernisation de navire, titre 2012/2164	0,00	17/12/2013	13 794,69	13 794,69	0,00	13 794,69
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2012/3076	0,00	17/12/2013	4 066,67	4 066,67	0,00	4 066,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2012/3120	0,00	17/12/2013	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2012/3121	0,00	17/12/2013	18 258,35	18 258,35	0,00	18 258,35
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital avance remboursable, titre 2011/2483	0,00	31/12/2014	323 333,00	323 333,00	0,00	323 333,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public, titre 2011/2759	0,00	31/12/2014	10 569,39	10 569,39	0,00	10 569,39
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public, titre 2011/2760	0,00	31/12/2014	45 906,34	45 906,34	0,00	45 906,34
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public, titre 2011/3005	0,00	31/12/2014	48 056,06	48 056,06	0,00	48 056,06

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public, titre 2012/546	0,00	31/12/2014	7 265,19	7 265,19	0,00	7 265,19
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2012/2573	0,00	31/12/2014	333 333,00	333 333,00	0,00	333 333,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2012/3022	0,00	31/12/2014	333 334,00	333 334,00	0,00	333 334,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/271	0,00	31/12/2014	7 097,22	7 097,22	0,00	7 097,22
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/761	0,00	19/11/2015	9 100,00	9 100,00	0,00	9 100,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1348	0,00	19/11/2015	3 619,33	3 619,33	0,00	3 619,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1469	0,00	19/11/2015	51 911,11	51 911,11	0,00	51 911,11
Débiteur sous liquidation judiciaire, solde négatif sur marché, titre 2014/1478	0,00	19/11/2015	4 456,62	4 456,62	0,00	4 456,62
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2014/1768	0,00	19/11/2015	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1770	0,00	19/11/2015	24 859,73	24 859,73	0,00	24 859,73
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/154	0,00	19/11/2015	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/156	0,00	19/11/2015	45 645,83	45 645,83	0,00	45 645,83
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/164	0,00	19/11/2015	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/165	0,00	19/11/2015	71 013,89	71 013,89	0,00	71 013,89
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/204	0,00	19/11/2015	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/206	0,00	19/11/2015	17 859,98	17 859,98	0,00	17 859,98
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/292	0,00	19/11/2015	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/293	0,00	19/11/2015	129 884,45	129 884,45	0,00	129 884,45
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/681	0,00	19/11/2015	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/682	0,00	19/11/2015	16 249,90	16 249,90	0,00	16 249,90
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/750	0,00	19/11/2015	3 548,61	3 548,61	0,00	3 548,61
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1221	0,00	19/11/2015	87 500,00	87 500,00	0,00	87 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1222	0,00	19/11/2015	12 427,43	12 427,43	0,00	12 427,43
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2009/2497	0,00	28/11/2016	1 175,51	1 175,51	0,00	1 175,51
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2010/2195	0,00	28/11/2016	777,70	777,70	0,00	777,70
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2011/2192	0,00	28/11/2016	361,00	361,00	0,00	361,00
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2014/205	0,00	28/11/2016	372,00	372,00	0,00	372,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/276	0,00	28/11/2016	6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/763	0,00	28/11/2016	8 133,21	8 133,21	0,00	8 133,21
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2014/1984	0,00	28/11/2016	3 095,00	3 095,00	0,00	3 095,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/177	0,00	28/11/2016	4 055,56	4 055,56	0,00	4 055,56
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/239	0,00	28/11/2016	16 898,16	16 898,16	0,00	16 898,16
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/246	0,00	28/11/2016	6 083,33	6 083,33	0,00	6 083,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/751	0,00	28/11/2016	8 111,11	8 111,11	0,00	8 111,11
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1497	0,00	28/11/2016	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1498	0,00	28/11/2016	28 405,56	28 405,56	0,00	28 405,56
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1577	0,00	28/11/2016	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1580	0,00	28/11/2016	15 590,40	15 590,40	0,00	15 590,40
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1786	0,00	28/11/2016	416 667,00	416 667,00	0,00	416 667,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1787	0,00	28/11/2016	42 280,12	42 280,12	0,00	42 280,12
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1837	0,00	28/11/2016	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1838	0,00	28/11/2016	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1839	0,00	28/11/2016	10 149,99	10 149,99	0,00	10 149,99
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1840	0,00	28/11/2016	21 304,16	21 304,16	0,00	21 304,16
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2016/906	0,00	28/11/2016	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/910	0,00	28/11/2016	12 684,04	12 684,04	0,00	12 684,04
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2016/953	0,00	28/11/2016	65 250,00	65 250,00	0,00	65 250,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/956	0,00	28/11/2016	8 871,89	8 871,89	0,00	8 871,89
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/1040	0,00	28/11/2016	3 041,67	3 041,67	0,00	3 041,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide, titre 2013/2047	0,00	31/12/2017	656,00	656,00	0,00	656,00
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rembst de loyers impayés, titre 2014/145	0,00	31/12/2017	1 662,28	1 662,28	0,00	1 662,28
Débiteur à risque, créance douteuse antérieure à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/80	0,00	31/12/2017	5 325,00	5 325,00	0,00	5 325,00
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rbsnt de loyers impayés, titre 2015/368	0,00	31/12/2017	1 436,15	1 436,15	0,00	1 436,15
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rmbst de loyers impayés, titre 2015/787	0,00	31/12/2017	6 677,62	6 677,62	0,00	6 677,62
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rbsnt de loyers impayés, titre 2015/1071	0,00	31/12/2017	1 480,00	1 480,00	0,00	1 480,00
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rbsnt de loyers impayés, titre 2015/1079	0,00	31/12/2017	7 954,00	7 954,00	0,00	7 954,00
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rbsnt de loyers impayés, titre 2015/1081	0,00	31/12/2017	4 970,00	4 970,00	0,00	4 970,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1405	0,00	31/12/2017	2 027,78	2 027,78	0,00	2 027,78
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rvst bourse sanitaire et soc., titre 2015/2253880211	0,00	31/12/2017	1 265,00	1 265,00	0,00	1 265,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/422	0,00	31/12/2017	3 904,00	3 904,00	0,00	3 904,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide, titre 2016/880	0,00	31/12/2017	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/110	0,00	31/12/2017	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/153	0,00	31/12/2017	2 311,11	2 311,11	0,00	2 311,11
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/310	0,00	31/12/2017	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/313	0,00	31/12/2017	3 317,33	3 317,33	0,00	3 317,33
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/393	0,00	31/12/2017	2 788,99	2 788,99	0,00	2 788,99
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/424	0,00	31/12/2017	441 000,00	441 000,00	0,00	441 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/431	0,00	31/12/2017	111 430,74	111 430,74	0,00	111 430,74

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/540	0,00	31/12/2017	828,00	828,00	0,00	828,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/567	0,00	31/12/2017	157 625,00	157 625,00	0,00	157 625,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/692	0,00	31/12/2017	37 110,12	37 110,12	0,00	37 110,12
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/1549	0,00	31/12/2017	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, condamnation solidaire, titre 2010/3421	0,00	31/12/2018	1 598,37	1 598,37	0,00	1 598,37
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2014/143	0,00	31/12/2018	350,86	350,86	0,00	350,86
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, reversement de bourse Envoléo, titre 2014/675	0,00	31/12/2018	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2014/1708	0,00	31/12/2018	2 282,50	2 282,50	0,00	2 282,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/78	0,00	31/12/2018	885,84	885,84	0,00	885,84
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2015/318	0,00	31/12/2018	964,10	964,10	0,00	964,10
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2015/908	0,00	31/12/2018	2 458,08	2 458,08	0,00	2 458,08
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2015/1384	0,00	31/12/2018	410,18	410,18	0,00	410,18
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, remb. trop-perçu sur salaire, titre 2015/1385	0,00	31/12/2018	1 466,88	1 466,88	0,00	1 466,88
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/1452	0,00	31/12/2018	1 249,28	1 249,28	0,00	1 249,28
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rbst de loyers impayés, titre 2015/1576	0,00	31/12/2018	914,31	914,31	0,00	914,31
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2015/1721	0,00	31/12/2018	21 717,50	21 717,50	0,00	21 717,50
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/155	0,00	31/12/2018	1 347,36	1 347,36	0,00	1 347,36
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2016/423	0,00	31/12/2018	995,15	995,15	0,00	995,15
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2016/583	0,00	31/12/2018	517,42	517,42	0,00	517,42
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2016/617	0,00	31/12/2018	1 001,01	1 001,01	0,00	1 001,01
Débiteur sous procédure de surendettement, reversement bourse sanitaire et sociale, titre 2016/739	0,00	31/12/2018	1 430,00	1 430,00	0,00	1 430,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/856	0,00	31/12/2018	177,83	177,83	0,00	177,83
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, rbsnt trop-perçu sur salaire, titre 2016/1162	0,00	31/12/2018	1 632,93	1 632,93	0,00	1 632,93
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, remsnt trop-perçu sur salaire, titre 2016/1222	0,00	31/12/2018	1 194,17	1 194,17	0,00	1 194,17
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2016/1693	0,00	31/12/2018	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/1701	0,00	31/12/2018	17 493,00	17 493,00	0,00	17 493,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/1931	0,00	31/12/2018	1 202,87	1 202,87	0,00	1 202,87
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/1996	0,00	31/12/2018	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/2038	0,00	31/12/2018	420,23	420,23	0,00	420,23
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/2122	0,00	31/12/2018	2 578,81	2 578,81	0,00	2 578,81
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/2129	0,00	31/12/2018	1 210,00	1 210,00	0,00	1 210,00
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, rvsnt bourse sanitaire et sociale, titre 2016/2173	0,00	31/12/2018	277,57	277,57	0,00	277,57
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/330	0,00	31/12/2018	17 239,13	17 239,13	0,00	17 239,13
Débiteur à risque, créance douteuse ant. à N-1, rbsnt de loyers impayés, titre 2017/341	0,00	31/12/2018	6 600,12	6 600,12	0,00	6 600,12
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/462	0,00	31/12/2018	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/464	0,00	31/12/2018	1 216,67	1 216,67	0,00	1 216,67
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/719	0,00	31/12/2018	4 418,38	4 418,38	0,00	4 418,38
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/932	0,00	31/12/2018	18 750,00	18 750,00	0,00	18 750,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/935	0,00	31/12/2018	2 287,50	2 287,50	0,00	2 287,50
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1094	0,00	31/12/2018	3 696,89	3 696,89	0,00	3 696,89
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/1264	0,00	31/12/2018	2 541,50	2 541,50	0,00	2 541,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/1550	0,00	31/12/2018	1 216,00	1 216,00	0,00	1 216,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/251175	0,00	31/12/2018	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/251176	0,00	31/12/2018	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/252447	0,00	31/12/2018	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/252773	0,00	31/12/2018	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/258079	0,00	31/12/2018	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/440	0,00	31/12/2018	26 562,50	26 562,50	0,00	26 562,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/444	0,00	31/12/2018	2 154,51	2 154,51	0,00	2 154,51
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/619	0,00	31/12/2018	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/670	0,00	31/12/2018	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/679	0,00	31/12/2018	4 562,50	4 562,50	0,00	4 562,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/716	0,00	31/12/2018	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/727	0,00	31/12/2018	893,33	893,33	0,00	893,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/756	0,00	31/12/2018	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/757	0,00	31/12/2018	1 004,17	1 004,17	0,00	1 004,17
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/834	0,00	31/12/2018	473 444,67	473 444,67	0,00	473 444,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/940	0,00	31/12/2018	14 755,69	14 755,69	0,00	14 755,69
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/1748	0,00	31/12/2018	89 062,50	89 062,50	0,00	89 062,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/1752	0,00	31/12/2018	2 582,81	2 582,81	0,00	2 582,81
Débiteur sous procédure surendettement, rvst bourse sanitaire et sociale, titre 2013/1718062311	0,00	31/12/2019	1 511,28	1 511,28	0,00	1 511,28
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2015/607	0,00	31/12/2019	150,00	150,00	0,00	150,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/716	0,00	31/12/2019	456,03	456,03	0,00	456,03
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/1074	0,00	31/12/2019	772,47	772,47	0,00	772,47
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/1202	0,00	31/12/2019	950,00	950,00	0,00	950,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/75	0,00	31/12/2019	2 278,63	2 278,63	0,00	2 278,63
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/710	0,00	31/12/2019	1 737,50	1 737,50	0,00	1 737,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/1192	0,00	31/12/2019	193,54	193,54	0,00	193,54
Débiteur à risque, créance douteuse antérieure à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/17	0,00	31/12/2019	586,81	586,81	0,00	586,81
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/20	0,00	31/12/2019	290,50	290,50	0,00	290,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/79	0,00	31/12/2019	403,00	403,00	0,00	403,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/212	0,00	31/12/2019	3 440,00	3 440,00	0,00	3 440,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/213	0,00	31/12/2019	1 239,83	1 239,83	0,00	1 239,83
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/214	0,00	31/12/2019	202,92	202,92	0,00	202,92
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/215	0,00	31/12/2019	292,06	292,06	0,00	292,06
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/374	0,00	31/12/2019	3 158,83	3 158,83	0,00	3 158,83
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/376	0,00	31/12/2019	166,53	166,53	0,00	166,53
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/378	0,00	31/12/2019	952,81	952,81	0,00	952,81

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/441	0,00	31/12/2019	53,57	53,57	0,00	53,57
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/460	0,00	31/12/2019	2 570,50	2 570,50	0,00	2 570,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/542	0,00	31/12/2019	3 211,72	3 211,72	0,00	3 211,72
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/585	0,00	31/12/2019	1 397,95	1 397,95	0,00	1 397,95
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/616	0,00	31/12/2019	944,90	944,90	0,00	944,90
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/655	0,00	31/12/2019	1 622,56	1 622,56	0,00	1 622,56
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/744	0,00	31/12/2019	1 155,00	1 155,00	0,00	1 155,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/745	0,00	31/12/2019	1 534,00	1 534,00	0,00	1 534,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/854	0,00	31/12/2019	580,17	580,17	0,00	580,17
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/875	0,00	31/12/2019	295,81	295,81	0,00	295,81
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/877	0,00	31/12/2019	210,00	210,00	0,00	210,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/882	0,00	31/12/2019	756,00	756,00	0,00	756,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/943	0,00	31/12/2019	84,99	84,99	0,00	84,99
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/1066	0,00	31/12/2019	280,80	280,80	0,00	280,80
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1091	0,00	31/12/2019	602,87	602,87	0,00	602,87
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1148	0,00	31/12/2019	221,22	221,22	0,00	221,22
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, cession matériel, titre 2017/1200	0,00	31/12/2019	4 749,00	4 749,00	0,00	4 749,00
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/1295	0,00	31/12/2019	1 163,22	1 163,22	0,00	1 163,22
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1313	0,00	31/12/2019	892,70	892,70	0,00	892,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1398	0,00	31/12/2019	1 148,31	1 148,31	0,00	1 148,31
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1399	0,00	31/12/2019	3 393,40	3 393,40	0,00	3 393,40
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1400	0,00	31/12/2019	1 902,38	1 902,38	0,00	1 902,38

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1401	0,00	31/12/2019	3 677,98	3 677,98	0,00	3 677,98
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, rmbmnt trop-perçu sur salaire, titre 2017/1410	0,00	31/12/2019	226,80	226,80	0,00	226,80
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/1413	0,00	31/12/2019	285,41	285,41	0,00	285,41
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/1455	0,00	31/12/2019	637,00	637,00	0,00	637,00
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2017/1488	0,00	31/12/2019	45,87	45,87	0,00	45,87
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1533	0,00	31/12/2019	924,00	924,00	0,00	924,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1536	0,00	31/12/2019	340,00	340,00	0,00	340,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1551	0,00	31/12/2019	3 611,33	3 611,33	0,00	3 611,33
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1555	0,00	31/12/2019	1 834,00	1 834,00	0,00	1 834,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1708	0,00	31/12/2019	390,00	390,00	0,00	390,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1711	0,00	31/12/2019	393,05	393,05	0,00	393,05
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/250638	0,00	31/12/2019	109,00	109,00	0,00	109,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/250837	0,00	31/12/2019	97,32	97,32	0,00	97,32
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/250912	0,00	31/12/2019	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251130	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251132	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251260	0,00	31/12/2019	55,45	55,45	0,00	55,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251498	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/251513	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251515	0,00	31/12/2019	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251516	0,00	31/12/2019	33,50	33,50	0,00	33,50

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251535	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251648	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251681	0,00	31/12/2019	25,00	25,00	0,00	25,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251692	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251838	0,00	31/12/2019	42,08	42,08	0,00	42,08
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/251839	0,00	31/12/2019	42,07	42,07	0,00	42,07
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252041	0,00	31/12/2019	93,08	93,08	0,00	93,08
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252042	0,00	31/12/2019	93,07	93,07	0,00	93,07
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252082	0,00	31/12/2019	141,50	141,50	0,00	141,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252283	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252306	0,00	31/12/2019	142,13	142,13	0,00	142,13
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252334	0,00	31/12/2019	40,53	40,53	0,00	40,53
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252335	0,00	31/12/2019	40,52	40,52	0,00	40,52
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252369	0,00	31/12/2019	58,96	58,96	0,00	58,96
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252443	0,00	31/12/2019	127,50	127,50	0,00	127,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252444	0,00	31/12/2019	127,50	127,50	0,00	127,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252516	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252628	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/252972	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253112	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253168	0,00	31/12/2019	55,10	55,10	0,00	55,10

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253186	0,00	31/12/2019	16,12	16,12	0,00	16,12
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253187	0,00	31/12/2019	105,13	105,13	0,00	105,13
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253226	0,00	31/12/2019	81,80	81,80	0,00	81,80
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253500	0,00	31/12/2019	144,55	144,55	0,00	144,55
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253532	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253578	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253579	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253617	0,00	31/12/2019	132,11	132,11	0,00	132,11
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253634	0,00	31/12/2019	92,76	92,76	0,00	92,76
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253643	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253848	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/253889	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254131	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254421	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254429	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254527	0,00	31/12/2019	74,70	74,70	0,00	74,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254696	0,00	31/12/2019	39,62	39,62	0,00	39,62
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254784	0,00	31/12/2019	92,27	92,27	0,00	92,27
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254794	0,00	31/12/2019	91,00	91,00	0,00	91,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/254829	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/254864	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255010	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255026	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255130	0,00	31/12/2019	97,23	97,23	0,00	97,23
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255131	0,00	31/12/2019	97,22	97,22	0,00	97,22
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255682	0,00	31/12/2019	201,60	201,60	0,00	201,60
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255710	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255727	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255834	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255848	0,00	31/12/2019	202,40	202,40	0,00	202,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255967	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/255969	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256371	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256382	0,00	31/12/2019	147,02	147,02	0,00	147,02
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256395	0,00	31/12/2019	94,00	94,00	0,00	94,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256403	0,00	31/12/2019	111,50	111,50	0,00	111,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256795	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256796	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256843	0,00	31/12/2019	63,78	63,78	0,00	63,78
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256919	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/256958	0,00	31/12/2019	89,75	89,75	0,00	89,75
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257014	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257089	0,00	31/12/2019	87,73	87,73	0,00	87,73
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257090	0,00	31/12/2019	87,72	87,72	0,00	87,72
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257091	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257164	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257275	0,00	31/12/2019	33,40	33,40	0,00	33,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257306	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257317	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257328	0,00	31/12/2019	25,00	25,00	0,00	25,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257345	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257400	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257526	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257561	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257644	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257666	0,00	31/12/2019	201,60	201,60	0,00	201,60
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257692	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257762	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257838	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257887	0,00	31/12/2019	55,00	55,00	0,00	55,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257956	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/257986	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258085	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258241	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258242	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258316	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258332	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258439	0,00	31/12/2019	143,41	143,41	0,00	143,41
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258564	0,00	31/12/2019	156,30	156,30	0,00	156,30
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258653	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2017/258760	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/258768	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259014	0,00	31/12/2019	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259090	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259093	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259162	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259243	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259353	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259519	0,00	31/12/2019	99,25	99,25	0,00	99,25
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259538	0,00	31/12/2019	54,75	54,75	0,00	54,75
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259609	0,00	31/12/2019	70,50	70,50	0,00	70,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259616	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259660	0,00	31/12/2019	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259703	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259704	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259754	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259879	0,00	31/12/2019	114,76	114,76	0,00	114,76
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259889	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259945	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/259958	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260070	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260273	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260280	0,00	31/12/2019	33,05	33,05	0,00	33,05
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260305	0,00	31/12/2019	74,75	74,75	0,00	74,75
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260402	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260441	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260501	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260502	0,00	31/12/2019	61,05	61,05	0,00	61,05
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260558	0,00	31/12/2019	235,00	235,00	0,00	235,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260614	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260631	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260639	0,00	31/12/2019	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260736	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260822	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260836	0,00	31/12/2019	115,00	115,00	0,00	115,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/260860	0,00	31/12/2019	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261067	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261127	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261142	0,00	31/12/2019	51,00	51,00	0,00	51,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261264	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261473	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261515	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261658	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261733	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261747	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261765	0,00	31/12/2019	22,95	22,95	0,00	22,95
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261766	0,00	31/12/2019	22,95	22,95	0,00	22,95
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/261911	0,00	31/12/2019	19,00	19,00	0,00	19,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262081	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262266	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262282	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262335	0,00	31/12/2019	3,60	3,60	0,00	3,60
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262392	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262419	0,00	31/12/2019	38,60	38,60	0,00	38,60
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262578	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262663	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262715	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262748	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262793	0,00	31/12/2019	73,23	73,23	0,00	73,23
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262794	0,00	31/12/2019	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262890	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/262911	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263170	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263205	0,00	31/12/2019	25,00	25,00	0,00	25,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263226	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263267	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263333	0,00	31/12/2019	31,45	31,45	0,00	31,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263405	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263426	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263427	0,00	31/12/2019	201,60	201,60	0,00	201,60
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263437	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263519	0,00	31/12/2019	23,50	23,50	0,00	23,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/263855	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264157	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264240	0,00	31/12/2019	65,08	65,08	0,00	65,08
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264241	0,00	31/12/2019	65,07	65,07	0,00	65,07
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264248	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264273	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264276	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264325	0,00	31/12/2019	16,18	16,18	0,00	16,18
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264345	0,00	31/12/2019	106,20	106,20	0,00	106,20
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264346	0,00	31/12/2019	106,20	106,20	0,00	106,20
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264349	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264358	0,00	31/12/2019	15,90	15,90	0,00	15,90
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264387	0,00	31/12/2019	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264398	0,00	31/12/2019	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264413	0,00	31/12/2019	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264414	0,00	31/12/2019	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264429	0,00	31/12/2019	48,40	48,40	0,00	48,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264430	0,00	31/12/2019	48,40	48,40	0,00	48,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264432	0,00	31/12/2019	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264436	0,00	31/12/2019	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264437	0,00	31/12/2019	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scolaires, titre 2017/264468	0,00	31/12/2019	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264475	0,00	31/12/2019	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264498	0,00	31/12/2019	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264500	0,00	31/12/2019	274,00	274,00	0,00	274,00
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264518	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264527	0,00	31/12/2019	63,40	63,40	0,00	63,40
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264529	0,00	31/12/2019	63,40	63,40	0,00	63,40
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264538	0,00	31/12/2019	15,50	15,50	0,00	15,50
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264542	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264543	0,00	31/12/2019	82,20	82,20	0,00	82,20
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264544	0,00	31/12/2019	46,50	46,50	0,00	46,50
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264567	0,00	31/12/2019	63,40	63,40	0,00	63,40
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264592	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264593	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264607	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264608	0,00	31/12/2019	63,40	63,40	0,00	63,40
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264629	0,00	31/12/2019	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux ant. à N-1, rev. bourse sanitaire et sociale, titre 2017/3073221411	0,00	31/12/2019	1 092,13	1 092,13	0,00	1 092,13
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, reversement de bourse Envoléo, titre 2017/3099251111	0,00	31/12/2019	989,92	989,92	0,00	989,92
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, reversement de bourse Envoléo, titre 2017/3310071311	0,00	31/12/2019	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/1116	0,00	31/12/2019	38 933,33	38 933,33	0,00	38 933,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/1117	0,00	31/12/2019	24 138,67	24 138,67	0,00	24 138,67
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2018/1930	0,00	31/12/2019	121,07	121,07	0,00	121,07
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2018/2050	0,00	31/12/2019	160,57	160,57	0,00	160,57
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide, titre 2018/2066	0,00	31/12/2019	4 166,00	4 166,00	0,00	4 166,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/2089	0,00	31/12/2019	17 390,22	17 390,22	0,00	17 390,22
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/250095	0,00	31/12/2019	60,00	60,00	0,00	60,00
Débiteur à risque, admission en non-valeur à envisager, impayé transp. scol., titre 2018/250251	0,00	31/12/2019	120,00	120,00	0,00	120,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250568	0,00	31/12/2019	63,40	63,40	0,00	63,40
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250781	0,00	31/12/2019	221,90	221,90	0,00	221,90
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250823	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250870	0,00	31/12/2019	126,80	126,80	0,00	126,80
Débiteur à risque, admission en non-valeur à envisager, impayé transp. scol., titre 2018/250918	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/251321	0,00	31/12/2019	60,00	60,00	0,00	60,00
Débiteur à risque, admission en non-valeur à envisager, impayé transp. scol., titre 2018/251618	0,00	31/12/2019	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/251629	0,00	31/12/2019	60,00	60,00	0,00	60,00
Débiteur à risque, admission en non-valeur à envisager, impayé transp. scol., titre 2018/251642	0,00	31/12/2019	60,00	60,00	0,00	60,00
Débiteur à risque, adm. en non-valeur à envisager, impayé transp.scol., titre 2018/251789	0,00	31/12/2019	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/251925	0,00	31/12/2019	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, adm. en non-valeur à envisager, impayé abonnement transp. Voy., titre 2018/251954	0,00	31/12/2019	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/252109	0,00	31/12/2019	49,00	49,00	0,00	49,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/252110	0,00	31/12/2019	49,00	49,00	0,00	49,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/252293	0,00	31/12/2019	317,00	317,00	0,00	317,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/252368	0,00	31/12/2019	175,00	175,00	0,00	175,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/252419	0,00	31/12/2019	18,15	18,15	0,00	18,15
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/252634	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/254351	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/254990	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, admission en non-valeur à envisager, impayé transp. Scol., titre 2018/256447	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/257226	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/257574	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/258671	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/259127	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, admission en non-valeur à envisager, impayé transp.scol., titre 2018/259166	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires, titre 2018/261095	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, admission en non-valeur à envisager, impayé transp.scol., titre 2018/261107	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous redressement judiciaire, reversement d'aide, titre 2019/170	0,00	31/12/2019	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/251	0,00	31/12/2019	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/254	0,00	31/12/2019	1 633,33	1 633,33	0,00	1 633,33
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2019/516	0,00	31/12/2019	528,04	528,04	0,00	528,04
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/541	0,00	31/12/2019	486,67	486,67	0,00	486,67
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2019/1104	0,00	31/12/2019	780,00	780,00	0,00	780,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1323	0,00	31/12/2019	930 000,00	930 000,00	0,00	930 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1324	0,00	31/12/2019	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1325	0,00	31/12/2019	670 000,00	670 000,00	0,00	670 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1326	0,00	31/12/2019	4 898,13	4 898,13	0,00	4 898,13
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1327	0,00	31/12/2019	34 880,00	34 880,00	0,00	34 880,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1328	0,00	31/12/2019	9 767,11	9 767,11	0,00	9 767,11
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1346	0,00	31/12/2019	24 138,67	24 138,67	0,00	24 138,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1348	0,00	31/12/2019	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1349	0,00	31/12/2019	42 875,00	42 875,00	0,00	42 875,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1441	0,00	31/12/2019	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1442	0,00	31/12/2019	26 562,50	26 562,50	0,00	26 562,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1443	0,00	31/12/2019	306,67	306,67	0,00	306,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1444	0,00	31/12/2019	1 077,26	1 077,26	0,00	1 077,26
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1696	0,00	31/12/2019	12 166,67	12 166,67	0,00	12 166,67
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250057	0,00	31/12/2019	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250074	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250118	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250141	0,00	31/12/2019	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250393	0,00	31/12/2019	253,60	253,60	0,00	253,60
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250659	0,00	31/12/2019	105,00	105,00	0,00	105,00
<b>- des comptes financiers</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>14 346 202,50</b>	<b>14 346 202,50</b>	<b>0,00</b>	<b>14 346 202,50</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Provisions pour litiges</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Provisions pour pertes de change</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Autres provisions pour risques</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Dépréciations (3)</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- des immobilisations</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- des stocks et encours</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- des comptes de tiers</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>- des comptes financiers</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des provisions budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>14 346 202,50</b>	<b>14 346 202,50</b>	<b>0,00</b>	<b>14 346 202,50</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>B3.2</b>

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 9511555 - IUT NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>9 177 615,39</b>			-
<b>Chapitre 9023002</b>	9 177 615,39		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>550 000,00</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	550 000,00		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 0119825 - ESTACA LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>8 737 087,41</b>			-
<b>Chapitre 9023003</b>	8 737 087,41		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>2 030 154,64</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 030 154,64		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 014946 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>3 883 874,48</b>			-
<b>Chapitre 9023005</b>	3 883 874,48		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>108 849,00</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	108 849,00		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 014947 - IUT ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>6 492 167,14</b>			-
<b>Chapitre 9023006</b>	6 492 167,14		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>914 964,00</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	914 964,00		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 0110307 - IUT NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>16 651 549,58</b>			-
<b>Chapitre 9023007</b>	16 651 549,58		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>2 313 382,02</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 313 382,02		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 0110309 - ENV NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>2 960 991,72</b>			-
<b>Chapitre 9023008</b>	2 960 991,72		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>764 784,40</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	764 784,40		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 0110570 - IUT LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>1 391 426,90</b>			-
<b>Chapitre 9023009</b>	1 391 426,90		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>2 002 088,02</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 002 088,02		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 0211504 - INSTITUT DE RECHERCHE THERAPEUTIQUE IRT NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>33 007 956,97</b>		-	-
<b>Chapitre 9023010</b>	33 007 956,97			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>25 927 889,35</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	25 927 889,35		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 04D03130 - UNIVERSITE NANTES CYCLOTRON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>36 689 819,13</b>		-	-
<b>Chapitre 9092011</b>	36 689 819,13			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>22 610 080,11</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	22 610 080,11			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 05D22941 - IUT LA ROCHE S/YON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>1 328 437,13</b>			-
<b>Chapitre 9023012</b>	1 328 437,13		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>312 245,00</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	312 245,00		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 06D43424 ECOLE SUPERIEURE DU BOIS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>6 909,06</b>			-
<b>Chapitre 9023013</b>	6 909,06		-	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>6 909,06</b>			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	6 909,06		-	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 07D85530 - EPUN (Ecole Polytechnique de l'Université de Nantes)				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>2 330 136,12</b>			-
<b>Chapitre 9023014</b>	2 330 136,12			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>312 361,00</b>	-	-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	312 361,00			-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 07D85550 - ECOLE SUPERIEURE DE GEOMETRES ET TOPOGRAPHES ESGT				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>2 304 697,14</b>		-	-
<b>Chapitre 9023015</b>	2 304 697,14			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>1 473 234,09</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 473 234,09			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 05D34329 - IUT DE LAVAL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>3 426 155,54</b>		-	-
<b>Chapitre 9023016</b>	3 426 155,54			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>973 974,60</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	973 974,60			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D08321 - 07D82918 - ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE NANTES ENVN				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>4 708 897,49</b>		<b>416 571,00</b>	<b>416 571,00</b>
<b>Chapitre 9092017</b>	4 708 897,49		416 571,00	416 571,00
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>2 665 703,64</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 665 703,64			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				



## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 08D95811 - 09D08323 - LABORATOIRE ACOUSTIQUE DE L'UNIVERSITE DU MAINE LAUM				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>6 915 674,84</b>		-	-
<b>Chapitre 9092018</b>	6 915 674,84			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>3 618 795,01</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 618 795,01			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 07D81860 - CNAM NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>5 880 131,82</b>		-	-
<b>Chapitre 9011019</b>	5 880 131,82			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	-			-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 08D00108 - IUT ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>10 904 002,05</b>		-	-
<b>Chapitre 9023020</b>	10 904 002,05			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>7 600 416,54</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	7 600 416,54			-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

B5

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

## N° et intitulé de l'opération : 09D08324 - 08D01508 - ETMPA

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>3 776 583,31</b>		-	-
<b>Chapitre 9092021</b>	3 776 583,31			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>1 933 333,73</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 933 333,73			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## N° et intitulé de l'opération : 09D01655 - MONTECLAIR (et 11D00155)

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>7 971 803,49</b>		-	-
<b>Chapitre 9092022</b>	7 971 803,49			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>4 528 638,57</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	4 528 638,57			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## N° et intitulé de l'opération : 09D01656 - ISTIA ANGERS

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>1 758 757,90</b>		-	-
<b>Chapitre 9023023</b>	1 758 757,90			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>1 315 044,92</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 315 044,92			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 08D02208 - AGROCAMPUS - ANGERS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>2 834 641,94</b>		-	-
<b>Chapitre 9093025</b>	2 834 641,94			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>1 600 000,00</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	1 600 000,00			-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 10D08871 - IRT 2				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>17 825 059,58</b>		-	-
<b>Chapitre 9092026 (et 9092030)</b>	17 825 059,58			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>13 266 039,13</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	13 266 039,13			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 09D03280 - LINA / AtlanSTIC - NANTES				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>6 911 603,15</b>		-	-
<b>Chapitre 9092027</b>	6 911 603,15			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>3 451 878,00</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 451 878,00			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D04357 - MAISON JULIEN GRACQ				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>2 742 334,52</b>		-	-
<b>Chapitre 90312029</b>	2 742 334,52			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>2 758 200,00</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 758 200,00			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 11D11247 - GYMNASE LYCEE CLISSON				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>3 462 379,93</b>		-	-
<b>Chapitre 90222033</b>	3 462 379,93			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>3 393 828,00</b>		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 393 828,00			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

N° et intitulé de l'opération : 12D17911 - IUT LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>294 399,67</b>		-	-
<b>Chapitre 9023034</b>	294 399,67			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	-		<b>430 000,00</b>	<b>430 000,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		430 000,00	430 000,00
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 11D06910 - UNIVERSITE DU MAINE				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>24 346,66</b>		-	-
<b>Chapitre 9023035</b>	24 346,66			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 15D03250 -TECHNOCAMPUS LE MANS				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>52 393,41</b>		-	-
<b>Chapitre 9092036</b>	52 393,41			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	-		-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-			-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 15D03249 - ENSAM HALL TECHNOL				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>22 933,13</b>		-	-
<b>Chapitre 9023037</b>	22 933,13			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	-		<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers	-		450 000,00	<b>450 000,00</b>
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

## N° et intitulé de l'opération : 15D12100 - Reprise mur mitoyen Lycée Duplessis Mornay

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>3 916,20</b>		-	
<b>Chapitre 9023038</b>	3 916,20			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>3 916,20</b>		-	
Financement par le mandant et par d'autres tiers	3 916,20			
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## N° et intitulé de l'opération mère : 15D03219 - Aménagement Zone Solidarité La Faute / Mer

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>3 572 377,72</b>		-	-
<b>Chapitre 90553039</b>	3 572 377,72			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>2 255 000,00</b>		<b>1 461 000,00</b>	<b>1 461 000,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers	2 255 000,00		1 461 000,00	1 461 000,00
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## N° et intitulé de l'opération : 15D08689 - IUT Angers 2

	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>49 534,94</b>		-	
<b>Chapitre 9023040</b>	49 534,94			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>	<b>234 000,00</b>		<b>300 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers	234 000,00		300 000,00	300 000,00
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° et intitulé de l'opération : 15D12263 - Complexe sportif AIZENAY				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>220 010,22</b>		-	
<b>Chapitre 90222041</b>	220 010,22			
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>			<b>1 800 000,00</b>	<b>1 800 000,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers			1 800 000,00	1 800 000,00
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 15D10102 - EXTENSION ISTIA 2				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>			-	
<b>Chapitre 9023042</b>				
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>			-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers				-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				
N° et intitulé de l'opération : 12D17911 - IUT LE MANS Restructuration				
	Pour mémoire, réalisations cumulées au 03/12/2019 (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES</b>	<b>14 999,44</b>		-	
<b>Chapitre 9023043</b>	14 999,44			
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)				
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
<b>RECETTES</b>			-	-
Financement par le mandant et par d'autres tiers				-
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)				
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en rec.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
<b>Assortis d'intérêts (total)</b>		<b>40 731 156,42</b>	<b>6 806 053,88</b>	<b>948 863,24</b>	<b>0,00</b>
SAITEC	01/07/1905	120 000,00	7 500,00	6 169,19	0,00
BMI	01/07/1905	107 250,00	53 625,00	15 913,22	0,00
TRANSTEC MACHINES OUTILS	01/07/1905	53 571,44	17 857,14	2 172,62	0,00
TOLERIE INDUSTRIELLE DU FRESNE	02/07/1905	27 781,10	6 600,00	981,12	0,00
TEM	02/07/1905	46 875,00	9 375,00	1 906,25	0,00
CAMEGA TOLERIE	02/07/1905	62 667,00	1 880,01	2 809,68	0,00
TERRES CUITES DE RAIRES	03/07/1905	62 500,00	12 500,00	2 644,44	0,00
CFTI	03/07/1905	18 750,00	18 750,00	760,42	0,00
ASSIETTE BLEUE	03/07/1905	71 625,00	3 375,00	2 281,25	0,00
FA2P PARTNERS	04/07/1905	52 500,00	30 000,00	6 543,27	0,00
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE	04/07/1905	112 500,00	37 500,00	4 575,00	0,00
BRILLOUET	04/07/1905	18 750,00	18 750,00	762,50	0,00
TRANSPORTS SUDRE	04/07/1905	52 500,00	52 500,00	2 129,17	0,00
OUEST CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES	04/07/1905	18 750,00	18 750,00	760,42	0,00
ALLARD TP	04/07/1905	56 250,00	9 375,00	2 287,50	0,00
SARL TELESKI NAUTIQUE 44	04/07/1905	40 001,00	13 333,00	1 626,71	0,00
TERRAGORA LODGES	04/07/1905	40 000,00	20 000,00	813,33	0,00
HOTELLERIE DE LA GABELLE	04/07/1905	57 142,87	14 285,71	2 323,81	0,00
PHYSIDIA	04/07/1905	100 000,00	100 000,00	4 055,56	0,00
MECAN'OUTIL	04/07/1905	31 250,00	31 250,00	1 267,36	0,00
OSE IMMUNOTHERAPEUTICS (EFFIMUNE)	04/07/1905	93 750,00	93 750,00	3 812,50	0,00
T TOP	04/07/1905	50 000,00	25 000,00	2 027,78	0,00
NOROIT	04/07/1905	12 500,00	12 500,00	506,94	0,00
SAT	04/07/1905	77 315,75	9 835,84	3 294,70	0,00
TOILES MAYENNES	04/07/1905	112 500,00	37 500,00	4 575,00	0,00
DEVINEAU	04/07/1905	150 000,00	150 000,00	6 083,33	0,00
MINOTERIE PLANCHOT	04/07/1905	25 000,00	25 000,00	1 016,67	0,00
LA CROIX CADEAU	05/07/1905	178 571,42	35 714,29	7 261,90	0,00
AVENIR MAINTENANCE	05/07/1905	87 500,00	87 500,00	3 548,61	0,00
SILICIA INDUSTRIE	05/07/1905	225 000,00	75 000,00	9 125,00	0,00
EDICIA	05/07/1905	18 750,00	18 750,00	760,42	0,00
LES PORTES DE L'ATLANTIQUE	05/07/1905	37 500,00	37 500,00	1 520,83	0,00
ALSIM SIMULATEURS	05/07/1905	168 750,00	56 250,00	4 562,50	0,00
FIMEC TECHNOLOGIES	05/07/1905	62 500,00	62 500,00	2 534,72	0,00
ALCOR EQUIPEMENTS	05/07/1905	37 500,00	37 500,00	1 520,83	0,00
MERIEN	05/07/1905	31 250,00	31 250,00	1 127,95	0,00



REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2020 - BP - 2020

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
TREMAI	05/07/1905	161 000,00	12 250,00	3 748,07	0,00
ACB	05/07/1905	1 200 000,00	300 000,00	31 232,00	0,00
ACB	05/07/1905	1 200 000,00	240 000,00	31 232,00	0,00
ACB	05/07/1905	300 000,00	0,00	7 808,00	0,00
LOIRETECH MALVILLE (LOIRETECH MAUVES)	05/07/1905	62 500,00	62 500,00	2 255,90	0,00
HYDROVIDE (LES METALLURGISTES ASSOCIES)	05/07/1905	28 125,00	28 125,00	1 015,16	0,00
EURL TERRIEN JEAN-MARC	05/07/1905	30 000,00	15 000,00	780,80	0,00
FCH	05/07/1905	33 564,00	16 782,00	873,56	0,00
M.Y.G.	05/07/1905	56 166,67	28 083,33	1 457,84	0,00
GROUPE COUPECHOUX	05/07/1905	125 000,00	62 500,00	3 244,44	0,00
GROUPE EMI	05/07/1905	400 000,00	100 000,00	10 382,22	0,00
GROUPE EMI	05/07/1905	400 000,00	0,00	10 382,22	0,00
LBC DISTRIBUTION	05/07/1905	100 000,00	50 000,00	2 595,56	0,00
R-PI (REUS INGENIERIE)	05/07/1905	58 200,00	29 100,00	1 514,75	0,00
ALUMARINE SHIPYARD	05/07/1905	125 000,00	62 500,00	3 244,44	0,00
Ets Philippe LUCAS	05/07/1905	25 000,00	12 500,00	648,89	0,00
INDUSTRIAL SMART SOFTWARE TECHNOLOGY (IS2T)	05/07/1905	125 000,00	31 250,00	3 244,44	0,00
GRIP INK	05/07/1905	28 409,09	9 090,91	825,86	0,00
CONDI ATLANTIQUE	05/07/1905	75 000,00	37 500,00	1 946,67	0,00
MAGE CORTHAY	05/07/1905	150 000,00	75 000,00	3 893,33	0,00
MERCIER FRERES	06/07/1905	130 000,00	65 000,00	3 383,47	0,00
MARTINEAU	06/07/1905	66 000,00	33 000,00	1 713,07	0,00
COSNET INDUSTRIES	06/07/1905	66 500,00	33 250,00	1 726,04	0,00
CHOCOLAT GELENCSEER	06/07/1905	24 000,00	12 000,00	624,64	0,00
OSE INDUSTRIE	06/07/1905	125 000,00	62 500,00	3 253,33	0,00
ACP	06/07/1905	50 000,00	25 000,00	1 297,78	0,00
ORATECH INNOVATION	06/07/1905	390 000,00	78 000,00	5 061,33	0,00
ISALT (CDO INNOV)	06/07/1905	16 666,67	8 333,33	433,78	0,00
ISALT (CDO INNOV)	06/07/1905	8 333,33	4 166,67	216,89	0,00
GROUPE PR	06/07/1905	140 625,00	46 875,00	3 660,00	0,00
EXCELIUM	06/07/1905	93 750,00	31 250,00	2 440,00	0,00
EDTO	06/07/1905	35 000,00	17 500,00	908,44	0,00
ADGV TOLERIE	06/07/1905	112 500,00	37 500,00	2 928,00	0,00
EXTOL FRANCE	06/07/1905	65 000,00	32 500,00	1 691,73	0,00
ARMA TRADE	06/07/1905	37 500,00	12 500,00	976,00	0,00
MULTITUDE TECHNOLOGIES	06/07/1905	214 285,72	71 428,57	5 577,14	0,00
SAGLAM France	06/07/1905	240 000,00	80 000,00	6 246,40	0,00
ATLANTIB	06/07/1905	233 333,32	29 166,67	6 072,89	0,00
LEBRE	06/07/1905	112 500,00	37 500,00	2 928,00	0,00
TOLERIE CHAUDRONNERIE MARTIN	06/07/1905	56 250,00	18 750,00	1 464,00	0,00
LES SOLIDAIRES	06/07/1905	75 000,00	25 000,00	1 952,00	0,00
CITE DE L'OBJET CONNECTE	07/07/1905	750 000,00	0,00	14 640,00	0,00
LOIRETECH MALVILLE (ALLIO)	07/07/1905	225 000,00	75 000,00	5 856,00	0,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2020 - BP - 2020

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
GRUPE ADM (ATELIERS DU MARAIS)	07/07/1905	98 571,44	32 857,14	2 565,49	0,00
BLANCHISSERIE DU MAINE	07/07/1905	90 000,00	30 000,00	2 342,40	0,00
THERMO OUEST	07/07/1905	20 000,00	20 000,00	520,53	0,00
GAEC BELLARD CROCHET	07/07/1905	67 500,00	22 500,00	1 756,80	0,00
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS	07/07/1905	90 000,00	22 500,00	2 342,40	0,00
BIOMATLANTE	07/07/1905	150 000,00	50 000,00	3 904,00	0,00
OHANA RIDE	07/07/1905	24 000,00	8 000,00	624,64	0,00
SAS BIOS DEVELOPPEMENT	07/07/1905	100 000,00	25 000,00	2 033,33	0,00
SCE	07/07/1905	1 000 000,00	250 000,00	20 277,78	0,00
LOIRETECH MALVILLE (LOIRETECH MAUVES)	07/07/1905	42 025,65	14 008,55	854,52	0,00
MECA	07/07/1905	16 871,33	5 490,45	334,92	0,00
SARL TSN44 2	07/07/1905	128 571,43	21 428,57	2 614,29	0,00
OCEANO LOISIRS	07/07/1905	533 333,33	88 888,89	10 844,44	0,00
LE MANS HOTEL GARE	07/07/1905	800 000,00	0,00	16 222,22	0,00
AGENA 3000	07/07/1905	180 500,00	45 125,00	3 660,14	0,00
POLE EUROPEEN DU CHEVAL BOULERIE JUMP	07/07/1905	75 000,00	18 750,00	1 525,00	0,00
SCI LE GOURMET	07/07/1905	80 000,00	0,00	1 622,22	0,00
YLOMIE	07/07/1905	44 000,00	11 000,00	894,67	0,00
TANNERIE D'ANJOU	07/07/1905	100 000,00	50 000,00	2 033,33	0,00
MOBILUM	08/07/1905	212 500,00	10 625,00	4 793,65	0,00
GRUPE GRIMAUD LA CORBIERE	08/07/1905	400 000,00	200 000,00	8 540,00	0,00
FALIENOR TERRAUX France	08/07/1905	300 000,00	75 000,00	6 100,00	0,00
LOIRETECH MALVILLE (LOIRETECH MAUVES)	08/07/1905	13 901,00	3 475,26	282,65	0,00
STE FINANCIERE DE L'OMBREE (Groupe EOLANE)	08/07/1905	1 600 000,00	400 000,00	32 533,33	0,00
MPO INTERNATOINAL	08/07/1905	937 500,00	187 500,00	28 593,75	0,00
IMAYE GRAPHIC	08/07/1905	1 000 000,00	250 000,00	20 333,33	0,00
SAS D'ELBEE	08/07/1905	416 666,67	83 333,33	8 472,22	0,00
SCI LES SIMONES	08/07/1905	130 000,00	26 000,00	2 636,11	0,00
PRIVILEGE MARINE	08/07/1905	210 000,00	70 000,00	4 258,33	0,00
GRUPE ABAQUE	08/07/1905	125 000,00	0,00	2 541,67	0,00
LOGEMAINE	08/07/1905	50 000,00	0,00	1 016,67	0,00
SCI LIGERIUS	08/07/1905	60 000,00	12 000,00	1 200,00	0,00
LE FOU DU ROI	08/07/1905	250 000,00	35 714,29	5 069,44	0,00
HOTEL DU DOMAINE DE LA COURBE	09/07/1905	50 000,00	0,00	1 013,89	0,00
L'HOTEL DU FIEF	09/07/1905	240 000,00	30 000,00	4 880,00	0,00
MOUL'ANJOU INDUSTRIE	09/07/1905	72 000,00	18 000,00	1 098,00	0,00
CHABAS BESSON HYDRAULIQUE MAINTENANCE	09/07/1905	250 000,00	50 000,00	5 083,33	0,00
LES RESIDENCES DU MANOIR	09/07/1905	100 000,00	0,00	2 033,33	0,00
SAS LE CIRCUIT	09/07/1905	185 000,00	0,00	3 761,67	0,00
SAS SERAC GROUP	09/07/1905	500 000,00	125 000,00	10 166,67	0,00
GREMALD	09/07/1905	857 142,86	142 857,14	17 641,67	0,00
LA GOURMANDE	09/07/1905	100 000,00	20 000,00	2 027,78	0,00
NEODOTECH	09/07/1905	71 428,58	14 285,71	1 452,38	0,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2020 - BP - 2020

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SDI SERVICES	09/07/1905	44 000,00	11 000,00	894,67	0,00
SARL BARSER	09/07/1905	347 500,00	0,00	7 046,53	0,00
LAVAL HOTEL CENTRE	09/07/1905	100 000,00	0,00	2 033,33	0,00
SARL SOLOKART	09/07/1905	50 000,00	0,00	1 016,67	0,00
LA BAIE LE CADRE	09/07/1905	3 333,33	1 666,67	67,59	0,00
SARL DU PORT CAROLINE	09/07/1905	1 666,66	1 666,60	33,89	0,00
JADE VACANCES	09/07/1905	3 333,33	1 666,67	67,78	0,00
DE NOUS A VOUS	09/07/1905	187 500,00	62 500,00	3 806,25	0,00
IMAYE GRAPHIC	09/07/1905	240 000,00	60 000,00	4 866,67	0,00
GREYSTAL	09/07/1905	640 000,00	160 000,00	12 977,78	0,00
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE	09/07/1905	300 000,00	0,00	6 083,33	0,00
ARCADE CYCLE	09/07/1905	500 000,00	0,00	10 166,67	0,00
MDDA	09/07/1905	50 000,00	0,00	1 016,67	0,00
LOIRETECH INGENIERIE	10/07/1905	300 000,00	0,00	6 100,00	0,00
CJ PLAST	10/07/1905	300 000,00	0,00	6 100,00	0,00
ECHOLOGIA	10/07/1905	200 000,00	0,00	4 066,67	0,00
PLASTI TEMPLE	10/07/1905	428 571,43	71 428,57	8 714,29	0,00
HARAS POTARDIERE	10/07/1905	36 000,00	9 000,00	730,00	0,00
LOISIRS ET VACANCES	10/07/1905	130 000,00	0,00	2 643,33	0,00
CHÂTEAU BEL AIR	10/07/1905	20 000,00	4 000,00	324,44	0,00
SOCIETE D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES CHANTECLERC	10/07/1905	9 750,00	3 250,00	198,25	0,00
CISTEBOIS	10/07/1905	75 000,00	18 750,00	1 525,00	0,00
PHYSIDIA	10/07/1905	2 000 000,00	400 000,00	40 666,67	0,00
HERVOUET CORPORATE INDUSTRY	10/07/1905	500 000,00	100 000,00	10 166,67	0,00
MPO FRANCE	10/07/1905	250 000,00	0,00	5 083,33	0,00
GOUPIL	10/07/1905	30 000,00	0,00	608,33	0,00
CEVA BIOVAC	10/07/1905	750 000,00	0,00	15 525,00	0,00
SEVA NOUVELLE	10/07/1905	300 000,00	0,00	6 100,00	0,00
BATHO	10/07/1905	80 000,00	0,00	1 626,67	0,00
ALTERNATRI 53	10/07/1905	60 000,00	0,00	1 216,67	0,00
ARMOR	10/07/1905	1 600 000,00	0,00	32 444,44	0,00
ARMOR	10/07/1905	1 000 000,00	0,00	20 277,78	0,00
MG ONE	10/07/1905	8 600,00	0,00	174,39	0,00
APLIX	10/07/1905	750 000,00	0,00	15 225,00	0,00
ELLIPSE HOTELS	10/07/1905	70 000,00	14 000,00	1 423,33	0,00
BATEAU IMMO	10/07/1905	60 000,00	0,00	1 220,00	0,00
AIRSEAS	11/07/1905	700 000,00	0,00	14 233,33	0,00
IMAGE COMMUNICATION IMPRESSION	11/07/1905	150 000,00	0,00	3 050,00	0,00
IMAGE COMMUNICATION IMPRESSION	11/07/1905	150 000,00	0,00	3 050,00	0,00
LE MARIN VENDEE	11/07/1905	70 000,00	0,00	1 421,00	0,00
ACERTI FRANCE	11/07/1905	30 000,00	0,00	610,00	0,00
PRISMA	11/07/1905	100 000,00	0,00	2 033,33	0,00
SUMCA	11/07/1905	300 000,00	0,00	6 100,00	0,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2020 - BP - 2020

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
ASKEA DESIGN INGENIERIE	11/07/1905	300 000,00	0,00	6 100,00	0,00
GUILBERTEAU MICHEL	11/07/1905	23 500,00	0,00	476,53	0,00
ORATECH INNOVATION	11/07/1905	250 000,00	0,00	5 083,33	0,00
PROLASER (VALOR INK)	11/07/1905	110 630,00	0,00	2 249,48	0,00
BIOPARC DOUE LA FONTAINE	11/07/1905	300 000,00	0,00	6 083,33	0,00
LES INSOLITES DE JSK	11/07/1905	26 000,00	5 200,00	528,67	0,00
CHARPENTE CENOMANE	11/07/1905	163 000,00	0,00	3 308,90	0,00
ARCADIAL PRODUCTION	11/07/1905	150 000,00	0,00	3 045,00	0,00
SAH LEDUC (SOCIETE D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES LEDUC)	11/07/1905	40 000,00	0,00	5 083,33	0,00
SOCIETE FRANCAISE DE PIECES	11/07/1905	13 000,00	0,00	3 050,00	0,00
ETABLISSEMENTS OGER	11/07/1905	27 000,00	0,00	549,00	0,00
COUET	11/07/1905	30 000,00	10 000,00	610,00	0,00
PBECO CAMPING L'OCEAN	11/07/1905	200 000,00	0,00	4 066,67	0,00
MS GROUP	11/07/1905	200 000,00	0,00	4 066,67	0,00
JOGAM COMPOSANTS	11/07/1905	300 000,00	0,00	6 100,00	0,00
OUEST CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES (OCF)	11/07/1905	200 000,00	0,00	4 066,67	0,00
ISOPANEL	11/07/1905	22 600,00	0,00	459,53	0,00
STEEL PROD	11/07/1905	100 000,00	0,00	2 033,33	0,00
DENIS ET FILS	11/07/1905	48 000,00	0,00	976,00	0,00
E RACING CAR	11/07/1905	300 000,00	75 000,00	6 100,00	0,00
LES 5 VOIX	11/07/1905	45 000,00	6 428,57	915,00	0,00
LHYFE LABS	11/07/1905	650 000,00	0,00	13 216,67	0,00
SVPM	11/07/1905	91 000,00	0,00	1 850,33	0,00
E-COBOT	11/07/1905	200 000,00	0,00	4 066,67	0,00
MARTINAND (HOTEL LES CHANTS D'AILE)	11/07/1905	110 000,00	0,00	2 236,67	0,00
AX HOTEL	11/07/1905	200 000,00	40 000,00	4 066,67	0,00
INDCO	11/07/1905	80 000,00	0,00	1 626,67	0,00
SOCIETE D'USINAGE ET DE MECANIQUE GENERALE (SUMEG)	11/07/1905	5 400,00	0,00	109,80	0,00
AIRSEAS - SITE NANTES	11/07/1905	1 320 000,00	0,00	26 840,00	0,00
HOLDING COTE DE LUMIERE (HCL)	11/07/1905	60 000,00	0,00	1 220,00	0,00
<b>Non assortis d'intérêts (total)</b>		<b>4 726 440,03</b>	<b>1 350 649,25</b>		
POTIER RICHARD	26/06/1905	2 101,32	700,56		
MORIN ANTHONY	26/06/1905	4 083,30	2 041,67		
BAGPOV Damir	01/07/1905	1 016,00	0,00		
HUET Meddy	01/07/1905	2 351,13	0,00		
SANGLIER Océane et SIMON Samuel	01/07/1905	89,91	0,00		
RONCEVEAUX Céline	01/07/1905	510,00	0,00		
HARRIAU Lolita	01/07/1905	3 225,00	0,00		
DESCLOS Marina	01/07/1905	1 584,20	0,00		
CHARTREAU Nicolas	01/07/1905	688,50	0,00		
GASSAMA Fatoumata & Kandjoura	01/07/1905	1 111,92	0,00		
MAILLER Cindy	01/07/1905	2 479,00	0,00		

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2020 - BP - 2020

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
DUPAYS Marvin	01/07/1905	212,00	0,00		
MELILLO Agostino	01/07/1905	818,03	0,00		
HUSEYNOV Nadir	01/07/1905	2 449,76	0,00		
CHABLE Christophe	01/07/1905	269,41	0,00		
PETITEAU Tom	01/07/1905	171,00	0,00		
ZENARI Ornella	01/07/1905	1 097,70	0,00		
CORNUS Steve	01/07/1905	705,32	0,00		
BAGAPOV Damir	01/07/1905	6 382,00	0,00		
MONSIFROT Pauline	01/07/1905	651,25	0,00		
COCHENNEC Kévin	01/07/1905	795,41	0,00		
NSAU NKEMBI Achoura	01/07/1905	1 193,33	0,00		
REINARD Félix	01/07/1905	198,03	0,00		
LAIR Nicolas	01/07/1905	604,20	0,00		
SAINT JEAN INDUSTRIE LAVAL	01/07/1905	82 500,00	82 500,00		
RDMO	02/07/1905	900 000,00	150 000,00		
COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE SEL DE L'OUEST	02/07/1905	20 000,00	20 000,00		
SCI EMERANCE	04/07/1905	16 000,00	16 000,00		
SOCIETE NOUVELLE PEPINIERES ET ROSERAIES GEORGES DELBARD	04/07/1905	104 000,00	48 000,00		
COMITE REGIONAL DE LA CONCHYLICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	05/07/1905	20 000,00	20 000,00		
BREGER ORGANISATION SERVICES	05/07/1905	40 000,00	20 000,00		
GAEC MYTILICOLE LAMARCHE GORICHON	06/07/1905	125 000,00	41 666,67		
ENTREPRISE YANN AUJARD	06/07/1905	124 666,67	33 333,34		
EARL DE LA BAIE	06/07/1905	125 000,00	41 666,67		
EARL DU PERTUIS	06/07/1905	83 333,33	41 666,67		
GAEC DE L'OCEAN	06/07/1905	125 000,00	41 666,67		
Thierry LAMANT	06/07/1905	125 000,00	41 466,67		
EARL TESSIER	06/07/1905	83 333,30	41 666,67		
GAEC LA MAREE AIGUILLONNAISE	06/07/1905	125 000,00	41 666,67		
BREGER ORGANISATION SERVICES	06/07/1905	16 750,00	8 375,00		
LP MARITIME JACQUES CASSARD	07/07/1905	180 000,00	45 000,00		
GERVIER Franck	07/07/1905	20 000,00	6 666,66		
SIMON Pierre-Hugues	07/07/1905	8 333,34	8 333,33		
BERTRAND Bruno	07/07/1905	4 000,00	4 000,00		
HERY Christophe	07/07/1905	12 000,00	4 000,00		
EARL MYTIATLANTIQUE	07/07/1905	10 000,00	10 000,00		
FRANCK GERVIER	08/07/1905	16 666,67	8 333,33		
ASS ISTOM ECOLE SUP AGRO DEVEL INTERNAT	08/07/1905	500 000,00	50 000,00		
KEOPS AUTOMATION	08/07/1905	29 187,00	0,00		
WINDREPORT	08/07/1905	16 666,00	16 666,00		
A2I INFRA	08/07/1905	15 916,00	15 916,00		
KARA TECHNOOGY	09/07/1905	150 000,00	30 000,00		
SOCIETE MUTIALISTE LA CHOLETAISE	09/07/1905	50 000,00	10 000,00		
ENTREPRISE BREHERET	09/07/1905	16 800,00	8 400,00		

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2020 - BP - 2020

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
IDEOL	09/07/1905	200 000,00	0,00		
MATECHPLAST	09/07/1905	40 000,00	20 000,00		
ASKEA DESIGN INGENIERIE	09/07/1905	40 000,00	20 000,00		
ETUDES SERVICES PRESTATIONS AERO	09/07/1905	20 000,00	10 000,00		
LACROIX ELECTRONIQUE	09/07/1905	500 000,00	125 000,00		
MOM OUEST	09/07/1905	20 000,00	6 666,67		
REAMETAL	10/07/1905	20 000,00	10 000,00		
OS2M	10/07/1905	20 000,00	10 000,00		
ETABLISSEMENTS OGER	10/07/1905	10 000,00	5 000,00		
SMC	10/07/1905	40 000,00	20 000,00		
ATELIER BUREAU CONSTRUCTION MECANIQUE	10/07/1905	40 000,00	20 000,00		
ARTECH	10/07/1905	39 000,00	19 500,00		
POCLAIN TECHNICAST	10/07/1905	200 000,00	40 000,00		
AM TEC	10/07/1905	20 000,00	10 000,00		
PCM MANUFACTURING FRANCE	10/07/1905	20 000,00	10 000,00		
ECOLE CENTRALE	10/07/1905	40 000,00	0,00		
GROUPE HUGUET	10/07/1905	40 000,00	20 000,00		
RBL PLASTIQUES	10/07/1905	40 000,00	20 000,00		
SVPM	10/07/1905	30 000,00	15 000,00		
LUCET	10/07/1905	15 000,00	7 500,00		
ORFEVRERIE D'ANJOU	10/07/1905	12 500,00	6 250,00		
EUROPARC CARTONNERIE ATLANTIQUE	10/07/1905	80 000,00	16 000,00		
LUTTON	11/07/1905	20 000,00	10 000,00		
DENIS ET FILS	11/07/1905	40 000,00	20 000,00		

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - EMPRUNTS GARANTIS *	B7.1

B7.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																		
Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital
<b>Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>7 996 425,81</b>	<b>6 497 842,77</b>											<b>172 882,26</b>	<b>284 556,01</b>
<b>Total pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>32 916 453,80</b>	<b>19 731 975,07</b>											<b>503 390,35</b>	<b>1 703 602,83</b>
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	1999	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	2 134 286,24	596 610,32	4,08	S	F	4,99	F	4,93	Non défini - Non défini				27 933,42	121 517,28
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	2005	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	DEXIA	841 500,00	519 626,25	18,25	A	F	3,48	F	5,04	Non défini - Non défini				26 625,65	27 348,75
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2002	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	400 000,00	87 870,19	3,10	M	F	4,93	F	2,77	Non défini - Non défini				2 093,92	26 921,22
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2004	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	355 000,00	96 607,41	4,10	M	F	4,01	F	2,77	Non défini - Non défini				2 395,83	22 180,53
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	192 000,00	64 006,22	6,45	S	V	EURIBOR12M	2,99	V	EURIBOR12M	3,77	Non défini - Non défini		2 338,58	8 856,73
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2019	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 325 000,00	1 325 000,00	19,67	S	F	1,00	F	1,00	Non défini - Non défini				9 995,91	60 125,67
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2019	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CA D'ANJOU ET DU MAINE	1 325 000,00	1 325 000,00	19,67	S	F	1,00	F	1,00	Non défini - Non défini				9 995,91	60 125,67
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2006	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CCM LOIRE-ATLANTIQUE	2 400 000,00	602 211,53	3,01	M	F	3,63	F	3,54	Non défini - Non défini				18 284,76	188 167,56
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2014	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 700 000,00	1 359 469,83	14,86	M	F	2,95	F	2,89	Non défini - Non défini				38 313,81	73 983,27
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2012	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000,00	421 655,25	6,76	M	F	2,35	F	2,37	Non défini - Non défini				9 371,02	57 526,82
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000,00	40 653,03	0,26	M	F	1,59	F	1,58	Non défini - Non défini				133,89	40 653,03
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 000 000,00	275 135,86	2,01	M	F	2,01	F	1,89	Non défini - Non défini				4 071,63	130 714,65
LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL	2005	P	OGEC LYCEE PRIVE HAUTE FOLLIS	CRCA ANJOU-MAINE	750 000,00	29 837,93	0,42	M	V	EURIBOR03M	4,15	V	EURIBOR03M	5,77	Non défini - Non défini		504,12	29 837,93
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	129 437,62	4,98	T	F	4,88	F	4,80	Non défini - Non défini				5 794,60	23 477,84
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	X	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	101 585,67	4,82	T	V	EURIBOR03M	3,75	V	EURIBOR03M	4,87	Non défini - Non défini		4 615,50	20 317,16
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	122 640,63	4,93	M	F	4,32	F	2,75	Non défini - Non défini				3 081,66	23 199,54
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2003	P	OGEC LYCEE PRIVE D'AVESNIERES	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	105 895,48	4,26	M	V	EURIBOR03M	4,01	V	EURIBOR03M	3,93	Non défini - Non défini		3 755,65	22 863,23
LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	CREDIT LYONNAIS	978 113,00	589 086,49	8,16	M	F	2,90	F	2,85	Non défini - Non défini				15 953,90	64 258,08
LYCEE ST JOSEPH PRUILLE	2015	C	INVESTISSEMENT LYCEES PRIVES	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 200 000,00	1 005 000,00	16,75	M	F	1,89	F	1,87	Non défini - Non défini				18 274,25	60 000,00
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2000	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 219 592,14	85 791,60	0,51	T	F	4,17	F	4,08	Non défini - Non défini				1 334,71	65 791,61
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2015	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 684 000,00	1 375 592,27	11,68	M	F	2,78	F	2,75	Non défini - Non défini				36 567,50	100 568,36
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2000	P	INVEST/IMMOB LYCEE	CRCA ANJOU-MAINE	1 421 587,09	29 757,11	0,14	T	F	5,83	F	5,75	Non défini - Non défini				427,75	29 757,11
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2010	C	INVEST/EXTENSION LYCEE	CRCA ANJOU-MAINE	2 300 000,00	2 247 788,00	12,96	A	V	EURIBOR03M	3,61	V	EURIBOR03M	3,35	Non défini - Non défini		76 555,91	84 469,00
AETS ESEO	2011	P	INVEST.ECOLE SUP. ELECTRONIQUE DE L OUEST	CA D'ANJOU ET DU MAINE	1 123 333,33	929 191,95	21,14	M	F	4,39	F	4,25	Non défini - Non défini				39 620,22	26 933,78
AETS ESEO	2011	P	INVEST.ECOLE SUP. ELECTRONIQUE DE L OUEST	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 166 667,00	972 874,88	21,55	T	F	4,23	F	4,17	Non défini - Non défini				40 244,61	28 012,45
SCI POLE COIFFURE	2011	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	BANQUE POPULAIRE ATLANTIQUE	2 600 000,00	2 015 224,42	17,03	M	F	4,44	F	4,49	Non défini - Non défini				88 844,44	80 239,52
SCI POLE COIFFURE	2010	P	CREATION POLE COIFFURE - ESTHETIQUE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 396 425,81	1 973 291,36	17,68	M	F	3,74	F	2,55	Non défini - Non défini				49 282,89	89 055,51
LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY	2010	P	OGEC LYCEE STE MARIE	CCM VENDEE	1 000 000,00	598 252,87	9,95	M	F	3,38	F	2,68	Non défini - Non défini				15 078,14	51 818,50
OGEC AEP CHATEAU GONTIER	2013	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000,00	819 813,92	18,79	M	F	3,36	F	3,32	Non défini - Non défini				26 810,59	31 795,74
AIR PAYS DE LA LOIRE	2013	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF	440 000,00	291 612,70	8,96	T	F	3,09	F	2,85	Non défini - Non défini				8 004,50	28 844,50
AIR PAYS DE LA LOIRE	2014	P	AIR PAYS DE LA LOIRE	CREDIT COOPERATIF	210 000,00	108 321,78	4,45	T	F	3,48	F	2,35	Non défini - Non défini				2 343,04	23 094,26
LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	2015	P	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	425 000,00	307 526,37	10,49	M	F	1,52	F	1,50	Non défini - Non défini				4 426,07	27 247,39
LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	2019	C	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	CCM MAINE ET LOIRE&BASSE NORMD	452 000,00	420 000,00	13,98	M	F	1,40	F	1,39	Non défini - Non défini				5 646,88	30 000,00
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	P	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	CREDIT COOPERATIF	900 000,00	766 326,99	20,42	T	F	1,81	F	1,80	Non défini - Non défini				13 584,07	31 200,98
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	C	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 100 000,00	1 743 000,00	20,67	T	V	EURIBOR03M	1,25	V	EURIBOR03M	1,24	Non défini - Non défini		21 171,26	84 000,00
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	1 125 000,00	994 054,42	16,71	M	F	1,54	F	1,30	Non défini - Non défini				12 478,07	52 931,41
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	168 750,00	99 395,61	3,41	M	F	0,79	F	0,78	Non défini - Non défini				674,89	28 122,54
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	281 250,00	233 552,66	10,75	M	F	1,89	F	1,17	Non défini - Non défini				2 623,73	20 340,61
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2017	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	675 000,00	638 811,93	18,67	M	F	1,34	F	1,32	Non défini - Non défini				8 249,87	30 228,61
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	SOCIETE GENERALE	570 000,00	521 249,62	13,50	F	F	1,03	F	1,00	Non défini - Non défini				5 047,76	36 007,63
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	C	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CA ATLANTIQUE VENDEE	926 250,00	800 426,70	12,97	M	F	1,27	F	1,30	Non défini - Non défini				10 038,69	61 571,29
OGICES	2018	P	INVESTISSEMENT IMMOBILIER	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	959 500,00	931 040,91	24,00	M	F	1,72	F	1,70	A - 1				15 582,58	31 555,91
OGICES	2018	P	INVESTISSEMENT IMMOBILIER	CCM VENDEE	890 875,00	865 026,58	24,00	M	F	1,90	F	1,87	A - 1				15 930,77	28 707,85
OGICES	2018	P	INVESTISSEMENT IMMOBILIER	CA ATLANTIQUE VENDEE	1 850 000,00	1 796 322,90	24,00	M	F	1,90	F	1,87	A - 1				33 082,01	59 614,99
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P	INVESTISSEMENT LYCEE	CCM VENDEE	5 800 000,00	5 607 914,40	23,87	M	F	2,17	F	2,15	A - 1				118 790,32	181 321,35
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P	INVESTISSEMENT LYCEE	CA ATLANTIQUE VENDEE	5 800 000,00	5 607 914,40	23,87	M	F	2,17	F	2,15	A - 1				118 790,32	181 321,35
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P	INVESTISSEMENT LYCEE	C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	5 800 000,00	5 607 914,40	23,87	M	F	2,17	F	2,15	A - 1				118 790,32	181 321,35
MFR NOGENT LE BERNARD	2019	P	MFR NOGENT LE BERNARD	CRCA ANJOU-MAINE	172 500,00	166 574,23	19,12	M	F	1,97	F	1,95	A - 1				3 183,73	7 239,11
MFR NOGENT LE BERNARD	2019	P	MFR NOGENT LE BERNARD	CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	115 000,00	115 000,00	20,37	M	F	1,97	F	1,95	A - 1				3 350,33	2 758,61
<b>Total pour les emprunts contractés pour des opérations de logements aidés par l'état</b>					<b>31 009 164,70</b>	<b>26 898 882,23</b>											<b>568 212,02</b>	<b>1 199 327,77</b>
CROUS DE NANTES	2009	P	INVEST/PEX.PHARE & PRET COPROPRIETES	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	3 700 000,00	2 165 573,03	9,75	T	F	3,49	F	3,47	Non défini - Non défini				71 726,30	184 895,18
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P	INVEST/LOG ETUDIANT LOCALIT HLM	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 505 513,70	366 603,17	4,50	A	V	PIB12	3,92	V	PIB12	2,00	Non défini - Non défini		7 332,07	70 445,88
FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	2013	C	FOYER DE VIE LES HAUTS DE SEVRE	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 894 901,00	1 579 084,20	24,92	T	F	2,87	F	2,85	Non défini - Non défini				44 328,84	63 163,36
LYCEE LEAP DU TERRRE FERTE	2017	P	INVESTISSEMENT LYCEE PRIVE	CRCA ANJOU-MAINE	750 000,00	656 348,40	12,25	A	F	1,00	F	1,00	Non défini - Non défini				6 563,49	47 529,35
ISTOM	2016	P	CONSTRUCTION BATIMENT ISTOM	CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000,00	936 196,58	18,25	T	F	1,71	F	1,70	Non défini - Non défini				15 639,35	43 446,56
<b>Total Général</b>																		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B7.2</b>

<b>Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	4 276 396,70
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	155 574,94
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	142 500 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>146 931 971,64</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 330 930 208,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>11,04%</b>

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES	B8.1.

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (Total)</b>					<b>8 325 000,00</b>
204133	-	Aide au financement des travaux routiers de contournement ouest de Cossé-le-Vivien	DEPARTEMENT DE LA MAYENNE	Département	6 610 000,00
204133	-	Aide au financement des travaux routiers du giratoire de l'Océane (RD 338)	DEPARTEMENT DE LA SARTHE	Département	1 700 000,00
20421	-	Aide au développement du pôle ressource dédié au patrimoine au titre de l'exercice 2020	POLE PATRIMOINE - RESEAU DE COOPERATION DES ACTEURS DU PATRIMOINE CULTUREL EN PAYS DE LA LOIRE	Personne morale de droit privé	15 000,00
<b>FONCTIONNEMENT (Total)</b>					<b>87 895 903,75</b>
65737	-	Aide à l'exploitation des services ferroviaires régionaux 2018-2023	SNCF MOBILITES	Personne morale de droit privé	42 593 964,75
65737	-	Aide au financement de l'exploitation de l'infrastructure et de la maintenance de la ligne Nantes Châteaubriant	SNCF RESEAU	Personne morale de droit privé	770 669,00
65733	-	Participation de la Région au transport par hélicoptère des Islais entre l'île d'Yeu et le continent	DEPARTEMENT DE LA VENDEE	Département	250 000,00
657382	2020_00001	Aide à l'organisation d'opérations commerciales collectives à l'étranger	CHAMBRE DE COMMERCES ET D'INDUSTRIE - REGION PAYS DE LA LOIRE	Organisme consulaire	180 000,00
657382	2020_00002	Aide à l'organisation d'opérations commerciales collectives à l'étranger	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE	Organisme consulaire	730 228,00
65748	2020_00007	Soutien aux organisations syndicales	UNION REGIONALE ITERPROFESSIONNELLE CFDT DES PAYS DE LA LOIRE	Personne morale de droit privé	58 500,00
65748	2020_00008	Soutien aux organisations syndicales	CFE CGC UNION REGIONALE PAYS DE LOIRE	Personne morale de droit privé	7 800,00
65748	2020_00009	Soutien aux organisations syndicales	UNION REGIONALE CFTC	Personne morale de droit privé	11 700,00
65748	2020_00010	Soutien aux organisations syndicales	COMITE REGIONAL CGT PAYS DE LA LOIRE	Personne morale de droit privé	35 100,00
65748	2020_00011	Soutien aux organisations syndicales	UNION DEPARTEMENTALE CGT FORCE OUVRIERE LOIRE ATLANTIQUE	Personne morale de droit privé	23 400,00
65748	2020_00012	Soutien aux organisations syndicales	FEDERATION SYNDICALE UNITAIRE	Personne morale de droit privé	3 900,00
65748	2020_00013	Soutien aux organisations syndicales	UNION SYNDICALE SOLIDAIRES	Personne morale de droit privé	3 900,00
65748	2020_00014	Soutien aux organisations syndicales	UNSA 44	Personne morale de droit privé	3 900,00
65748	2020_00055	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2020	ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS EN REGION DES PAYS DE LA LOIRE	Personne morale de droit privé	304 615,00
65748	2020_00056	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2020	ASSOCIATION REGIONALE DES INSTITUTS DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL PAYS DE LA LOIRE	Personne morale de droit privé	5 808 382,00
65748	2020_00057	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2020	CEFRAS	Personne morale de droit privé	1 010 795,00
65748	2020_00058	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2020	ASSOCIATION GESTION ECOLE AGRICULTURE ETABLIERES	Personne morale de droit privé	382 842,00
65748	2020_00059	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2020	CENTRE D'ETUDES ET D'ACTION SOCIALE DE VENDEE	Personne morale de droit privé	40 800,00
65748	2020_00060	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2020	CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION	Personne morale de droit privé	30 600,00
657381	2020_00061	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES	Personne morale de droit public	5 271 015,00
657381	2020_00062	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CTRE HOSPITALIER CHATEAUBRIANT NOZAY POUANCE	Personne morale de droit public	1 180 908,00
657381	2020_00063	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER SAINT NAZAIRE	Personne morale de droit public	1 393 396,00
657381	2020_00064	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER DE CHELET	Personne morale de droit public	1 713 119,00
657381	2020_00065	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER SAUMUR	Personne morale de droit public	1 246 088,00
657381	2020_00066	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE ANGERS	Personne morale de droit public	3 828 686,00
657381	2020_00067	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER DE LAVAL	Personne morale de droit public	886 244,00
657381	2020_00068	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER DU NORD MAYENNE	Personne morale de droit public	1 686 162,00
657381	2020_00069	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER DU HAUT ANJOU	Personne morale de droit public	151 000,00
657381	2020_00070	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER DU MANS	Personne morale de droit public	2 590 271,00
657381	2020_00071	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	POLE SANTE SARTHE ET LOIR	Personne morale de droit public	1 122 333,00
657381	2020_00072	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE LA SARTHE	Personne morale de droit public	774 922,00
657381	2020_00073	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER COTE DE LUMIERE	Personne morale de droit public	133 621,00
657381	2020_00074	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER DE FONTENAY LE COMTE	Personne morale de droit public	132 072,00
657381	2020_00075	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER LOIRE VENDEE OCEAN	Personne morale de droit public	217 645,00
657381	2020_00076	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CHD VENDEE	Personne morale de droit public	4 209 796,00
65748	2020_00077	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CROIX ROUGE FRANCAISE	Personne morale de droit privé	2 474 991,00
65748	2020_00078	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	INSTITUT REGIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE REEDUCATION ET DE READAPTATION DES PAYS DE LOIRE	Personne morale de droit privé	757 578,00
65748	2020_00079	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CROIX ROUGE FRANCAISE	Personne morale de droit privé	2 880 991,00
657381	2020_00080	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	LYCEE PROFESIONNEL LOUIS JACQUES GOUSSIER	Personne morale de droit public	64 200,00
657381	2020_00081	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	LYCEE PROFESIONNEL SIMONE VEIL	Personne morale de droit public	68 170,00
657381	2020_00082	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	LYCEE PROFESIONNEL RENE COUZINET	Personne morale de droit public	100 000,00
65748	2020_00083	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CENTRE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL SOIGNANT	Personne morale de droit privé	272 000,00

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - SUBVENTIONS VERSEES	B8.1.

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	2020_00084	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	OGECE ST JOSEPH ET ST THOMAS D ACQUIN	Personne morale de droit privé	385 000,00
65748	2020_00085	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	INSTITUT FORMATION SANTE OUEST	Personne morale de droit privé	1 929 000,00
657382	2020_00086	Aide au fonctionnement des instituts de formation sanitaire au titre de l'exercice 2020	CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE DU MANS ET DE LA SARTHE	Personne morale de droit public	64 000,00
657381	2020_00087	Aide au fonctionnement des instituts de formation en travail social au titre de l'exercice 2020	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NANTES	Personne morale de droit public	81 600,00
65748	-	Aide au développement du pôle ressource dédié au patrimoine au titre de l'exercice 2020	POLE PATRIMOINE - RESEAU DE COOPERATION DES ACTEURS DU PATRIMOINE CULTUREL EN PAYS DE LA LOIRE	Personne morale de droit privé	30 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B8.2</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B8.3</b>

**ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES *	B8.4

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/20	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>120 000 000,00 €</b>	<b>101 461 436,64 €</b>	<b>4 619 574,97 €</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>							
[...]							
<b>8018 Autres engagements donnés</b>							
<b>Au profit d'organismes publics</b>							
[...]							
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>							
<b>2015</b>	<b>Engagement de garantie</b>	<b>Agence France Locale</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	35 000 000,00 €	27 075 471,68 €	2 997 880,61 €
<b>2015</b>	<b>Engagement de garantie</b>	<b>Agence France Locale</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	15 000 000,00 €	12 631 578,96 €	984 404,88 €
<b>2016</b>	<b>Engagement de garantie</b>	<b>Agence France Locale</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	40 000 000,00 €	33 333 333,36 €	305 000,00 €
<b>2019</b>	<b>Engagement de garantie</b>	<b>Agence France Locale</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	30 000 000,00 €	28 421 052,64 €	332 289,48 €

\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2020 arrêté au 26/11/2019

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) ; ;

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B8.5</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

## D1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>		8	0	8	7,0	1,0	8,0
Directeur Général des Services	A	1		1	1,0		1,0
Directeur Général Adjoint des Services	A	7		7	6,0	1,0	7,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53	A	0		0			0,0
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		821	0	821	660,8	36,6	697,4
Administrateur Hors Classe	A	4		4	3,0	1,0	4,0
Administrateur	A	20		20	11,8	3,0	14,8
Directeur Territorial	A	21		21	21,0		21,0
Attaché hors classe	A	17		17	15,7	1,0	16,7
Attaché Principal	A	92		92	86,9	4,9	91,8
Attaché Territorial	A	190		190	113,5	25,8	139,3
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	114		114	113,6		113,6
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	30		30	29,6		29,6
Rédacteur Territorial	B	119		119	76,3	1,0	77,3
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	74		74	73,8		73,8
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	63		63	62,2		62,2
Adjoint Administratif territorial	C	77		77	53,4		53,4
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		2707	1	2708	2477,4	76,8	2554,2
Ingénieur en chef hors classe	A	4		4	4,0		4,0
Ingénieur en chef	A	11		11	7,0	1,0	8,0
Ingénieur hors classe	A	2		2	2,0		2,0
Ingénieur Principal	A	83		83	79,7	2,9	82,6
Ingénieur Territorial	A	58		58	26,3	11,9	38,2
Technicien Principal de 1ère classe	B	18		18	17,6		17,6
Technicien Principal de 2ème classe	B	26		26	25,8		25,8
Technicien Territorial	B	36		36	19,9	1,0	20,9
Agent de Maîtrise Principal	C	145		145	139,3		139,3
Agent de Maîtrise	C	69		69	52,4		52,4
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	385		385	374,1		374,1
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	995		995	975,5	3,0	978,5
Adjoint Technique territorial	C	463		463	363,4	57,0	420,4
Adjoint Technique Principal de 1ère classe des EPLE	C	59		59	58,2		58,2
Adjoint Technique Principal de 2ème classe des EPLE	C	200	1	201	200,7		200,7
Adjoint Technique territorial des EPLE	C	153		153	131,5		131,5
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		12	0	12	10,5	1,0	11,5
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	7		7	6,0	1,0	7,0
Bibliothécaire Territorial	A	3		3	2,7		2,7
Conservateur de Bibliothèque	A			0			0,0
Conservateur en Chef du Patrimoine	A			0			0,0
Conservateur du Patrimoine	A	2		2	1,8		1,8
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>		35	0	35	0,0	29,9	29,9
Collaborateur de cabinet	-	12		12		11,8	11,8
Collaborateur d'élus	-	18		18		14,2	14,2
Emploi spécifique de catégorie A - Art 3-3-1	A	3		3		1,9	1,9
Contractuel CDI - Art 3-4 (art 21 loi n°2012-347)	-	2		2		2,0	2,0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3583</b>	<b>1</b>	<b>3584</b>	<b>3155,7</b>	<b>145,3</b>	<b>3301,0</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>					
Affermage	SOPRAF	SPR Abbaye de Fontevraud	personne morale de droit privé	01/05/2014	9 633 328
Affermage	Groupement Transdev CTA et Kisio Services		personne morale de droit privé	10/12/2016	5 071 295
Affermage	STAO 72 (Transdev) et Kisio Services	Société transport autocars OUEST PDL	personne morale de droit privé	11/12/2016	5 402 463
Affermage	SOVETOIRS et Kisio Services		personne morale de droit privé	07/03/2014	
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	01/06/2015	
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	16/03/2009	2 511 084,00
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	17/03/2009	1 978 843,00
Affermage	Groupement Hervouet-France / Sovetours		personne morale de droit privé	24/05/2011	4 303 554,00
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	24/05/2011	2 047 956,67
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	24/05/2011	2 821 470,96
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	24/05/2011	7 002 856,41
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	24/05/2011	6 400 177,93
Affermage	SOVETOIRS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	24/05/2011	1 736 864,56
Affermage	SCIC MOVEO		personne morale de droit privé	27/11/2014	
Affermage	SERI 49		personne morale de droit privé	19/09/2011	20 957 190,00
Affermage	Transports VOISIN		personne morale de droit privé	09/09/2011	22 960 349,00
Affermage	SERI 49		personne morale de droit privé	19/09/2011	21 897 541,00
Affermage	SERI 49		personne morale de droit privé	19/09/2011	29 008 082,00
Affermage	SERI 49		personne morale de droit privé	19/09/2011	15 612 743,00
Affermage	Voyages RICHOU		personne morale de droit privé	23/09/2011	3 562 145,00
<b>Détention d'une part du capital</b>					<b>60 770 076,18</b>
<b>Titres de participation - nature comptable : 261</b>					<b>57 575 697,50</b>
	SPL OT TRANCHE-SUR-MER		Personne morale de droit privé	23/09/2019	370,00
	SELA		Personne morale de droit privé	25/07/2019	500 000,00
	ENERCOOP		Personne morale de droit privé	17/05/2019	30 000,00
	BI SPL ALTEC		Personne morale de droit privé	15/05/2019	10 000,00
	SEM LMA		Personne morale de droit privé	13/12/2018	199 988,00
	SPL MOUTIERROIS TALMONDAIS TOURISME		Personne morale de droit privé	20/04/2018	2 000,00
	SPL ST NAZAIRE AGGLO TOURISME		Personne morale de droit privé	06/02/2018	3 800,00
	SEM ALTER ECO		Personne morale de droit privé	14/11/2017	1 188 830,00
	SPL OCEAN MARAIS DE MONTS TOURISME		Personne morale de droit privé	29/03/2017	370,00
	SPL DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD		Personne morale de droit privé	22/12/2016	5 400,00
	SAEM VENDEE		Personne morale de droit privé	18/08/2016	360 000,00
	BI PRISE PARTICIPATION SPL PORNICHET		Personne morale de droit privé	28/10/2015	5 850,00
	SOCIETE TERRITORIALE AFL		Personne morale de droit privé	22/10/2013	7 351 100,00
	SPL LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT		Personne morale de droit privé	30/05/2013	33 400,00
	CITE DES CONGES		Personne morale de droit privé	19/04/2013	34 625,00
	SPL PDL BEAUTOUR ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE		Personne morale de droit privé	28/02/2013	55 000,00
	SOCIETE D INVESTISSEMENT FRANCE ACTIVE		Personne morale de droit privé	21/12/2011	499 902,00
	FONDS CO INVESTISSEMENT PUBLIC IDEE		Personne morale de droit privé	23/05/2011	34 853 675,00
	SPL FONTEVRAUD		Personne morale de droit privé	02/12/2010	180 000,00
	SA SAFER MAINE OCEAN		Personne morale de droit privé	08/12/2009	16,00
	SPL REGIONALE		Personne morale de droit privé	01/07/2009	1 452 000,00
	SPLA SAMOA		Personne morale de droit privé	09/02/2009	66 350,00
	SEM SL MSB - Le Mans Sarthe Basket		Personne morale de droit privé	23/03/2007	90 000,00
	SEM REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé	20/12/2005	10 556 500,00
	SEM Folle Journées		Personne morale de droit privé	14/12/2005	45 000,00
	SAEM Nantes Culture Patrimoine		Personne morale de droit privé	09/12/2005	50 000,00
	SA HLM La Mancelle		Personne morale de droit privé	09/12/2005	0,10
	Meduane Habitat		Personne morale de droit privé	28/11/2005	0,10
	-SCIC Habitat		Personne morale de droit privé	29/07/2005	0,10
	Logi Ouest		Personne morale de droit privé	27/07/2005	0,10
	SA HLM Le Toit Angevin		Personne morale de droit privé	08/07/2005	0,10



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	SA HLM Le Foyer Manceau		Personne morale de droit privé	08/07/2005	0,10
	SA HLM Les Castors Angevins		Personne morale de droit privé	08/07/2005	0,10
	SA HLM Le Val de Loire		Personne morale de droit privé	01/07/2005	0,10
	SA HLM LOIRE ATLANTIQUE HABITATION		Personne morale de droit privé	01/07/2005	0,10
	BI HLM Espace Domicile		Personne morale de droit privé	01/07/2005	0,10
	SA HLM CIF Habitat		Personne morale de droit privé	24/06/2005	0,10
	SA HLM Foyer Vendéen		Personne morale de droit privé	22/06/2005	0,10
	SA HLM Foyer Moderne		Personne morale de droit privé	22/06/2005	0,10
	HLM Logis Familial Mayennais		Personne morale de droit privé	17/06/2005	0,10
	CIL ATLANTIQUE		Personne morale de droit privé	17/06/2005	0,10
	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE		Personne morale de droit privé	01/01/2000	1 520,00
<b>Autres formes de participation - nature comptable 266</b>					<b>3 194 378,68</b>
	FRANCE ACTIVE GARANTIE		Personne morale de droit privé	31/12/2017	15,50
	CAISSE D EPARGNE PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé	01/01/2000	457 336,00
	SOFARIS		Personne morale de droit privé	01/01/2000	23,78
	ASSIDEPA		Personne morale de droit privé	31/12/1996	2 737 003,40
<b>Titres immobilisés - nature comptable : 271</b>					<b>0,00</b>
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>					<b>71 922 044,31</b>
	AETS ESEO		EPL d'enseignement		1 123 333,33
	AETS ESEO		EPL d'enseignement		1 166 667,00
	AIR PAYS DE LA LOIRE		Association		440 000,00
	AIR PAYS DE LA LOIRE		Association		210 000,00
	CROUS DE NANTES		Autres		3 700 000,00
	FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE		Maison de retraite		1 894 901,00
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST		Autres		900 000,00
	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST		Autres		2 100 000,00
	ISTOM		Autres		1 000 000,00
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE		EPL d'enseignement		2 134 286,24
	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE		EPL d'enseignement		841 500,00
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		375 000,00
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		375 000,00
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		375 000,00
	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement		375 000,00
	LYCEE HAUTE FOLLIS LAVAL		EPL d'enseignement		750 000,00
	LYCEE LA PERVERIE NANTES		EPL d'enseignement		570 000,00
	LYCEE LA PERVERIE NANTES		EPL d'enseignement		926 250,00
	LYCEE LEAP DU TERTRE FERTE		EPL d'enseignement		750 000,00
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS		EPL d'enseignement		1 421 587,09
	LYCEE LES HORIZONS LE MANS		EPL d'enseignement		2 300 000,00
	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE		Autres		425 000,00
	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE		Autres		450 000,00
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE		EPL d'enseignement		1 219 592,14
	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE		EPL d'enseignement		1 684 000,00
	LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY		EPL d'enseignement		1 000 000,00
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		400 000,00
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		355 000,00
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		192 000,00
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		1 325 000,00
	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement		1 325 000,00
	LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN		EPL d'enseignement		978 113,00
	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres		5 800 000,00
	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres		5 800 000,00
	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres		5 800 000,00
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		2 400 000,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		1 700 000,00
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		700 000,00
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		700 000,00
	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement		1 000 000,00
	LYCEE ST JOSEPH PRUILLE		EPL d'enseignement		1 200 000,00
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		1 125 000,00
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		168 750,00
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		281 250,00
	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement		675 000,00
	MFR NOGENT LE BERNARD		Autres		172 500,00
	MFR NOGENT LE BERNARD		Autres		115 000,00
	OGEC AEP CHATEAU GONTIER		EPL d'enseignement		1 000 000,00
	OGICES		Autres		1 850 000,00
	OGICES		Autres		959 500,00
	OGICES		Autres		890 875,00
	SCI POLE COIFFURE		EPL d'enseignement		2 600 000,00
	SCI POLE COIFFURE		EPL d'enseignement		2 396 425,81
	SOCIETE HLM ESPACIL		SA HLM		1 505 513,70
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>					<b>97 843 234,71</b>
	3ACT ARACT		P ASSOCIATIONS		149 400,00
	ADN OUEST		P ASSOCIATIONS		153 816,00
	AEFS BLANCHE DE CASTILLE		P ASSOCIATIONS		404 890,08
	AEP STE MARIE		P ASSOCIATIONS		81 131,81
	AFFILOGIC		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		99 392,21
	AFPI PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		768 077,51
	AFPIA SOLFI2A		P ASSOCIATIONS		87 894,01
	AFTRAL		P ASSOCIATIONS		118 897,80
	AFUL LA CHANTRERIE		P ASSOCIATIONS		259 905,20
	AGCNAM PAYS LOIRE		P ASSOCIATIONS		362 101,12
	AGECAM LYCEE JEANNE D ARC		P ASSOCIATIONS		137 941,58
	AGECE CHARLES PEGUY LYCEE		P ASSOCIATIONS		502 693,39
	AGEFASUP		P ASSOCIATIONS		767 611,69
	AGESCAL COLLEGE ET LYCEE ST		P ASSOCIATIONS		79 665,45
	AGRANIS		P ASSOCIATIONS		245 816,26
	AJ3C		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		200 000,00
	ALISEE		P ASSOCIATIONS		145 779,63
	ALTER SERVICES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		742 123,50
	ANGERS TECHNOPOLE		P ASSOCIATIONS		659 886,12
	ARMONIA		P ASSOCIATIONS		80 000,00
	ARMOR		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		605 184,14
	ARPEP		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		92 592,01
	ASS 303 RECHERCHES ET CREATION		P ASSOCIATIONS		336 000,00
	ASS CRAPAL		P ASSOCIATIONS		97 271,37
	ASS CTRE FORMATION APPRENTIS MF		P ASSOCIATIONS		2 231 788,27
	ASS DEVELOPP EMPLOI COMPETENCES		P ASSOCIATIONS		187 794,00
	ASS DROIT A L INITIATIVE ECO		P ASSOCIATIONS		77 925,96
	ASS ETS SCOLAIRES JEANNE		P ASSOCIATIONS		128 116,49
	ASS FAMILIALE GESTION LOQUIDY		P ASSOCIATIONS		84 978,29
	ASS FORMAT IMPRIMERIE INDUSTRIE		P ASSOCIATIONS		181 765,52
	ASS FORMATION PROMOTION EN MILIE		P ASSOCIATIONS		251 344,80
	ASS GESTION FONDS ASSUR FORM SAL		P ASSOCIATIONS		775 389,43
	ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE		P ASSOCIATIONS		723 204,72
	ASS INTER BIO PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		233 004,59
	ASS LES ARTS FLORISSANTS		P ASSOCIATIONS		90 000,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	ASS MISSION LOCALE SAUMUROIS		P ASSOCIATIONS		140 345,00
	ASS REG INSTS FORM TRAV SOC PDL		P ASSOCIATIONS		6 000 498,00
	ASS TRANSFERTS TECHNO MANS		P ASSOCIATIONS		102 338,50
	ASSO APPRENTISSAGE DE MAYENNE		P ASSOCIATIONS		377 061,41
	ASSO FAMILIALE GESTION DE BRIACE		P ASSOCIATIONS		286 664,40
	ASSO FAMILIALE GESTION ETS		P ASSOCIATIONS		359 930,81
	ASSO IMMACULEE CONCEPTION LYCEE		P ASSOCIATIONS		362 221,04
	ASSO INSTITUT ST DOMINIQUE		P ASSOCIATIONS		114 981,75
	ASSO OUVRIERE COMPAGNONS DEVOIR		P ASSOCIATIONS		585 781,00
	ASSO SCOLAIRE DE LA PERVERIE		P ASSOCIATIONS		157 999,41
	ASSOCIATION CULTURELLE DE LETE		P ASSOCIATIONS		136 000,00
	ASSOCIATION DE GESTION COLLEGE		P ASSOCIATIONS		91 666,00
	ASSOCIATION DIOCESAINE		P ASSOCIATIONS		120 000,00
	ASSOCIATION ENTRACTE		P ASSOCIATIONS		77 000,00
	ASSOCIATION MAISON FAMILIALE		P ASSOCIATIONS		84 482,11
	ASSOCIATION MFR CHALLANS		P ASSOCIATIONS		116 512,73
	ASSOCIATION MFR DES ACHARDS		P ASSOCIATIONS		347 433,46
	ASSOCIATION MFR LES HERBIERS		P ASSOCIATIONS		320 908,13
	ASSOCIATION MFR ST BERTHEVIN		P ASSOCIATIONS		217 680,42
	ASSOCIATION MFR ST PERE EN RETZ		P ASSOCIATIONS		295 790,61
	ASSOCIATION MFR VENANSAULT		P ASSOCIATIONS		164 282,10
	ASSOCIATION MONGAZON		P ASSOCIATIONS		176 585,50
	ASSOCIATION PING		P ASSOCIATIONS		114 273,66
	ASSOCIATION PREMIERS PLANS		P ASSOCIATIONS		171 500,00
	ASSOCIATION THEATRE DE L		P ASSOCIATIONS		76 000,00
	ASSOCIATION TREMPOLINO		P ASSOCIATIONS		174 500,00
	ASSOCIATION URADEL		P ASSOCIATIONS		212 333,33
	ASTHEO INDUSTRIES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		94 131,69
	ATLANBOIS		P ASSOCIATIONS		167 000,00
	BEE HEALTHCARE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		211 393,06
	BIOPARC DOUE LA FONTAINE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		75 000,00
	BPIFRANCE FINANCEMENT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		3 800 000,00
	BPIFRANCE REGIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		1 000 000,00
	BTP CFA LOIRE ATLANTIQUE BTP CFA		P ASSOCIATIONS		764 931,62
	BTP CFA MAINE ET LOIRE BTP CFA		P ASSOCIATIONS		529 803,67
	BTP CFA PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		687 249,58
	BTP CFA PAYS DE LA LOIRE BTP CFA		P ASSOCIATIONS		1 057 405,49
	BTP CFA SARTHE BTP CFA PAYS DE		P ASSOCIATIONS		363 973,62
	BUREAU VERITAS SOLUTIONS MARINE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		148 470,40
	CAMPUS DES INDUSTRIES NAVALES		P ASSOCIATIONS		237 500,00
	CAP ALIMENT		P ASSOCIATIONS		84 573,81
	CARREFOUR ENTREPRISE SARTHE INIT		P ASSOCIATIONS		105 678,33
	CE SI		P ASSOCIATIONS		111 364,00
	CEFRAS		P ASSOCIATIONS		912 970,00
	CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL		P ASSOCIATIONS		197 169,02
	CENTRE D INITIATIVE LOCALE		P ASSOCIATIONS		110 435,46
	CENTRE DETUDES ET DACTION		P ASSOCIATIONS		96 115,20
	CENTRE LAVALLOIS RESSOURCES TECH		P ASSOCIATIONS		339 817,00
	CENTRE NATIONAL DE DANSE		P ASSOCIATIONS		130 000,00
	CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA		P ASSOCIATIONS		107 022,50
	CHAMBRE REGIONALE ECO SOCIALE		P ASSOCIATIONS		222 576,66
	CIVAM BIO 53		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		75 736,75
	COMITE D ORGANISATION DU CIRCUIT		P ASSOCIATIONS		80 000,00
	COMITE REGION OLYMP SPORTIF PDL		P ASSOCIATIONS		167 231,77
	CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELSDES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		195 761,99

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS		P ASSOCIATIONS		230 384,23
	COORDINATION AGROBIOLOGIQUE PDL		P ASSOCIATIONS		273 506,00
	COORDINATION REGIONALE LPO PDL		P ASSOCIATIONS		110 000,50
	CRIJ DES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		144 000,00
	CROIX ROUGE FRANCAISE		P ASSOCIATIONS		2 615 752,00
	CROIX ROUGE FRANCAISE		P ASSOCIATIONS		2 121 370,00
	CTRE DE FORMATION ET PROMOTION		P ASSOCIATIONS		112 399,00
	CTRE ETUDE ACT SOC SARTHE		P ASSOCIATIONS		84 474,21
	CTRE FORMATION APPRENTIS ENSEIGN		P ASSOCIATIONS		383 918,45
	CTRE FORMATION PROFE LA BAUGERIE		P ASSOCIATIONS		137 752,86
	CTRE PERFECTIONN PERSONNEL SOIGN		P ASSOCIATIONS		272 000,00
	CTRE SUP FORMATION APPRENTI PDL		P ASSOCIATIONS		166 218,53
	CTRE TECH INDUST PLASTURGIE COMP		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		137 186,23
	CTRE TECH INDUSTRIE MECANIQUE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		110 132,55
	DELABLI		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		91 037,80
	DERVAL AGRI METHANE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		135 759,93
	DEV APPRENTISSAGE METIERS SANTE		P ASSOCIATIONS		83 546,44
	ECOLE 2EME CHANCE ESTUAIRE LOIRE		P ASSOCIATIONS		155 000,00
	ECOLE DE LA 2EME CHANCE ESTUAIRE		P ASSOCIATIONS		120 000,00
	ECOLE DESIGN NANTES ATLANTIQUE		P ASSOCIATIONS		122 629,16
	ECOLE SUPERIEURE OPTIQUE OUEST		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		87 858,00
	ENSEMBLE PEDAGOGIQUE MF		P ASSOCIATIONS		220 075,02
	F2M		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		76 272,00
	FAF TRAVAIL TEMPORAIRE		P ASSOCIATIONS		330 893,18
	FDS ASSUR FORM SALAR EXPL AGRICO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		139 285,50
	FED REG DES CHASSEURS DES PDL		P ASSOCIATIONS		255 923,31
	FEDE METIERS LIES COMMUNIC ELEC		P ASSOCIATIONS		117 118,84
	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES		P ASSOCIATIONS		537 534,70
	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES		P ASSOCIATIONS		143 028,56
	FEDERATION MAISONS FAMILIALES		P ASSOCIATIONS		197 957,13
	FEDERATION REGIONALE DES CUMA		P ASSOCIATIONS		81 698,00
	FONDATION D AUTEUIL APPRENTIS D		P ASSOCIATIONS		383 029,09
	FONDATION DE L UNIVERSITE DE		P ASSOCIATIONS		175 000,00
	FONDATION LES ARTS FLORISSANTS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		90 000,00
	FONDES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		328 207,73
	FONDS REGIO ART CONTEMPORAIN PDL		P ASSOCIATIONS		567 500,00
	FONTEVRAUD CTRE CULTUREL OUEST		P ASSOCIATIONS		748 500,00
	FRANCE TELEVISIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		125 000,00
	FRSEA DES PAYS DE LA LOIRE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		110 000,00
	GERONTOPOLE DES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		446 620,00
	GESTION ETS CATHO ENSEIGNEMENT		P ASSOCIATIONS		95 665,46
	GIFAS		P ASSOCIATIONS		133 000,00
	GIPAFOC		P ASSOCIATIONS		344 640,55
	GPT AGRICULTEURS BIOLOGISTES LA		P ASSOCIATIONS		76 268,00
	GPT RADIOS ASSOCIATIVES MET NANT		P ASSOCIATIONS		100 000,00
	GYS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		80 000,00
	I SEP		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		118 379,89
	IMAGES ET RESEAUX		P ASSOCIATIONS		91 108,73
	IMMOBILIERE PODELIHA		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		216 254,00
	INITIATIVE ANJOU		P ASSOCIATIONS		295 991,52
	INST EUROPEEN COOPERATION DEVELO		P ASSOCIATIONS		75 000,00
	INST RECHER TECHNO JULES VERNE		P ASSOCIATIONS		329 161,89
	INST REG FORMATION AUX METIERS		P ASSOCIATIONS		350 000,00
	INST TECHN INGENIEUR INDUSTRIE		P ASSOCIATIONS		222 291,31
	INSTIT SUP EUROPEEN ENLUMINURE		P ASSOCIATIONS		78 354,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	INSTIT SUPERIEUR MATERIAUX MANS		P ASSOCIATIONS		84 000,00
	INSTITUT CATHOLIQUE D ARTS ET		P ASSOCIATIONS		1 773 801,49
	INSTITUT ETUDES AVANCEES DE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		140 000,00
	INSTITUT FORMATION SANTE OUEST		P ASSOCIATIONS		1 929 000,00
	INTERPROFESSION DES VINS DU VAL D		P ASSOCIATIONS		94 435,70
	IREPS PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		364 997,54
	ISEC LEPGT STE MARIE DU PORT		P ASSOCIATIONS		453 740,10
	ITEMM		P ASSOCIATIONS		171 787,70
	KEOPS AUTOMATION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		83 069,25
	KEOSYS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		77 403,45
	L ATELIER DE PRODUCTION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		112 500,00
	L OPCOMMERCE		P ASSOCIATIONS		108 923,80
	LA CANTINE NANTES		P ASSOCIATIONS		194 614,27
	LA FOLLE JOURNEE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		90 000,00
	LAVAL MAYENNE AMENAGEMENTS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		239 494,22
	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE		P ASSOCIATIONS		633 934,28
	LE CARRE SCENE NATIONALE CENTRE		P ASSOCIATIONS		142 895,11
	LE GRAND R		P ASSOCIATIONS		105 000,00
	LE MANS SARTHE BASKET		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		187 500,00
	LE THEATRE SCENE NATIONALE		P ASSOCIATIONS		83 900,00
	LE VOYAGE A NANTES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		137 482,48
	LES 3 CONTINENTS		P ASSOCIATIONS		88 500,00
	LES ECOSSOLIES		P ASSOCIATIONS		184 692,84
	LES ESCALES DE SAINT NAZAIRE		P ASSOCIATIONS		122 000,00
	LES FILMS DU BALIBARI		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		133 625,00
	LIEU UNIQUE SCENE NATIONALE DE		P ASSOCIATIONS		88 000,00
	LIGEPACKLE MANS INNOVATION BUREAU 15		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		90 851,68
	LIGUE DE FOOTBALL DES PAYS DE LA		P ASSOCIATIONS		89 512,50
	LIGUE DE VOILE DES PAYS DE LA		P ASSOCIATIONS		97 120,79
	LIGUE FRANC PROTECTION OISEAUX		P ASSOCIATIONS		129 970,13
	LIGUE PAYS LOIRE ATHLETISME		P ASSOCIATIONS		77 587,53
	LIGUE PROTECTION DES OISEAUX		P ASSOCIATIONS		99 042,60
	MAINE SCIENCES		P ASSOCIATIONS		99 500,00
	MAISON JULIEN GRACQ		P ASSOCIATIONS		135 000,00
	MAZEDIA		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		133 107,00
	MFR LES COTES DU VAL DE LOIRE		P ASSOCIATIONS		265 805,19
	MISS LOCAL INSER SOCIO PROF		P ASSOCIATIONS		85 390,50
	MISSION LOCAL INSER SOC PROF JEU		P ASSOCIATIONS		105 837,00
	MISSION LOCALE ANGEVINE		P ASSOCIATIONS		380 295,00
	MISSION LOCALE DE LA MAYENNE		P ASSOCIATIONS		268 962,58
	MISSION LOCALE DU CHOLETAIS		P ASSOCIATIONS		164 537,00
	MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE		P ASSOCIATIONS		91 109,00
	MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ		P ASSOCIATIONS		90 879,00
	MISSION LOCALE NANTES METROPOLE		P ASSOCIATIONS		160 966,00
	MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE		P ASSOCIATIONS		102 331,00
	MISSION LOCALE PAYS YONNAIS		P ASSOCIATIONS		149 136,00
	MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR		P ASSOCIATIONS		121 105,20
	MISSION LOCALE SARTHE NORD		P ASSOCIATIONS		89 035,50
	MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQU		P ASSOCIATIONS		143 099,00
	NANTES PORT ACCUEIL		P ASSOCIATIONS		80 000,00
	NANTES REZE BASKET		P ASSOCIATIONS		120 000,00
	NEOPOLIA		P ASSOCIATIONS		391 181,50
	NEXTFLOW SOFTWARE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		193 042,41
	NORD OUEST FILMS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		97 500,00
	NOUVELLES ECRITURES FILM ANIMAT		P ASSOCIATIONS		180 000,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	NOVABUILD		P ASSOCIATIONS		223 517,32
	O G E C INCA F		P ASSOCIATIONS		234 868,23
	OBSERVATOIRE REGIONAL SANTE		P ASSOCIATIONS		240 729,95
	OGEC AEP CHATEAU GONTIER		P ASSOCIATIONS		75 181,01
	OGEC DE L INSTITUTION BOURG		P ASSOCIATIONS		145 428,75
	OGEC DOM SORTAIS		P ASSOCIATIONS		513 919,95
	OGEC DU LYCEE D AVESNIERES		P ASSOCIATIONS		311 718,78
	OGEC DU LYCEE PRIVE NOTRE DAME		P ASSOCIATIONS		192 105,44
	OGEC DU LYCEE STE MARIE		P ASSOCIATIONS		122 413,76
	OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE DON BOSCO		P ASSOCIATIONS		420 286,16
	OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT		P ASSOCIATIONS		416 465,91
	OGEC FAMILIAL DU VAL D ERDRE		P ASSOCIATIONS		118 716,41
	OGEC GROUPE TALENSAC JEANNE		P ASSOCIATIONS		397 303,80
	OGEC INSTITUTION NOTRE DAME		P ASSOCIATIONS		228 224,25
	OGEC INSTITUTION ST LOUIS		P ASSOCIATIONS		127 784,70
	OGEC JEANNE DELANOUE LES 3		P ASSOCIATIONS		109 449,05
	OGEC LA JOLIVERIE		P ASSOCIATIONS		985 354,49
	OGEC LPT SACRE COEUR		P ASSOCIATIONS		120 196,68
	OGEC LYCEE HAUTE FOLLIS		P ASSOCIATIONS		155 218,00
	OGEC LYCEE PRIVE ST FRANCOIS ASS		P ASSOCIATIONS		4 274 322,00
	OGEC LYCEE PRO J WRRESINSKI		P ASSOCIATIONS		2 256 013,30
	OGEC LYCEE SACRE COEUR LA SALLE		P ASSOCIATIONS		228 288,52
	OGEC LYCEE ST JOSEPH		P ASSOCIATIONS		103 992,00
	OGEC NANTES ERDRE		P ASSOCIATIONS		963 314,94
	OGEC NOTRE DAME DE LA		P ASSOCIATIONS		90 155,79
	OGEC NOTRE DAME DE REZE		P ASSOCIATIONS		242 309,50
	OGEC NOTRE DAME DE TOUTES AIDES		P ASSOCIATIONS		170 978,58
	OGEC NOTRE DAME DU ROC		P ASSOCIATIONS		283 537,43
	OGEC SAINT AUBIN LA SALLE		P ASSOCIATIONS		641 609,10
	OGEC SAINT CHARLES SAINTE CROIX		P ASSOCIATIONS		128 194,24
	OGEC SAINT GABRIEL ET SAINT		P ASSOCIATIONS		111 253,82
	OGEC ST JOSEPH ET ST THOMAS D		P ASSOCIATIONS		521 394,50
	OGEC ST JOSEPH LA SALLE		P ASSOCIATIONS		124 521,50
	OGEC ST LOUIS		P ASSOCIATIONS		80 950,88
	OGEC ST NAZAIRE ST GOHARD		P ASSOCIATIONS		85 751,70
	OGEC ST STANISLAS		P ASSOCIATIONS		399 249,82
	OGEC STE CATHERINE		P ASSOCIATIONS		669 818,19
	OPCA CONSTRUCTION PAYS DE LA LOI		P ASSOCIATIONS		155 762,99
	OPCA TRANSPORTS		P ASSOCIATIONS		1 478 143,85
	OPCAIM		P ASSOCIATIONS		630 360,00
	OPCALIA		P ASSOCIATIONS		653 458,29
	ORACE		P ASSOCIATIONS		110 368,55
	ORATECH INNOVATION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		165 200,00
	ORG GEST INSTIT CATHO ETUDE SUP		P ASSOCIATIONS		1 338 989,11
	ORGANISME GESTION LYCEE STE ANNE		P ASSOCIATIONS		87 377,50
	OSE IMMUNOTHERAPEUTICS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		112 204,88
	PAYS DE LA LOIRE EUROPE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		543 625,02
	PILOT PROJ RECH ENTR POLE ENFANT		P ASSOCIATIONS		281 779,71
	POC POK		P ASSOCIATIONS		97 261,00
	POLE ACHATS SUPPLY CHAIN ATLANTI		P ASSOCIATIONS		249 000,00
	POLE COOPERATION ACTEURS		P ASSOCIATIONS		135 000,00
	POLE DE COMPETITIVITE IDFORCAR		P ASSOCIATIONS		140 328,47
	POLE EMC2		P ASSOCIATIONS		306 289,84
	POLE REG COOP ACTEURS LIVRE		P ASSOCIATIONS		170 000,00
	PROXINNOV		P ASSOCIATIONS		272 271,54

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER *</b>	<b>B10</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1)  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Date de la décision	Montant de l'engagement
	RESEAU CHAINON		P ASSOCIATIONS		170 000,00
	ROCHE VENDEE BASKET CLUB		P ASSOCIATIONS		120 000,00
	SA LES DUCS D ANGERS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		80 000,00
	SA NANTAISE D HABITATIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		408 000,00
	SAMOA		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		80 000,00
	SAS COCHET		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		132 142,90
	SATT OUEST VALORISATION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		205 677,43
	SEMITAN		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		407 323,73
	SEML INNOVATION AUTOMOBILE SUD V		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		139 833,29
	SITIA		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		380 798,73
	SKOL AR MOR		P ASSOCIATIONS		125 412,00
	SOC ETUDES REALI GESTION IMMOB		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		100 000,00
	SOCIETE DES COURSES		P ASSOCIATIONS		75 710,00
	SOLHA VENDEE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		156 462,10
	SOUTI ACCOM JEUN SPORT NIV TERRI		P ASSOCIATIONS		129 600,00
	SPL SUD VENDEE LITTORAL TOURISME		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		76 000,00
	SPR ABBAYE DE FONTEVRAUD		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		2 394 863,23
	STADE NANTAIS UNIVERSITE CLUB TE		P ASSOCIATIONS		118 260,01
	STE CONCOURS HIPPIQUES LA BAULE		P ASSOCIATIONS		143 000,00
	STE EQUIP CONSTRUCTION SARTHE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		251 888,00
	SYND ENSEIGN AGRICOLE DE POUILLE		P ASSOCIATIONS		1 112 393,38
	TERRE DES SCIENCES		P ASSOCIATIONS		473 201,41
	THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		93 150,00
	TRANSPORT SERVICE LEVAGE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		190 000,00
	TRONICO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		221 401,91
	UGEC EXTERNAT CHAVAGNES		P ASSOCIATIONS		319 120,39
	UNIFAF		P ASSOCIATIONS		100 270,00
	UNIFORMATION		P ASSOCIATIONS		272 205,80
	UNION NAL ENTREPR COIFFURE		P ASSOCIATIONS		90 057,57
	UNION NAL ENTREPR COIFFURE PDL		P ASSOCIATIONS		281 610,60
	UNION REGION SCOP		P ASSOCIATIONS		100 000,00
	UNION REGIONALE DES CPIE PDL		P ASSOCIATIONS		110 405,56
	UNITE DE PRODUCTION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		120 000,00
	UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L OUEST		P ASSOCIATIONS		530 084,97
	URI CFDT DES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		84 640,00
	URML DES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS		91 779,04
	VEGEPOLYS		P ASSOCIATIONS		101 649,80
	VEL CO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		156 646,31
	VENTILAIRSEC		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		134 498,41
	VIRTUAL LAVAL		P ASSOCIATIONS		159 827,15
	VOLLEY BALL NANTES		P ASSOCIATIONS		102 500,00
	WEST ELECTRONIC APPLI NETWORK		P ASSOCIATIONS		483 623,12
	WILFIX		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		93 000,00
	XSUN		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE		250 889,09
<b>Autres</b>					<b>0,00</b>

\* Etat arrêté au 26/11/2019

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL NORMANDIE MAINE	01/01/1973	participation au fonctionnement	131 837,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGION BRIERE	01/01/1976	participation au fonctionnement	575 700,00
SM PARC NATUREL REG MARAIS POITEVIN	01/01/1978	participation au fonctionnement	291 994,00
SYNDICAT MIXTE DEVELOPPEMENT AQUACULTURE PECHE PAYS DE LOIRE	01/01/1982	participation au fonctionnement	249 983,00
SM ORCHESTRE NL PAYS DE LA LOIRE	01/01/1982	participation au fonctionnement	3 027 134,00
SYNDICAT MIXTE ETS PUBLIC LOIRE	01/01/1983	participation au fonctionnement	144 336,00
SYNDICAT MIXTE CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS	01/01/1985	participation au fonctionnement	231 250,00
SYNDICAT MIXTE ATLANPOLE	01/01/1988	participation au fonctionnement	466 251,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINNE	01/01/1995	participation au fonctionnement	377 433,00
SYNDICAT MIXTE INTERREGIONAL MISSION VAL DE LOIRE	01/01/2000	participation au fonctionnement	263 167,00
SYNDICAT MIXTE DEVEL SCES RESEAUX COMMUNICATIONS ELECTRON	01/01/2000	participation au fonctionnement	150 000,00
SYNDICAT MIXTE TRANSPORT HYDROCARBURES ILES	01/01/2017	participation au fonctionnement	92 950,00
SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMERIQUE	01/01/2017	participation au fonctionnement	10 000,00
SM TRANSPORTS COLLECTIFS ROUTIERS PRESQU ILE GUERANDE	01/01/2017	participation au fonctionnement	5 149 848,72
SM AMENAGEMENT ET PROMOTION TECHNOPOLE DU MANS	01/01/2019	participation au fonctionnement	377 300,00
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
GRAND LITTORAL ATLANTIQUE	01/01/1988	participation au fonctionnement	11 000,00
GIP LOIRE ESTUAIRE	01/01/2003	participation au fonctionnement	92 000,00
GROUPEMENT TECHNOCAMPUS	01/01/2008	participation au fonctionnement	652 384,00



DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
OFIS PUBLIK AR BREZHONEG	01/01/2010	participation au fonctionnement	50 000,00
POLE ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SPECTACLE VIVANT	01/01/2011	participation au fonctionnement	300 000,00
LE GRAND T THEATRE DE LOIRE ATLANTIQUE	01/01/2012	participation au fonctionnement	100 000,00
GROUPEMENT INTERET PUBLIC CAFES CULTURES	01/01/2015	participation au fonctionnement	100 000,00
LE QUAI CDN	01/01/2016	participation au fonctionnement	156 000,00
LA SOUFFLERIE	01/01/2016	participation au fonctionnement	40 000,00
GIP CHEVAL BRETON	01/01/2019	participation au fonctionnement	36 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>B11.2</b>

### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>B11.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES *</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			<b>I</b>	<b>210 000 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>				<b>110 000 000,00</b>
16311	Emprunts obligataires remboursables in fine			42 600 000,00
16318	Autres emprunts obligataires			250 000,00
1641	Emprunts en euros			67 150 000,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt (assorti d'une option de tirage sur ligne de trésorerie)			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>				<b>100 000 000,00</b>
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>			<i>100 000 000,00</i>

	Opérations de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				<b>210 000 000,00</b>

\* Etat prévisionnel au 01/01/2020 arrêté au 13/12/2019

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES *</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b</b>			<b>701 863 890,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>			<b>69 587 895,00</b>
10222	FCTVA		18 000 000,00
10223	TICPE 2è part		43 030 000,00
10228	Autres fonds globalisés		
271	Titres immobilisés (Droits de propriété)		
2748	Prêts - Avances remboursables		8 557 895,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (1)</b>			<b>632 275 995,00</b>
28031	Frais d'études		400 000 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		30 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)		232 245 995,00

	Opérations de l'exercice III	restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL IV
<b>Total ressources disponibles</b>	<b>701 863 890</b>				<b>701 863 890</b>

<b>Montant</b>		
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II</b>	210 000 000
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV</b>	701 863 890
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (5)</b>	491 863 890

\* Etat prévisionnel au 01/01/2020 arrêté au 13/12/2019

(1) Les comptes 169, 26, 27, 481 sont à détailler conformément au plan de compte.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - ETAT DES RECETTES GREVEES D'AFFECTATION SPECIALE (1)	D.1

Tableau récapitulatif des recettes grévées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/2020	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/2020
Dotation Régionale d'Equipelement Scolaire		23 123 412,00	83 213 500,00	
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques - Grenelle	25 230 682,00	43 030 000,00	57 235 337,00	11 025 345,00
<b>TOTAL</b>	<b>25 230 682,00</b>	<b>66 153 412,00</b>	<b>140 448 837,00</b>	<b>11 025 345,00</b>

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENT SCOLAIRE			
		Reste à employer au 01/01/2020	-
<b>Recettes</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	23 123 412,00	
		<b>Total</b>	<b>23 123 412,00</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	
21572	Matériel technique scolaire	180 000,00	
21831	Matériel informatique scolaire	6 250 000,00	
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	8 350 000,00	
231312	Immo en cours - construction - bâtiments public - bâtiments scolaire	68 433 500,00	
		<b>Total</b>	<b>83 213 500,00</b>
		Reste à employer au 31/12/2020 (3)	-

Libellé de la recette grévée d'une affectation spéciale (2) : TAXE INTERIEURE DE CONSOMMATION SUR LES PRODUITS ENERGETIQUES			
		Reste à employer au 01/01/2020	25 230 682,00
<b>Recettes</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	
10223	TICPE - Grenelle	43 030 000,00	
		<b>Total</b>	<b>68 260 682,00</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	
204	Subventions d'équipement versées	57 235 337,00	
		<b>Total</b>	<b>57 235 337,00</b>
		Reste à employer au 31/12/2020 (3)	11 025 345,00

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grévées d'une affectation, toutes recettes grévées d'une affectation spéciale non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée

(2) Ouvrir un tableau par recette grévée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grévées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/12 = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice - total dépenses de l'exercice

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du technocampus EMC2 (composites) à Bouguenais, plateforme de recherche technologique dédiée aux matériaux composites haute performance	07/07/2008		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels de la plateforme ProxinnoV' à la Roche-sur-Yon, plateforme de recherche technologique dédiée à la robotique	11/07/2011		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels de l'hôtellerie Saint-Lazare au sein de l'Abbaye Royale de Fontevraud à Fontevraud-l'Abbaye	04/12/2013		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du centre industriel de la réalité virtuelle à Montoir-de-Bretagne (smart factory)	04/12/2013		SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du technocampus océan à Bouguenais, plateforme de recherche technologique dédiée aux procédés métalliques et aux structures en mer	04/12/2013		SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux de la cité de formation Marion Cahour à Rezé (institut de formation mutualisé en travail social)	26/08/2014		SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux professionnels de la plateforme régionale d'innovation dédiée au design à Nantes	26/08/2014		SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux professionnels du pôle énergétique de l'Abbaye Royale de Fontevraud à Fontevraud-l'Abbaye	25/11/2014		SPIC
Transport de voyageurs	Organisation des transports collectifs de voyageurs pour les services scolaires, réguliers non-urbains et à la demande	19/09/2017		SPIC

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D3.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

DEPENSES			RECETTES		
FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FUNCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	938	155 460 036,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	941	63 135 283,00
Autres	938	7 111 545,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	941	8 967 798,00
			Matériel		0,00
<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>162 571 581,00</b>	<b>Sous-total Fonctionnement</b>		<b>(B) 72 103 081,00</b>

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel	908	21 554 663,00			
Autres	908	57 235 337,00			
<b>Sous-total Investissement</b>		<b>78 790 000,00</b>	<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		<b>(C) 169 258 500,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>(A)</b>	<b>241 361 581,00</b>	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>	<b>241 361 581,00</b>
-----------------------	------------	-----------------------	-------------------------------	-----------------------



IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DES VOYAGEURS		D3.2.
VOLET 2 - COMPTE TER SNCF (circulaire LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)		
Recettes directes du trafic		52 145
Compensations tarifaires		2 732
Autres produits		1 789
Contribution		157 406
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>214 072</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>214 072</b>
Energie électrique		-3 749
Energie diesel		-4 096
Péages d'infrastructure		-37 810
Conduite		-32 163
Accompagnement		-16 085
Transport routier régulier		-450
Transport routier de substitution		-2 680
<b>Charges de circulation</b>		<b>-97 033</b>
<b>Maintenance, nettoyage et charges de capital des matériels roulants</b>		<b>-41 657</b>
<i>Total charges de capital</i>		<i>-7 572</i>
<i>Dotation aux amortissements</i>		<i>-32 393</i>
<i>Subventions</i>		<i>32 228</i>
<i>Frais financiers</i>		<i>-20</i>
<i>IFER</i>		<i>-7 387</i>
<b>Locations de matériels roulants</b>		<b>1 301</b>
<i>Total prêts de matériels roulants</i>		<i>17 103</i>
<i>Total emprunts de matériels roulants</i>		<i>-15 802</i>
<b>Charges de matériels roulants</b>		<b>-40 356</b>
<b>Produit train</b>		<b>-9 617</b>
<i>Produit train Matériel</i>		<i>-6 554</i>
<i>Produit train Traction et Fret</i>		<i>562</i>
<i>Produit train escale</i>		<i>-3 625</i>
<b>Escale</b>		<b>-13 579</b>
<i>Prestations communes</i>		<i>-9 654</i>
<i>Prestations spécifiques</i>		<i>-3 925</i>
<i>Forfait</i>		<i>-1 500</i>
<i>Service en gare</i>		<i>-2 425</i>
<b>Distribution</b>		<b>-14 278</b>
<i>Commissions versées</i>		<i>-3 035</i>
<i>Dispositif de distribution</i>		<i>-13 560</i>
<i>Commissions reçues</i>		<i>2 317</i>
<b>Charges au sol</b>		<b>-37 474</b>
Redevance SNCF		-5 625
Gestion du TER		-8 004
Si & Télécom		-3 171
<b>Fonctions support</b>		<b>-16 800</b>
Impôts et taxes		-4 177
Charges diverses		-4 009
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>-199 849</b>
<b>RESULTAT NET avant IS</b>		<b>14 223</b>
<b>Impôts sur les sociétés</b>		<b>-4 148</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>10 075</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D4</b>

Libellé		Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1) (%)	Taux appliqué par décision de l'assemblée délibérante	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
<b>Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (fraction)</b> Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			6,16€/hl*	0,00%	198 295 136	1,53%
	Gazole			4,36€/hl*	0,00%		
<b>Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (modulation)</b> Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			1,77€/hl	0,00%		
	Gazole			1,15€/hl	0,00%		
<b>Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (majoration -TICPE Grenelle)</b> Fraction de tarif en euros par hectolitre	Super Carburant			0,73€/hl	0,00%	43 030 000	-0,78%
	Gazole			1,35€/hl	0,00%		
<b>Taxe sur les permis de conduire</b>				0,00 €	0,00%	0	0,00%
<b>Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules</b>				48,00 €		143 700 000	3,38%
Taxe spéciale de consommation des produits pétroliers (1)							
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1) (2)							
Taxe relative à l'octroi de mer (1)							
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux(1)							
Droits de francisation et de navigation corse(2)							
Droits de passeport en Corse(2)							
Droit de consommation sur les tabacs en Corse(2)							
Taxes spéciale d'équipement(3)							
... (4)							
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>385 025 136</b>	<b>1,95%</b>

\* Reprises des taux de la LFI 2019 à défaut de communication des taux pour 2020 au moment de l'élaboration du présent document.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D5.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D5.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
**Autorisations de Programme et d'Engagement**

IV  
D 6.1

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C1</b>	<b>65 750 000</b>	<b>7 217 200</b>	<b>72 967 200</b>	<b>72 100 000</b>	<b>15 914 900</b>	<b>88 014 900</b>
<b>Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>42 400 000</b>	<b>1 406 000</b>	<b>43 806 000</b>	<b>49 150 000</b>	<b>841 700</b>	<b>49 991 700</b>
<b>    Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>4 550 000</b>		<b>4 550 000</b>	<b>2 532 000</b>		<b>2 532 000</b>
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	4 550 000		4 550 000	2 532 000		2 532 000
<b>    Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>37 850 000</b>	<b>1 406 000</b>	<b>39 256 000</b>	<b>46 618 000</b>	<b>841 700</b>	<b>47 459 700</b>
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	25 850 000		25 850 000	34 618 000		34 618 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	12 000 000		12 000 000	12 000 000		12 000 000
529 Actions européennes		1 406 000	1 406 000		841 700	841 700
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>11 300 000</b>	<b>278 200</b>	<b>11 578 200</b>	<b>12 950 000</b>	<b>278 200</b>	<b>13 228 200</b>
<b>    Action 5 : agir au plus près des habitants</b>		<b>278 200</b>	<b>278 200</b>		<b>278 200</b>	<b>278 200</b>
298 Initiatives de proximité		130 000	130 000		130 000	130 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		148 200	148 200		148 200	148 200
<b>    Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>11 300 000</b>		<b>11 300 000</b>	<b>12 950 000</b>		<b>12 950 000</b>
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	4 825 000		4 825 000	4 825 000		4 825 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	6 475 000		6 475 000	8 125 000		8 125 000
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>12 050 000</b>	<b>5 533 000</b>	<b>17 583 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>14 795 000</b>	<b>24 795 000</b>
<b>    Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</b>	<b>12 050 000</b>	<b>5 533 000</b>	<b>17 583 000</b>	<b>10 000 000</b>	<b>5 515 000</b>	<b>15 515 000</b>
77 Audiovisuel régional					720 000	720 000
249 Evaluation des politiques publiques et études		2 030 000	2 030 000		20 000	20 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		95 000	95 000
272 Dépenses imprévues	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000	2 000 000	12 000 000
380 Etudes préalables	1 750 000	30 000	1 780 000		50 000	50 000
403 Etudes et actions énergétiques	300 000	50 000	350 000		10 000	10 000
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		1 328 000	1 328 000			
535 Fiabilisation des comptes					2 000 000	2 000 000
536 Mission Inspection générale					620 000	620 000
<b>    Action 9 : une administration plus innovante</b>					<b>9 280 000</b>	<b>9 280 000</b>
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021					9 280 000	9 280 000

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
**Autorisations de Programme et d'Engagement**

IV  
D 6.1

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C2</b>	<b>108 807 000</b>	<b>35 329 000</b>	<b>144 136 000</b>	<b>131 698 000</b>	<b>49 241 600</b>	<b>180 939 600</b>
<b>Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>107 000 240</b>	<b>35 289 000</b>	<b>142 289 240</b>	<b>130 591 240</b>	<b>49 201 600</b>	<b>179 792 840</b>
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>67 290 640</b>	<b>22 216 608</b>	<b>89 507 248</b>	<b>67 283 240</b>	<b>34 712 300</b>	<b>101 995 540</b>
166 Internationalisation de l'économie	3 300 000	1 750 000	5 050 000	3 300 000	2 080 000	5 380 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	2 751 630		2 751 630		1 996 000	1 996 000
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	31 259 010		31 259 010	30 950 000	400 000	31 350 000
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 460 000	680 000	3 140 000	2 450 000	2 340 000	4 790 000
514 Economie résidentielle	2 710 000	180 000	2 890 000	1 100 000	2 353 250	3 453 250
516 Animation économique		15 619 040	15 619 040		15 789 750	15 789 750
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	7 770 000	1 998 968	9 768 968	963 700	8 143 300	9 107 000
518 Soutien à l'innovation	16 540 000	1 228 600	17 768 600	28 019 540	850 000	28 869 540
519 Rayonnement à l'international	500 000	760 000	1 260 000	500 000	760 000	1 260 000
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>27 209 600</b>	<b>8 829 392</b>	<b>36 038 992</b>	<b>28 908 000</b>	<b>9 556 300</b>	<b>38 464 300</b>
304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	10 400 000	1 520 000	11 920 000	10 400 000	821 000	11 221 000
431 Tourisme	7 002 600	128 392	7 130 992	8 010 000	355 800	8 365 800
512 Soutien aux transitions	2 700 000	625 000	3 325 000	2 400 000	1 327 500	3 727 500
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	6 907 000	120 000	7 027 000	6 098 000	120 000	6 218 000
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	200 000	4 886 000	5 086 000	2 000 000	5 612 000	7 612 000
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique		1 550 000	1 550 000		1 320 000	1 320 000
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>12 500 000</b>	<b>4 243 000</b>	<b>16 743 000</b>	<b>34 400 000</b>	<b>4 933 000</b>	<b>39 333 000</b>
38 Aide à la mobilité sortante		2 933 000	2 933 000		2 933 000	2 933 000
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		1 200 000	1 200 000		2 000 000	2 000 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	12 500 000	110 000	12 610 000	34 400 000		34 400 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>1 806 760</b>	<b>40 000</b>	<b>1 846 760</b>	<b>1 106 760</b>	<b>40 000</b>	<b>1 146 760</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>	<b>1 806 760</b>	<b>40 000</b>	<b>1 846 760</b>	<b>1 106 760</b>	<b>40 000</b>	<b>1 146 760</b>
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	1 806 760	40 000	1 846 760	1 106 760	40 000	1 146 760

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
**Autorisations de Programme et d'Engagement**

IV  
D 6.1

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C3</b>	<b>18 729 000</b>	<b>260 143 020</b>	<b>278 872 020</b>	<b>8 700 000</b>	<b>389 917 580</b>	<b>398 617 580</b>
<b>Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>18 729 000</b>	<b>260 143 020</b>	<b>278 872 020</b>	<b>8 700 000</b>	<b>389 917 580</b>	<b>398 617 580</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>18 729 000</b>	<b>260 143 020</b>	<b>278 872 020</b>	<b>8 700 000</b>	<b>389 917 580</b>	<b>398 617 580</b>
189 Soutien Fonctionnement Apprentissage		98 890 000	98 890 000		11 600 000	11 600 000
190 Mesures en faveur des apprentis		13 700 000	13 700 000			
191 Investissement Apprentissage	15 300 000		15 300 000			
255 Orientation et Valorisation des métiers		2 660 000	2 660 000	100 000	4 916 000	5 016 000
323 Actions éducatives		1 700 000	1 700 000			
370 Région Formation des personnes détenues		1 693 366	1 693 366		1 710 300	1 710 300
373 Investissement sanitaire et social	2 929 000		2 929 000	8 600 000		8 600 000
381 Région - Formation - Accès évolution		2 700 000	2 700 000		2 300 000	2 300 000
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		6 000 000	6 000 000			
500 RÉGION FORMATION - PRÉPA		1 118 412	1 118 412		117 275 000	117 275 000
501 RÉGION FORMATION - VISA		27 551 004	27 551 004		114 000 000	114 000 000
502 REGION FORMATION - ACCES Emploi		11 600 000	11 600 000		16 100 000	16 100 000
503 REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur					2 800 000	2 800 000
521 Ingénierie et études - Apprentissage		190 000	190 000			
522 Conditions de vie des apprenants		43 928 000	43 928 000		53 348 000	53 348 000
523 Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	500 000	6 065 000	6 565 000		9 965 000	9 965 000
524 Région Formation - Visa sanitaire et social		42 347 238	42 347 238		48 349 635	48 349 635
538 Cariforef et Prospective Orientation, Formation et Emploi					1 918 500	1 918 500
539 Contrats d'objectifs sectoriels régionaux emploi, formation et orientation professionnelle					344 400	344 400
540 Décrochage et insertion professionnelle					4 086 200	4 086 200
541 Actions territoriales orientation et emploi					1 204 545	1 204 545



	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C4</b>	<b>77 807 753</b>	<b>97 951 604</b>	<b>175 759 357</b>	<b>82 886 274</b>	<b>88 859 254</b>	<b>171 745 528</b>
<b>Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>77 807 753</b>	<b>97 951 604</b>	<b>175 759 357</b>	<b>82 886 274</b>	<b>88 859 254</b>	<b>171 745 528</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>77 807 753</b>	<b>97 951 604</b>	<b>175 759 357</b>	<b>82 886 274</b>	<b>88 859 254</b>	<b>171 745 528</b>
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	33 664 770	33 844 770	180 000	35 194 630	35 374 630
331 Travaux dans les E.P.L.E.	40 000 000	150 000	40 150 000	40 520 000	1 566 000	42 086 000
332 Equipements des E.P.L.E.	7 000 000	250 000	7 250 000	8 550 000	150 000	8 700 000
334 Informatisation des lycées publics et ENT	4 290 000	1 480 000	5 770 000	5 500 000	1 630 000	7 130 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		38 551 940	38 551 940		38 994 624	38 994 624
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	23 777 753		23 777 753	25 576 274		25 576 274
337 Etudes et promotions	10 000	40 000	50 000	10 000	30 000	40 000
338 Aides sociales	50 000	16 624 894	16 674 894	50 000	4 181 000	4 231 000
339 Pacte éducatif régional		4 240 000	4 240 000		4 290 000	4 290 000
351 Fonds annuel d'intervention	2 500 000	2 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000	4 500 000
432 Décrochage et insertion professionnelle		950 000	950 000		823 000	823 000

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C5</b>	<b>114 832 275</b>	<b>369 000 073</b>	<b>483 832 348</b>	<b>104 511 800</b>	<b>378 628 350</b>	<b>483 140 150</b>
<b>Transports, mobilité, infrastructures</b>						
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>114 832 275</b>	<b>369 000 073</b>	<b>483 832 348</b>	<b>104 511 800</b>	<b>378 628 350</b>	<b>483 140 150</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>	<b>114 832 275</b>	<b>369 000 073</b>	<b>483 832 348</b>	<b>104 511 800</b>	<b>378 628 350</b>	<b>483 140 150</b>
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		159 101 956	159 101 956		168 046 427	168 046 427
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	4 150 000		4 150 000	55 175 000		55 175 000
107 Infrastructures ferroviaires	71 652 275		71 652 275	21 017 000		21 017 000
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	10 430 000		10 430 000	3 187 800		3 187 800
263 Transports maritimes et liaisons ile d'Yeu	40 000	6 500 000	6 540 000	50 000	5 500 000	5 550 000
359 Multimodalité et solutions innovantes		53 875	53 875		2 069 875	2 069 875
378 Aménagement numérique		160 000	160 000		190 000	190 000
509 Politique routière d'intérêt régional	24 810 000		24 810 000	23 022 000	150 000	23 172 000
533 Transports scolaires	3 000 000	143 248 220	146 248 220	810 000	144 431 720	145 241 720
534 Transports interurbains	750 000	59 936 022	60 686 022	1 250 000	58 240 328	59 490 328

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C6</b>	<b>68 714 364</b>	<b>9 475 067</b>	<b>78 189 431</b>	<b>45 097 000</b>	<b>11 474 000</b>	<b>56 571 000</b>
<b>Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>13 862 000</b>	<b>1 861 000</b>	<b>15 723 000</b>	<b>15 412 000</b>	<b>3 281 000</b>	<b>18 693 000</b>
<b>    Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>13 862 000</b>	<b>1 861 000</b>	<b>15 723 000</b>	<b>15 412 000</b>	<b>3 281 000</b>	<b>18 693 000</b>
285 Transition énergétique	3 362 000	1 185 000	4 547 000	4 662 000	1 045 000	5 707 000
430 Logement et efficacité énergétique	10 500 000	676 000	11 176 000	10 750 000	2 236 000	12 986 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>53 122 364</b>	<b>7 464 067</b>	<b>60 586 431</b>	<b>28 885 000</b>	<b>8 193 000</b>	<b>37 078 000</b>
<b>    Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>43 060 000</b>	<b>2 217 000</b>	<b>45 277 000</b>	<b>17 200 000</b>	<b>3 246 000</b>	<b>20 446 000</b>
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 500 000	2 017 000	3 517 000	4 200 000	2 017 000	6 217 000
265 Développement et animation des territoires	41 560 000	200 000	41 760 000	13 000 000	1 229 000	14 229 000
<b>    Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>10 062 364</b>	<b>5 247 067</b>	<b>15 309 431</b>	<b>11 685 000</b>	<b>4 947 000</b>	<b>16 632 000</b>
266 Biodiversité et littoral	3 497 364	4 110 667	7 608 031	4 105 000	3 060 000	7 165 000
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	420 000	450 000	870 000	420 000	620 000	1 040 000
429 Eau et Loire	6 145 000	686 400	6 831 400	7 160 000	1 267 000	8 427 000
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>1 730 000</b>	<b>150 000</b>	<b>1 880 000</b>	<b>800 000</b>		<b>800 000</b>
<b>    Action 9 : une administration plus innovante</b>	<b>1 730 000</b>	<b>150 000</b>	<b>1 880 000</b>	<b>800 000</b>		<b>800 000</b>
344 Information géographique régionale	1 730 000	150 000	1 880 000	800 000		800 000

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C7</b>	<b>21 902 700</b>	<b>30 974 784</b>	<b>52 877 484</b>	<b>18 914 000</b>	<b>35 847 134</b>	<b>54 761 134</b>
<b>Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités</b>						
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>21 902 700</b>	<b>30 974 784</b>	<b>52 877 484</b>	<b>18 914 000</b>	<b>35 847 134</b>	<b>54 761 134</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>9 986 700</b>	<b>2 215 000</b>	<b>12 201 700</b>	<b>6 029 000</b>	<b>2 230 000</b>	<b>8 259 000</b>
74 Actions territoriales	695 000	1 768 000	2 463 000	745 000	1 786 000	2 531 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	8 396 700		8 396 700	4 489 000		4 489 000
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	895 000	447 000	1 342 000	795 000	444 000	1 239 000
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>11 916 000</b>	<b>28 759 784</b>	<b>40 675 784</b>	<b>12 885 000</b>	<b>33 617 134</b>	<b>46 502 134</b>
197 Patrimoine	5 140 000	647 850	5 787 850	5 870 000	1 211 000	7 081 000
198 Arts de la scène		6 826 800	6 826 800	40 000	6 792 000	6 832 000
199 Livre et lecture	150 000	1 561 000	1 711 000	150 000	1 591 000	1 741 000
315 Arts visuels	2 171 000	2 057 000	4 228 000	2 240 000	2 207 000	4 447 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	100 000	1 150 000	1 250 000	230 000	3 210 000	3 440 000
388 Autonomie des jeunes		2 470 000	2 470 000		2 470 000	2 470 000
525 Sport	580 000	5 760 000	6 340 000	580 000	5 763 000	6 343 000
530 Actions musicales structurantes	275 000	5 232 134	5 507 134	275 000	5 332 134	5 607 134
532 Abbaye Royale de fontevraud	3 500 000	3 055 000	6 555 000	3 500 000	5 041 000	8 541 000

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
**Autorisations de Programme et d'Engagement**

IV  
D 6.1

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C8</b>	<b>29 650 000</b>	<b>4 180 000</b>	<b>33 830 000</b>	<b>46 109 400</b>	<b>5 954 833</b>	<b>52 064 233</b>
<b>Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>25 450 000</b>	<b>2 780 000</b>	<b>28 230 000</b>	<b>41 390 000</b>	<b>3 809 833</b>	<b>45 199 833</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>25 450 000</b>	<b>2 780 000</b>	<b>28 230 000</b>	<b>41 390 000</b>	<b>3 809 833</b>	<b>45 199 833</b>
113 Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	10 000 000	1 300 000	11 300 000	24 780 000	2 305 000	27 085 000
192 Pêche maritime	265 000	16 000	281 000	265 000	16 000	281 000
193 Aquaculture	800 000		800 000	910 000		910 000
310 Agriculture et développement durable	12 930 000	1 030 000	13 960 000	14 080 000	1 030 000	15 110 000
520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	1 455 000	434 000	1 889 000	1 355 000	458 833	1 813 833
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>4 200 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>5 600 000</b>	<b>4 719 400</b>	<b>2 145 000</b>	<b>6 864 400</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>4 200 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>5 600 000</b>	<b>4 719 400</b>	<b>2 145 000</b>	<b>6 864 400</b>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	4 200 000	1 400 000	5 600 000	4 719 400	2 145 000	6 864 400
<b>Total général</b>	<b>506 193 092</b>	<b>814 270 748</b>	<b>1 320 463 840</b>	<b>510 016 474</b>	<b>975 837 651</b>	<b>1 485 854 125</b>

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
Crédits de paiement

IV  
D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C1</b>	<b>177 325 880</b>	<b>289 706 004</b>	<b>467 031 884</b>	<b>164 412 040</b>	<b>316 140 651</b>	<b>480 552 691</b>
<b>Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>27 538 000</b>	<b>6 351 751</b>	<b>33 889 751</b>	<b>32 353 000</b>	<b>5 269 500</b>	<b>37 622 500</b>
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>4 866 000</b>		<b>4 866 000</b>	<b>7 107 000</b>		<b>7 107 000</b>
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	4 866 000		4 866 000	7 107 000		7 107 000
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>22 672 000</b>	<b>1 351 751</b>	<b>24 023 751</b>	<b>25 246 000</b>	<b>1 269 500</b>	<b>26 515 500</b>
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	13 900 000		13 900 000	15 253 000		15 253 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	8 692 000		8 692 000	9 913 000		9 913 000
529 Actions européennes	80 000	1 351 751	1 431 751	80 000	1 269 500	1 349 500
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>		<b>5 000 000</b>	<b>5 000 000</b>		<b>4 000 000</b>	<b>4 000 000</b>
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		5 000 000	5 000 000		4 000 000	4 000 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>12 803 000</b>	<b>356 950</b>	<b>13 159 950</b>	<b>15 781 000</b>	<b>278 200</b>	<b>16 059 200</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>2 781 000</b>	<b>356 950</b>	<b>3 137 950</b>	<b>6 781 000</b>	<b>278 200</b>	<b>7 059 200</b>
298 Initiatives de proximité		130 000	130 000		130 000	130 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		226 950	226 950		148 200	148 200
422 Axe2 FEDER -Accès aux TIC	2 781 000		2 781 000	6 781 000		6 781 000
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>10 022 000</b>		<b>10 022 000</b>	<b>9 000 000</b>		<b>9 000 000</b>
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	3 066 000		3 066 000	4 500 000		4 500 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	6 956 000		6 956 000	4 500 000		4 500 000
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>136 984 880</b>	<b>282 997 303</b>	<b>419 982 183</b>	<b>116 278 040</b>	<b>310 592 951</b>	<b>426 870 991</b>
<b>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</b>	<b>133 754 500</b>	<b>111 006 833</b>	<b>244 761 333</b>	<b>112 406 500</b>	<b>132 985 451</b>	<b>245 391 951</b>
77 Audiovisuel régional		325 000	325 000		597 225	597 225
249 Evaluation des politiques publiques et études		467 500	467 500		1 400 000	1 400 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		95 000	95 000
380 Etudes préalable	1 600 000	30 000	1 630 000	30 000	40 000	70 000
403 Etudes et actions énergétiques	200 000	50 000	250 000	30 000	10 000	40 000
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		510 000	510 000		510 000	510 000
535 Fiabilisation des comptes					500 000	500 000
536 Mission Inspection générale					220 000	220 000
15002 Investissements immobiliers	1 000 000	30 000	1 030 000	1 500 000	30 000	1 530 000
OPFIN FID Compensations réforme fiscale (CVAE)		3 796 197	3 796 197		15 886 938	15 886 938
Prélèvement réforme apprentissage					8 355 299	8 355 299
NOT CVAE Reversement CVAE au titre de la Loi NOTRe		50 950 000	50 950 000		50 950 000	50 950 000
Charges générales	464 500	16 103 310	16 567 810	496 500	15 993 475	16 489 975
Actions de communication	50 000	4 587 577	4 637 577	50 000	4 790 452	4 840 452
Opérations financières	130 440 000	34 062 249	164 502 249	110 300 000	33 607 062	143 907 062
<b>Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés</b>	<b>20 000</b>	<b>166 816 470</b>	<b>166 836 470</b>	<b>18 540</b>	<b>171 861 500</b>	<b>171 880 040</b>
Charges de personnel		165 166 470	165 166 470		170 166 500	170 166 500
ADGEN FOURI Fournitures et services drh	20 000		20 000	18 540		18 540
DGFPS PSOFI Prestations sociales Finances (chèques déjeuner)		1 650 000	1 650 000		1 695 000	1 695 000
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>	<b>3 210 380</b>	<b>5 174 000</b>	<b>8 384 380</b>	<b>3 853 000</b>	<b>5 746 000</b>	<b>9 599 000</b>
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	3 210 380	5 050 000	8 260 380	3 853 000	5 496 000	9 349 000
ADGEN FOU01 Fournitures et services DTN		124 000	124 000		250 000	250 000

## BUDGET PRIMITIF 2020

## Crédits de paiement

IV

D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C2</b>	<b>105 524 913</b>	<b>33 280 000</b>	<b>138 804 913</b>	<b>96 500 576</b>	<b>39 497 828</b>	<b>135 998 404</b>
<b>Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>100 532 860</b>	<b>33 240 000</b>	<b>133 772 860</b>	<b>90 948 640</b>	<b>39 477 828</b>	<b>130 426 468</b>
<b><u>Action 1 : faire émerger les PME du futur</u></b>	<b><u>53 717 153</u></b>	<b><u>19 483 206</u></b>	<b><u>73 200 359</u></b>	<b><u>47 008 183</u></b>	<b><u>25 587 249</u></b>	<b><u>72 595 432</u></b>
166 Internationalisation de l'économie	3 282 000	1 698 400	4 980 400	3 010 000	1 596 000	4 606 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil	1 938 948		1 938 948	626 233	1 419 200	2 045 433
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	20 629 844		20 629 844	19 947 780		19 947 780
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 200 000	1 394 400	3 594 400	2 309 003	1 409 533	3 718 536
514 Economie résidentielle	2 307 588	180 000	2 487 588	1 745 800	677 197	2 422 997
516 Animation économique		12 926 505	12 926 505		13 916 106	13 916 106
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	8 632 151	1 663 561	10 295 712	4 141 439	4 568 311	8 709 750
518 Soutien à l'innovation	14 158 622	938 740	15 097 362	15 027 328	1 216 902	16 244 230
519 Rayonnement à l'international	568 000	681 600	1 249 600	200 600	784 000	984 600
<b><u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u></b>	<b><u>32 641 312</u></b>	<b><u>9 046 366</u></b>	<b><u>41 687 678</u></b>	<b><u>26 260 302</u></b>	<b><u>7 977 129</u></b>	<b><u>34 237 431</u></b>
304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	13 716 471	2 044 979	15 761 450	11 089 201	1 336 350	12 425 551
431 Tourisme	6 270 205	217 996	6 488 201	5 715 321	259 751	5 975 072
512 Soutien aux transitions	1 870 589	638 798	2 509 387	2 949 660	634 000	3 583 660
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	10 019 247	100 000	10 119 247	5 800 852	125 000	5 925 852
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	764 800	4 346 270	5 111 070	705 268	4 285 473	4 990 741
1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique		1 698 323	1 698 323		1 336 555	1 336 555
<b><u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u></b>	<b><u>14 174 395</u></b>	<b><u>4 710 428</u></b>	<b><u>18 884 823</u></b>	<b><u>17 680 155</u></b>	<b><u>5 913 450</u></b>	<b><u>23 593 605</u></b>
38 Aide à la mobilité sortante		2 933 000	2 933 000		2 933 000	2 933 000
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	2 160		2 160			
355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie		1 667 428	1 667 428		2 870 450	2 870 450
356 Contrat Etat-Région : investissements	198 000		198 000	423 000		423 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	13 974 235	110 000	14 084 235	17 257 155	110 000	17 367 155
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>4 992 053</b>	<b>40 000</b>	<b>5 032 053</b>	<b>5 551 936</b>	<b>20 000</b>	<b>5 571 936</b>
<b><u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u></b>	<b><u>4 992 053</u></b>	<b><u>40 000</u></b>	<b><u>5 032 053</u></b>	<b><u>5 551 936</u></b>	<b><u>20 000</u></b>	<b><u>5 571 936</u></b>
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 992 053	40 000	5 032 053	5 551 936	20 000	5 571 936

## BUDGET PRIMITIF 2020

## Crédits de paiement

IV

D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C3</b>	<b>21 329 471</b>	<b>316 479 821</b>	<b>337 809 292</b>	<b>23 247 000</b>	<b>231 925 500</b>	<b>255 172 500</b>
<b>Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>21 329 471</b>	<b>316 479 821</b>	<b>337 809 292</b>	<b>23 247 000</b>	<b>231 925 500</b>	<b>255 172 500</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>21 329 471</b>	<b>316 479 821</b>	<b>337 809 292</b>	<b>23 247 000</b>	<b>231 925 500</b>	<b>255 172 500</b>
<b>58</b>		Gestion financière de l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des rémunérations	157 172	157 172		
<b>189</b>		Soutien Fonctionnement Apprentissage	98 890 000	98 890 000	11 600 000	11 600 000
<b>190</b>		Mesures en faveur des apprentis	12 456 000	12 456 000	7 872 000	7 872 000
<b>191</b>	18 000 000	Investissement Apprentissage	18 000 000	18 000 000	17 300 000	17 300 000
<b>207</b>		Rémunération et protection sociale des stagiaires	20 000	20 000		
<b>244</b>		Aides aux employeurs d'apprentis	22 010 000	22 010 000	8 160 000	8 160 000
<b>255</b>		Orientation et Valorisation des métiers	1 925 000	1 925 000	100 000	3 031 570
<b>312</b>		Région - Formation - Visa sanitaire	250 000	250 000	150 088	150 088
<b>323</b>		Actions éducatives	1 795 000	1 795 000	815 000	815 000
<b>370</b>		Région Formation des personnes détenues	1 671 280	1 671 280	1 435 798	1 435 798
<b>373</b>	3 329 471	Investissement sanitaire et social	3 329 471	3 329 471	5 847 000	5 847 000
<b>381</b>		Région - Formation - Accès évolution	1 909 477	1 909 477	1 446 916	1 446 916
<b>386</b>		Ingénierie	73 000	73 000		
<b>387</b>		Etudes et promotion	46 922	46 922		
<b>433</b>		Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations	5 660 303	5 660 303	1 616 416	1 616 416
<b>500</b>		RÉGION FORMATION - PRÉPA	10 216 017	10 216 017	12 491 450	12 491 450
<b>501</b>		RÉGION FORMATION - VISA	55 045 323	55 045 323	65 082 604	65 082 604
<b>502</b>		REGION FORMATION - ACCES Emploi	13 040 700	13 040 700	10 927 023	10 927 023
<b>503</b>		REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur	1 109 332	1 109 332	1 233 225	1 233 225
<b>521</b>		Ingénierie et études - Apprentissage	304 078	304 078	183 000	183 000
<b>522</b>		Conditions de vie des apprenants	44 777 409	44 777 409	48 370 480	48 370 480
<b>523</b>		Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	2 568 070	2 568 070	4 800 000	4 800 000
<b>524</b>		Région Formation - Visa sanitaire et social	42 554 738	42 554 738	48 081 532	48 081 532
<b>538</b>		Cariforef et Prospective Orientation, Formation et Emploi			1 534 800	1 534 800
<b>539</b>		Contrats d'objectifs sectoriels régionaux emploi, formation et orientation professionnelle			155 700	155 700
<b>540</b>		Décrochage et insertion professionnelle			2 628 998	2 628 998
<b>541</b>		Actions territoriales orientation et emploi			308 900	308 900



## BUDGET PRIMITIF 2020

## Crédits de paiement

IV

D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C4</b>	<b>96 881 949</b>	<b>86 820 044</b>	<b>183 701 993</b>	<b>102 867 700</b>	<b>93 139 000</b>	<b>196 006 700</b>
<b>Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>96 881 949</b>	<b>86 820 044</b>	<b>183 701 993</b>	<b>102 867 700</b>	<b>93 139 000</b>	<b>196 006 700</b>
<b><u>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</u></b>	<b><u>96 881 949</u></b>	<b><u>86 820 044</u></b>	<b><u>183 701 993</u></b>	<b><u>102 867 700</u></b>	<b><u>93 139 000</u></b>	<b><u>196 006 700</u></b>
<b>330</b> Fonctionnement des E.P.L.E.	180 000	33 370 000	33 550 000	180 000	34 894 600	35 074 600
<b>331</b> Travaux dans les E.P.L.E.	58 600 000	120 000	58 720 000	64 583 500	1 006 000	65 589 500
<b>332</b> Equipements des E.P.L.E.	10 327 849	180 000	10 507 849	8 350 000	150 000	8 500 000
<b>334</b> Informatisation des lycées publics et ENT	5 462 150	811 700	6 273 850	6 250 000	1 437 000	7 687 000
<b>335</b> Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		38 551 940	38 551 940		37 081 600	37 081 600
<b>336</b> Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'assoc	18 401 950		18 401 950	19 601 200		19 601 200
<b>337</b> Etudes et promotions	10 000	210 000	220 000	3 000	85 000	88 000
<b>338</b> Aides sociales	50 000	7 216 470	7 266 470	50 000	10 982 100	11 032 100
<b>339</b> Pacte éducatif régional		3 809 890	3 809 890		4 254 200	4 254 200
<b>351</b> Fonds annuel d'intervention	2 000 000	1 271 544	3 271 544	2 000 000	1 230 000	3 230 000
<b>404</b> Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 850 000	428 500	2 278 500	1 850 000	1 328 500	3 178 500
<b>432</b> Décrochage et insertion professionnelle		850 000	850 000		690 000	690 000

## BUDGET PRIMITIF 2020

## Crédits de paiement

IV

D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C5</b>	<b>115 777 639</b>	<b>372 225 198</b>	<b>488 002 837</b>	<b>118 000 000</b>	<b>372 280 000</b>	<b>490 280 000</b>
<b>Transports, mobilité, infrastructures</b>						
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>115 777 639</b>	<b>372 225 198</b>	<b>488 002 837</b>	<b>118 000 000</b>	<b>372 280 000</b>	<b>490 280 000</b>
<b><u>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</u></b>	<b><u>115 777 639</u></b>	<b><u>372 225 198</u></b>	<b><u>488 002 837</u></b>	<b><u>118 000 000</u></b>	<b><u>372 280 000</u></b>	<b><u>490 280 000</u></b>
<b>104</b>	Fonctionnement du réseau de transport régional	162 718 445	162 718 445		162 571 581	162 571 581
<b>106</b>	Modernisation du parc de matériel roulant régional	39 861 420	39 861 420	21 554 663		21 554 663
<b>107</b>	Infrastructures ferroviaires	21 126 173	21 126 173	41 062 302		41 062 302
<b>221</b>	Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	18 700 621	18 700 621	16 173 035		16 173 035
<b>263</b>	Transports maritimes et liaisons ile d'Yeu	10 000	5 701 140	1 050 000	5 794 000	6 844 000
<b>290</b>	CER Programmes complémentaires	864 500	864 500	700 000		700 000
<b>305</b>	Désenclavement urbain et rural	1 234 925	1 234 925			
<b>359</b>	Multimodalité et solutions innovantes		351 371		862 371	862 371
<b>378</b>	Aménagement numérique	14 100 000	14 280 000	15 000 000	230 000	15 230 000
<b>509</b>	Politique routière d'intérêt régional	16 130 000	16 230 000	20 400 000	150 000	20 550 000
<b>533</b>	Transports scolaires	3 000 000	143 248 220	810 000	144 431 720	145 241 720
<b>534</b>	Transports interurbains	750 000	59 936 022	1 250 000	58 240 328	59 490 328

## BUDGET PRIMITIF 2020

## Crédits de paiement

IV

D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C6</b>	<b>75 776 000</b>	<b>8 766 906</b>	<b>84 542 906</b>	<b>76 299 000</b>	<b>10 272 600</b>	<b>86 571 600</b>
<b>Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>18 200 000</b>	<b>2 035 000</b>	<b>20 235 000</b>	<b>18 588 000</b>	<b>2 795 000</b>	<b>21 383 000</b>
<b><u>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</u></b>	<b><u>18 200 000</u></b>	<b><u>2 035 000</u></b>	<b><u>20 235 000</u></b>	<b><u>18 588 000</u></b>	<b><u>2 795 000</u></b>	<b><u>21 383 000</u></b>
<b>285</b> Transition énergétique	6 200 000	1 430 000	7 630 000	6 200 000	1 430 000	7 630 000
<b>430</b> Logement et efficacité énergétique	12 000 000	605 000	12 605 000	12 388 000	1 365 000	13 753 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>56 776 000</b>	<b>6 681 906</b>	<b>63 457 906</b>	<b>56 603 000</b>	<b>7 477 600</b>	<b>64 080 600</b>
<b><u>Action 5 : agir au plus près des habitants</u></b>	<b><u>46 526 000</u></b>	<b><u>2 550 906</u></b>	<b><u>49 076 906</u></b>	<b><u>46 628 000</u></b>	<b><u>2 871 600</u></b>	<b><u>49 499 600</u></b>
<b>188</b> Santé publique, vieillissement et politique du handicap	1 515 300	1 957 000	3 472 300	2 400 000	2 000 000	4 400 000
<b>265</b> Développement et animation des territoires	43 260 700	593 906	43 854 606	42 591 000	871 600	43 462 600
<b>283</b> Habitat et logement social	250 000		250 000	137 000		137 000
<b>349</b> Renouvellement urbain	1 500 000		1 500 000	1 500 000		1 500 000
<b><u>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</u></b>	<b><u>10 250 000</u></b>	<b><u>4 131 000</u></b>	<b><u>14 381 000</u></b>	<b><u>9 975 000</u></b>	<b><u>4 606 000</u></b>	<b><u>14 581 000</u></b>
<b>266</b> Biodiversité et littoral	4 300 000	3 150 000	7 450 000	4 300 000	3 500 000	7 800 000
<b>286</b> Gestion de l'eau dans les bassins versants	500 000		500 000	225 000		225 000
<b>389</b> Economie circulaire, déchets, risques technologiques	550 000	355 000	905 000	550 000	480 000	1 030 000
<b>429</b> Eau et Loire	4 900 000	626 000	5 526 000	4 900 000	626 000	5 526 000
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>800 000</b>	<b>50 000</b>	<b>850 000</b>	<b>1 108 000</b>		<b>1 108 000</b>
<b><u>Action 9 : une administration plus innovante</u></b>	<b><u>800 000</u></b>	<b><u>50 000</u></b>	<b><u>850 000</u></b>	<b><u>1 108 000</u></b>		<b><u>1 108 000</u></b>
<b>344</b> Information géographique régionale	800 000	50 000	850 000	1 108 000		1 108 000

## BUDGET PRIMITIF 2020

## Crédits de paiement

IV

D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C7</b>	<b>26 611 689</b>	<b>30 282 784</b>	<b>56 894 473</b>	<b>32 640 400</b>	<b>31 022 134</b>	<b>63 662 534</b>
<b>Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités</b>						
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>26 611 689</b>	<b>30 282 784</b>	<b>56 894 473</b>	<b>32 640 400</b>	<b>31 022 134</b>	<b>63 662 534</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>12 092 689</b>	<b>2 368 000</b>	<b>14 460 689</b>	<b>17 475 000</b>	<b>1 994 000</b>	<b>19 469 000</b>
74 Actions territoriales	695 000	1 768 000	2 463 000	745 000	1 300 000	2 045 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	10 567 689		10 567 689	16 000 000		16 000 000
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	830 000	600 000	1 430 000	730 000	694 000	1 424 000
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>14 519 000</b>	<b>27 914 784</b>	<b>42 433 784</b>	<b>15 165 400</b>	<b>29 028 134</b>	<b>44 193 534</b>
197 Patrimoine	10 140 000	647 850	10 787 850	7 770 000	911 000	8 681 000
198 Arts de la scène		6 826 800	6 826 800	40 000	6 792 000	6 832 000
199 Livre et lecture	150 000	1 561 000	1 711 000	150 000	1 591 000	1 741 000
287 Sport de haut niveau	19 387	242 320	261 707	4 000	11 500	15 500
288 Sport pour tous	50 000	94 272	144 272	2 400	40 000	42 400
315 Arts visuels	1 494 000	2 057 000	3 551 000	1 240 000	2 107 000	3 347 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande p	100 000	1 150 000	1 250 000	220 400	1 310 000	1 530 400
388 Autonomie des jeunes	190 000	2 470 000	2 660 000	140 000	2 020 000	2 160 000
390 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité		10 000	10 000			
525 Sport	310 613	5 283 408	5 594 021	373 600	5 578 500	5 952 100
530 Actions musicales structurantes	275 000	5 152 134	5 427 134	275 000	5 332 134	5 607 134
532 Abbaye Royale de fontevraud	1 790 000	2 420 000	4 210 000	4 950 000	3 335 000	8 285 000

## BUDGET PRIMITIF 2020

## Crédits de paiement

IV

D 6.2

	Budget Primitif 2019			Budget Primitif 2020		
	Investissement	Fonctionnement	TOTAL	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
<b>C8</b>	<b>128 117 128</b>	<b>4 000 000</b>	<b>132 117 128</b>	<b>126 725 800</b>	<b>4 406 500</b>	<b>131 132 300</b>
<b>Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>126 017 128</b>	<b>2 800 000</b>	<b>128 817 128</b>	<b>123 661 800</b>	<b>2 784 200</b>	<b>126 446 000</b>
<b>    Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>126 017 128</b>	<b>2 800 000</b>	<b>128 817 128</b>	<b>123 661 800</b>	<b>2 784 200</b>	<b>126 446 000</b>
113 Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	7 465 000	1 000 000	8 465 000	6 257 700	1 269 400	7 527 100
192 Pêche maritime	180 000	5 000	185 000	99 500	8 000	107 500
193 Aquaculture	580 000		580 000	699 300		699 300
310 Agriculture et développement durable	12 750 000	1 400 000	14 150 000	13 104 200	1 018 800	14 123 000
520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	650 000	383 000	1 033 000	712 400	488 000	1 200 400
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	135 500	8 000	143 500			
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	139 500	4 000	143 500	62 900		62 900
UEFD FEADE Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	100 765 000		100 765 000	98 436 000		98 436 000
UEFD FEAMP Gestion des fonds européens 2014-2020 FEAMP	3 352 128		3 352 128	4 289 800		4 289 800
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>2 100 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>3 300 000</b>	<b>3 064 000</b>	<b>1 622 300</b>	<b>4 686 300</b>
<b>    Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>2 100 000</b>	<b>1 200 000</b>	<b>3 300 000</b>	<b>3 064 000</b>	<b>1 622 300</b>	<b>4 686 300</b>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	2 100 000	1 200 000	3 300 000	3 064 000	1 622 300	4 686 300
	<b>747 344 669</b>	<b>1 141 560 757</b>	<b>1 888 905 426</b>	<b>740 692 516</b>	<b>1 098 684 213</b>	<b>1 839 376 729</b>
<b>Gestion active de la dette</b>	50 000 000,00		50 000 000,00	15 000 000,00		15 000 000,00
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>425 000 000,00</b>	<b>618 911 744,00</b>	<b>1 043 911 744,00</b>	<b>425 000 000,00</b>	<b>632 245 995,00</b>	<b>1 057 245 995,00</b>
<b>Opérations d'ordre de section à section</b>	<b>365 000 000,00</b>	<b>618 911 744,00</b>	<b>983 911 744,00</b>	<b>400 000 000,00</b>	<b>632 245 995,00</b>	<b>1 032 245 995,00</b>
Virement entre sections		243 911 744,00	243 911 744,00		232 245 995,00	232 245 995,00
Dotations aux amortissements		375 000 000,00	375 000 000,00		400 000 000,00	400 000 000,00
Neutralisation des amortissements	330 000 000,00		330 000 000,00	300 000 000,00		300 000 000,00
Reprise DRES et subventions perçues	35 000 000,00		35 000 000,00	100 000 000,00		100 000 000,00
<b>Gestion active de la dette</b>	<b>50 000 000,00</b>		<b>50 000 000,00</b>	<b>15 000 000,00</b>		<b>15 000 000,00</b>
<b>Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)</b>	<b>10 000 000,00</b>		<b>10 000 000,00</b>	<b>10 000 000,00</b>		<b>10 000 000,00</b>
Avances sur immobilisations (réimputations)	10 000 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00		10 000 000,00
<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>1 222 344 669,00</b>	<b>1 760 472 501,00</b>	<b>2 982 817 170,00</b>	<b>1 180 692 516,00</b>	<b>1 730 930 208,00</b>	<b>2 911 622 724,00</b>

	BUDGET PRIMITIF 2019			BUDGET PRIMITIF 2020		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Recettes fiscales</b>	<b>43 370 371</b>	<b>1 259 316 328</b>	<b>1 302 686 699</b>	<b>60 430 000</b>	<b>1 161 926 851</b>	<b>1 222 356 851</b>
<b>Compensations réforme fiscale</b>		<b>533 948 983</b>	<b>533 948 983</b>		<b>550 921 933</b>	<b>550 921 933</b>
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		483 816 431	483 816 431		500 552 775	500 552 775
Dotation complémentaire FNGIR		15 890 728	15 890 728		15 890 728	15 890 728
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau - Telecom		34 241 824	34 241 824		20 980 826	20 980 826
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau - Ferroviaire					13 497 604	13 497 604
<b>Fiscalité indirecte</b>	<b>43 370 371</b>	<b>725 367 345</b>	<b>768 737 716</b>	<b>60 430 000</b>	<b>611 004 918</b>	<b>671 434 918</b>
Taxe sur les cartes grises		139 000 000	139 000 000		140 700 000	140 700 000
TICPE Grenelle	43 370 371		43 370 371	43 030 000		43 030 000
TICPE fraction		153 175 062	153 175 062		155 175 062	155 175 062
TICPE modulation		42 126 000	42 126 000		43 120 074	43 120 074
FRACTION TVA		196 507 938	196 507 938		204 340 000	204 340 000
TICPE Formation professionnelle art 41		13 929 133	13 929 133		13 954 108	13 954 108
Ressource FPA Frais de gestion art 41		32 029 881	32 029 881		32 545 892	32 545 892
TICPE part nationale		2 469 782	2 469 782		2 469 782	2 469 782
TICPE primes d'apprentissage art 40		16 759 444	16 759 444		7 100 000	7 100 000
TICPE Recrutement apprentis art. 38 X		6 987 722	6 987 722			
TICPE Ressource régionale pour l'apprentissage art 29		23 909 461	23 909 461			
Taxe d'apprentissage		98 472 922	98 472 922			
Fonds de soutien à l'apprentissage					11 600 000	11 600 000
Fonds d'investissement apprentissage				17 400 000		17 400 000
<b>Concours financiers de l'Etat</b>	<b>23 123 412</b>	<b>34 465 711</b>	<b>57 589 123</b>	<b>23 123 412</b>	<b>32 907 594</b>	<b>56 031 006</b>
<b>Dotations de décentralisation</b>	<b>23 123 412</b>	<b>29 873 264</b>	<b>52 996 676</b>	<b>23 123 412</b>	<b>28 375 533</b>	<b>51 498 945</b>
Dotation complémentaire DCRTTP		10 729 702	10 729 702		9 231 971	9 231 971
Dotation Générale de Décentralisation		19 143 562	19 143 562		19 143 562	19 143 562
Dotation Régionale d'Equipeement Scolaire	23 123 412		23 123 412	23 123 412		23 123 412
<b>Alloc compensatrices fiscalité</b>		<b>4 592 447</b>	<b>4 592 447</b>		<b>4 532 061</b>	<b>4 532 061</b>
Compensation d'exonération de fiscalité directe locale		4 567 991	4 567 991		4 532 061	4 532 061
Compensation d'exonération de CVAE		24 456	24 456			

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
**Recettes**

**IV**  
**D.6.3**

	BUDGET PRIMITIF 2019			BUDGET PRIMITIF 2020		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Recettes politiques régionales</b>	<b>167 679 804</b>	<b>71 851 625</b>	<b>239 531 429</b>	<b>168 265 065</b>	<b>107 836 613</b>	<b>276 101 678</b>
<b>Participations</b>	<b>9 146 168</b>	<b>40 259 521</b>	<b>49 405 689</b>	<b>15 936 270</b>	<b>59 223 604</b>	<b>75 159 874</b>
AGROCAMPUS OUEST INH ANGERS 08D02208	400 000		400 000			
Autres participations Etat		365 480	365 480		250 000	250 000
COMPTE PERSONNEL DE FORMATION		189 000	189 000			
Construction CREPS - participation la Chapelle sur Erdre	300 000		300 000	300 000		300 000
Construction CREPS - participation Nantes Métrop	1 500 000		1 500 000	2 000 000		2 000 000
Crèche le Petit Prince - Participation CAF		276 000	276 000		361 000	361 000
Crèche le Petit Prince - participation ville de Nantes		45 000	45 000		40 000	40 000
ENSAM HALL TECHNOLOGIQUE 15D03249				450 000		450 000
Fonds Européens		305 000	305 000		315 604	315 604
Participation du Centre national du Cinéma		420 000	420 000		420 000	420 000
Participation du Centre national du Livre		50 000	50 000		50 000	50 000
Participations autres organismes		33 000	33 000		786 000	786 000
Pôle Régional de Formation Santé Social de Laval - Etat	80 000		80 000	200 000		200 000
Subvention d'équipement - Nantes Métropole - ETUDE VOLET FORMATION QHU	50 000		50 000			
Subvention d'équipement - Etat - Campus Saumur	222 378		222 378			
Subvention d'équipement - Saumur Agglo - Campus Saumur	692 754		692 754	1 500 510		1 500 510
Tx adaptation sce restauration David d'Angers - CG 49	23 278		23 278			
Z SOLID FAUTE S/MER 15D03219	955 000		955 000	1 461 000		1 461 000
IUT Angers 2 15D08689	300 000		300 000	300 000		300 000
IRIS 2 - Institut Monteclair	750 000		750 000			
IUT Laval - 05D34329	124 159		124 159			
IUT LE MANS - 12D17911	860 000		860 000	430 000		430 000
Participations autres fonds européens		21 730	21 730			
Destineo - participations agglomérations communes		104 490	104 490			
Subvention d'équipement Etat - Etude volet formation QHU	50 000		50 000	800 000		800 000
PARTICIPATION AFE	200 000		200 000	250 000		250 000
CONSTRUCTION CREPS - CNDS	1 500 000		1 500 000	2 000 000		2 000 000
COMPLEXE SPORTIF AIZENAY - 15D12263	100 000		100 000	1 800 000		1 800 000
EXTENSION ISTIA 2 - 15D10102	750 000		750 000			
ENV NANTES - ONIRIS	288 599		288 599			
Plan d'investissement dans les compétences		38 449 821	38 449 821		57 001 000	57 001 000
ETAT ETABL NATIONAUX SAUMUR AGGLO CAMPUS				444 760		444 760
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT MUSEE FONTEVRAUD				4 000 000		4 000 000
<b>Fonds européens</b>	<b>133 216 037</b>	<b>10 305 418</b>	<b>143 521 455</b>	<b>142 725 800</b>	<b>26 000 000</b>	<b>168 725 800</b>
FEADER - assistance technique		1 800 000	1 800 000		1 500 000	1 500 000
FEAMP - assistance technique		174 000	174 000		121 000	121 000
FEDER - Assistance technique		991 899	991 899		1 500 000	1 500 000
FEDER - Remboursement effectif UE	29 098 909		29 098 909	40 000 000		40 000 000
FSE - Remboursement effectif UE		6 975 519	6 975 519		22 529 000	22 529 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES FEADER	100 765 000		100 765 000	98 436 000		98 436 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AUTRES FEAMP	3 352 128		3 352 128	4 289 800		4 289 800
FSE - Assistance technique		364 000	364 000		350 000	350 000

	BUDGET PRIMITIF 2019			BUDGET PRIMITIF 2020		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Redevances et loyers</b>		<b>4 996 996</b>	<b>4 996 996</b>		<b>5 015 252</b>	<b>5 015 252</b>
LOCATIONS DIVERSES SMART FACTORY CIRV MONTOIR		244 250	244 250		450 000	450 000
Loyers		328 000	328 000		328 000	328 000
LOYER CIRV MONTOIR DE BRETAGNE (Smart Factory)		182 000	182 000		180 000	180 000
LOYER GERONTOPOLE		54 000	54 000		54 000	54 000
Loyer PRI Design		46 977	46 977		49 000	49 000
Loyer Prox'innov		140 000	140 000		150 000	150 000
Loyers Technocampus EMC2		1 232 910	1 232 910		1 232 910	1 232 910
Lycée Valère Mathé -BEAUPREAU - Redevances		59 535	59 535		58 535	58 535
MARION CAHOUR - IFMITS REZE - CHARGES		235 300	235 300		235 300	235 300
MARION CAHOUR - IFMITS REZE - Redevances		600 000	600 000		600 000	600 000
MARION CAHOUR - IFMITS REZE - Revente électricité		2 200	2 200		2 200	2 200
REDEVANCE POLE ENERGETIQUE FONTEVRAUD		141 667	141 667		47 222	47 222
Pôle Régional de Formation Santé Social Laval- Redevances		182 930	182 930		182 930	182 930
AUTRE REDEVANCE FONTEVRAUD		30 000	30 000		10 000	10 000
REDEVANCE BEAUTOUR		5 000	5 000			
REDEVANCE HOTELLERIE FONTEVRAUD		166 667	166 667		55 555	55 555
REVENUS DES IMMEUBLES		3 600	3 600		3 600	3 600
Revenus des immeubles - TKO		1 341 960	1 341 960		1 376 000	1 376 000
<b>Recettes exceptionnelles</b>	<b>12 153 766</b>	<b>1 172 500</b>	<b>13 326 266</b>		<b>2 643 500</b>	<b>2 643 500</b>
ASSURANCES		60 000	60 000		60 000	60 000
Autres produits divers de gestion courante		20 000	20 000		20 000	20 000
Pénalités de retard		1 080 000	1 080 000		1 551 000	1 551 000
Reversement d'aides à la mobilité		12 500	12 500		12 500	12 500
SUBVENTIONS SNCF BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 653 766		2 653 766			
SUBV. GRPT : PROJETS D'INFRA D'INTERET NATIONAL	9 500 000		9 500 000			
AUTRES					1 000 000	1 000 000
<b>Autres recettes de gestion</b>		<b>14 184 768</b>	<b>14 184 768</b>	<b>30 000</b>	<b>14 090 318</b>	<b>14 120 318</b>
"Folle Journée" - recettes tarifaires		250 000	250 000		250 000	250 000
Cafeteria - recettes tarifaires		85 000	85 000		95 000	95 000
Cessions d'immobilisations				30 000		30 000
Chèques déjeuners (non précomptés)		80 000	80 000		90 000	90 000
CHEQUES DEJEUNERS (précomptés sur salaires)		720 000	720 000		720 000	720 000
CHEQUES VACANCES (précomptés sur salaires)		305 000	305 000		320 000	320 000
Crèche le Petit Prince - participation Familles		150 000	150 000		160 000	160 000
Emplois d'avenir		17 000	17 000			
FARPI - Participation familles		10 000 000	10 000 000		10 000 000	10 000 000
Lignes routières - année n (régie)		47 000	47 000		47 000	47 000
Lignes routières (accords de commercialisation SNCF n-1)		391 750	391 750		474 000	474 000
Locations de droits de chasse		2 000	2 000		1 500	1 500
Métrocéane - participation Nantes Métropole et Carène		5 550	5 550		5 550	5 550
Métrocéane - participation SNCF		490 000	490 000		490 000	490 000
Participation Region Poitou Charentes - train des plages		128 268	128 268		128 268	128 268
Participation Stan TER / Carène		17 700	17 700			
PASS CULTURE SPORT		440 000	440 000		440 000	440 000
Recouvrement divers		55 000	55 000		55 000	55 000
REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR DES TIERS		367 000	367 000		367 000	367 000
Remboursements congés de paternité		1 500	1 500		3 000	3 000
REMBOURSEMENTS SUR AUTRES CHARGES		35 000	35 000		25 000	25 000
Remboursements sur autres charges sociales		7 000	7 000		7 000	7 000
Remboursements sur détachements et mises à disposition		330 000	330 000		200 000	200 000
REMBT REMU DU PERSONNEL HORS EPLE		10 000	10 000		12 000	12 000
Remboursement de charges Personnel EPLE		50 000	50 000		50 000	50 000
Reversement de charges personnel hors EPLE		150 000	150 000		80 000	80 000
Remboursements sur rémunération du personnel EPLE		50 000	50 000		70 000	70 000



## BUDGET PRIMITIF 2020

## Recettes

IV

D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2019			BUDGET PRIMITIF 2020		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Remboursements d'avances</b>	<b>13 163 833</b>	<b>932 422</b>	<b>14 096 255</b>	<b>9 572 995</b>	<b>863 939</b>	<b>10 436 934</b>
AMORTISSEMENT CAPITAL PRET LYCEES PUBLICS	45 000		45 000	45 000		45 000
Amortissement du capital Developpement industriel et innovation	328 690		328 690	146 710		146 710
Amortissement du capital Fonds investissement PDL	5 137 531		5 137 531	6 225 871		6 225 871
Amortissement du capital Pêche	23 450		23 450	23 450		23 450
Amortissement du capital PRI & Developpement technologique	107 500		107 500	107 500		107 500
Amortissement du capital Tourisme	599 136		599 136	256 794		256 794
ARCE/ARDIA/PRE/AUTRES PRETS	165 000		165 000	82 500		82 500
AUTRES PRETS	294 800		294 800	1 412 970		1 412 970
AVANCE AUX FILIERES	366 600		366 600	257 100		257 100
INTERETS P2RI		805 426	805 426		563 142	563 142
INTERETS PRETS ET AVANCES		31 769	31 769		31 845	31 845
PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ENCAISSEES A L'ECHEANCE		95 227	95 227		78 429	78 429
RBST AVANCE CG 85 - NANTES ST GILLES NANTES PORNIC	1 675 874		1 675 874			
Intérêts - Appui aux filières et à l'innovation					132 064	132 064
RBST AVANCE ETAT - NANTES BORDEAUX	4 420 252		4 420 252			
PRODUITS DES AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES - ENCAISSES A L'ECHEANCE					58 459	58 459
SUBVENTIONS PERS DROIT PRIVE - MOBILIERS MATERIEL ETUDES				1 015 100		1 015 100
<b>transports au titre Loi Notre</b>		<b>27 695 204</b>	<b>27 695 204</b>		<b>25 459 150</b>	<b>25 459 150</b>
Transports scolaires		19 252 541	19 252 541		17 169 720	17 169 720
Transports interurbains		7 130 663	7 130 663		6 977 430	6 977 430
Transports maritimes		1 312 000	1 312 000		1 312 000	1 312 000
<b>Opérations financières</b>	<b>1 339 000</b>	<b>1 755 000</b>	<b>3 094 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>2 400 000</b>	<b>3 900 000</b>
<b>Produits financiers</b>	<b>1 339 000</b>	<b>1 130 000</b>	<b>2 469 000</b>		<b>1 100 000</b>	<b>1 100 000</b>
DESINVESTISSEMENT PART FCPR OV1	24 000		24 000			
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR AEROFOND II	900 000		900 000			
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR ATALAYA	95 000		95 000			
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR GOCA	180 000		180 000			
DESINVESTISSEMENTS PART FCPR Ouest vent II	140 000		140 000			
Intérêts négatifs à percevoir / billet de trésorerie		130 000	130 000		500 000	500 000
Produits des opérations de marché		1 000 000	1 000 000		600 000	600 000
<b>Provisions et annul<sup>e</sup> créances</b>		<b>625 000</b>	<b>625 000</b>		<b>1 300 000</b>	<b>1 300 000</b>
<b>TVA</b>				<b>1 500 000</b>		<b>1 500 000</b>
TVA MUSEE FONTEVRAUD				1 500 000		1 500 000
<b>FCTVA</b>	<b>18 000 000</b>	<b>388 633</b>	<b>18 388 633</b>	<b>18 000 000</b>	<b>400 000</b>	<b>18 400 000</b>
Fonds de compensation pour la TVA	18 000 000		18 000 000	18 000 000		18 000 000
FCTVA Entretien des bâtiments		388 633	388 633		400 000	400 000
<b>RECETTES REELLES (hors emprunt et gestion active de dette)</b>	<b>253 512 587</b>	<b>1 395 472 501</b>	<b>1 648 985 088</b>	<b>271 318 477</b>	<b>1 330 930 208</b>	<b>1 602 248 685</b>
<b>EMPRUNT</b>			<b>239 920 338</b>	<b>237 128 044</b>		<b>237 128 044</b>
<b>RECETTES REELLES (hors gestion active de dette)</b>	<b>493 432 925</b>	<b>1 395 472 501</b>	<b>1 888 905 426</b>	<b>508 446 521</b>	<b>1 330 930 208</b>	<b>1 839 376 729</b>
<b>Gestion active de la dette</b>	<b>50 000 000</b>		<b>50 000 000</b>	<b>15 000 000</b>		<b>15 000 000</b>
<b>Mouvements d'ordre</b>	<b>678 911 744</b>	<b>365 000 000</b>	<b>1 043 911 744</b>	<b>657 245 995</b>	<b>400 000 000</b>	<b>1 057 245 995</b>
Amortissement & neutralisation	375 000 000	330 000 000	705 000 000	400 000 000	300 000 000	700 000 000
Avances sur commandes d'immos	10 000 000		10 000 000	10 000 000		10 000 000
Reprises de subventions		35 000 000	35 000 000		100 000 000	100 000 000
Revolving (mvt de capitaux)	50 000 000		50 000 000	15 000 000		15 000 000
Virement entre sections	243 911 744		243 911 744	232 245 995		232 245 995
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>1 222 344 669</b>	<b>1 760 472 501</b>	<b>2 982 817 170</b>	<b>1 180 692 516</b>	<b>1 730 930 208</b>	<b>2 911 622 724</b>

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
Etat des restes à payer

IV  
D 6.4

	Restes à payer estimés au 26/11/2019	Autorisations de programme 2020	Crédits de paiement d'investissement 2020	Crédits de paiement 2021 et années suivantes
<b>C1</b>	<b>196 637 982</b>	<b>62 100 000</b>	<b>53 547 000</b>	<b>205 190 982</b>
<b>Finances, ressources humaines, affaires générales, coopération interrégionale, affaires européennes et coopération internationale</b>				
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>116 871 726</b>	<b>49 150 000</b>	<b>32 353 000</b>	<b>133 668 726</b>
<b>  Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>10 012 662</b>	<b>2 532 000</b>	<b>7 107 000</b>	<b>5 437 662</b>
423      Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	10 012 662	2 532 000	7 107 000	5 437 662
<b>  Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>106 859 064</b>	<b>46 618 000</b>	<b>25 246 000</b>	<b>128 231 064</b>
421      Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	58 805 477	34 618 000	15 253 000	78 170 477
424      Axe4 FEDER -Transition énergétique	47 973 587	12 000 000	9 913 000	50 060 587
529      Actions européennes	80 000		80 000	
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>54 365 567</b>	<b>12 950 000</b>	<b>15 781 000</b>	<b>51 534 567</b>
<b>  Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>21 325 573</b>		<b>6 781 000</b>	<b>14 544 573</b>
345      Axe Innovation et Economie de la Connaissance	2 963 362			2 963 362
347      Axe Dimension Urbaine	16 355			16 355
422      Axe2 FEDER -Accès aux TIC	18 345 857		6 781 000	11 564 857
<b>  Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>33 039 993</b>	<b>12 950 000</b>	<b>9 000 000</b>	<b>36 989 993</b>
425      Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	17 730 130	4 825 000	4 500 000	18 055 130
426      Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	15 309 863	8 125 000	4 500 000	18 934 863
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>25 400 689</b>		<b>5 413 000</b>	<b>19 987 689</b>
<b>  Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</b>	<b>13 147 129</b>		<b>1 560 000</b>	<b>11 587 129</b>
380      Etudes préalables	2 830 019		30 000	2 800 019
403      Etudes et actions énergétiques	1 246 418		30 000	1 216 418
410      Agence France Locale	158 800			158 800
15002    Investissements immobiliers	8 911 892		1 500 000	7 411 892
<b>  Action 9 : une administration plus innovante</b>	<b>12 253 560</b>		<b>3 853 000</b>	<b>8 400 560</b>
531      Schéma Directeur Numérique 2017-2021	12 101 244		3 853 000	8 248 244
15003    Investissements informatiques	152 316			152 316
<b>C2</b>	<b>269 257 519</b>	<b>131 698 000</b>	<b>96 500 576</b>	<b>304 454 943</b>
<b>Entreprise, développement international, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche</b>				
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>259 820 710</b>	<b>130 591 240</b>	<b>90 948 640</b>	<b>299 463 310</b>
<b>  Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>124 070 051</b>	<b>67 283 240</b>	<b>47 008 183</b>	<b>144 345 108</b>
166      Internationalisation de l'économie	6 620 682	3 300 000	3 010 000	6 910 682
510      Appui à la performance - Aide au conseil	2 971 686		626 233	2 345 453
511      Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	55 559 490	30 950 000	19 947 780	66 561 710
513      Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	4 358 879	2 450 000	2 309 003	4 499 876
514      Economie résidentielle	5 059 591	1 100 000	1 745 800	4 413 791
517      Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	11 002 201	963 700	4 141 439	7 824 462
518      Soutien à l'innovation	37 842 206	28 019 540	15 027 328	50 834 418
519      Rayonnement à l'international	655 317	500 000	200 600	954 717
<b>  Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>77 986 803</b>	<b>28 908 000</b>	<b>26 260 302</b>	<b>80 634 501</b>
304      Programmes de recherche régionaux et interregionaux	37 089 026	10 400 000	11 089 201	36 399 825
431      Tourisme	9 130 052	8 010 000	5 715 321	11 424 731
512      Soutien aux transitions	3 051 337	2 400 000	2 949 660	2 501 677
1400     Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	27 752 652	6 098 000	5 800 852	28 049 800
1402     Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	963 737	2 000 000	705 268	2 258 469
<b>  Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>57 763 856</b>	<b>34 400 000</b>	<b>17 680 155</b>	<b>74 483 701</b>
68      Investissements immobiliers	1 350 521			1 350 521
184      Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	507 840			507 840
356      Contrat Etat-Région : investissements	12 662 282		423 000	12 239 282
357      Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	43 243 213	34 400 000	17 257 155	60 386 058
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>9 436 809</b>	<b>1 106 760</b>	<b>5 551 936</b>	<b>4 991 633</b>
<b>  Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>	<b>9 436 809</b>	<b>1 106 760</b>	<b>5 551 936</b>	<b>4 991 633</b>
246      Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	9 436 809	1 106 760	5 551 936	4 991 633

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
Etat des restes à payer

IV  
D 6.4

	Restes à payer estimés au 26/11/2019	Autorisations de programme 2020	Crédits de paiement d'investissement 2020	Crédits de paiement 2021 et années suivantes
<b>C3</b>	<b>82 009 215</b>	<b>8 700 000</b>	<b>23 247 000</b>	<b>67 462 215</b>
<b>Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion</b>				
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>82 009 215</b>	<b>8 700 000</b>	<b>23 247 000</b>	<b>67 462 215</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>82 009 215</b>	<b>8 700 000</b>	<b>23 247 000</b>	<b>67 462 215</b>
191 Investissement Apprentissage	72 164 519		17 300 000	54 864 519
210 Investissement Formation Professionnelle Continue	406 975			406 975
255 Orientation et Valorisation des métiers	89 118	100 000	100 000	89 118
373 Investissement sanitaire et social	8 874 324	8 600 000	5 847 000	11 627 324
399 Amélioration des conditions de travail	6 525			6 525
523 Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	467 754			467 754
<b>C4</b>	<b>480 731 700</b>	<b>82 886 274</b>	<b>102 867 700</b>	<b>460 750 274</b>
<b>Education et Lycées, orientation et lutte contre le décrochage, civisme</b>				
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>480 731 700</b>	<b>82 886 274</b>	<b>102 867 700</b>	<b>460 750 274</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>480 731 700</b>	<b>82 886 274</b>	<b>102 867 700</b>	<b>460 750 274</b>
15 Constructions rénovations lourdes extensions	1 277 881			1 277 881
16 Maintenance et sécurité	110 551			110 551
17 Travaux d'urgence	11 868			11 868
18 Rénovation des logements de fonctions	17 281			17 281
20 Etudes techniques	281 294			281 294
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	52 808	180 000	180 000	52 808
331 Travaux dans les E.P.L.E.	427 358 516	40 520 000	64 583 500	403 295 016
332 Equipements des E.P.L.E.	7 718 930	8 550 000	8 350 000	7 918 930
334 Informatisation des lycées publics et ENT	2 892 280	5 500 000	6 250 000	2 142 280
336 Subventions d'investissement aux établissements privés sous contrat d'association	28 315 129	25 576 274	19 601 200	34 290 203
337 Etudes et promotions	23 000	10 000	3 000	30 000
338 Aides sociales	45 037	50 000	50 000	45 037
351 Fonds annuel d'intervention	1 522 099	2 500 000	2 000 000	2 022 099
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	11 105 028		1 850 000	9 255 028
<b>C5</b>	<b>432 305 911</b>	<b>104 511 800</b>	<b>118 000 000</b>	<b>418 817 711</b>
<b>Transports, mobilité, infrastructures</b>				
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>432 305 911</b>	<b>104 511 800</b>	<b>118 000 000</b>	<b>418 817 711</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>	<b>432 305 911</b>	<b>104 511 800</b>	<b>118 000 000</b>	<b>418 817 711</b>
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	1 429 833			1 429 833
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	83 522 189	55 175 000	21 554 663	117 142 526
107 Infrastructures ferroviaires	128 745 742	21 017 000	41 062 302	108 700 440
221 Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	43 861 601	3 187 800	16 173 035	30 876 366
263 Transports maritimes et liaisons ile d'Yeu	20 032 000	50 000	1 050 000	19 032 000
290 CERProgrammes complémentaires	3 551 472		700 000	2 851 472
305 Désenclavement urbain et rural	6 023 646			6 023 646
378 Aménagement numérique	86 227 977		15 000 000	71 227 977
509 Politique routière d'intérêt régional	56 750 192	23 022 000	20 400 000	59 372 192
533 Transports scolaires	1 523 392	810 000	810 000	1 523 392
534 Transports interurbains	637 867	1 250 000	1 250 000	637 867
<b>C6</b>	<b>304 394 301</b>	<b>45 097 000</b>	<b>76 299 000</b>	<b>273 192 301</b>
<b>Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement</b>				
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>30 126 046</b>	<b>15 412 000</b>	<b>18 588 000</b>	<b>26 950 046</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>30 040 755</b>	<b>15 412 000</b>	<b>18 588 000</b>	<b>26 864 755</b>
245 Filière bois	27 166			27 166
285 Transition énergétique	15 165 561	4 662 000	6 200 000	13 627 561
430 Logement et efficacité énergétique	14 848 027	10 750 000	12 388 000	13 210 027
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>85 292</b>			<b>85 292</b>
325 Logement pour les jeunes	85 292			85 292

**BUDGET PRIMITIF 2020**  
Etat des restes à payer

**IV**  
**D 6.4**

	Restes à payer estimés au 26/11/2019	Autorisations de programme 2020	Crédits de paiement d'investissement 2020	Crédits de paiement 2021 et années suivantes
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>272 814 787</b>	<b>28 885 000</b>	<b>56 603 000</b>	<b>245 096 787</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>232 456 030</b>	<b>17 200 000</b>	<b>46 628 000</b>	<b>203 028 030</b>
188 Santé publique, vieillissement et politique du handicap	3 427 137	4 200 000	2 400 000	5 227 137
265 Développement et animation des territoires	226 935 681	13 000 000	42 591 000	197 344 681
283 Habitat et logement social	199 870		137 000	62 870
349 Renouvellement urbain	1 893 341		1 500 000	393 341
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>40 358 758</b>	<b>11 685 000</b>	<b>9 975 000</b>	<b>42 068 758</b>
266 Biodiversité et littoral	9 030 611	4 105 000	4 300 000	8 835 611
268 Axe Ligérien	8 023 989			8 023 989
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	1 697 713		225 000	1 472 713
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	1 126 017	420 000	550 000	996 017
429 Eau et Loire	20 480 427	7 160 000	4 900 000	22 740 427
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>1 453 468</b>	<b>800 000</b>	<b>1 108 000</b>	<b>1 145 468</b>
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>	<b>1 453 468</b>	<b>800 000</b>	<b>1 108 000</b>	<b>1 145 468</b>
344 Information géographique régionale	1 453 468	800 000	1 108 000	1 145 468
<b>C7</b>	<b>77 860 674</b>	<b>18 914 000</b>	<b>32 640 400</b>	<b>64 134 274</b>
<b>Culture, sport vie associative, bénévolat et solidarités</b>				
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>77 860 674</b>	<b>18 914 000</b>	<b>32 640 400</b>	<b>64 134 274</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>53 965 271</b>	<b>6 029 000</b>	<b>17 475 000</b>	<b>42 519 271</b>
74 Actions territoriales	958 377	745 000	745 000	958 377
92 Equipements structurants d'intérêt régional	52 872 579	4 489 000	16 000 000	41 361 579
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	134 316	795 000	730 000	199 316
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>23 895 403</b>	<b>12 885 000</b>	<b>15 165 400</b>	<b>21 615 003</b>
197 Patrimoine	15 205 752	5 870 000	7 770 000	13 305 752
198 Arts de la scène		40 000	40 000	
199 Livre et lecture	154 347	150 000	150 000	154 347
287 Sport de haut niveau	5 378		4 000	1 378
288 Sport pour tous	2 459		2 400	59
315 Arts visuels	2 906 875	2 240 000	1 240 000	3 906 875
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	74 050	230 000	220 400	83 650
388 Autonomie des jeunes	300 000		140 000	160 000
525 Sport	324 042	580 000	373 600	530 442
530 Actions musicales structurantes	220 000	275 000	275 000	220 000
532 Abbaye Royale de fontevraud	4 702 500	3 500 000	4 950 000	3 252 500
<b>C8</b>	<b>64 955 677</b>	<b>46 109 400</b>	<b>24 000 000</b>	<b>87 065 077</b>
<b>Agriculture, agroalimentaire, forêt, pêche et mer</b>				
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>59 081 469</b>	<b>41 390 000</b>	<b>20 936 000</b>	<b>79 535 469</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>59 081 469</b>	<b>41 390 000</b>	<b>20 936 000</b>	<b>79 535 469</b>
111 Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	3 713			3 713
112 Environnement et agriculture	1 311 815			1 311 815
113 Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	20 673 615	24 780 000	6 257 700	39 195 915
192 Pêche maritime	134 337	265 000	99 500	299 837
193 Aquaculture	635 929	910 000	699 300	846 629
310 Agriculture et développement durable	34 991 824	14 080 000	13 104 200	35 967 624
520 Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	913 741	1 355 000	712 400	1 556 341
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	118 041			118 041
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	298 454		62 900	235 554
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>5 874 207</b>	<b>4 719 400</b>	<b>3 064 000</b>	<b>7 529 607</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>5 874 207</b>	<b>4 719 400</b>	<b>3 064 000</b>	<b>7 529 607</b>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	5 874 207	4 719 400	3 064 000	7 529 607
<b>Total général</b>	<b>1 908 152 979</b>	<b>500 016 474</b>	<b>527 101 676</b>	<b>1 881 067 777</b>

## ARRÊTÉ DE TRANSFERT DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE N° 2019-001

La Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux régions,

Vu la délibération du Conseil régional prise en session des 14, 15 et 16 décembre 2016, modifiée en session des 22 et 23 juin puis des 19 et 20 octobre 2017, autorisant la Présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est procédé, sur le budget ouvert au titre de l'exercice 2019 et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections, aux transferts de crédits de paiements de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) suivants :

Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant établi en euros
908	854	204182	- 350 000,00
907	758	20421	- 3 500 000,00
907	76	2041582	- 2 000 000,00
906	632	20421	- 1 500 000,00
934	428	6518	- 350 000,00
932	253	6228	- 200 000,00
932	253	6228	- 400 000,00
908	854	204182	- 1 620 000,00
934	428	6518	- 600 000,00
943	01	6688	- 700 000,00
943	01	627	- 700 000,00
943	01	66111	- 2 900 000,00
904	418	204182	350 000,00
905	53	20421	3 500 000,00
908	852	2041722	2 000 000,00
908	852	2041722	1 500 000,00
933	312	65748	350 000,00

Accusé de réception en préfecture  
044-23440034-20191202  
2019-arrêté-V17A-U-20-50-05  
Date de réception préfecture :  
02/12/2019 www.paysdelaloire.fr

Toute correspondance est à adresser à Madame la Présidente  
Hôtel de la Région - Accès : 1, rue de la Loire - 44966 Nantes cedex 9 - tél : 02 51 12 12 12

936	632	65748	200 000,00
930	048	657382	400 000,00
922	01	1068	1 620 000,00
930	028	6541	600 000,00
930	028	6541	700 000,00
930	028	6541	700 000,00
945	01	6817	2 900 000,00

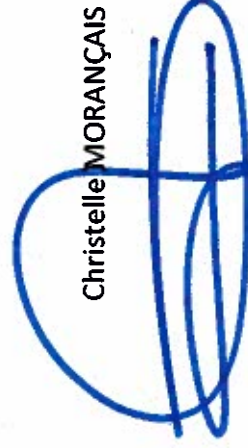
**Article 2 :** Le Directeur général des services et le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Établi en deux exemplaires

A Nantes, le **02 DEC. 2019**

La Présidente du Conseil régional  
des Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS



# BUDGET PRIMITIF 2020

## ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....93.....  
Nombre de membres présents.....68.....  
Nombre de suffrages exprimés.....83.....  
VOTES : Pour :.....51.....  
          Contre : ..32.....  
          Abstentions : ..3.....

Date de convocation : 03/12/19

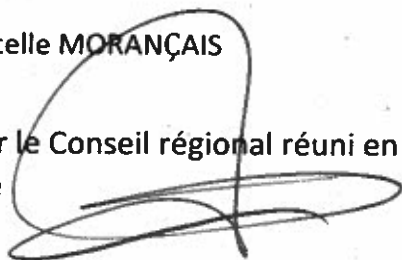
Présenté par la Présidente,

A NANTES, le 19/12/19






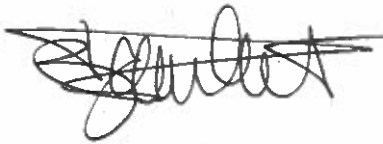
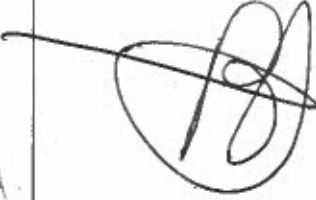





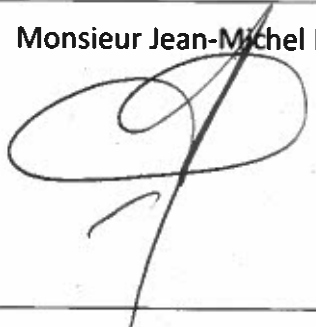
La Présidente du Conseil régional  
des Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS






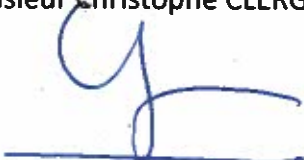









Délibéré par le Conseil régional réuni en session  
A Nantes, le




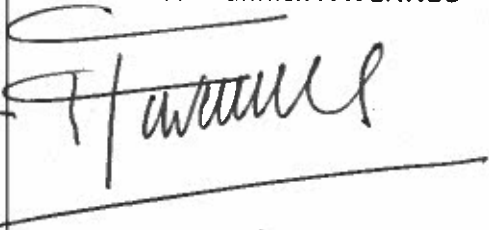




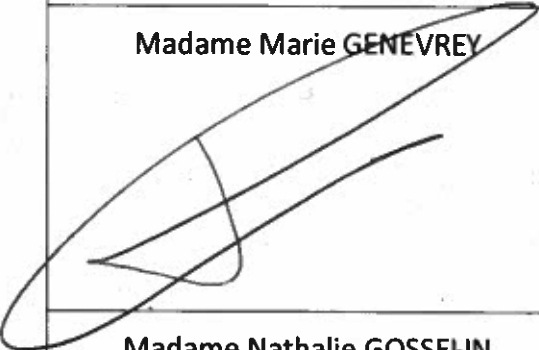

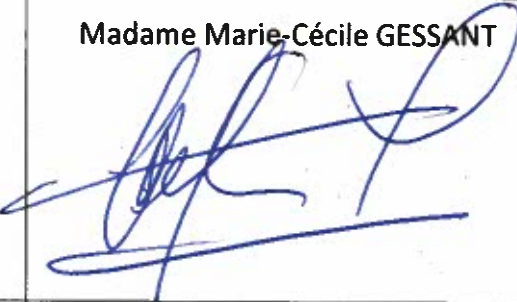



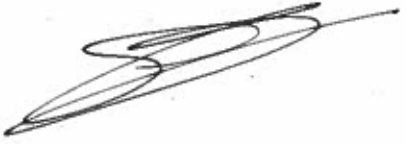





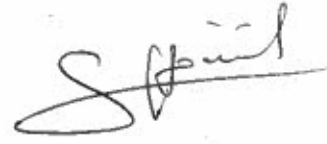




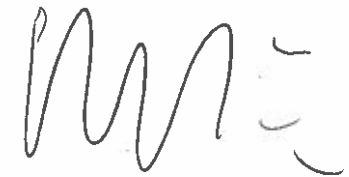
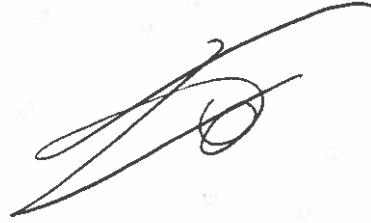
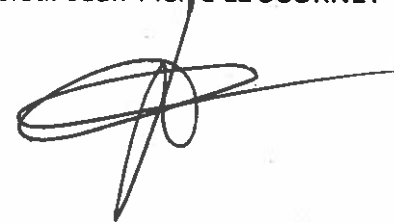
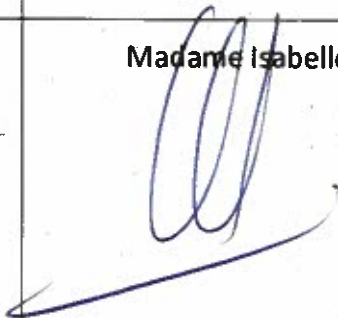





Les membres du Conseil régional

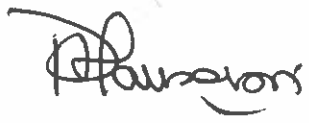
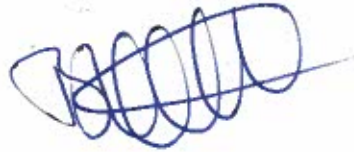

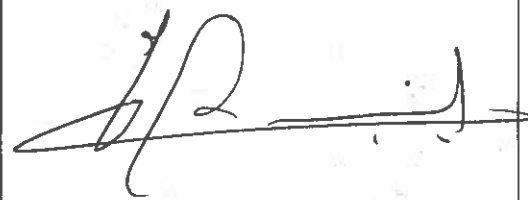


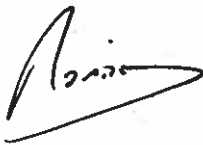
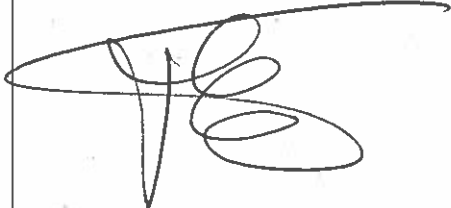
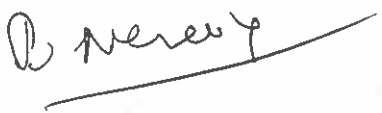
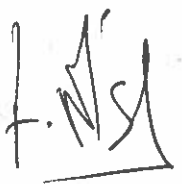




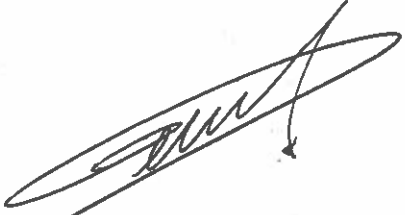

<p>Monsieur Dominique AMIARD</p> 	<p>Monsieur Alain AVELLO</p> 	<p>Monsieur Philippe BARRÉ</p> 	<p>Monsieur Frédéric BÉATSE</p> 
<p>Madame Anne BEAUCHEF</p>	<p>Madame Lydie BERNARD</p> 	<p>Madame Florence BEUVELET</p>  <p>A</p>	<p>Monsieur Olivier BIENCOURT</p> 
<p>Madame Roselyne BIENVENU</p> 	<p>Monsieur Jean-Claude BLANCHARD</p> 	<p>Monsieur François BLANCHET</p> <p>Excuse</p>	<p>Monsieur Johann BOBLIN</p> 
<p>Madame Emmanuelle BOUCHAUD</p> <p>Excusee</p>	<p>Monsieur Roch BRANCOUR</p> 	<p>Madame Sophie BRINGUY</p> 	<p>Monsieur Jean-Michel BUF</p> 


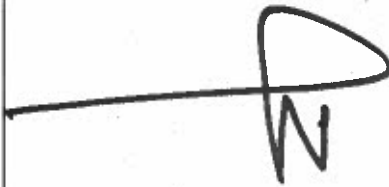
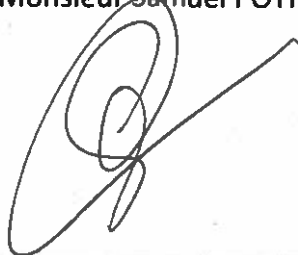
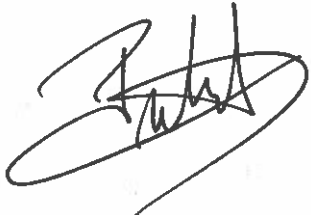




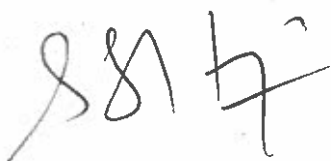

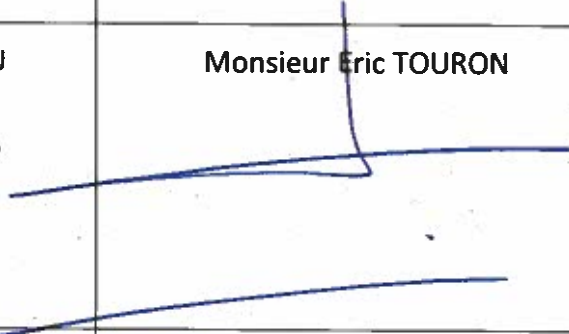



<p>Monsieur Laurent CAILLAUD</p> <p style="text-align: right;"><i>Excuse</i></p>	<p>Madame Christelle CARDET</p> 	<p>Madame Régine CATIN</p> 	<p>Madame Vanessa CHARBONNEAU</p> 
<p>Monsieur Jean-Claude CHARRIER</p> 	<p>Monsieur Antoine CHÉREAU</p> 	<p>Monsieur Christophe CLERGEAU</p> 	<p>Madame Delphine COAT-PROU</p> 
<p>Monsieur Daniel COUDREUSE</p> 	<p>Monsieur Bruno DE LA MORINIÈRE</p> 	<p>Monsieur Maxence DE RUGY</p> 	<p>Madame Pascale DEBORD</p> 
<p>Madame Sandra DEBORDE</p> 	<p>Monsieur Laurent DEJOIE</p> 	<p>Madame Catherine DEROCHE</p> 	<p>Madame Florence DESILLIÈRE</p> 

<p>Monsieur Christophe DOUGÉ</p> 	<p>Madame Lucie ETONNO</p> 	<p>Madame Anne-Sophie FAGOT</p> 	<p>Monsieur Yannick FAVENNEC</p> 
<p>Monsieur Pascal GANNAT</p> 	<p>Monsieur Aykel GARBAA</p> 	<p>Madame Laurence GARNIER</p> 	<p>Madame Myriam GARREAU</p> 
<p>Madame Marie GENEVREY</p> 	<p>Monsieur Laurent GÉRAULT</p> 	<p>Madame Marie-Cécile GESSANT</p> 	<p>Madame Marie-Hélène GIRODET</p> 
<p>Madame Nathalie GOSSELIN</p> 	<p>Monsieur Jean GOYCHMAN</p> 	<p>Madame Anne-Sophie GUERRA</p> 	<p>Madame Christine GUERRIAU</p> 

<p>Madame Maï HAEFFELIN</p> 	<p>Monsieur Philippe HENRY</p> 	<p>Madame Stéphanie HOUËL</p> 	<p>Madame Claire HUGUES</p> 
<p>Monsieur Stéphane IBARRA</p> 	<p>Monsieur Grégoire JAUNEAULT</p> 	<p>Monsieur Paul JEANNETEAU</p> 	<p>Monsieur Denis LA MACHE</p> 
<p>Madame Béatrice LATOUCHE</p> 	<p>Monsieur Jean-Pierre LE SCORNET</p> 	<p>Madame Isabelle LEROY</p> 	<p>Madame Viviane LOPEZ</p> 
<p>Monsieur Franck LOUVRIER</p> 	<p>Madame Violaine LUCAS</p> 	<p>Madame Marguerite LUSSAUD</p> 	<p>Monsieur André MARTIN</p> 

<p>Madame Patricia MAUSSION</p> 	<p>Madame Barbara MAZIERES</p> 	<p>Madame Carine MÉNAGE</p> 	<p>Madame Isabelle MÉRAND</p> 
<p>Monsieur Aymeric MERLAUD</p> 	<p>Madame Christelle MORANÇAIS</p> 	<p>Madame Pauline MORTIER</p> 	<p>Madame Brigitte NÉDÉLEC</p> 
<p>Madame Brigitte NEVEUX</p> 	<p>Monsieur Franck NICOLON</p> 	<p>Monsieur Pascal NICOT</p> 	<p>Madame Barbara NOURRY</p> 
<p>Monsieur Joël PARANT</p> 	<p>Monsieur Pierre-Guy PERRIER</p> 	<p>Monsieur Maurice PERRION</p> 	<p>Monsieur Sébastien PILARD</p> 

<p>Monsieur François PINTE</p> 	<p>Madame Nathalie POIRIER</p> 	<p>Monsieur Samuel POTIER</p> 	<p>Monsieur Laurent PRÉTROT</p> 
<p>Monsieur Christophe PRIOU</p> 	<p>Monsieur Bruno RETAILLEAU</p> 	<p>Monsieur Didier REVEAU</p> 	<p>Monsieur Xavier RINEAU</p> 
<p>Madame Samia SOULTANI-VIGNERON</p> 	<p>Madame Ina SY</p> <p><i>Excuse</i></p>	<p>Monsieur Eric THOUZEAU</p> 	<p>Monsieur Eric TOURON</p> 
<p>Monsieur Thierry VIOLLAND</p> 			

Accusé de réception en préfecture  
044-234400034-20191219-  
2020BPSignature-DE  
Date de réception préfecture :  
26/12/2019

